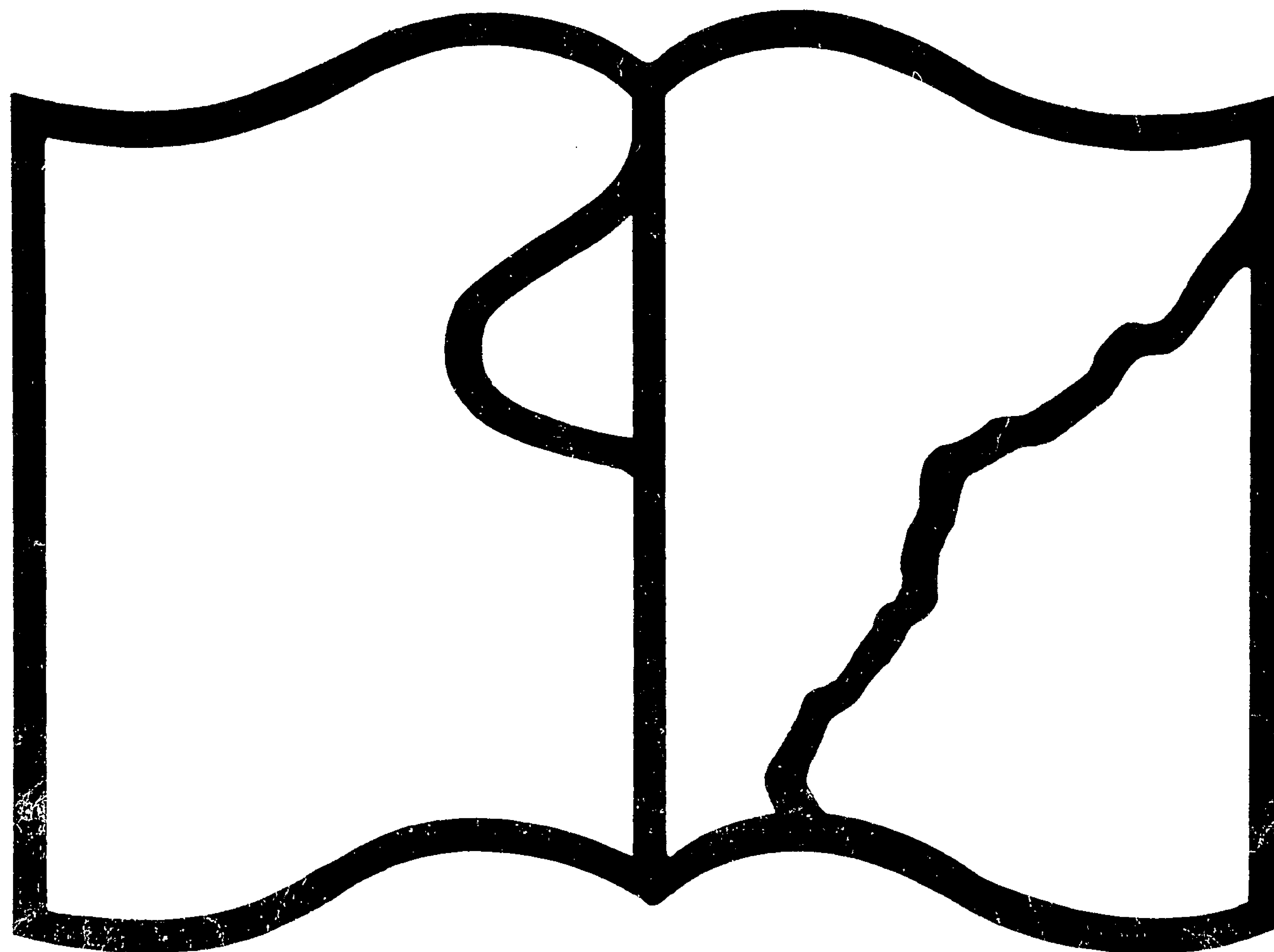
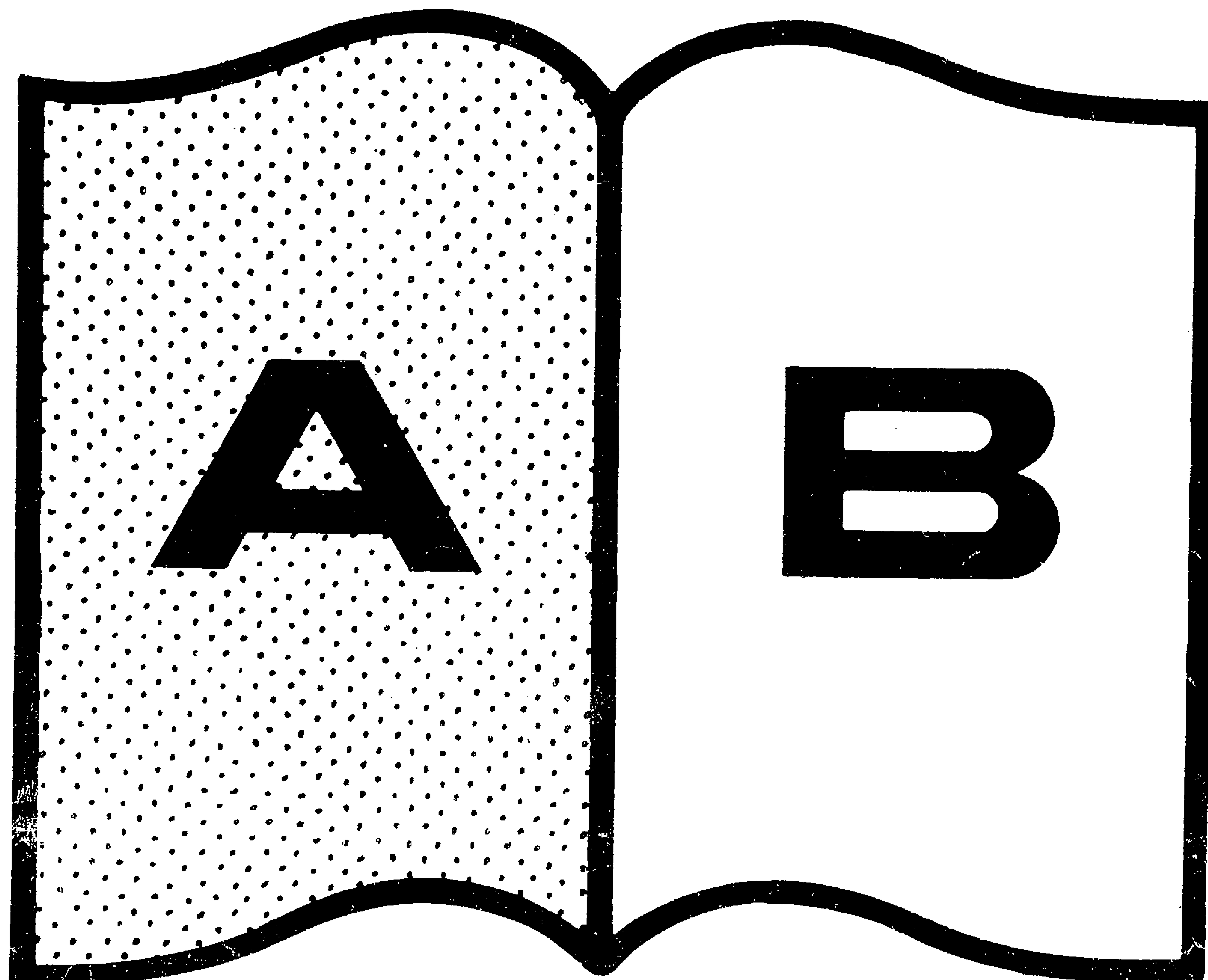
Revue africaine : journal des travaux de la Société historique algérienne



Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11



Contraste insuffisant

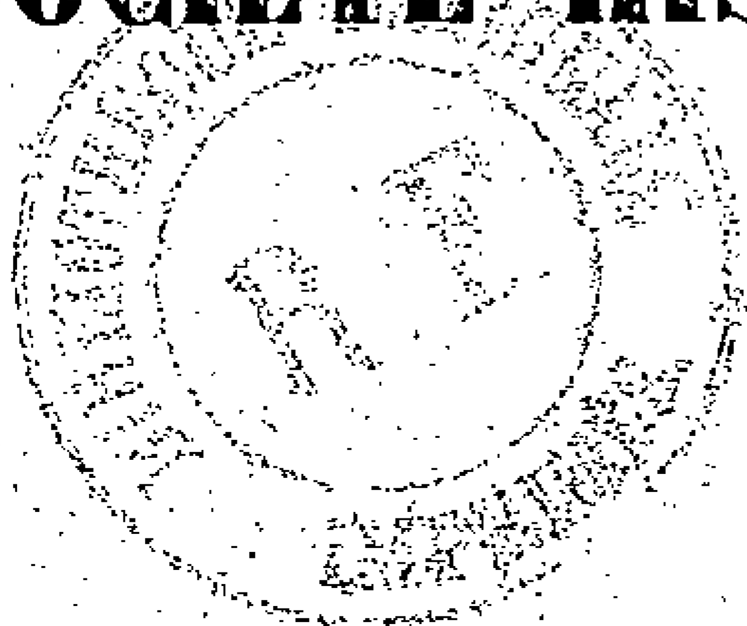
NF Z 43-120-14

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE





QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE

NUMÉRO 248. — 1er TRIMESTRE 1903

SOMMAIRE :

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1903

La Société décline toute responsabilité dans les opinions et appréciations émises dans les articles signés, qui n'engagent que l'auteur.

DIPLOME

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme peuvent le réclamer au Président, qui le tient à leur disposition. Le droit de diplôme est de 5 fr.

AVIS

Les séances ordinaires de la Société historique algérienne ont lieu le premier mardi de chaque mois, à 5 heures du soir, à la Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, ou à la Bibliothèque universitaire, palais des Écoles supérieures.

La collection des Mémoires publiés par la Société historique algérienne se compose de quarante-six volumes grand in-8°, dont le prix est de 5 francs par volume pour les Membres de la Société ayant moins de cinq ans d'ancienneté, de 2 francs pour ceux qui les ont, et de 1 franc pour ceux qui appartiennent depuis dix ans à la Société : pour chacune des années 6, 8 et 13, le prix est de 15 francs, et pour les années 5, 10 et 12, de 10 francs. Ces prix de faveur ne sont accordés que pour la série complète des volumes parus antérieurement à l'admission dans la Société. La Table est du prix de 2 francs pour les membres de la Société.

Il a été décidé, dans la séance du 7 décembre 1893, que les numéros non distribués de la *Revue africaine* pourraient être répartis entre les auteurs des articles insérés aux numéros, sous la réserve d'un prélèvement de cent exemplaires conservés par la Société pour la constitution de collections.

Tout ouvrage dont un exemplaire sera déposé aux bureaux de la *Société* sera signalé aux lecteurs de la *Revue*.

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

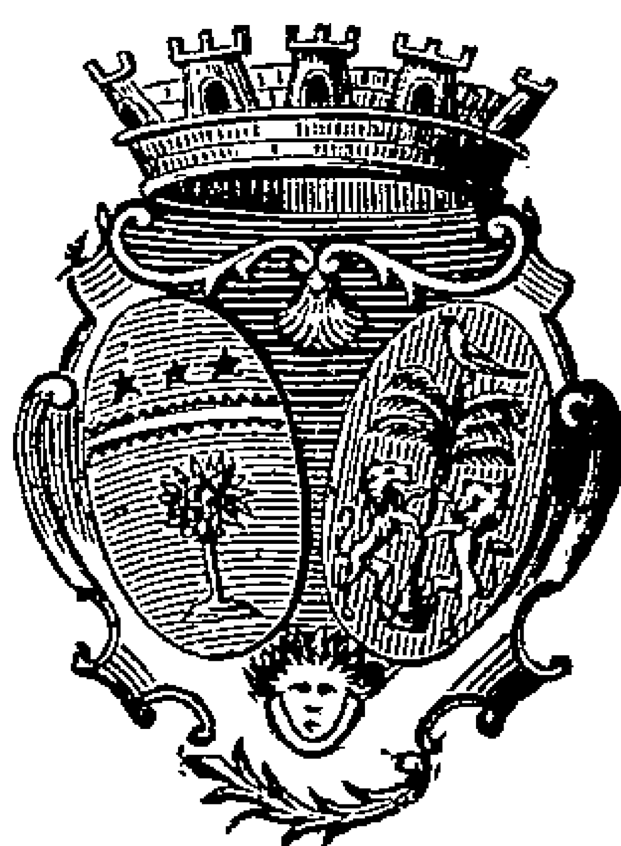
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE

ALGER
ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE
4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1903

CAMPAGNE DE J. CÉSAR EN AFRIQUE

(47-46 avant J.-C.)

(*Suite et fin.* — Voir les nos 243 à 247)

Il ne sut pas comprendre que son suicide, alors qu'il lui restait encore tant à faire pour le triomphe de la République, était, ainsi que devait l'écrire plus tard Marc-Aurèle, l'empereur philosophe, l'ami des dieux et de l'humanité, une véritable désertion.

Après cette longue digression, il convient de reprendre le récit des évènements et de terminer l'exposé des conséquences et des résultats de la bataille de Thapsus.

La cavalerie de Messala qui précédait les légions victorieuses de César, arriva le 14 février sous les murs d'Utica. L. César qui, après la mort de Caton, avait pris le commandement de la place, n'avait pas eu de peine à convaincre les habitants que ce qu'ils avaient de mieux à faire était d'ouvrir, toutes grandes, leurs portes au vainqueur, les assurant qu'ils pouvaient tout espérer de sa clémence. Il voulait, en agissant ainsi, se faire, aux yeux du dictateur, un mérite de la reddition de la ville. Comme il se portait au devant de lui, il rencontra Messala, lui fit sa soumission et lui remit la place. Des gardes furent aussitôt placées à toutes les portes.

En route, César s'était emparé d'une ville qu'Hirtius désigne sous le nom d'Usceta. Comme les itinéraires n'en font mention nulle part et qu'elle est la première

dans laquelle il soit entré après son départ de Thapsus, Mannert la considère comme identique avec Uzita, que César avait assiégée inutilement quelque temps auparavant.

Elle se trouvait, en effet, sur la route que l'armée avait à suivre dans sa marche sur Utica, et il est naturel qu'il ait songé à s'en emparer tout d'abord, ne fût-ce que pour en retirer les vivres et le matériel de guerre que Scipion avait dû y laisser. Je crois donc que Mannert a raison et que le texte des commentaires doit être corrigé dans ce sens. On trouva dans la place un fort approvisionnement de blé et une grande quantité d'armes de toutes sortes, gardés par une faible garnison.

Hadrumetum se rendit sans résistance. César se fit remettre une situation de l'argent, des vivres et des armes et continua sa route après avoir fait grâce de la vie au fils de Considius, et à ce Q. Ligarius dont il avait fait exécuter le frère, un mois auparavant, à son camp devant Uzita et qui se trouvaient dans la ville. Il y laissa une légion sous les ordres de Livineius Regulus.

Comme il approchait d'Utica, il fut rejoint par L. César qui se jeta à ses pieds, lui demandant grâce de la vie pour lui et pour tous ceux qui l'avaient chargé de leurs intérêts. Il la lui accorda sans peine, ainsi qu'à Cecina, C. Ateius, P. Atrius, L. Cella, père et fils, M. Eppius, M. Aquinius, au fils de Caton et aux enfants de Damasippe.

Le 16 au soir, aux flambeaux — *luminibus accensis* — dit Hirtius (*B. A.*, 99), il arriva devant Utica et campa en dehors des remparts. Le lendemain matin, il fit son entrée dans la ville. Après en avoir rassemblé tous les habitants, il commença par remercier les Uticéens de leur affection, puis s'adressant aux citoyens romains et particulièrement aux Trois-Cents qui avaient fourni des fonds à Varus et à Scipion, il leur reprocha longuement l'énormité de leur crime et les condamna à la perte de leurs biens. Il leur permit toutefois de les racheter en

payant, sous forme d'amende, la somme représentant le produit de leur vente. Sur leur demande de fixer cette somme qu'ils s'engageaient à payer solidairement, il leur imposa deux millions de sesterces (450,000 francs environ). A cette condition il leur faisait grâce de la vie.

Telle est, du moins, la version d'Hirtius, confirmée par celles de Florus et de Suétone. Le premier dit qu'il ne fit donner la mort qu'à deux citoyens, Afranius, à cause de sa récidive, et Faustus Sylla, parce qu'il avait appris, dit cet historien, à craindre les gendres de Pompée — *dedicerat generos timere* (Flor., *Hist. rom.*, l. IV, II). Ce dernier avait, en effet, épousé la fille de Pompée, Pompéia, dont César avait autrefois demandé la main qui lui avait été refusée.

Suétone parle d'une troisième victime, le jeune L. César, son parent, et encore, ajoute-t-il qu'ils durent être égorgés sans son ordre. Appien, au contraire, affirme positivement qu'il fit mettre à mort tous ceux des Trois-Cents qui tombèrent entre ses mains (*Hist. des guer. civ.*, l. II, chap. XIV). Appien, qui écrivait près de deux cents ans après la mort de César, n'a certainement pu contrôler ce qu'il avance, et son affirmation peut paraître d'autant plus sujette à caution que jamais, en aucune autre circonstance, on n'a pu relever contre César un pareil exemple de cruautés inutiles.

Velleius Paterculus confirme cette opinion en disant qu'après sa victoire en Afrique, « les vaincus furent traités avec la même clémence que par le passé » (*Hist. rom.*, l. II, 15). C'est ainsi que, non seulement il épargna le fils de Caton, mais qu'il lui laissa, en entier, l'héritage paternel. Les papiers de Scipion lui ayant été livrés, il refusa d'en prendre connaissance et les fit brûler sous ses yeux.

Considius et Virgilius avaient résisté quelque temps encore à l'abri des remparts de Thysdrus et de Thapsus. Quand il apprit la déroute irrémédiable de Scipion et

l'arrivée prochaine de Cn. Domitius qui s'avançait avec deux légions, Considius sortit secrètement de Thysdrus, emportant ses trésors. Il s'était fait suivre d'une petite escorte de Gétules qui l'assassinèrent en route pour le dépouiller. Quant à Virgilius que Rebilus bloquait dans Thapsus, par terre et par mer, ayant appris successivement la fuite de Scipion et de Juba, l'arrivée de César à Utica et la défaite de Sabura par Sittius, il se rendit au proconsul Caninius qui commandait les troupes d'investissement et, sur sa parole de lui laisser la vie, lui livra la ville et tout ce qu'il possédait en propre.

Juba, qu'accompagnait toujours Petreius, erra quelques jours autour d'Utica. Toutes les villes de son royaume, redoutant la vengeance de César, refusèrent de le recevoir. Il finit par se rendre à Zama Regia, sa seconde capitale, où se trouvaient ses femmes, ses enfants et ses trésors. Au début de la guerre il avait fait élever sur la place publique un immense bûcher, jurant, avec sa jactance habituelle, que s'il était vaincu, il y jetterait tous les habitants et s'y précipiterait lui-même avec tous les siens. Aussi, lorsqu'il se présenta, vaincu et fugitif, aux portes de la ville, ses sujets lui en refusèrent l'entrée. Malgré ses prières et ses menaces, ils refusèrent même de lui rendre ses femmes et ses enfants qu'ils gardèrent comme otages, se proposant de les livrer à César s'il se présentait devant la ville.

Ils envoyèrent au dictateur des députés pour lui offrir leur soumission et lui demander une garnison. Celui-ci les accueillit avec la plus grande bienveillance et partit aussitôt pour Zama, où il arriva le 6 mars avec sa cavalerie. Il fit vendre publiquement les biens du roi et ceux des citoyens romains qui avaient porté les armes contre lui, récompensa ceux des habitants qui avaient fermé au roi les portes de la ville et proclama la Numidie province romaine. Il lui donna pour premier gouverneur

l'historien C. Sallustius Crispus, avec le titre de proconsul.

Juba s'était réfugié dans une maison de campagne qu'il possédait aux environs. Se voyant perdu sans rémission, il résolut d'en finir avec la vie. Après un somptueux festin dans lequel il se gorgea de victuailles et de vin, il proposa à Petreius un duel à mort. Ce dernier, qui était un vieillard, périt le premier. Juba, complètement ivre, essaya de se jeter sur son épée ; ne réussissant pas à se tuer, il se fit achever par un esclave. On suppose que ses restes furent inhumés dans le Madra'cen que l'on considère comme le tombeau des rois Numides.

Scipion, qui était passé devant Utica sans oser y aborder, s'était dirigé vers l'ouest avec douze galères. Il se proposait de rejoindre le fils de Pompée qui, après sa tentative infructueuse contre le roi de Mauritanie, s'était rendu aux Baléares et, de là, en Espagne où il rassemblait de nouvelles troupes pour continuer la guerre. Une violente tempête le jeta dans le golfe d'Hippo regius (Bône) où stationnait alors la flotte de Sittius. Plus nombreuse et composée de navires d'un plus fort tonnage, elle enveloppa la petite escadre, en détruisit une partie et s'empara du reste. Se voyant sur le point de tomber aux mains de l'ennemi, Scipion se poignarda, en se jetant dans les flots.

Est-ce l'exemple de Caton qui détermina cette série de suicides ? Nous voyons, en tous cas, que les principaux des chefs de son parti qui avaient combattu en Afrique se donnèrent eux-mêmes la mort plutôt que de tomber aux mains des vainqueurs.

En apprenant la victoire de César, Sittius s'était mis en route à travers la Numidie pour aller le rejoindre. S'étant heurté, pendant sa marche, aux troupes du lieu-

tenant de Juba, Sabura, il lui infligea une sanglante défaite dans laquelle le chef Numide trouva la mort.

En continuant son chemin, il rencontra Afranius et Faustus Sylla, qui se dirigeaient du côté de l'Espagne à la tête de 1,500 hommes de cette cavalerie qui avait pillé Utica le 14 février. Il leur tendit une embuscade, les surprit à la pointe du jour, en tua une partie et fit le reste prisonniers. Ce fut la dernière affaire de cette campagne.

Afranius, Faustus Sylla, sa femme Pompeia et leurs enfants étaient tombés vivants aux mains de Sittius. Au cours d'une émeute qui avait éclaté dans le camp entre les aventuriers qu'il commandait, les deux chefs pompéiens furent tués. Quant à Pompeia et à ses enfants, ils furent remis à César, qui les renvoya sains et saufs et leur assura la conservation de leurs biens.

XII

Le résultat immédiat de cette glorieuse campagne d'Afrique fut l'annexion de la Numidie, marquant une nouvelle étape dans la voie de la conquête du monde par les Romains. La partie orientale, sous le nom d'*Africa nova,* fut réunie à l'ancienne province. Le reste du royaume de Juba fut partagé entre Bocchus et Sittius, les deux précieux auxiliaires de César. Le roi de Mauritanie reçut tout le territoire situé entre l'Ampsagas (le Rhummel) et le méridien de Saldæ (Bougie), c'est-à-dire tout le pays de Sétif qui devait constituer plus tard la Mauritanie Sitifienne. Quant à Sittius, on lui tailla une sorte de principauté indépendante formée du pays de Cirta (Constantine) et de ses dépendances, les colonies de Milevum (Mila), Chullu (Collo) et Rusicada (Philippeville). César lui donna le titre de légat et lui laissa toute initiative pour administrer ce vaste domaine.

Il ne faudrait pas croire que ces territoires n'étaient habités alors que par des barbares ignorants et grossiers, vivant dans l'état d'abaissement où nous avons trouvé les Arabes lors de la conquête de l'Algérie. Les cités de Numidie jouissaient déjà d'une civilisation avancée. « Depuis plus de trois siècles, les rois indigènes n'avaient rien négligé pour s'approprier les arts, l'industrie et même les lettres et les sciences des Carthaginois, des Grecs, puis des Romains. L'étude des auteurs anciens le démontre ». (E. Mercier, *Bull. de la Soc. arch. de Constantine*, 1895-96).

Pendant que les derniers débris du parti républicain se reformaient en Espagne, où Labienus, Varus et Sextus Pompée avaient rejoint le fils aîné du vaincu de Pharsale, César achevait l'organisation de la nouvelle province. Il l'avait frappée d'une contribution de guerre de deux cent millions de sesterces (environ 44 000.000 de francs). Thapsus en paya cinq millions, Hadrumetum, huit; Leptis dut fournir tous les ans trois cent mille livres d'huile, ce qui prouve bien que ses environs étaient alors, comme aujourd'hui, couverts d'immenses forêts d'oliviers.

Le 14 avril, il quitta Utica et débarqua le 16 à Caralis (Cagliari) sur les côtes de Sardaigne. Après avoir dirigé sur l'Espagne une partie de ses légions, sous le commandement de Caius Didius, il se rembarqua le 28 et n'arriva à Rome que le 25 mai.

Il y reçut, quatre fois successivement, les honneurs du triomphe; la première fois pour la guerre des Gaules, la seconde pour celle d'Alexandrie, la troisième pour celle du Pont et la quatrième pour la guerre d'Afrique.

A ce dernier triomphe, Caton, Scipion et Petreius furent représentés se perçant de leurs épées. Derrière le char du triomphateur, marchait le fils de Juba, encore enfant, au milieu d'autres captifs illustres.

Elevé à Rome, ce jeune Numide dut à son malheur de devenir, plus tard, un des plus savants historiens grecs.

Le soir de cette solennité, le peuple reconduisit le triomphateur jusqu'à sa demeure entre deux files de quarante des éléphants qu'il avait ramenés d'Afrique, portant des lustres étincelants. Des largesses inouïes furent faites au peuple. Un festin somptueux, dans lequel le phalerne et le chio coulèrent à flots, fut servi sur vingt-deux mille tables à trois lits, ce qui représente cent quatre-vingt-dix-huit mille convives au moins, l'usage étant alors de compter trois personnes par lit. On distribua à tous les citoyens de l'or, du blé et de l'huile. Chaque légionnaire reçut cinq mille deniers (environ 4.400 francs), chaque centurion le double, chaque tribun des soldats et le commandant de la cavalerie, le quadruple. En outre, des terres furent distribuées aux vétérans.

La guerre d'Afrique n'avait duré que trois mois, mais on peut dire qu'elle avait été particulièrement pénible et périlleuse. L'armée pompéienne avait été presque entièrement détruite. César y avait couru les plus grands dangers. Il avait fait preuve d'une énergie sans égale, d'un courage extraordinaire, d'une activité infatigable, d'une initiative puissante et d'une habileté supérieure.

Il faut reconnaître toutefois que la victoire de Thapsus qui l'a terminée, a été due surtout à la valeur et à l'entrain des légionnaires, qui montrèrent dans cette circonstance combien les qualités morales d'une armée l'emportent sur le nombre et que, comme l'a dit récemment un poëte :

« La volonté de vaincre enfante la victoire ».

Octobre 1900 - Mai 1901.

Colonel MOINIER.



UNE PAGE DE L'HISTOIRE

DE

L'ANCIENNE ÉGLISE D'AFRIQUE

Pour les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de l'Église d'Afrique, une question a surgi, qui est loin encore d'être résolue, si elle doit jamais l'être : Jusqu'à quel point l'élément indigène proprement dit entrait-il, dans ces fameuses chrétientés à la tête desquelles on comptait à une certaine époque (v[e] siècle) plus de 700 évêques ?

Un missionnaire d'Afrique, le R. P. Mesnage, des Pères Blancs, dont la Société a précisément pour but l'évangélisation des indigènes de l'Afrique septentrionale, a essayé d'élucider cette question.

Après un coup d'œil général sur la diffusion du Christianisme en Afrique, pendant les trois premiers siècles, il tâche de se rendre compte de l'extension qu'avait en notre pays, la Religion chrétienne, à l'époque de Saint-Augustin (+ 430) ; et, afin de ne pas s'exposer à de trop graves erreurs, il étudie chaque province, et souvent plusieurs parties de la même province l'une après l'autre, interrogeant tour à tour l'histoire profane, l'histoire ecclésiastique et l'archéologie.

Les limites de l'Église d'Afrique, à la fin de la période romaine, une fois circonscrites, par la comparaison simultanée de l'assimilation par Rome, et de l'Évangélisation par l'Église, des principales tribus berbères éparses à travers le pays, il étudie au même point de vue et de la même manière les périodes Vandale et Byzantine.

Arrivent les Arabes. L'auteur décrit alors la lutte acharnée des Berbers contre les divers généraux arabes, l'*Islamisation,* puis l'*Arabisation* de l'Afrique septentrionale.

Dans un dernier chapitre, il nous fait assister à la disparition des dernières chrétientés indigènes. Parmi les détails intéressants que contient ce long travail non encore livré à la publicité, il en est un qui n'a été, du moins à notre connaissance, traité par aucune de nos revues algériennes ni par aucun de nos historiens: la dépendance, à une certaine époque, du fameux siège de Carthage du patriarcat d'Alexandrie.

C'est cette page encore inédite de l'histoire de l'Église d'Afrique, que nous allons reproduire ici.

N. D. L. R.

Une liste d'évêchés découverte par le savant anglais Pococke, au XVIIIe siècle, a été rééditée, il y a quelques années, par M. Gelzer, professeur à l'Université d'Iéna, et commentée par lui dans la *Byzantinische Zeitschrift*, fasc. II, 1893.

Cette Notice, connue sous le nom de Thronos Alexandrinos, est une liste en grec de tous les évêchés placés sous la juridiction du patriarche d'Alexandrie. Chose à noter, Carthage y figure parmi les dix métropoles dépendant de ce siège patriarcal, avec 40 évêchés qui lui sont donnés comme suffragants.

Voici cette partie de la Notice, telle qu'elle a paru dans la *Byz. Zeitschrift*, page 26, avec les identifications proposées par M. Gelzer lui-même :

X. Carthage, grande métropole de la deuxième Libye.

A. PROCONSULARIS : Abdera. — Aboritanus.
Altibouron. — Altuburitanus.
Abbasouris. — Assuritanus.
Phusalis basilikê. — Bullensium regiorum.
Klaoupaion. — Clipiensis.
Migirpê. — Migirpensis.
Tabourbos. — Tuburbitensis.
Outikê. — Uticensis.
Outita. — Uzitensis.

B. TRIPOLIS : Leptis megalê. — Leptimagnensis.
Œa. — Œensis.
Sabraton. — Sabratensis.
Terepiton. — Girbitanus.

C. BYZACUIM : Adrumatton. — Adrumetum.
Polucarpos Adramentou. — ?
Bezatium. — ?
Hermione. — Hermianensis.
Talipta. — Teleptensis.
Souphetulê. — Sufetulensis.
Rouspê. — Ruspensis.

D. NUMIDIA : Udata Tibilitana. — Aquæ Tibilitanæ.
Karsamos. — Calama.
Dicoi Melanes. — Casæ Nigræ.
Kirtê. — Cirtensis.
Phussalê. — Fussalensis.
Hippôn. — Hippo-Regius.
Tagasa. — Tagastensis.
Silgita. — Sillitanus.
Stotasa. — ?

E. MAURETANIA SIT. : Sitiphê. — Sitifensis.
Tuccê. — Tuccensis.

F. MAURET. CŒS. : Badea. — Ad Badias ex Numidia vel Bida.
Kaisareia. — Cœsariensis.
Kartenê. — Cartennitanus.
Labdia. — Lapidiensis.
Neapolis. — Oppido Novensis.
Raistonia. — Rusguniensis.
Timikê. — Timici.

G. MAURET. TINGIT. : Lixa. — Lissus.
Oppinê. — Oppinum.
Rouaditê. — Russadir.
Tiggis. — Tingi.

Ainsi donc d'après cette liste du Thronos Alexandrinos, le siège primatial de Carthage aurait un jour dépendu d'un siège étranger, autre que celui de Rome!

Ce rattachement paraît si étrange, étant donné la prééminence séculaire du siège de St-Cyprien que, tout d'abord, on est tenté de croire cette liste apocryphe : le fruit d'une prétention orgueilleuse et sans fondement de la part du patriarche d'Alexandrie, ou bien encore un travail de copiste maladroit qui énumère comme existant des évêchés disparus déjà depuis longtemps et réunit ensemble deux juridictions indépendantes l'une de l'autre, comme l'ont été sous la période romaine celle de Carthage et celle d'Alexandrie. Mais à la réflexion, ces suppositions paraissent inadmissibles, car on ne voit pas quel intérêt aurait eu le patriarche d'Alexandrie à s'attribuer, sur le papier, des suffragants qu'il n'avait pas, ni pour quel motif un scribe quelconque se serait amusé à lui attribuer des évêchés qui n'auraient jamais été sous sa juridiction.

Puisque rien ne nous autorise à rejeter, à priori, cette liste comme fausse ou apocryphe, il nous reste à rechercher l'époque à laquelle Carthage a été au point de vue ecclésiastique, soumise à Alexandrie; en d'autres termes la date possible ou probable de cette notice d'évêchés.

M. Gelzer indique le laps de temps qui s'est écoulé entre Justinien et la conquête d'Alexandrie par les Perses (619).

Il suppose qu'à l'époque de Phocas et d'Héraclius, où les relations entre Carthage et Alexandrie étaient très suivies, un clerc de l'entourage du Patrice Nicétas, aurait livré à la Chancellerie patriarcale, le nom des signataires d'un concile plénier dont on n'aurait plus les actes.

Mais ce concile plénier, quel serait-il? Qui l'aurait convoqué? Quand, où, aurait-il été tenu? Autant de faits

dont on devrait au moins trouver quelques traces dans l'histoire.

Et puis, quel intérêt pouvait avoir l'empereur à abaisser Carthage au profit d'Alexandrie ? En eût-il eu, l'aurait-il pu faire sans l'agrément de Rome ? Évidemment non ! L'Église tout entière d'Afrique n'aurait-elle pas réclamé et protesté par la voix de tous ses évêques encore très nombreux à cette époque (1) ?

Les principales raisons qui faisaient pencher M. Gelzer en faveur d'une date antéislamique, c'étaient la pureté parfaite de la transcription des mots grecs, tels que nous les donnent les anciennes listes, et la présence de quelques évêchés de la Tingitane. « Les relations qui étaient, dit-il, presque nulles entre Tingis et Carthage du temps de l'époque romaine, puisque Tingis ne dépendait que de l'Espagne, au point de vue administratif, étaient continuelles, lors de l'époque byzantine. »

Il est vrai que les relations entre Tingis et Carthage furent assez fréquentes à l'époque byzantine ; mais le furent-elles moins, lorsque les gouverneurs de Kairouan drainaient tout ce qu'ils pouvaient d'hommes en Berbérie, pour les envoyer à Tanger et, de là, les lancer sur l'Espagne et la Gaule ?

Contrairement à l'opinion de M. Gelzer, la période arabe me paraît mieux convenir à la fusion de ces deux juridictions.

En effet, pour qu'un pareil changement s'opérât sans laisser, pour ainsi dire, de traces dans l'histoire, il fallait, semble-t-il, une Église d'Afrique abaissée et mutilée, privée de la plupart de ses évêques, dans l'impossibilité de faire entendre ses réclamations auprès du St-Siège ou du moins de faire changer l'état de choses imposé par un vainqueur impitoyable et tout-puissant.

Or, c'est au VIIIe siècle ou dans les suivants, et non pas au VIe qu'on trouve une pareille situation.

(1) En 641 on en compte encore au moins 70 en Proconsulaire, 43 en Byzacène, etc.

Ajoutons encore que, si l'on ne voit pas quels motifs aurait pu avoir l'empereur de Constantinople pour soumettre Carthage à Alexandrie, les Khalifes en avaient au contraire de très grands pour qu'il en fût ainsi.

Leur intérêt était, en effet, de concentrer toute l'autorité religieuse entre les mains d'un patriarche résidant auprès d'eux, comme ils avaient concentré toute l'autorité civile entre les mains d'un gouverneur. L'autorité de Rome ne pouvait, en effet, que leur porter ombrage (1).

Enfin, si l'on n'admettait pas pour la Notice du Thronos Alexandrinos, une date postérieure à la liste que nous avons de 641, il serait impossible d'expliquer l'absence de plus de 90 évêchés, cités par celle-ci et manquant sur celle-là. Si, au contraire, on reporte à l'époque arabe la notice en question, tout s'explique par les 60 ans de guerres sans merci qui remplissent toute la fin du VIIe siècle.

Mais à quelle année faut-il fixer la date de cette liste du Thronos Alexandrinos ?

En 675, c'est encore trop tôt. Le khalife Moawia, enorgueilli par les premières victoires de ses généraux, décrète, il est vrai, que le gouvernement du Maghreb sera désormais confié au gouverneur d'Alexandrie.

Mais, en cette année 55 de l'hégire (674-675) les Arabes ne possèdent encore rien du Maghreb proprement dit et très peu de chose de l'Ifrikia. Carthage, en particulier, est encore debout. La lutte sans merci qui remplit le dernier quart du VIIe siècle et les trois premières années du VIIIe n'a pas encore fait le vide dans l'Afrique septen-

(1) Il est inutile de faire remarquer ici qu'un tel acte était entaché de nullité de plein droit au point de vue ecclésiastique. Supposé même que le rattachement des évêchés dont Carthage était la métropole eût été fait en faveur du patriarche orthodoxe, celui-ci manquait de la juridiction nécessaire pour les administrer, tant que Rome ne la lui aurait pas concédée.

trionale, ni fait disparaître le grand nombre des sièges épiscopaux que nous savons avoir existé sous les Byzantins et que la Notice ne mentionne pas.

A la fin du XIIIe siècle, c'est trop tard, puisque selon El Abdery, à cette époque « il ne demeurait plus à Carthage une seule âme(1).

Or, pour que cette ville soit comptée parmi les suffragants d'Alexandrie, il faut évidemment qu'elle existe au moins d'une certaine façon. C'est ce qui eut lieu de 698 à 1270. Nous savons, en effet, que si Carthage fut détruite par Hassan, en 698, elle ne fut pas cependant anéantie. Au Xe siècle, la Notice de Léon le Sage la cite comme existant encore. Au XIe siècle, en 1068, El Bekri affirme que les vastes ruines de Carthage renfermaient encore « plusieurs gros villages, beaux et bien peuplés ».

Ainsi donc le VIIIe et le XIIIe siècles paraissent devoir être les deux limites extrêmes entre lesquelles a dû être dressée cette liste du Thronos Alexandrinos.

Mais il est possible de serrer encore davantage la question. Un détail, en apparence insignifiant et cependant d'une grande importance si l'identification que nous allons proposer est admise, nous aidera à préciser.

Parmi les évêchés de la Tingitane, le Thronos Alexandrinos cite celui de Rouaditê.

Qu'est cet évêché ? Est-ce l'ancien siège épiscopal de Rusaddir, d'après l'identification de M. Gelzer? Je ne le pense pas.

Je crois qu'il s'agit plutôt ici d'un évêché créé chez les fameux Louata, (Rouaditai en grec) que Ptolémée plaçait au Ier siècle sur la rive gauche du Nil et que nous voyons deux siècles plus tard en lutte

(1) On sait que le roi de Tunis, furieux des facilités que l'armée de saint Louis avait trouvées pour se fortifier, au milieu des ruines, encore considérables, de cette malheureuse ville, les fit disperser et disparaître. C'est donc de 1270 que l'on peut dire en parlant des ruines de Carthage: *Etiam periere ruinæ.*

ouverte avec Rome. C'est contre eux que Dioclétien envoie son collègue Maximien Hercule qui venait de remporter quelques avantages sur les Quinquegentiens du Tell; c'est contre eux aussi et leurs frères les Maghila, les Nefouça, les Houara qu'eurent à lutter les généraux byzantins. La Johannide de Corippus est pleine des luttes de Jean Troglita contre ces hordes sauvages vomies par les déserts gétules et qui, malgré tout, parviennent à s'établir dans toute la Maurétanie.

Au moment de l'arrivée des Arabes, ils avaient déjà eu le temps de se mélanger à l'ancienne population. Abd el-Hakem, un des premiers historiens, nous les montre établis dans la Pentapole, la Tripolitaine, autour de Leptis et de Sabrata, et le Magreb.

Ibn Khaldoun nous parle souvent des tribus louatiennes de l'Aurès ou de Tehert (t. I, p. 232-233). Or, dans l'Aurès et le Sersou, on sait qu'il y avait des centres chrétiens très importants. Il est donc naturel de croire qu'au contact de ces chrétientés florissantes, il y ait eu un certain nombre de ces barbares à se convertir.

A quelle époque ce contact pacifique et fécond a-t-il pu avoir lieu? Certainement pas avant le VII[e] siècle.

D'après l'histoire, ces terribles envahisseurs ont mis toute l'époque vandale à occuper les Hauts-Plateaux et le Tell.

Pendant la période byzantine, ils ont achevé de se grouper et de se constituer en royaumes distincts et indépendants : avec Antalas puis Cutzinas en Byzacène; Yabdas dans l'Aurès; Orthaias dans le Bellezma, le Zab et le Hodna; Massonas dans la Maurétanie occidentale; Mastigas et plus tard Gasmul dans la Maurétanie orientale. Il n'est pas dans notre sujet de raconter les guerres sans fin et sans merci que firent aux généraux de Byzance ces terribles barbares qui, à deux reprises, arrivèrent jusque sous les murs de Carthage et défirent tant de fois les troupes qu'on leur opposait.

Tel le terrible Gasmul, qui tua successivement trois

officiers grecs : Théodore, préfet d'Afrique (568) ; Théoctiste, maître de la milice (569), et Amabilis, successeur du précédent (570).

Ce ne fut qu'en 595 que l'exarque Gennade réprima le dernier soulèvement connu des Barbares et qu'une ère de paix commença pour l'Afrique, ère de paix bien courte, puisque la première incursion arabe eut lieu en 647-648. C'est donc pendant ce demi-siècle que ces Barbares, dont, au témoignage de Corippus, la principale divinité était un dieu appelé Gurzil, au service duquel Jerna, roi des Levathes (Louata), était consacré en qualité de prêtre, que ces Barbares, dis-je, purent en paix se rapprocher des anciennes populations et, au contact de celles qui étaient chrétiennes, surtout dans l'Aurès et le Sersou, se civiliser et se convertir.

Quant à leur présence au Maroc, elle est très facile à expliquer, puisque nous savons, par Ibn Khaldoun, qu'Hassan transplanta dans le Magreb el-Akça (Maroc) des tribus presque entières : une grande partie des Auraba et des Djeraoua, en particulier, qui, avec Koceila et la Kahéna, les héros de l'indépendance, leur avaient quelquefois si victorieusement résisté. C'est probablement dans cette circonstance qu'une forte population zénatienne (branche des Louata) est allée, d'après Ibn Khaldoun (t. I, p. 235) occuper les environs de Tedla, ville située près du Maroc.

Que ces chrétiens indigènes aient emmené avec eux leur évêque, rien de plus naturel, puisque, d'après les capitulations, les *hommes du Livre* avaient la permission de pratiquer leur religion à condition de payer l'impôt.

L'évêché de Rouaditê ne serait donc autre que celui des Louata convertis (1).

---

(1) Un nom de peuple servant ainsi à désigner un évêché n'est pas le seul cas observé dans notre Afrique. Nous savons, en effet, par la liste des évêchés de 482, que le siège épiscopal fondé chez

En quelle année eurent lieu ces émigrations forcées, ou plutôt ces transplantations en masse (1) devant lesquelles Hassan ne recula pas, décidé qu'il était de briser à tout prix le bloc de la résistance berbère ?

C'est en 703, c'est-à-dire immédiatement après la défaite et la mort de la Kahéna.

Après s'être débarrassé de cette façon des tribus les plus turbulentes et les plus braves, Hassan profita de la paix qui fut le fruit de ces mesures énergiques pour consolider sa conquête. « Il organisa, selon Ibn Khaldoun, des bureaux pour l'administration du pays, et, moyennant le paiement de l'impôt (*kharadj*), accorda la paix à tous les Berbères, qui offrirent leur soumission. Par une ordonnance écrite, il soumit au même tribut les individus de race étrangère qui se trouvaient en Ifrikia, ainsi que cette portion de Berbers et de Branès qui était restée fidèle au christianisme » (Ibn Khald., I, p. 215).

N'est-il pas probable que l'organisation religieuse dut accompagner l'organisation civile, et que c'est à cette date 703 (84 de l'hégire) que se rapporterait la partie de notre Notice (2) qui regarde Carthage, et qui servit

---

les Cedamusii, tribu de la Sitifienne, avait pris de ce chef le nom de Cedamusa.

(1) Hassan en fit transporter 12.000 à la fois à Tanger et leur procura des marabouts pour les instruire et les convertir à l'Islam.

(2) C'est à cette occasion que ce même Hassan, d'après El Kairouani, établit à Tunis une colonie de 1,000 familles coptes de Tripoli.

C'est probablement sur cet élément copte, qui dès avant la conquête composait la grande majorité de la population des nombreux villages de Tripoli (El Bekri, p. 7, l. 7-9), que les prêtres jacobites d'Alexandrie, au dire de Kairouani, entretinrent des intrigues parmi les populations chrétiennes de l'Ifrikia, vers 717, et les poussèrent à la révolte, au même moment où des réfugiés kharedjites agissaient dans le même sens auprès de leurs adeptes. C'est ce qui poussa le khalife Omar II à enlever aux chrétiens les privilèges qui leur avaient été accordés au commencement de la conquête, c'est-à-dire le droit de rester dans le pays à condition de payer la capitation (Mercier, *Histoire de l'Afrique sept.*, p. 235).

ensuite au khalife à faire dresser la liste générale du Thronos Alexandrinos.

Elle permettait ainsi à Abd el-Melek de parachever l'œuvre d'un de ses prédécesseurs : Moawia avait, en effet, décrété dès 675, au moment où fut achevée, après cinq ans de travaux, la construction de Kairouan par Ocba, le rattachement administratif du Magreb à l'Égypte entre les mains de Maslamah Ibn Mokhallad.

Mais à ce moment, c'était plutôt un projet qu'un acte, puisque le Magreb était encore insoumis.

Par l'organisation de 703, l'ordonnance de 675 sortit ainsi son plein effet.

Le rapprochement de ces faits n'enlève-t-il pas à notre hypothèse le caractère de pure conjecture, et ne lui donne-t-il pas au contraire celui d'une opinion très probable ?

S'il en est ainsi, la tolérance des premiers conquérants arabes aurait laissé subsister dans toute l'Afrique, depuis l'isthme de Suez, jusqu'au détroit de Gibraltar 145 évêchés, dont 40 suffragants de Carthage ainsi répartis :

10 en Proconsulaire ;
4 en Tripolitaine ;
6 en Byzacène ;
9 en Numidie ;
2 en Sitifienne ;
6 en Césarienne ;
4 en Tingitane.

Comme on est loin déjà du chiffre des sièges épiscopaux à la veille de l'invasion, 641, en particulier pour la Proconsulaire (70) et pour la Byzacène (39) !

Pour compléter cette étude, disons quelques mots des vicissitudes que subit le rattachement soit civil, soit religieux de Carthage à Alexandrie.

Pendant que Hassan était ainsi occupé à organiser sa

conquête, voilà qu'Abd el-Aziz ibn Merouan, frère du Khalife, destitue brutalement le vainqueur de la Kahéna, sans même consulter son frère et envoie pour gouverner l'Ifrikia, Mouça ibn Noceir (Ibn el-Kattan + 1163 (558) cité par El-Adzari, *Baïan*, t. I, p. 24, l. 11 à 13; Fournel, p. 225).

Le Khalife, mécontent de l'abus de pouvoir commis par son frère contre Hassan et du pillage du butin que ce général avait apporté avec lui d'Ifrikia, songea à retirer à son frère le gouvernement de l'Égypte.

Celui-ci mourut sur ces entrefaites, le 11 mai 705 (86), et fut remplacé par son autre frère Abd Allah. Pour prévenir le retour des abus qui l'avaient si justement irrité, Abd el-Melek signifia au successeur d'Abd el-Aziz que désormais l'Ifrikia serait indépendante de l'Égypte et relèverait directement du Khalife. Cet état de choses subsista jusqu'à la domination des Aghlebites à Kairouan.

On sait qu'Ibrahim ibn El-Aghlab fut investi le 9 juillet 800 (184) du titre d'émir avec le droit de le transmettre à ses enfants, à condition qu'il renoncerait à la subvention de 100.000 dinars (1.000.000 de francs) payée par l'Égypte, et enverrait au contraire au Khalife un tribut annuel de 40.000 dinars. A partir de cette date, le gouvernement civil de l'Ifrikia et du Magreb étant absolument indépendant du khalife, il est probable que les liens religieux ont dû aussi considérablement se relâcher, à moins qu'on ne dise que, de fait, ils n'avaient jamais existé, puisque, aux yeux des deux autorités seules intéressées : le Pape et le patriarche catholique, ils étaient nuls de plein droit, au point de vue ecclésiastique.

Quoi qu'il en soit, nous voyons au XIe siècle le Pape, à propos des démêlés de l'évêque de Carthage avec celui de Gummi, agir sans tenir aucun compte du patriarche d'Alexandrie.

L'évêque de Gummi, fier du nombre des chrétiens

soumis à sa juridiction, plus nombreux que ceux de Carthage, veut jouer au métropolitain.

Thomas, évêque de Carthage, défend avec énergie les prérogatives de sa dignité. Uni à deux (1) confrères : Pierre et Jean, il refuse de reconnaître les prétentions de l'évêque de Gummi, et en appelle, non pas à Alexandrie mais à Rome.

Léon IX adressa à cette occasion, 1053, aux trois évêques, deux lettres décrétales, précieux document de l'histoire de l'Église d'Afrique. Le Pape y déplore la ruine de cette grande et florissante Église où le malheur des temps veut qu'on ait peine à trouver aujourd'hui cinq évêques là où, autrefois, il y en avait plusieurs centaines. Abordant ensuite la question, le Pape établit l'illégitimité des prétentions de l'évêque de Gummi, à consacrer les évêques, convoquer les conciles, etc.... et écrit cette phrase fameuse qui semble avoir annoncé à l'avance la résurrection de Carthage, opérée par Léon XIII et le Cardinal Lavigerie : « Carthage conservera sa glorieuse et canonique prééminence, tant que le Nom de N.-S. J.-C. sera invoqué dans ses murs, que ses monuments épars gisent toujours, comme aujourd'hui, dans la poussière, ou qu'une glorieuse résurrection vienne un jour en relever les ruines. »

L'histoire ne fait pas connaître la fin de ce différend. A quelque temps de là, nous trouvons le siège de Carthage occupé par un prélat, que ses confrères semblent reconnaître pour leur métropolitain, mais qui éprouve les plus cruels chagrins de l'insubordination de ses propres ouailles et des exigences tyranniques du prince musulman dont il est politiquement le sujet.

Il s'agissait d'une ordination épiscopale. Le clergé et une grande partie des fidèles avaient des préférences pour un candidat probablement indigne. L'émir, indifférent sur le fond du débat, désirait voir l'archevêque

(1) L'Afrique Proconsulaire ne comptait plus que cinq évêques.

Cyriaque le terminer sans retard, en déférant au vœu général. Rien ne put vaincre le scrupule de l'archevêque. Le prince le fit comparaître en sa présence. Cyriaque fut insulté, dépouillé de ses vêtements, flagellé, puis chassé comme un malfaiteur.

L'évêque en appela au Pape. Grégoire VII venait de monter sur le trône de St-Pierre. On pressent quelle dut être la réponse de l'infatigable défenseur de la discipline de l'Eglise. On peut lire dans Mas Latrie, la lettre véhémente qu'il écrivit au peuple de Carthage et celle qu'il adressa au pieux évêque Cyriaque. Elles sont toutes deux datées du 16 septembre 1073.

Ces évènements donnent une triste idée des dispositions de la petite chrétienté de Carthage, vivant encore dans les hameaux de l'ancienne métropole de l'Afrique. Le prince qui régnait à Tunis était Abd el-Hack ibn Khoraçan (1063-1095), qu'En-Nacer, fondateur de la dynastie hammadite, avait établi dans cette ville. Cette petite principauté soumise tantôt aux Zirides d'El-Mehdia, tantôt aux Hammadites de Bougie, fut détruite au XIIe siècle par Abd el-Moumen.

Ces deux évènements prouvent péremptoirement qu'au XIe siècle Carthage ne dépendait plus en fait du patriarche d'Alexandrie.

Les listes, cependant continuent toujours à mentionner cette dépendance, puisque nous voyons encore à cette époque « Barca, Tripoli, Faran, Afrika, Kervan ou Cyrène » (?!) (1) cités comme suffragants d'Alexandrie.

Ce ne fut pas pour longtemps, car d'après le P. Vansleb cité par M. Gelzer, « toute cette province devint mahométane, environ le temps de Jean, leur 74e patriarche 1189-1216, après la mort duquel le siège patriarcal vaqua 19 ans, ce qui fut cause qu'on ne put leur envoyer d'autres évêques et d'autres prêtres, au lieu de ceux qui

(1) De Commanville, *Histoire des Archevêchés et Évêchés*, 1700.

étaient morts. De manière que les chrétiens, se voyant complètement abandonnés, se résolurent de se faire tous mahométans. »

Nous venons de voir dans quelles circonstances l'Ifrikia et le Magreb, ayant été rattachés à l'Égypte, Carthage a dû, par le fait même, dépendre d'Alexandrie, — combien de temps a duré cette dépendance, au point de vue tant civil que religieux si toutefois elle a jamais existé, à ce dernier point de vue.

Restent maintenant à résoudre les objections que soulève notre thèse (1) :

1° Les noms de cette liste sont écrits en grec très pur. Or nous savons que le grec disparut assez vite, à Alexandrie, devant l'arabe. Saïd ibn Patrik ou Eutychius, patriarche orthodoxe et annaliste (mort en 940), a écrit en arabe ; deux listes métropolitaines, écrites aussi en arabe vers cette même époque, contiennent des formes tout à fait barbares.

C'est très vrai ; mais si l'on suppose que notre liste est du commencement de la conquête, que les noms ont été pris dans les archives officielles de l'administra-

---

(1) En 1898, lorsque nous avons eu connaissance du *Bulletin de la Revue byzantine* auquel nous avons fait allusion au commencement de cette étude, nous nous sommes permis de présenter au savant directeur de cette *Revue*, quelques observations relatives à l'identification de Rouaditê ainsi qu'à la date assignée par lui à cette notice.

Dans une lettre des plus aimables et des plus courtoises, M. Gelzer accepta loyalement l'identification proposée; mais deux motifs l'empêchaient, disait-il, de reculer jusqu'à l'époque arabe la composition de cette liste :

1° La pureté du grec avec lequel les noms de cette liste étaient écrits ;

2° L'impossibilité d'attribuer au patriarcat catholique d'Alexandrie un si grand nombre d'évêchés, étant donné la persécution que cette Église avait eue à subir.

Il ajoutait du reste avec une modestie qui l'honore : quant à la date que je propose, je ne la présente que comme une simple hypothèse.

tion byzantine, comme cela a dû se faire au moment où Amrou et Hassan, après avoir signé les capitulations, se sont occupés de l'organisation de leur conquête, on ne sera plus étonné que cette notice soit en grec aussi pur que si elle avait été composée par un des scribes du patrice byzantin.

2° « La liste du Thronos Alexandrinos, en même temps qu'elle attribue 19 évêchés à la Libye et à la Pentapole et 42 à la province ecclésiastique de Carthage », en assigne 77 à Alexandrie sous la juridiction de 6 métropoles.

Or ce nombre d'évêchés, qui est à peine possible dans l'Église monophysite, laquelle a eu cependant toutes les faveurs de l'Islam, après la conquête de l'Égypte par Amrou, n'a pu exister dans l'Église orthodoxe à l'époque assignée, à cause des cruelles persécutions qu'elle a eu à subir pendant trois quarts de siècle, puisque, de 652 à 727, le patriarcat orthodoxe n'a pas été occupé.

Telle est l'objection présentée dans toute sa force.

Il n'est pas sans intérêt de la discuter partie par partie, dans ses considérants comme dans sa conclusion.

Qu'il y ait eu une persécution, c'est incontestable ; que cette persécution ait été longue et rigoureuse, c'est vrai encore : Amrou a voulu récompenser Mocaucas qui lui avait livré l'Égypte, en confisquant au profit de ses partisans, les monophysites, la plupart des églises des catholiques.

Mais il faut dire aussi que cette persécution n'a pas été précisément sanglante, que si l'Église d'Alexandrie a été veuve de son patriarche pendant plus de 70 ans, si défense a été faite de consacrer des évêques, etc., etc., toutes ces vexations ont pu rendre vacants beaucoup d'évêchés, elles ne prouvent pas que tous ceux qui existaient, aient disparu pendant cette tempête.

Elles permettent d'autant moins de le supposer que le 3e successeur de Moawia diminua les rigueurs de la persécution. On sait en effet qu'en 65 de l'hégire 684-685, lorsque le Khalife Merouan établit son fils Abd-el-Aziz,

gouverneur de l'Égypte, il lui recommanda de traiter les habitants avec douceur (Fournel, *Les Berbers*, p. 188).

D'ailleurs une persécution quelle qu'elle soit, à plus forte raison celle dont il s'agit, n'anéantit pas si facilement une église telle que celle d'Alexandrie, dont le chiffre des fidèles s'élevait à plusieurs millions.

Eutychius dit en effet dans ses Annales que, lors de l'entrée d'Amrou en Égypte, le traître Mocaucas obtint une capitulation pour tous les Coptes, c'est-à-dire pour les seuls Égyptiens, les Grecs étant ainsi éliminés, à condition que ses compatriotes paieraient chaque année deux pièces d'or par tête, à l'exception des vieillards, des femmes et des enfants au-dessus de 16 ans. Le recensement fait, le nombre des Coptes devant payer le tribut se trouva de 6,000,000.

Ce chiffre ne pouvant représenter que le tiers à peine des habitants, il s'ensuit que la population totale de l'Égypte devait au moins s'élever à 18 ou 20.000.000 d'habitants.

Dans quelle proportion était l'élément catholique? Il est probable qu'il était de beaucoup le plus nombreux, étant donné que l'Église d'Égypte humiliée, il est vrai, un moment, sous la tyrannie des patriarches hérétiques créés par Byzance : Pierre Monge, Dioscore II neveu du fameux Timothée Élure, s'était relevée de cet état d'abaissement, quand Justin II monta sur le trône impérial, en 578.

Un an après, saint Euloge est élu patriarche. Avec ses successeurs, Saint Jean l'Aumônier, 607, Georges 620, le siège d'Alexandrie et l'Église égyptienne tout entière s'élevèrent à un haut degré de splendeur.

On est donc autorisé à croire qu'à l'arrivée de l'invasion musulmane, 640, les monophysites, qui s'étaient du reste scindés en plusieurs sectes, végétaient dans le discrédit et l'impuissance.

Arrive Amrou.

Il est possible que la faveur dont jouit alors l'hérésie

et la persécution qui sévit contre le catholicisme, poussèrent vers les Jacobites ou même vers l'islam, un certain nombre de catholiques peu convaincus. Mais on ne peut raisonnablement supposer une défection générale dans le peuple, ni l'anéantissement de la hiérarchie catholique.

Les faits qui se passèrent en 727, année où prit fin le veuvage (1) de l'Église d'Alexandrie par l'intronisation de Cosmas, sur le siège de Saint-Marc, prouvent péremptoirement qu'en 703, le clergé orthodoxe n'était pas aussi anéanti qu'on veut bien le dire.

« Depuis la conquête du pays par l'Islam, dit Mgr Macaire dans son histoire de l'Église d'Alexandrie, p. 251, les catholiques d'Alexandrie dépossédés de tous les sanctuaires, par les Jacobites, célébraient leur liturgie dans l'Église de Saint-Sabas ; mais ils voyaient toujours avec peine leur patrimoine entre les mains d'ennemis irréconciliables ».

Cosmas, aussitôt après son avènement au siège de Saint Marc, se rendit à Damas, auprès de Hischam, fils d'Abd el-Melek. Il pria le prince de vouloir bien, dans sa justice, faire restituer aux catholiques leurs anciennes églises. Hischam l'écouta avec beaucoup de bienveillance et écrivit incontinent au gouverneur de l'Égypte, Abd Allah fils de Gihani, pour lui ordonner de faire sans retard cette juste restitution.

« Les catholiques récupérèrent ainsi l'antique église du Cœsareum (2) ; on leur donna même celle de l'Angelium, que les monophysites avaient élevée sur les bords de la mer, au lieu même où saint Marc avait consommé son martyre (3).

(1) Cyrus, dernier patriarche catholique, entaché il est vrai de monothélisme, succéda à Georges en 631. Il réunit par une formule monothéliste (Synode d'Alexandrie 633) les Jacobites d'Égypte au siège de Constantinople.

(2) Eutychius (Saïd ibn Patrik) patriarche orthodoxe, mort en 940.

(3) El-Makin, histoire.

» Mais il y eut une contestation entre les deux partis pour savoir à qui reviendrait de droit l'Église de Saint-Mennas, dans la Maréote ».

Ce fut à la suite de cette contestation que l'on essaya une tentative d'union. Vers 750, sous le pontificat du patriarche catholique Cosmas, qui vivait encore, et du patriarche hérétique Chaïl, Constantin, évêque de Misr se mit à la tête du mouvement en faveur de la conciliation à tout prix.

« Déjà les termes de l'union étaient dressés, on était convenu que dans toute l'étendue du pays, on n'enseignerait désormais qu'une seule nature en Jésus-Christ et l'on avait réglé le gouvernement spirituel du patriarcat égyptien de la manière suivante : Cosmas, le patriarche catholique, devait avoir sous sa juridiction toute la Basse Égypte.

» La réunion allait s'opérer effectivement, ajoutent les chroniqueurs coptes, lorsqu'accoururent les redoutables évêques de la Haute Égypte catholique. Les terribles prélats de la Thébaïde, voyant Constantin, l'évêque de Misr, assis au milieu des Jacobites, lui adressèrent les plus sanglants reproches, et peu s'en fallut qu'ils ne l'eussent massacré.

» Ainsi cette tentative d'union échoua et la Basse Égypte resta catholique, grâce au zèle de la vieille Thébaïde. Qu'on pense ce qu'on voudra de cette histoire ; toujours est-il que dans la seconde moitié du VIII[e] siècle, il y avait des évêques coptes catholiques dans la Haute Égypte, que ces évêques étaient en assez grand nombre pour tenir tête à la Basse Égypte, enfin que ces évêques avec leur peuple étaient très attachés à la foi orthodoxe. Tel est le témoignage que leur rendent les Jacobites qui les connaissaient parfaitement puisqu'ils vivaient au milieu d'eux (1) ».

Si en 750, il y avait encore un tel nombre d'évêques,

(1) Macaire.

dans les Haute et Basse Égypte, on ne voit pas pourquoi, un demi-siècle auparavant, l'Église d'Alexandrie n'eût pas compté un clergé et une population catholiques plus nombreux encore.

Ce n'est pas, du reste, une simple supposition. L'abbé de Commanville, cité plus haut, indique 34 évêchés catholiques existant encore au IXe siècle :

6 dépendant directement d'Alexandrie comme métropole.
2 dépendant de Cabassa.
1 de Peluse.
1 de Léontopolis.
2 d'Oxyrideus.
1 d'Antinoe.
6 de Ptolémaïs Hermii.
1 de Darnis.
2 de Cyrène.
3 en Tripolitaine : Sebon, Lebeda, Œa ou Hyon.
Total : 25 + les 9 métropoles = 34.

Voilà donc 34 évêchés ou archevêchés au IXe siècle. Est-il impossible d'en supposer 90 à la fin du VIIe ou au commencement du VIIIe, tout en reconnaissant qu'un bon nombre d'entre eux pouvaient être vacants, à cause de la persécution ?

On trouve exagéré le nombre des évêchés orthodoxes situés en Egypte, mais on ne peut faire la même objection pour ceux qui sont attribués à Carthage, puisque nous constatons une diminution de plus de 90 sièges épiscopaux, sur la liste que nous avons de l'an 641.

Or, la notice du « Thronos Alexandrinos » forme un seul tout. Si la partie relative à Carthage semble exacte et concorde parfaitement avec les évènements placés entre 646 et 703, pourquoi celle qui concerne Alexandrie n'aurait-elle pas la même valeur ? Que si, malgré tout, il semble difficile d'admettre à cette époque ce chiffre

d'évêchés catholiques, on peut toujours dire que le lieutenant du Khalife en dressant la liste du « Thronos Alexandrinos, ne s'est pas occupé des divergences dogmatiques qui divisaient les catholiques et les hérétiques et a soumis à la juridiction du seul patriarche occupant alors le siège d'Alexandrie, c'est-à-dire du patriarche monophysite, tous les évêchés existant alors.

C'est d'autant plus plausible que, d'après Eutychius, lorsque les listes cadastrales ont été établies, en 640, pour la répartition de l'impôt, Mocaucas et Amrou n'ont fait aucune distinction entre hérétiques et catholiques.

On conçoit facilement du reste, qu'un général musulman puisse très bien ne pas voir ce qu'il y avait d'anormal à soumettre des populations catholiques à un patriarche hérétique.

Quant aux réclamations des intéressés, que pouvaient-elles contre la force ?

Nous voulons aller plus loin et ajouter qu'il n'est même pas nécessaire de supposer que le khalife ait voulu donner une autorité réelle quelconque au patriarche d'Alexandrie sur les sièges épiscopaux qui, de droit, ne dépendaient pas de lui.

Nous avons dit plus haut qu'au point de vue ecclésiastique, une pareille attribution était nulle de plein droit. Le khalife pouvait décréter que les évêques de Carthage dépendraient du patriarche d'Alexandrie, il ne pouvait donner à celui-ci la juridiction nécessaire pour qu'il en fût réellement ainsi.

Le patriarche hérétique, probablement seul alors en charge au moment où cette Notice fut composée, puisque le patriarcat orthodoxe fut vacant de 652 à 727, le savait selon toute probabilité... A-t-il quand même pris au sérieux une pareille juridiction laïque ? Nous ne le savons.

Quant au patriarche catholique Cosmas, élu en 727, il pouvait encore moins se méprendre sur la nullité de tels droits, tant que Rome ne les lui aurait pas conférés.

Or il semble d'après l'histoire, et en particulier d'après la conduite que les papes Léon IX et Grégoire VII ont tenue au XIe siècle, à l'égard des évèques de Carthage, que pareils droits ne furent jamais accordés.

Cette Notice ne serait donc en soi qu'une simple liste cadastrale, relative à la répartition de l'impôt que devaient payer les chrétiens en vertu des capitulations de 640 et de 703.

De tout ce qui précède, il semble que l'on est en droit de conclure :

1° Étant donné la tolérance relative des premiers khalifes à l'égard des « hommes du livre », il n'est pas impossible qu'au commencement du VIIIe siècle, Alexandrie et Carthage aient eu tous les évêchés que leur assigne la Notice du Thronos Alexandrinos.

Par conséquent, il n'est pas nécessaire de reporter la date de cette Notice à l'époque byzantine ;

2° Que la Notice du Thronos Alexandrinos paraît avoir été composée lors de l'organisation définitive de la conquête arabe, première moitié du VIIIe siècle;

3° Que la partie concernant Carthage en particulier, semble pouvoir être attribuée à Hassan, qui l'aurait recueillie pour la confection de l'impôt foncier 703-705.

Cette liste envoyée au khalife ou apportée par lui à son retour à Alexandrie, après sa destitution, aurait servi à rédiger ensuite la Notice complète que nous avons aujourd'hui ;

4° Enfin, que le caractère de cette Notice est probablement purement civil.

J. MESNAGE,
Des Pères Blancs.

DIVISION ET RÉPARTITION

DE

LA POPULATION BERBÈRE AU MAROC

par M. QUEDENFELDT

(Suite. — Voir les nos 244 à 247)

Les habitants blonds de Fâs cités par Despine *(Psychologie naturelle* I, p. 103) et également par Hartmann d'après cet auteur, dans son remarquable ouvrage : *Die Nigritier* (1), t. I, p. 262, sont souvent des albinos, comme j'ai pu m'en convaincre en beaucoup de cas par mes propres yeux. L'albinisme paraît s'être localisé dans cette ville plus qu'en tout autre point du Maroc où on ne le rencontre que très exceptionnellement. J'en vis un type particulièrement accusé dans la Kasba des Oulêd Harrîs (Kasba Ben er-Rachîd) dans le Chaouya, un Fâssi qui était employé là par le très riche Kaïd à toutes sortes d'affaires douteuses. Outre cela, cet homme

(1) *Die Nigritier* par R. Hartmann, Berlin 1876. — Cet excellent ouvrage n'a malheureusement pu être que très peu utilisé comme source pour le présent travail, parce que l'auteur connaît très peu les Maghribins pour les avoir étudiés eux-mêmes, mais s'appuie principalement, en ce qui les concerne, sur les auteurs français. Quelques questions qui ne pouvaient être qu'effleurées ici parce qu'elles n'ont qu'un rapport indirect avec le sujet, comme celles des Berbères blonds, du peuple préhistorique Tamhou, etc., ont été traitées à fond par l'excellent anthropologiste, et je me permets de renvoyer au chap. IX de son ouvrage pour compléter ce que j'ai dit à ce sujet dans le présent travail. J'y reviendrai encore dans le chapitre suivant.

jouait le rôle d'un fou de cour et était l'objet de continuelles railleries à cause de son aspect et de ses manières comiques. A côté de tous les autres signes qui caractérisent les albinos, il avait encore leur regard qui craint le jour. Parmi les plaisanteries, parfois très dures, qu'on lui adressait, il y en avait une qui revenait régulièrement, c'était de le traiter d'Européen et de Chrétien ; on me demanda plaisamment en sa présence si je ne l'avais pas déjà vu quelque part en Europe, etc. Cet exemple montre de nouveau combien les indigènes eux-mêmes sont enclins à considérer la présence de cheveux clairs parmi eux comme le signe d'une origine européenne.

D'ailleurs il faut attribuer à deux causes le fait que précisément parmi les habitants de Fas on trouve un nombre relativement grand d'individus à peau blanche. D'abord il y a dans les meilleures classes de la population de nombreux descendants des « Maures » chassés d'Espagne (Beled el-Andalous) — j'emploie ici cette expression très vague de Maures, qui est encore la meilleure dans ce cas, — dans les veines desquels coule incontestablement du sang chrétien. Outre Fas, les villes du Maroc où se sont surtout portés ces émigrants ou ces fugitifs, sont Rabat, Selâ et tout particulièrement Tetouan. Ces familles maures sont principalement reconnaissables à leurs noms. Tandis que le Marocain ne porte pas de nom de famille, mais se désigne simplement par son prénom auquel on ajoute « fils de et de » ou encore par l'addition du nom de sa tribu ou de sa fraction (1), les descendants des Maures d'Espagne portent toujours des noms de familles, comme par exemple Torrès, Garcia, Ralmia, devant lesquels on place le prénom mahométan, par exemple Abd el-Kerîm Ralmia.

(1) Exemple : Meloudi ben Mohammed Ziaïdi Talbi, Meloudi, fils de Mokammed, de la Kabîla des Ziaïda et de la fraction des Oulêd Taleb.

La deuxième cause pour laquelle beaucoup d'habitants de Fas ont la peau blanche, réside dans la manière dont cette ville est construite. Fas est la seule localité de tout le sultanat qui possède des maisons de trois à quatre étages en tel nombre qu'elles forment des rues complètes ; et ces dernières sont tellement étroites que jamais un rayon de soleil n'y pénètre. En raison de l'aversion des citadins marocains pour la promenade et les autres exercices en plein air, beaucoup d'habitants passent donc presque toute leur vie dans l'ombre des maisons. A l'exception de quelque voyage nécessité par les affaires ou d'une promenade faite vers le soir dans un jardin plein d'ombre, près de la ville, beaucoup de citadins ne font jamais réellement une sortie au grand air. Cette manière d'être semble également très propre à expliquer la pâleur presque maladive des habitants de Fas.

Le type brêber pur s'éloigne sensiblement de celui des Chleuh et présente aussi des différences avec celui des Rouâfa, quoiqu'il soit très rapproché du type des Berbères bruns du Rîf. Les Brêber qui habitent au nord de l'Atlas et dans cette montagne ont la peau blanche (quoiqu'ils soient naturellement brunis par un séjour constant en plein air) ; leur stature dépasse fréquemment la moyenne ; ils sont minces et rarement musculeux. Leur visage est le plus souvent allongé et son profil est toujours comparable à celui des Romains. Je montrerai les traits distinctifs du type des Chleuh quand je parlerai de ces derniers. Les Brêber habitant au sud de l'Atlas ont, en général, un teint beaucoup plus foncé que leurs contribules vivant au nord de cette montagne, sans que toutefois leur type fondamental soit essentiellement modifié là où ils ne sont pas complètement mélangés à des éléments nigritiens.

Rohlfs dit (*Mein erster Aufenthalt in Marokko*, etc., p. 64) qu'il y a peu ou qu'il n'y a pas de différence de type entre les Berbères et les Arabes qui vivent au

Maroc ; il en est tout autrement, d'après mes observations et mes informations. Je pourrais, rien que parmi les Berbères, préciser au moins sept types principaux, nettement différenciés les uns des autres, parmi lesquels il y a sans doute des transitions et des mélanges très variés. On peut, en général, constater assez souvent que la séparation rigoureuse des divers éléments mahométans au Maroc, d'après le type, les mœurs, la langue, etc., n'est admissible et possible que si l'on met à l'écart les transitions qui se produisent dans les régions frontières. Les sept types mentionnés ci-dessus devraient être groupés à peu près comme il suit : 1° Berbères blonds du Rîf ; 2° Berbères bruns du Rîf ; 3° Brêber du nord de l'Atlas ; 4° Brêber du sud-est ; 5° Chleuh de la province de Haha et de l'Atlas ; 6° Chleuh entre l'Atlas et l'Anti-Atlas (Sous, etc.) ; 7° Haratîn ou Draoua, métis de Berbères et de Nègres.

Dans leurs manières, les Brêber ont quelque chose de beaucoup plus rude et de moins façonné que les Chleuh. Ceux-ci ont en général plus de retenue et sont moins grossiers ; mais ils sont aussi moins francs. Le Chleuh a un talent commercial remarquable qui manque totalement au Berberi. Une qualité que les Brêber possèdent beaucoup plus que les Chleuh est leur grande hospitalité, tandis que les Chleuh penchent complètement vers l'avarice. Les Brêber sont plus emportés, mais aussi beaucoup plus francs et moins fanatiques au point de vue religieux, que les Chleuh et surtout que les Arabes. Ils ne haïssent pas autant le chrétien comme tel, que l'étranger en général.

Leur indifférence en matière religieuse est grande. Ils observent avec beaucoup de relâchement les statuts de l'Islam, les ablutions, les heures de prière, etc., ainsi que l'affirment tous les voyageurs qui sont entrés en contact avec eux, et surtout celui qui connaît si bien les Berbères marocains, Gerhard Rohlfs. Par contre, certains Cheurfa ou marabouts qui ont un renom de sain-

teté, jouissent chez eux d'une considération étonnante. L'influence de ces gens est si grande, que les Brêber obéissent sans réserve à tout ordre venant d'un saint de cette espèce, entreprennent ou cessent sur sa demande les hostilités contre des tribus voisines, et traitent avec la plus grande distinction les personnes recommandées par ces Cheurfa. Ce culte des personnes est poussé si loin, que même des objets sans importance sont vénérés comme des talismans, par exemple (Rohlfs, *Reise durch Marokko*, p. 28), le cordon de soie supportant le revolver de Rohlfs, que les Brêber connaissaient comme appartenant au cherif d'Ouazân. Ils suppliaient toujours le voyageur de les laisser toucher ce cordon avec les mains ou les lèvres.

En plus de Moulaï Abd es-Salâm el-Ouazâni que nous avons cité, et de Sidi Mohammed el-Arbi Derkaoui, ainsi que du Cherîf de Tamegrout sur l'Oued Draa, un Cherîf très important, Moulaï el-Fedil, est très honoré par les Zaïan. Chez les Brêber des environs de Fâs, un Cherîf de la famille des Edrissites, nommé Sidi er-Râmi, jouit d'une grande considération, ainsi que les Cheurfa de la descendance de sidi Abd es-Salâm Ben Mechîch. Les Aït Messat ont un chef religieux qui vit dans la Zaouïa Ahanssal, le très influent Sidi Hammed-ou-Hammed, dont l'anâïa est très sollicitée par tous les étrangers. Pour prouver l'importance de l'influence de Sidi Mohammed Derkaoui, disons qu'en 1881 ce fanatique put convoquer les Aït Atta et Aït Yafelman à la « guerre sainte » contre les voisins français de la province d'Oran ; mais plus tard, pour des raisons personnelles, il donna contre-ordre. D'après des bruits qui circulaient depuis peu dans le nord du Maroc, le cheikh des Derkaoua avait même l'intention, cette année-là, de déclarer la guerre au Sultan, dont l'attitude amicale vis-à-vis des Européens est depuis longtemps comme une épine dans son œil (1).

(1) Ce projet coïncida avec la grande révolte des Beni Mguill, dont le Sultan ne s'est pas encore complètement rendu maître

A l'exception des Derkaoua, les confréries religieuses et semi-religieuses n'ont généralement pas trouvé à s'implanter chez les Brêber, à l'inverse de ce qui se passe chez les Arabes et surtout chez les Chleuh. Ces Derkaoua jouissent là d'une telle considération qu'ils peuvent parcourir tout le pays sans anâïa en toute liberté, ce qui serait impossible à d'autres. Quiconque ne possède pas d'anâïa doit voyager par les chemins les plus écartés et sous la protection de la nuit.

Dans le pays des Beni-Mguill se trouve une source sacrée, dont Foucauld et Schaudt font également mention, Aïn el-Louh. Elle doit se trouver à deux jours de marche au sud-ouest de Sefrou. Son nom est vraisemblablement une corruption de Aïn Heloua, « source douce » (1).

Quelques auteurs (entre autres Rohlfs) prétendent que chez les Brêber, comme chez les Rîfains, certaines tribus ne pratiquent pas la circoncision. Selon mes informations, ce renseignement n'est pas exact ainsi présenté. Il arrive sans doute qu'en raison de l'indifférence religieuse des Brêber, la circoncision de l'enfant est oubliée jusqu'à l'âge de la puberté. Ce n'est que dans des cas très rares qu'elle peut ne pas avoir lieu du tout ; en tout

---

aujourd'hui. Dans le dernier numéro qui m'est parvenu du *Réveil du Maroc*, paraissant à Tanger (juillet 1888), la situation du Sultan est même représentée comme très critique. D'après ce journal, les Beni Mguill forts d'environ 12,000 hommes (?) auraient attaqué les 24 et 25 juin les troupes impériales et les auraient battues. Officiellement, cela a été naturellement, comme toujours, démenti par les Marocains ; le Sultan a même, comme signe de sa victoire, envoyé à Fâs et Miknâs quelques têtes coupées de « rebelles » qui doivent y être suspendues aux portes et sur les places publiques. La visite du Sultan à Tanger projetée cette année (c'est la première fois, depuis son avénement, qu'il manifeste l'intention de visiter cette ville) pourrait être différée beaucoup par suite de ces graves événements.

(1) D'après Schaudt (*l. c.*, p. 409) une petite bourgade contigüe à cette source est formée de quelques boutiques établies en ce point. Un marché important se tient-là, comme à Azrou.

cas il ne faut pas prendre cela comme une règle pour des tribus déterminées.

Les Brêber se distinguent par la frugalité et la simplicité des mœurs. Dans les tribus au nord de l'Atlas, l'usage de fumer du kîf ou du tabac est sévèrement prohibé. Un vice encore plus grave aux yeux de ces gens, est l'usage de l'eau-de-vie, el-mahia (1). Il pourrait facilement arriver, dans certaines circonstances, qu'un ivrogne soit mis à mort par les membres de sa famille ou de sa tribu, en haine de son vice.

La grande simplicité des mœurs est également prouvée par ce que raconte Rohlfs (*Reise durch Marokko*, p. 31), qui a observé dans le pays des Beni Mguill des jeux d'enfants et de jeunes gens, dans lesquels ceux-ci couraient nus pour une gageure et les femmes regardaient, sans en être choquées. Ainsi que Rohlfs le fait observer, ce n'est pas un manque de pudeur, mais plutôt une rudesse naturelle. La luxure, l'adultère, etc., doivent être rares chez eux.

Une qualité qu'il faut également reconnaître aux Brêber, c'est qu'ils sont très sûrs, ce qui ne se voit guère chez les Arabes. Ils restent presque toujours fidèles à la parole donnée, si l'on en juge par leur conduite à l'égard des Juifs méprisés. Dans le Beled essîba il n'est pas rare qu'un ami donne sa vie même pour un ami dans le combat, ou qu'un maître de maison en fasse autant pour son hôte. Dans les tribus du Beled el-makhzin, qui languissent depuis des siècles sous l'oppression barbare de leurs kaïds, une telle conduite ne se rencontrera que très exceptionnellement.

L'usage sanctionné par la religion mahométane, d'avoir simultanément plusieurs épouses légitimes, est presque totalement inconnu chez les Brèber. Cependant la femme n'est guère plus considérée généralement que

(1) El-mahia correspond exactement à la locution française eau-de-vie.

chez les Arabes. Ici, comme chez tous les Mahométans, la plus grande somme de travail incombe également à la femme. Elle peut être traitée (Rohlfs et d'autres auteurs nous l'assurent) d'une façon moins humiliante que chez les Arabes ; Rohlfs cite même des cas où des femmes, épouses de cheikhs ou de chefs de tribus, pouvaient donner des avis décisifs pour l'administration de la tribu. Ce voyageur constata que la zaouïa de Karzas, corporation religieuse et direction spirituelle de tout l'Oued Guir (Guêr), n'était pas commandée par celui qui en était sans doute le chef spirituel, Sidi Mohammed ben Ali; mais que sa femme, une certaine Lella Djehleda (?), s'occupait des affaires religieuses (1). Quelque chose de semblable serait sans doute inconcevable chez les Arabes.

D'après le même auteur, la femme berbère est en moyenne de plus grande taille que la femme arabe.

Quoique le mariage mahométan soit dissous avec une grande facilité et que pour cette raison une entente intime et une action commune de l'homme et de la femme ne puissent pas se concevoir comme chez les peuples chrétiens, l'amour du père pour ses enfants est cependant grand, surtout pour les enfants mâles. Tandis que la femme séparée retourne chez ses parents, les enfants restent tous avec leur père.

Mais certainement la femme du Berbère, comme celle de l'Arabe, est complètement soumise au bon vouloir de son époux ; celui-ci, à ce point de vue, comme dans toute sa vie privée, agit uniquement à sa guise. Le Marocain exprime cela par une locution très caractéristique : « Kâïd » ou « Sultan er-râsso » c'est-à-dire littéralement : « maître de sa tête » (2).

De la vie familiale des Brèber on ne connaît pour ainsi

(1) Rohlfs, *Mein erster Aufenthalt in Marokko*, etc., p. 67.

(2) Autrefois cette expression était aussi un titre officiel à la cour du Sultan pour certains familiers auxquels il ne voulait conférer ni un emploi ni un autre titre.

dire rien ; il est cependant vraisemblable qu'elle présente de grandes analogies avec celle de leurs parents d'Algérie, sur laquelle nous possédons des relations détaillées d'auteurs français. Rohlfs, pendant son voyage chez les Brêber, doit bien avoir constaté mainte analogie avec les usages de la Kabylie ; car dans un court mémoire intitulé « Beitrag zur Kenntniss der Sitten der Berber in Marokko » (1), il mentionne comme existant là divers usages concernant le mariage, qui sont très particuliers et que Féraud (2) attribue seulement aux Kabyles d'Algérie.

Les Kabyles ont, selon l'ada ou coutume de leurs ancêtres, deux espèces de mariage, le zouadj el-djedi et le zouadj el-matîa. Le premier « mariage au chevreau » comporte le cérémonial suivant : on abat un chevreau comme pour sceller le pacte que les familles ont contracté. (Ici nous retrouvons encore l'usage du sacrifice, déjà maintes fois cité chez les Brêber ; il remonte sans doute aux temps très lointains du paganisme, peut-être à l'époque des Numides ou des Phéniciens.) Le mari s'engage à payer au père de sa fiancée une somme qui varie entre 175 et 225 francs. Le plus souvent il ne

---

(1) Dans l'ouvrage : *Beitraege zur Entdeckung und Erforschung Afrikas*, Leipzig 1876.

(2) *Revue Africaine*, t. VI. Alger 1862, dans le mémoire intitulé : *Mœurs et coutumes Kabyles*, p. 280, sq. — Féraud, autrefois interprète militaire en Algérie, passe pour très compétent sur toutes les questions concernant l'Afrique du nord et l'Arabe du Maghrib ; actuellement M. Féraud occupe le poste de Ministre résident de France au Maroc, et j'ai fait sa connaissance à Tanger en 1886, chez M. Testa, qui était alors notre représentant diplomatique dans ce pays. — La *Revue africaine*, organe de la Société historique algérienne, ne traite pas exclusivement les questions concernant cette colonie française, mais fait aussi des incursions dans les pays voisins, le Maroc, Tunis et même Tripoli. Créée par l'illustre A. Berbrugger, elle est une véritable mine de renseignements intéressants non seulement pour les historiens et les archéologues, mais aussi pour les ethnographes ; elle est inappréciable pour l'étude des pays maghribins.

possède pas cet argent; il compte alors sur l'aide de ses amis. Le jour des noces, ceux-ci se présentent ponctuellement et contribuent, chacun selon ses moyens, à fournir en commun la somme convenue. On fait de la musique; des danses et des jeux s'établissent et l'on prodigue des quantités de poudre au lab el-baroud. Souvent même les amis du marié construisent une maisonnette pour le jeune couple. L'un apporte du bois, l'autre du mortier, le troisième quelquefois du « dîss » (Macrochloa tenacissima Kth), espèce de jonc employé pour couvrir les maisons (1). Par le mariage au chevreau, la femme ne devient pas seulement la propriété absolue de l'homme; mais, après la mort de celui-ci, elle fait partie de l'héritage.

Si, pour une raison quelconque, l'homme était mécontent de sa femme, si elle avait prématurément vieilli et enlaidi (les femmes du Maghrib sont la plupart du temps complètement usées par leur formidable travail, dès avant la trentième année), bref si elle avait perdu de sa valeur primitive ou si, étant stérile, elle n'avait pas rempli les espérances placées en elle, le mari aurait le droit de la renvoyer à sa famille et de revendiquer toute la somme qu'il avait payée. L'homme conserve les enfants qui peuvent exister.

L'autre espèce de mariage, « mariage de la femme donnée », se pratiquait ainsi : si un meurtre était perpétré dans une tribu et si la djema punissait le meurtrier, par exemple d'une amende de 1,000 francs, sans qu'il puisse la payer, il se libérait en donnant à un membre de la partie lésée une jeune fille de sa famille

(1) Le nom arabe de cette plante, plus connu, est halfa. Comme me l'a fort bien expliqué verbalement le professeur Ascherson, ce n'est pas exclusivement cette plante qui est désignée dans tout le nord de l'Afrique sous le nom indigène précité; mais d'autres essences également. On peut dire que les mots « dîss » et « halfa » sont plutôt employés dans ces diverses régions comme noms collectifs, à peu près comme chez nous les expressions « roseau » ou « jonc ».

avec une faible portion de l'amende appelée hak el-kefen, « prix du drap mortuaire ». Dans ce mariage, la fille livrée comme prix du sang était naturellement encore plus esclave de son mari que dans le genre de mariage cité précédemment.

A la mort du mari, quand ses parents se partageaient sa succession, la veuve appartenait à celui de ses parents mâles qui, le premier, jetait son haïk sur sa tête.

Si un amoureux éconduit par les parents d'une jeune fille pouvait se glisser sans être vu jusqu'à la maison de celle qu'il avait choisie et égorger un chevreau sur le seuil, cette jeune fille devenait sa fiancée reconnue, et aucun autre jeune homme de la tribu ne pouvait la rechercher en mariage sans avoir à craindre la vengeance de celui qui était fiancé de droit. Des querelles de ce genre donnaient souvent lieu à des luttes héréditaires qui constituaient des partis hostiles (sof). Plus un homme est influent et puissant dans sa kabîla, plus, naturellement, ses partisans sont nombreux.

En se rendant à la demeure de son futur époux, la fiancée est accompagnée par ces trilles retentissantes que poussent les autres femmes et dont les femmes sont coutumières dans une grande partie du monde mahométan. Sur sa route, de toutes les maisons on lui apporte un petit cadeau consistant en vivres, comme une corbeille de figues, de fèves, d'orge et autres choses semblables. La fiancée prend une poignée de chaque chose, l'embrasse et la rejette dans le récipient. Par derrière marche une parente âgée qui réunit tous ces présents pour doter les mariés. Lorsque le cortège approche de la demeure de l'époux, la fiancée est entourée par les autres femmes. Elles lui tendent un pot de beurre fondu dans lequel elle doit plonger ses mains, comme symbole de la perpétuelle abondance dans le ménage, ensuite un œuf qu'elle brise entre les oreilles de sa mule pour conjurer les maléfices. Sur le

seuil de la maison on présente à la femme une boisson de petit lait, et elle-même prend une poignée de blé et de sel qu'elle répand à droite et à gauche comme symbole de la richesse et de la prospérité. Alors l'homme prend possession de sa fiancée et, à titre de confirmation, il décharge son fusil tout près des pieds de celle-ci. Il la prend par la main et la conduit à l'intérieur de la demeure, tandis que les invités et les parents continuent leurs réjouissances à l'extérieur.. Une deuxième détonation retentit dans la maison pour faire savoir que le mariage est consommé. Pour prouver que la fiancée a été trouvée vierge, l'époux tend à une vieille parente qui a attendu à la porte, un linge taché de sang, qui fait le tour de la partie féminine de l'assistance. S'il est établi que la fiancée n'était plus vierge, l'homme a le droit de la renvoyer aussitôt à sa famille; chez les Berbères du Maroc il arrive qu'une femme ainsi congédiée est mise à mort par ses parents, à moins que l'époux trompé ne la tue lui-même dans sa première colère. Chez les Arabes, en pareil cas, on s'arrange le plus souvent à prix d'argent.

Il arrive souvent que deux hommes fassent un échange de leurs femmes à l'amiable. Celui qui, aux yeux de tous les deux, possède la femme la plus laide ou la moins chère, c'est-à-dire moins jeune et moins grasse, doit payer une petite somme.

Si quelqu'un a promis sa fille à un jeune homme et la donne ensuite par avarice à un plus riche, il en résulte une guerre. La tribu entière prend parti pour celui qui est évincé et cherche à faire prévaloir ses droits par la force.

Malgré les nombreux travaux de leur ménage, les femmes de beaucoup de tribus de Brêber trouvent encore le temps de s'occuper à de très jolis travaux manuels. C'est bien là l'unique aptitude artistique qui existe chez les Brêber; autrement ceux-ci ne produisent pour ainsi dire rien, et cela frappe dans leur pays, à

l'encontre des Chleuh, qui ont une industrie relativement très développée. Les femmes des Zemour-Chilh tissent des manteaux à capuchon en poil de chèvre et de chameau (bernous), ainsi que des couvertures bariolées de divers modèles (tarhalt) et tressent également des nattes brodées de laines bariolées. Ces nattes, ainsi que les tarhalt, sont une spécialité des Zemour, des Zaïan et des Beni-Mguill.

Tous les vêtements pour les deux sexes sont également confectionnés par les femmes elles-mêmes, sauf quelques rares pièces (chemises de coton, etc.) qui sont importées d'Europe jusque chez les Brêber par des intermédiaires.

Les rares objets d'argile dont ils se servent dans le ménage, plats, cruches, etc., sont la plupart du temps importés des districts du Beled el-makhzin les plus rapprochés, et ce n'est qu'en de rares endroits que les Brêber fabriquent eux-mêmes la poterie. Ils ne font que des vases en terre très primitifs, non vernis; les vases vernis ne sont généralement fabriqués qu'en quelques points du Maroc, spécialement à Rabat, à Fas, d'où viennent aussi les précieux vases de majolique, à Safi, à Demnat près de Marrakech et dans quelques autres localités.

La petite ville de Sefrou au sud de Fas, placée dans une position difficile à la frontière du pays des Brêber ou même déjà dans ce pays, fait un commerce important avec les tribus voisines, notamment les Aït Youssi. Dans le pays de ces derniers, comme aussi chez les Beni Mguill, se trouvent encore des vestiges d'anciennes forêts de cèdres (cedrus atlanticus Man.) et de chênes qui sont appelés à jouer un rôle important dans le commerce futur du Maroc.

Au sud de l'Atlas se trouve un des marchés les plus importants des Brêber, celui d'Abouam, dans l'oasis de Tafilelt, où se fait entre autres un commerce considérable de thé vert importé d'Angleterre.

Dans le pays des Brêber indépendants, comme dans le Beled el-makhzin, les marchés sont tenus à des jours déterminés de la semaine et portent les noms de ces jours. Par exemple celui qui a lieu le dimanche s'appelle Sôk el-had, celui du lundi Sôk el-tnîn, etc. Dans tout le Maroc on rencontre souvent, en voyage, des points inhabités aux environs desquels ne se trouve pas une seule hutte, mais qui, par des restes de feux de charbon, des tas de pierres et autres vestiges semblables, offrent l'aspect de bivouacs récemment abandonnés. Ce sont les lieux où, un jour de la semaine, la population de toute la région environnante, dans un rayon d'une lieue, se rassemble pour tenir un marché. Ce marché porte alors le nom de la tribu dans le territoire de laquelle il se trouve; si l'on parle par exemple du rba des Zemour, il faut entendre par là le marché qui a lieu le mercredi dans cette tribu.

Dans les villes du pays des Brêber, comme Debdou, Ksâbi ech Cheurfa (1), Tamegrout sur le Draa supérieur, etc., le commerce est aussi important que dans les plus grandes localités du Beled el-makhzin.

Les Brêber sont en partie nomades, en partie sédentaires. Les tribus qui ne vivent que sous la tente sont: les Guerouân, Zemour, Zaïan, Beni Mtir, etc.; les Aït b. Ououlli, Aït Izdigg, Aït Aïâd, vivent dans des demeures fixes. Les Ichkern possèdent une kasba (Khanîfra) qui leur fut longtemps disputée par les Zaïan. Mais la plupart des grandes tribus présentent à la fois les deux modes d'existence : une portion demeure sous la tente, une autre possède des établissements fixes. Telles sont celles des Aït Serî, Beni Mguill, Aït Youssi, Aït Atta avec leurs nombreuses fractions, Aït Atta Oumalou (avec la localité d'Ouaouizert), Aït Aïach (fraction des Aït Yafelman), Aït Sedrât, Aït Yahia, Aït Meghrad, Imghran, Aït Messat (dont les Aït Izhak vivent dans des

(1) Littéralement : Castels des Chérifs (Ksâbi : pluriel de kasba).

villages, les autres sous la tente), Aït Cherrochen (1) et les Aït Hadidou (principalement nomades).

Dans la région de Tadla sont les kasbas les plus importantes : celle qui se trouve chez les Beni Mellal, qu'on appelle aussi Kasba bel Kouch (2), avec environ 1.000 habitants (selon Erckmann; Foucauld dit 3.000, dont 300 israélites); elle se trouve dans le Djebel Beni

---

(1) Les Aït Cherrochen sont complètement dévoués aux marabouts de Knêdsa, qui ont plusieurs zaouïas dans leur pays et dont les grandes familles de la tribu se prétendent parentes (Communication de M. Pilard, ancien interprète militaire, à Foucauld; voir celui-ci, p. 383). Comme je l'ai dit au chapitre précédent, les Aït Cherrochen se nomment aussi Oulêd Moulaï Ali Ben Amer; du moins, ils se donnent eux-mêmes ce nom de préférence. Ils ont une origine commune avec les marabouts de Knêdsa. Un habitant de l'oasis de Knêdsa est appelé au Maroc « Kandoussi ».

(2) Cette appellation révèle l'origine nigritienne du constructeur ou des premiers habitants de la Kasba; elle se rencontre souvent en Orient (Égypte). mais paraît être très rare dans le Maghrib. Léon l'Africain (p. 9) dit dans un chapitre qui traite « De l'origine des Africains » : « Il existe de grandes différences d'opinion, parmi nos historiographes, au sujet de l'origine des Africains. Les uns disent qu'ils descendent des Palestins qui, chassés autrefois (de leur patrie) par les Assyriens, s'enfuirent vers l'Afrique où ils se fixèrent ensuite, parce que le pays était bon et fertile. D'autres pensent que leurs ancêtres sont les Sabéens, peuple qui, avant d'avoir été repoussé (comme on l'a dit) par les Assyriens ou les Ethiopiens, habitait l'Arabie Heureuse. D'autres encore prétendent que leurs aïeux avaient habité d'autres contrées de l'Asie et racontent ce qui suit : Certains ennemis les battirent et les forcèrent à fuir vers la Grèce qui était alors inhabitée; les ennemis les suivirent jusque-là et ils furent forcés de passer en Afrique par la mer de Morée; ils s'arrêtèrent en Afrique, tandis que leurs ennemis restaient en Grèce. — Tout cela ne doit s'entendre que de l'origine des Africains blancs ou de ceux qui habitent la Barbarie et la Numidie. Ceux de Nigritie (les Nègres) tirent leur origine de Kouch, fils de Cham et petit-fils de Noë. Par suite, tous les Africains, si grande que puisse être la différence entre les blancs et les noirs (nègres), ont une origine commune. S'ils descendent des Palestins, ceux-ci appartiennent à la famille de Mizraïm, fils de Kouch; s'ils viennent des Sabéens, Saba était fils de Rhama et petit-fils de Kouch. — D'autres opinions ont encore cours à ce sujet; mais je ne les énumère pas, parce que je le juge inutile ».

Mellal qui porte le nom de la kabîla même ; plus loin, la Kasba des Aït Rba, avec environ 1.500 habitants, dont 100 juifs. Le Sultan entretient chez les Beni Millal deux caïds qui sont aussi impuissants que ceux placés chez les Zaïan et dans d'autres parties du pays des Brêber.

En face la kasba des Beni Millal se trouve un défilé défendu par trois petits fortins appartenant aux Aït Serî.

La capitale des Beni Mguill est Azrou, ville de plus de 200 maisons. Les villages du pays s'appellent, dans beaucoup de districts au nord de l'Atlas, tchar (dchar) ; au sud de cette chaîne, dans les oasis, etc., ksar (ksor). Ils sont établis le plus souvent sur des crêtes de montagne, dans une position dominante ou dans les vallées des fleuves.

Le système usité par les Kabyles algériens, d'occuper par des établissements les sommets de toutes les montagnes basses ou moyennes, système qui se rencontre aussi dans quelques districts habités par les Chleuh (entre autres, dans la province de Haha), est inconnu chez les Brêber.

Les tentes des tribus nomades des Brêber qui sont riches, comme les Ketâïa, les Zemour, etc., sont grandes, spacieuses, faites d'étoffes solides, le plus souvent en poil de chèvre. Comme chez les Arabes, la tente est divisée dans la longueur par un rideau, ou bien partagée en deux parties par des ustensiles de ménage empilés ou des caisses. L'une de ces parties sert de dortoir et d'habitation aux membres masculins de la famille, l'autre aux femmes et aux plus jeunes enfants. Conformément à l'usage général des Marocains, les Brêber dorment toujours dans leurs vêtements ; hommes et femmes sont généralement peu propres. Chez d'autres tribus (d'après Rohlfs, par exemple chez les Beni Mtir), les tentes ne sont ni aussi spacieuses, ni aussi bien travaillées que chez les tribus arabes de la frontière algé-

rienne, par exemple les Oulêd Sidi ech-Chekh (1) ; la feuille du retama-arten tient lieu d'étoffe, tandis que la tente algérienne est faite de poil de chèvre ou de chameau. Dans les plaines de la côte occidentale, à côté de tentes en laine on en trouve en feuilles de chamœrops humilis L., qui ne pousse pas dans l'intérieur du pays des Brêber, constitué uniquement par de hautes montagnes (2).

---

(1) Quelques-unes de ces tribus arabes nomades de la frontière orientale du Maroc ont coutume d'orner l'entrée de leurs tentes d'un bouquet de plumes d'autruche. Ce sont principalement les tribus religieuses, Cheurfa ou Merabtines.

(2) Dans tout le Maroc on ne rencontre généralement que trois formes de tentes : 1° la *kaïtoun* ou *gaïtoun* (guitoun) ; 2° la *khaïma*, et 3° la *khozâna*. La première est une petite tente qui n'assure la place et le repos qu'à deux ou trois personnes ; elle a la forme d'un toit, elle est faite d'une solide toile d'importation, ou de poil de chèvre, de mouton ou de chameau. Elle est ouverte par devant, fermée par derrière, fixée au sol par de petits piquets de bois. Au faîte s'étend une planchette qui tient toute la tente et est supportée, en avant et en arrière, par une perche verticale. Cette tente est utilisée exclusivement en voyage, par les marchands sur les marchés, les charlatans ambulants, etc. Le propriétaire se tient dans l'ouverture, ayant derrière lui son chouari (corbeille double en entrelacs de palmier nain se plaçant sur le bât des mulets et des ânes), qui contient ses marchandises.— La deuxième est la tente en usage dans les douars. Elle est faite de laine d'animaux indigènes ou de bourre de palmier, rarement de toile à voile importée. Elle est un peu plus plate que la guitoun, mais beaucoup plus grande que celle-ci ; l'étoffe n'arrive pas jusqu'à terre comme dans cette dernière ; elle y est fixée par des piquets, mais elle est tendue assez haut au-dessus du sol pour que (pendant la saison chaude) des fagots de rondins ou de broussailles, hauts de plusieurs pieds, trouvent place dans l'espace libre. De cette façon, l'air frais peut toujours passer et les bords de l'étoffe ne pourrissent pas aussi facilement. Le derrière est fixé de la même manière ; par devant, la khaïma est ouverte. Elle est supportée, comme la guitoun, par une planche étendue en haut dans le sens de la longueur et maintenue par deux perches plantées verticalement. La tente est partagée de la façon indiquée plus haut ; les objets précieux appartenant à la famille sont mis en sûreté dans un réseau fixé entre les deux poteaux verticaux. Une tente dans chaque douar sert de « djemma », église ou école. C'est là également que couche le « fakà » (faki),

Dans le pays de Tadla on trouve aussi des huttes (agourbi) en joncs ou branchages, ayant la forme de ruche. Dans les oasis, par exemple sur le Draa supérieur, on voit des huttes en branches de palmier.

La construction des maisons est très simple, et, sauf de rares exceptions, presque partout la même. La matière employée est de la terre grasse foulée et mélangée de paille hachée et de petites pierres, tabia (1) ; elle est par conséquent peu durable. C'est pour cela que

---

maître d'école, dans le cas où il n'est pas marié. Les voyageurs qui traversent le douar y passent aussi la nuit ; il en est de même des jeunes hommes adultes qui n'ont encore pas de femmes et pas de tente personnelle. — La troisième espèce de tente est celle qui est exclusivement à l'usage des soldats. Son étoffe est toujours de toile, le plus souvent à raies bleues et blanches, jamais en laine du pays. Elle est conique ou cylindro-conique. Cette khozâna est supportée par un seul piquet dressé au milieu et soutenant en haut un disque de bois. Elle ne tombe pas non plus complètement jusqu'à terre et est fixée par des piquets ; en outre, elle est maintenue par 6 à 8 cordes attachées au milieu de sa hauteur. Les *khozaïn* (plur. de khozâna) ont des dimensions très variables et reçoivent à cause de cela diverses dénominations : celles de forme conique qui sont destinées aux soldats (*askeri*) et aux gradés subalternes (zabet, mlazim, kâïd el-mia), s'appellent : *boukêra*, *terakia*, *rezâna* ; les tentes cylindro-coniques réservées aux officiers supérieurs (*kaïd er-rha*, *agha*) et aux fonctionnaires de la cour, s'appellent *koubba* ou, si elles sont de forme oblongue, *outakka*. Le campement du sultan porte le nom d'*aferck* ; outre les nombreuses pièces qui servent d'appartement au sultan lui-même, aux femmes, aux serviteurs, etc., il y a encore une tente pour la prière et une autre dans laquelle le sultan donne des audiences (siouân). Les tentes des dignitaires portent à la pointe une grosse boule de cuivre ; celle du sultan une boule dorée. Pour l'aération de ces tentes on a toujours soin de ménager dans celles de forme conique une ouverture en forme de porte que l'on ferme la nuit au moyen d'une pièce de toile ; dans celles qui sont cylindro-coniques, la partie cylindrique, supportée par des bâtons d'environ un mètre de hauteur, s'ouvre ou se ferme à volonté pour laisser passer l'air frais.

(1) J'ai rapporté des échantillons de ces matériaux de construction qui sont employés également dans tout le bled el-makhzin du sud ; ils se trouvent dans la collection du musée royal d'ethnologie de Berlin.

dans toutes les contrées on voit tant de villages en ruines. La porte, généralement basse, permet à la fumée de sortir et sert en même temps à éclairer la pièce.

Dans les plus importantes localités, Kasba Beni Millal, Bedjâd, Kasba Tadla, etc., on trouve surtout des maisons de pisé à une seule pièce; dans la campagne au contraire, comme dans la Kabylie algérienne, la maison est souvent partagée en deux chambres d'inégale grandeur, séparées par un petit mur d'environ 1/2 mèt. de hauteur : la famille vit dans la plus grande, tandis que le bétail est mis à l'abri dans la petite; les vivres et provisions pour la cuisine sont empilés dans des sacs et des caisses sur le mur de séparation.

Les villages sont le plus souvent ouverts, rarement entourés d'un mur de défense, qui est alors composé des mêmes matériaux que les murs des maisons. Les Kasbas ont, comme partout, quelques tours de guet.

Dans le Tadla principalement, mais aussi en diverses autres localités, on trouve un grand nombre de constructions qui paraissent semblables à des Kasbas, parfois isolées, parfois à l'intérieur des villages, mais toujours surhaussées. On les nomme « tighrematin » (sing. : tighremt). Elles sont habituellement carrées avec une tour à chaque angle; les murs sont en tabia, de 10 à 12 mètres de hauteur. Ces enceintes fortifiées servent d'entrepôts de grains et d'autres provisions. Chaque village, chaque fraction a un ou plusieurs de ces tighremt, et chaque particulier y dépose également dans un local spécial, dont lui seul a la clef, les objets précieux de sa famille. Des gardiens rétribués par la communauté veillent sur ces magasins.

Cette organisation des tighremt ne se trouve que dans la région de l'Atlas qui s'étend de Ksâbi ech-Cheurfa et du pays des Aït Youssi à peu près jusqu'au district des Glaoua et, plus loin, dans les territoires du Draa supérieur et l'Oued Zîz. Au sud-ouest, dans le pays des Chleuh, cette organisation est remplacée par une autre,

celle des « igoudar » (sing. : agadir), dont je parlerai encore.

Les maisons des Aït Bou Zid, comme celles dont nous venons de parler, n'ont qu'un étage ; mais elles ne sont pas construites en tabia, elles sont maçonnées avec des pierres non taillées. Dans cette tribu les chemins sont empierrés ; souvent aussi ils sont taillés dans le rocher, ils sont pourvus d'appuis en bois et des ponts sont jetés par-dessus les coupures. Les Aït Bou Zid ont aussi une coutume particulière qui, parmi tous les Berbères du Maroc, ne se trouve que chez les Chleuh du Haha, entre Mogador et Agadîr Ighêr. Ils ne se rassemblent pas pour constituer des villages, mais établissent leurs maisons isolément au milieu de leurs cultures. Dans leur pays on ne voit ainsi que des maisons isolées dispersées sans ordre sur les versants des montagnes.

Sur le Draa supérieur (Mesguîta dont la capitale est Tammougalt), les ksour se distinguent par une architecture particulière pleine de goût. Les murs sont tous ornés de moulures et d'arabesques et ont des créneaux blanchis. Même les plus pauvres maisons sont ornées de tourelles, d'arcades, de balustres, etc. Les ksour de l'Oued Dades ressemblent beaucoup, par l'élégance de l'architecture, à ceux du Draa supérieur ; mais au lieu de former comme là un tout compact, ils sont rassemblés ici en petits groupes de maisons séparés les uns des autres par des espaces cultivés. Chacun de ces groupes comprend de 8 à 10 maisons ; la plupart sont fortifiés et chacun est pourvu d'un tighremt. Ces groupes se trouvant à une distance de 100 à 300 mètres les uns des autres, on peut se figurer quel espace de terrain occupe un seul ksar. Les habitations sont placées, comme du reste presque partout, au bord des champs et non au milieu. Dans ce pays les inondations sont fréquentes et très redoutables.

Sur l'Oued Dades on trouve souvent une espèce de construction étonnante qui se rencontre également chez

les Aït Sedrât. On l'appelle « aguedim », pluriel « iguedman » (1). Il semble que ce soit une spécialité de l'Oued Dades, de Troda, Ferkla et de certains districts du Draa. Ce sont des tours isolées, de 10 à 12 mètres de hauteur, en briques, carrées, pourvues de meurtrières et de créneaux. Elles sont particulièrement nombreuses sur les frontières qui séparent les différents districts. Habituellement, deux de ces tours se font face. Dès qu'une querelle éclate entre deux ksour, ce qui arrive journellement, chaque parti place dans ses tours des hommes armés qui ont la mission de protéger les champs et les canaux et de faire feu sur tout homme qui se montre du côté opposé. De cette façon, une fusillade se produit, mais elle cesse au bout de quelques jours ; il est rare que les pertes en hommes vaillent la peine d'être mentionnées. D'après Foucauld, à qui nous devons ces renseignements, ces luttes ont surtout pour cause la répartition des eaux.

Il semble, d'après tout cela, qu'une civilisation plus avancée règne dans l'Oued Draa et dans la région du Dades que dans la plupart des autres régions de Brêber. Une spécialité des habitants du Dades est leur habileté comme oculistes et tout particulièrement comme opérateurs de la cataracte. Ils sont renommés pour cela dans tout le Maroc et parcourent le pays dans tous les sens pour exercer leur art (2).

En différents points de l'Atlas, à Ouaouizert, chez les Aïd Zaïd, etc., Foucauld mentionne l'existence de constructions en forme de cavernes sur l'origine desquelles on ne pouvait rien affirmer de certain. Cet auteur dit à ce sujet (P. 61 sq.) : « Il y en a de deux sortes : les unes

(1) Ce pluriel est irrégulier ; selon la règle habituelle, on devrait dire « igoudam ».

(2) Les maladies des yeux sont très répandues dans la population, surtout au sud de l'Atlas. Le *kohol* (poudre d'antimoine ou de galène), si fréquemment employé au Maroc comme cosmétique, est souvent considéré comme préservant de ces maladies.

s'ouvrent sans ordre à la surface du rocher ; l'œil ne distingue que plusieurs trous sombres percés au hasard et isolés de leurs voisins. Les autres, au contraire, sont creusées sur un même alignement ; en avant des ouvertures, on voit le long de la muraille, une galerie taillée dans le roc qui met en communication les cavernes ; cette galerie est fréquemment garnie, à l'extérieur, d'un parapet en maçonnerie. Quand des crevasses se présentent et coupent la voie, les bords en sont reliés par de petits ponts de pierre. Souvent des rangs semblables sont étagés par deux ou trois sur une même paroi rocheuse. Ces cavernes bordent certaines vallées sur une grande longueur (Ex. : la vallée d'Ouaouizert). Le petit nombre d'entre elles qui sont accessibles, servent à emmagasiner les grains ou à abriter les troupeaux. J'en ai visité quelques-unes : elles m'ont frappé par leur profondeur et leur hauteur. Mais presque toutes sont inabordables.

» Aussi les légendes les plus fantastiques ont-elles cours à leur sujet ; ces demeures extraordinaires paraissant choses aussi merveilleuses que les bateaux à vapeur et les chemins de fer, on les attribue aux mêmes auteurs : à des chrétiens des anciens temps, que les musulmans chassèrent quand ils conquirent le pays. On va jusqu'à citer les noms des rois, surtout des reines à qui appartenaient ces forteresses aériennes. Dans leur fuite, ils abandonnèrent leurs trésors ; aussi pas un indigène ne doute-t-il que les cavernes n'en soient pleines. Ici c'est un marabout, là un Juif qui, se glissant entre les rochers et pénétrant dans les grottes profondes, a aperçu des monceaux d'or ; mais nul n'a pu y toucher : tantôt des génies les gardaient, tantôt un chameau de pierre, animé et roulant des yeux terribles, veillait sur eux ; ailleurs on les entrevoyait entre deux roches qui se refermaient d'elles-mêmes sur qui voulait franchir le passage. On m'a cité un lieu, Amzrou, sur l'Oued Draa, où, d'après des rapports de ce genre,

les habitants sont si convaincus de l'existence de richesses immenses dans des cavernes du voisinage, qu'ils y ont placé des gardiens pour qu'on ne les enlevât pas ».

Cette dernière information de Foucauld se rapporte vraisemblablement au Djebel Zagora, décrit par Rohlfs (*Mein erster Aufenthalt in Marokko*, p. 445), au Sud de Tansetta, sur le Draa supérieur (1). Cette montagne recèle des cavernes dans lesquelles les anciens Chrétiens doivent avoir caché un trésor que personne n'a enlevé jusqu'à présent.

L'opinion qu'ont les Berbères sur l'origine de ces cavernes est évidemment fausse. Leur construction présente beaucoup d'analogie avec celle des grottes qui se trouvent en grand nombre dans les rochers des îles Canaries et qui servaient d'habitation aux Guanchos. Comme on le sait, ceux-ci formaient la branche la plus occidentale de la grande race berbère qui, autrefois, peuplait seule le Nord de l'Afrique. Il faut en conclure que ces cavernes servant d'habitation sont, dans l'Atlas, des restes d'une ancienne société autochtone. Les Berbères du Djebel Ghourian en Tripolitaine vivent encore aujourd'hui dans de pareilles cavernes.

D'ailleurs le Marocain, ainsi que j'en ai fait moi-même l'expérience, considère non seulement ce qu'il voit de rare, mais surtout tout ce dont l'origine lui est inconnue, comme l'œuvre des Européens (roûmî) ; par exemple la construction de toute vieille muraille sur l'origine de laquelle il n'existe pas de tradition, est attribuée aux Chrétiens. Le plus souvent on ne sait absolument rien sur l'histoire de ces ruines, et il est étonnant que, dans un pays dont les habitants tiennent en général si fermement aux mœurs et aux coutumes antiques, si peu de traditions aient été conservées sur l'origine des monuments. J'ai vu des constructions qui remontaient indu-

---

(1) Toute la partie orientale du Petit Atlas est appelée Djebel Zaghro.

bitablement à l'époque où florissait l'architecture des anciens Maures, mais que les indigènes considéraient cependant comme des ruines de l'époque romaine.

Les Brêber nomades et ceux qui sont sédentaires se différencient non seulement par leurs genres d'habitations, mais encore par leurs manières de vivre. Ceux qui habitent la tente sont toujours occupés à l'élevage des troupeaux, tandis que les sédentaires se livrent surtout à l'agriculture.

Le temps pendant lequel un douar stationne sur un point varie beaucoup, selon l'étendue et la richesse des pâturages environnants. Quand l'herbe est épuisée, le nomade plie sa tente et le convoi se dirige, dans une formation bien déterminée et calculée en vue d'une défense éventuelle, vers les pâturages dont on a immédiatement fait choix. Au milieu du convoi, les bœufs et mulets chargés des tentes et des autres bagages, placés sur une longue ligne, sont poussés par les femmes. Les gens malades et faibles sont aussi montés sur des mulets ou des ânes. Derrière les femmes marchent leurs enfants; les plus petits de ceux-ci sont portés, selon une coutume qui est générale au Maroc, à califourchon sur le dos de leurs mères, où ils sont solidement attachés par un haïk qui leur sert en même temps de couverture (1). Sur un des flancs, les bestiaux, chèvres, moutons, etc., sont poussés par quelques bergers; les hommes de la tribu, tous montés, constituent une forte avant-garde et arrière-garde et protègent également les flancs de tout le convoi. Dans les plaines de la côte occidentale les Arabes accomplissent les déplacements de leurs douars dans une formation toute semblable mais moins guerrière. Ici on trouve aussi des chameaux souvent employés comme bêtes de somme; parfois on voit des hommes ou même des femmes monter sur des

(1) Ce n'est pas sans raison qu'on attribue à cette manière de porter les enfants le fait que beaucoup de Marocains ont les jambes arquées.

chameaux, ce qui n'est généralement pas l'usage dans la partie du Maroc située au Nord de l'Atlas.

Ces migrations pour la recherche des pâturages ne sont d'ailleurs pas sans limites, comme on le croit généralement en Europe ; elles ne s'accomplissent qu'à l'intérieur du territoire de chaque tribu. Si une Kabîla trouvait un douar étranger parcourant son terrain, un combat sanglant en résulterait. Souvent aussi un tour est établi pour l'utilisation des pâturages.

Le nombre des troupeaux, chez beaucoup de tribus nomades, est considérable et constitue leur richesse. Tous les bœufs sont d'une espèce plus petite que la nôtre, même chez les Zaïan qui passent pour posséder les plus nombreuses et les plus belles bêtes à cornes du Maroc. Cette tribu vend beaucoup de bœufs destinés à l'exportation, qui sont dirigés vers Tanger, ainsi que des peaux. Les Zaïan possèdent aussi beaucoup de chèvres et de moutons, ainsi que des chameaux, qui sont rares dans les régions montagneuses habitées par les Brêber au Nord de l'Atlas ; en outre ils ont beaucoup de chevaux.

Les chevaux des Beni-Mguill et des Beni-Mtir ont, d'après Rohlfs, une plus grande taille et de meilleures qualités que ceux des plaines occidentales. Naturellement ces tribus, qui possèdent beaucoup de chevaux, fournissent beaucoup plus de combattants à cheval qu'à pied. De même, le jeu de la poudre (lab el-baroud) que les Rouâfa et les Djebêla pratiquent à pied comme les Brêber qui habitent exclusivement la montagne, se fait chez eux à cheval, de la même façon que chez les Arabes des plaines. Il se nomme alors lab el-kheil, jeu des chevaux, et les voyageurs l'ont assez souvent décrit sous le nom de « fantasia » qui lui a été donné par les Européens (1).

(1) Chez les Aït Bou-Zid, par exemple, ce sport est pratiqué d'une façon très régulière comme dans presque tout le Beled el-makhzin.

Les Aït Serî ont peu de chevaux parce que leur pays n'a pas de bons pâturages pour ces animaux. Il en est de même des Aït Atta Oumalou, qui, par contre, possèdent beaucoup de mulets. En général ces Aït Atta ne forment pas une seule riche Kabîla ; ils négligent complètement l'agriculture et l'élevage et ne possèdent que peu de bestiaux, qui sont d'une qualité médiocre. La plus grande partie de ces gens ne vit que de pillages et de rapines de toute sorte, ainsi que du produit de la « zetata ».

(A suivre) Capitaine H. SIMON.



Foucauld raconte que tout guerrier à cheval de cette tribu qui n'assiste pas au « jeu des chevaux » au marché du dimanche, doit payer une amende de 10 francs.

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA GRANDE KABYLIE DE 1838 A 1851

(*Suite.* — Voir les nos 244 à 247.)

CHAPITRE IV

Meurtre d'El-Hadj-Hamdan par Mohamed-ou-Kassi. — Pillage de la zmala de Ben-Salem. — Pendant les fêtes qui ont lieu à Alger, Ben-Salem tente d'attaquer Dellys. — Une colonne expéditionnaire, sous les ordres du général Comman, est formée à Dellys à la fin de septembre 1844. — Du 28 septembre au 8 octobre, la colonne fait la reconnaissance de la vallée du Sébaou jusqu'à Mékla et Djemaa-Sahridj et rentre par les crêtes des Beni-Ouaguennoun. — Razzia sur les Flissat-el-Behar, le 6 octobre. — Nouvelle sortie de la colonne le 11 octobre ; elle se porte dans les Beni-Ouaguennoun. — Le 17 octobre, le général Comman attaque les Kabyles au Tléta des Flissat-el-Behar. — Après un succès douteux, elle revient le 18 à Aïn-el-Arba et le 19 à Dellys. — Le maréchal Bugeaud arrive à Dellys avec des renforts, le 22 octobre. — Il se porte à Aïn-el-Arba le 25. — Les Kabyles ayant abandonné la position du Tléta, le maréchal va les attaquer, le 28 octobre, à Tizi-bou-Nouan, dans les Beni-Djennad, et leur inflige une défaite complète. — Ravitaillement par le petit port de Tedlès. — Soumission des Beni-Djennad le 1er novembre. — Retour à Aïn-el-Arba le 2 novembre; le 3, la colonne campe aux Isser-el-Ouïdan, sa dislocation a lieu à la Maison-Carrée, le 5 novembre. — Les aghas Allal et Ben-Zamoum sont nommés chevaliers de la Legion d'honneur le 27 novembre 1844.

Bel-Kassem-ou-Kassi était resté insoumis et, malgré l'autorité que nous avions donnée à l'agha Allal, il avait

gardé dans son sof les Ameraoua-el-Fouaga, avec lesquels il continuait à faire de petits coups de main sur les tribus qui s'étaient soumises.

Dans l'été de 1844, pendant que ce chef kabyle était campé à Sikh-ou-Meddour, une discussion s'éleva entre lui et El-Hadj-Hamdan-ben-Kolli, chikh des Abid-Chemlal. Cette zmala tenait encore avec Bel-Kassem, mais elle avait marqué l'intention de se soumettre à nous. El-Hadj-Hamdan voulait que l'Oued-Aïssi servît de limite aux excursions de Bel-Kassem dans le bas de la vallée, disant qu'il était loisible à ce dernier de passer par les Beni-Ouaguennoun s'il voulait atteindre des tribus plus à l'ouest, et Bel-Kassem trouvait cette prétention inacceptable. Mohamed-ou-Kassi, qui était encore couché dans sa tente, entendit la dispute et, comme il était peu endurant, il monta aussitôt à cheval avec ses cavaliers et partit pour razzier les Abid, installés de l'autre côté de l'Oued-Aïssi. El-Hadj-Hamdan le suivit, s'efforçant de le retenir et de lui faire abandonner ce dessein ; Mohamed-ou-Kassi irrité le tua d'un coup de fusil, et il alla brûler la zmala des Abid-Chamlal, dont les habitants qui purent s'échapper allèrent se réfugier dans les Beni-Aïssi. Cet El-Hadj-Hamdan-ben-Kolli était un cavalier renommé ; il faisait de l'opposition à Bel-Kassem-ou-Kassi sans être de ses ennemis déclarés.

Nos tribus soumises ne se laissaient pas toujours faire sans exercer des représailles ; ainsi, à la fin de l'été de 1844, les Flissa et les Ameraoua-Tahta tombèrent un beau jour sur la zmala de Ben-Salem et la mirent au pillage ; l'ex-khalifa lui-même ne put s'échapper qu'à grand'peine.

A la fin de septembre, de grandes fêtes eurent lieu à Alger pour célébrer la victoire remportée à Isly, le 14 août, sur les Marocains, par le maréchal Bugeaud, et les chefs indigènes furent invités à y assister ; les aghas des Flissa et de Taourga s'y rendirent avec une

députation de caïds et d'amins et les cavaliers qu'ils purent réunir.

Le samedi, 21 septembre, les chefs indigènes invités arrivèrent à Mustapha pour la fête qui devait avoir lieu le lendemain. Il y avait là 7 à 800 cavaliers qui firent une grande fantazia devant le maréchal. Le lendemain, il y eut un grand dîner auquel assistèrent 3 khalifas, 2 bach-aghas et 22 aghas; on était en ramdan, mais ce n'était pas un obstacle, le repas n'ayant lieu qu'après le coucher du soleil. Après un discours du maréchal, les chefs indigènes récitèrent la fateha sous la direction du khalifa Si Mohamed-ben-Mahi-ed-Din.

Ben-Salem et Bel-Kassem-ou-Kassi voulurent profiter de l'absence des chefs indigènes et de leurs meilleurs cavaliers pour tenter une attaque contre Dellys. Le 21 septembre, ils étaient campés à Sidi-Namen avec 2,000 fantassins et 200 chevaux.

Les promoteurs de cette prise d'armes voulaient marcher sur Dellys, mais ils rencontrèrent une grande opposition de la part des Kabyles, qui voulaient bien aller razzier des tribus soumises, mais qui refusaient de s'attaquer aux Français, dont ils redoutaient les représailles; les Beni-Raten surtout combattirent vivement ce projet. La journée du 22 se passa en discussions violentes, les dissidents se retiraient successivement, et le soir Ben-Salem et Bel-Kassem-ou-Kassi n'avaient plus auprès d'eux que 200 fantassins et 200 cavaliers, avec lesquels ils ne pouvaient rien entreprendre de sérieux.

Renseigné immédiatement sur l'agitation qui s'était produite, le maréchal s'était hâté d'envoyer des troupes pour maintenir et pour compléter les résultats obtenus dans la campagne du mois de mai; ces troupes débarquèrent à Dellys du 23 au 27 septembre et formèrent une petite colonne expéditionnaire sous les ordres du général Comman, l'ancien commandant supérieur de Médéa, dont nous avons parlé au chapitre premier.

Voici quelle était la composition de cette colonne :

Général Comman, commandant en chef;
Chef d'état-major, commandant De Wengi ;
Officiers d'état-major, capitaines D'Aigny et Raoult ;
Sous-intendant militaire, Onfroy-Montbrun ;
Chef du génie, capitaine Lemore.
(Le capitaine D'Aigny était chargé du service topographique.)

Troupes

	Hommes
1 bataillon d'élite composé de 150 hommes du génie et de 200 zouaves, sous les ordres du capitaine Jaquin........................... ...	350
1 bataillon du 3e léger, commandant De Serres.	349
1 bataillon du 26e de ligne, commandant Titart.	394
2 bataillons du 53e de ligne, colonel De Saint-Arnaud.............	790
2 bataillons du 58e de ligne, colonel Blangini..	885
2 escadrons du 1er chasseurs, commandant De Noüé.............	204
2 sections de montagne (4 pièces), capitaine Aubac...................................... ..	106
1 section d'ambulance.........................	25
Train des équipages militaires	207
TOTAL.........	3.307

Dès le 26, le lieutenant-colonel Forey fut envoyé avec le bataillon du 3e léger et un bataillon du 58e pour rejoindre la cavalerie et le goum qui se trouvaient déjà près de Dra-ben-Khedda ; le goum, qui comptait environ 500 cavaliers, était sous les ordres des trois aghas.

La colonne quitta son camp de Dellys le 28 à 5 heures du matin, elle traversa l'Oued-Neuça, suivit la rive gauche de la rivière, fit une grand'halte de 2 heures pour faire le café au Tnin de Bar'lia, et arriva au camp de

Bordj-Sebaou à 3 heures de l'après-midi après avoir traversé de nouveau la rivière, dans laquelle les hommes avaient de l'eau jusqu'aux genoux. Le bivouac fut établi en carré sur la rive droite du Sebaou, entre cette rivière et l'ancien fort turc.

Le 29 septembre, on traverse de nouveau le Sebaou et, après 2 heures de marche, on va camper au marabout de Sidi-Amar où se trouvent déjà les troupes parties le 26, la cavalerie et le goum. « Ce site, dit le journal des marches et opérations de la colonne (1), l'un des plus jolis qu'offre la vallée du Sebaou, se fait remarquer par une fontaine en maçonnerie qui donne de très bonne eau en assez grande quantité pour les besoins de l'infanterie. Elle est ombragée par un petit bois d'oliviers. C'est à 1.500 mètres à l'Est du marabout de Sidi-Amar que l'Oued-Bougdoura se jette dans le Sebaou ».

Le 30 la colonne se met en marche à 6 heures 1/4 et se dirige vers l'Est en laissant le Sebaou sur sa gauche ; la marche est couverte en avant par la cavalerie et le goum. C'est la première fois que des troupes françaises s'avancent au milieu de la Kabylie, c'est donc un voyage de découverte en pays inconnu qu'effectue la colonne. A 7 heures 1/4 on arrive au Sebt-el-Kedim dont l'emplacement est traversé par l'Oued-Sebt, et on gravit une colline qui se détache de la montagne des Ouled-bou-Khalfa ; on arrive à 8 heures à la fontaine de Tizi-Ouzou (c'est la fontaine du marché actuel du Sebt) et on y fait une halte d'un quart d'heure. « On se remet ensuite en marche et, après avoir parcouru 500 mètres, on laisse à droite le fort de Tizi-Ouzou, qui est à peu près à 300 mètres de la route. Cette forteresse, que les Turcs avaient élevée pour défendre la route que les Kabyles du haut-Sebaou ont l'habitude de prendre pour se rendre à Alger, a la forme d'un carré sur les côtés duquel sont

(1) Les paragraphes que nous donnerons entre guillemets seront des extraits textuels du journal.

établies des tours flanquantes. Ce point pourra devenir par la suite d'une grande importance et il faudra y faire peu de travaux pour le mettre en état de défense On y voit encore les 16 pièces de canon qui formaient son armement du temps des Turcs, qui ne l'ont abandonné qu'en 1830 ».

La colonne descend ensuite en laissant à sa droite l'Oued-Hassenaoua (Oued-Medoha) et va asseoir son bivouac sur la rive droite du Sebaou, dans la boucle de la rivière, à peu de distance de l'Oued-Aïssi.

Le 1er octobre la colonne fait séjour, et le 2, elle se met en route à 6 heures en suivant la rive droite du Sebaou ; elle arrive au campement de Tamda-el-Blat à 10 heures. Les Zmoul des Ameraoua étaient abandonnées ; la cavalerie qui était en tête avait eu l'occasion d'exécuter une charge sur une trentaine d'hommes qui s'étaient réunis sur le territoire des Beni-Raten, mais elle n'avait pu les atteindre.

On mit le feu à la Zmala de Tamda ; la mosquée, les meules de paille et la maison de Bel-Kassem-ou-Kassi furent respectées. « Le village est sur le versant oriental d'un mamelon assez élevé au sommet duquel est un marabout tout à fait en ruines ».

Bel-Kassem-ou-Kassi s'était retiré dans sa maison de Rabta dans les Beni-Raten. Il avait de fortes attaches dans cette tribu et il pouvait s'y considérer comme chez lui, puisque sa mère en était originaire et qu'il avait épousé la fille d'un de ses hommes les plus influents, Ferhat-Naït-Tahar de Taddert-bou-Adda. Une des femmes de son frère Mohamed était également originaire des Beni-Raten.

En ménageant Bel-Kassem-ou-Kassi on avait espéré l'amener à se soumettre ; comme il ne s'y décidait pas, un bataillon, fort de 400 hommes, est envoyé le 3 octobre à 10 heures 1/2 pour protéger des travailleurs chargés de couper des orangers qui lui appartiennent, sur la rive gauche du Sébaou, en face du camp ; 50 chevaux

accompagnent le détachement. A 2 heures, l'opération était terminée sans qu'aucun ennemi se fût montré. A 1 heure 1/2 un autre bataillon et 50 chevaux, avec une partie du goum, sont encore envoyés pour aller razzier le moulin de Bel Kassem et couper le bois d'orangers qui dépend du village de Mékla, situé à une lieue en amont de Tamda. La corvée rentre au camp à 4 heures.

« Le moulin de Bel-Kassem (1), situé à une petite lieue en amont de Tamda, devait être d'une grande ressource pour les habitants. Il se composait de deux roues à turbines qui mettaient en mouvement autant de meules. Les eaux de l'Oued-Arous, affluent de gauche du Sébaou et dont le confluent est vis-à-vis du camp, y étaient conduites à l'aide de deux tuyaux en bois.

» Le 4 octobre, les 2 compagnies d'élite du 26e, 2 pièces d'artillerie, 1 bataillon du 53e et 1 bataillon du 58e, partent sans sacs à 6 heures du matin, sous les ordres du lieutenant-colonel Forey, pour aller chez les Djemaâ-Sahridj. La cavalerie, le goum, 20 paires de mulets accompagnés d'un officier de santé et d'une cantine d'ambulance, font partie de cette colonne, dont la présence suffit pour amener la soumission de cette tribu, qui était restée fidèle à Bel-Kassem.

» Le village de Mékla, dont il a été parlé plus haut, a été traversé par cette colonne et tout le monde a été frappé de l'importance de ce point, qui peut être défendu d'autant plus facilement qu'il est bâti à l'extrémité d'un contrefort dont les berges sont inaccessibles. Cela n'a pas échappé aux chefs de Djemaâ-Sahridj, qui sont venus demander au général l'autorisation de s'établir dans ce village que nous avons trouvé complètement abandonné, ce qui a permis de leur accorder ce qu'ils sollicitaient ».

Il est évident que cette soumission n'était pas bien

---

(1) Le jardin de Tabokert avait été planté et le moulin construit par un grand-oncle de Bel-Kassem, Amar-ou-Saïd-ou-Kassi,

sérieuse et qu'elle n'était faite que pour écarter de Djemaâ-Sahridj le danger dont ce village était menacé.

Le 5 octobre la colonne fît encore séjour à Tamda et la maison de Bel-Kassem, respectée jusque-là, fut cette fois démolie ; il n'est resté debout dans le village que la mosquée.

La colonne devait partir le lendemain pour rentrer à Dellys par la ligne de crête des Beni-Ouaguennoun, en traversant le territoire des Beni-Djennad, des Flissat-el-Behar et des Beni-Ouaguennoun, tribus qui avaient été placées dans le commandement de l'agha Lemdani, bien que, comme nous l'avons dit, elles n'eussent jamais fait acte de soumission. Le général Comman, sans doute à l'instigation de ce chef indigène qui voyait là un moyen d'asseoir son autorité, résolut de signaler son passage par une razzia. A cet effet, il fit partir le 6 octobre, à 3 heures du matin, le lieutenant-colonel Forey avec le goum, la cavalerie, 1 bataillon du 53ᵉ et 1 du 58ᵉ. Cette petite colonne, après avoir brûlé le village d'Afir des Beni-Ouaguennoun, ramasse en chemin les troupeaux qu'elle trouve au pacage et elle arrive au camp d'Aïn-el-Arba, emmenant avec elle 1404 têtes de bétail.

Le général Comman quitte à son tour le camp de Tamda à 6 heures 1/4, arrive à 10 heures au village d'Afir où il fait sa grande halte, puis il rejoint le détachement du lieutenant-colonel Forey à Aïn-el-Arba. Deux soldats du 58ᵉ, qui s'étaient éloignés de la colonne à Afir, ont été blessés légèrement et, durant la dernière partie de la marche, l'arrière-garde commandée par le colonel Blangini, a été attaquée par une troupe de 500 Kabyles que quelques coups de canon ont dispersés.

La majeure partie du goum provenant de la plaine de la Mitidja fut renvoyée d'Aïn-el-Arba. La colonne, après avoir fait séjour sur ce point le 7, se remit en marche le 8, à 6 heures 1/2 du matin, et elle arriva à Dellys à 11 heures.

Cette première sortie de la colonne avait pu s'effectuer

sans rencontrer aucune résistance; le souvenir des combats du mois de mai avait sans doute fait comprendre aux Kabyles qu'il était bon pour eux de ne pas se montrer trop susceptibles; ces bonnes dispositions se sont modifiées à la suite de la razzia du 6 octobre.

Le 11 octobre, le général Comman fit une nouvelle sortie vers les Beni-Ouaguennoun et les Flissat-el-Behar qui ne payaient pas l'impôt et qui ne tenaient aucun compte des ordres de leur agha. Le bataillon du 3e léger fut laissé à Dellys.

Après avoir suivi pendant une demi-heure le bord de la mer, la colonne gravit les contreforts qui se détachent de la chaîne principale de partage des eaux et, après avoir laissé sur sa droite le Djebel-Arba, elle alla établir son bivouac à El-Hamenta à environ 7 kilomètres de cette montagne, un peu à l'ouest du sommet de Tifilkout.

La colonne y fit séjour le 12 et, le 13, le général Comman alla faire une reconnaissance au nord-est du camp avec les 4 bataillons des 53e et 58e de ligne, la cavalerie et une section d'artillerie. On fit à Menzelt-el-Mahila (Tnin des Beni-Ouaguennoun), qui n'était éloigné que de deux petites lieues, une halte de deux heures pour prendre le café et on reprit le chemin du camp.

Le 14, nouveau séjour. Le 15 la colonne, passant par Menzelt-el-Mahila, va établir son bivouac aux Cheurfa. Quatre coups de fusil sont tirés la nuit suivante sur le camp. « C'est pour surveiller les mouvements de l'ennemi, dit le journal des marches et opérations, que la colonne s'est établie aux Cheurfa ; mais les renseignements fournis par les Arabes ayant fait connaître que ses principales forces étaient réunies au Tléta, le général a cru, en raison de cela, devoir ordonner un mouvement rétrograde ».

Ce mouvement rétrograde s'est effectué le 16 octobre de la manière suivante: le colonel de St-Arnaud partit d'abord avec le convoi sous l'escorte du bataillon d'élite et des 2 bataillons du 53e pour aller établir le bivouac au

Tnin des Beni-Ouaguennoun, et, 2 heures après, le général Comman, emmenant le reste des troupes, alla l'y rejoindre. La marche ne fut nullement inquiétée.

Du Tnin, le général n'avait plus qu'à suivre la ligne de crête pour atteindre les rassemblements kabyles et il prit ses dispositions, le 17 octobre, pour aller les disperser.

Une colonne d'attaque, sans sacs, composée de deux bataillons du 53e (colonel Saint-Arnaud), du bataillon du 26e et de 1 bataillon du 58e (lieutenant-colonel Forey), de 3 obusiers de montagne, de 30 paires de cacolets, de la cavalerie et du goum, se réunit en avant de la première face du camp et se mit en marche. Les hommes étaient munis de 30 cartouches. Le convoi et les sacs des fantassins étaient laissés sur place sous la garde du colonel Blangini, ayant sous ses ordres le bataillon d'élite, et le bataillon du 58e (moins les deux compagnies d'élite qui avaient été mises sous les ordres du lieutenant-colonel Forey).

« La colonne d'attaque suit la crête de la chaîne principale. Après avoir marché pendant une heure et demie, elle laisse à gauche le village de Tifra, qui est occupé par deux à trois cents Kabyles dans une attitude qui ne présente rien de menaçant. La présence de ces hommes tous armés fait penser que les principales forces de l'ennemi sont sur le sommet du mouvement de terrain qui domine ce village. En effet, à peine l'avant-garde est-elle au col où vient s'attacher le contrefort sur lequel est assis le village d'Afir, dont nous avons déjà parlé, qu'elle aperçoit devant elle l'ennemi. Il occupait à gauche la position formidable du Tléta et, à droite, les nombreux pitons rocheux qui sont sur la ligne de partage.

» Aussitôt le général donne l'ordre au colonel Saint-Arnaud de s'emparer, avec les deux bataillons du 53e et deux pièces de montagne, de la position qui est à gauche, pendant que le lieutenant-colonel Forey, avec

le reste de l'infanterie, une pièce de montagne et la cavalerie, exécutera un mouvement tournant de manière à envelopper la gauche de l'ennemi. Cette manœuvre, qui devait avoir les meilleurs résultats si les mouvements ordonnés avaient été exécutés simultanément, n'a été accomplie qu'à moitié, car le lieutenant-colonel Forey, arrêté sans doute par des difficultés imprévues du terrain, a décrit, avec sa colonne, un cercle beaucoup trop grand et n'a pu arriver assez à temps pour couper la retraite aux Kabyles qui défendaient le Tléta ».

Le mouvement tournant avait été, en effet, bien mal dirigé, car, au lieu d'aboutir sur la crête supérieure, la colonne du lieutenant-colonel Forey arriva sur le grand village d'Abizar des Beni-Djennad. L'infanterie attaqua les fractions des Aït-Malek et des Aït-Abd-Allah de ce village et pénétra dans quelques maisons, pendant que la cavalerie, ayant aperçu le goum de Bel-Kassem-ou-Kassi qui était plus bas, à Tidech, se lançait dans cette direction en suivant le flanc des pentes où sont assis les villages d'Abizar et d'Imesbahen. Le goum ennemi ne fit aucune résistance et prit la fuite, les chasseurs lui enlevèrent deux chevaux. Une partie de ce goum s'enfuit derrière Abizar, après avoir mis pied à terre à cause de la difficulté du chemin; le reste s'échappa vers Izarazen suivi par les chasseurs, qui s'avancèrent jusqu'au cimetière d'Agueni-Besouel situé au-dessous de ce village, qui appartient aussi aux Beni-Djennad. Ils y furent arrêtés par les difficultés du terrain et par de gros rassemblements kabyles. Nos chasseurs étaient là à plus de six kilomètres du Tleta, l'infanterie en était à plus de quatre kilomètres.

Les contingents des Beni-Ouaguennoun, qui avaient marché avec nous, avaient suivi la cavalerie, mais ils ne firent rien pour la soutenir et ils se débandérent quand ils virent l'hésitation qui se produisait chez les nôtres, hésitation suivie bientôt d'un mouvement de retraite. Le terrain où s'étaient engagés nos cavaliers est extrême-

ment tourmenté, rocailleux, coupé de murs en pierres sèches servant à clore les propriétés ; ils se retirèrent suivis de près par les contingents des Beni-Djennad et les cavaliers de Bel-Kassem-ou-Kassi, qui les pressaient vivement. L'infanterie, voyant la retraite des chasseurs, dut à son tour se replier, également serrée de près.

Pendant que le lieutenant-colonel Forey exécutait ce mouvement si peu tournant, le colonel Saint-Arnaud, avec ses deux bataillons du 53e, avait enlevé avec une énergie et un élan qui leur ont fait le plus grand honneur, la position du Tléta où s'étaient groupés les contingents des Flissat-el-Behar, des Beni-Djennad, des Zerkhfaoua et même des Beni-Raten. Nos soldats avaient essuyé à dix pas le feu des Kabyles qui, embusqués derrière les rochers et derrière les retranchements qu'ils avaient élevés, les avaient attendus sans tirer, mais ils n'en avaient pas moins, grâce à l'impétuosité de leur attaque, réussi à déloger l'ennemi et à le mettre en fuite. Les Flissat-el-Behar s'étaient rejetés vers leurs villages sur le versant nord des montagnes, les autres contingents s'étaient retirés en suivant la crête elle-même et nos soldats les avaient poursuivis jusqu'à Tizi-bou-Nouan (la carte porte Tizi-Taouane) à 4 kilomètres du Tléta, où il y avait encore eu combat.

Le 53e, qui ne comptait plus que 700 combattants, est resté ainsi pendant plusieurs heures aux prises avec toutes les forces kabyles, qui n'ont pu, dans des retours offensifs plusieurs fois répétés, reprendre la position que nous leur avions enlevée.

Cependant le général Comman, qui n'apercevait plus son aile droite, était dans une grande inquiétude, et il ne lui restait plus de cavalerie pour l'envoyer à la découverte; un spahis, qui réussit à s'avancer assez loin, lui rapporta dans quelle situation elle se trouvait. Le général appela à lui, du camp du Tnin, deux compagnies de sapeurs du bataillon d'élite et il leur fit apporter un approvisionnement de cartouches.

Les troupes du lieutenant-colonel Forey étaient, comme nous l'avons dit, dans un terrain fort difficile, elles étaient enveloppées de tous côtés par un essaim de Kabyles qui les harcelaient avec acharnement; en arrivant près du Tléta, elles durent se frayer à la bayonnette un passage à travers des masses kabyles. La colonne réussit enfin à se rallier sur cette position ; il était deux heures de l'après-midi.

Si on avait pu camper sur place, la situation eût été beaucoup moins difficile, mais les bagages et les vivres étaient au camp du Tnin et il fallait encore qu'on y arrivât. La retraite se fit avec beaucoup d'ordre et de sang-froid en suivant la crête rocheuse qui se détache du Tléta, vers le sud et, quand la colonne fut arrivée à Tabourt-Mguissi, à hauteur du village de Tifra, les Kabyles renoncèrent à la suivre, et elle put achever son mouvement rétrograde sans être davantage inquiétée. Cela tint en partie à la bonne attitude des Beni-Ouaguennoun, qui étaient restés fidèles. Quelques hommes de leurs contingents avaient bien égaré sur les nôtres quelques coups de fusil, mais la masse avait tenu bon, et les combattants ennemis n'avaient pas osé s'avancer sur le territoire de la tribu. Si les Beni-Ouaguennoun s'étaient tournés contre nous, la situation fût peut-être devenue périlleuse.

Dans cette rude journée nous avons eu 26 morts et 165 blessés dont 15 officiers; mais les pertes de l'ennemi ont été beaucoup plus considérables, les renseignements qui ont été pris plus tard les font monter à 326 tués et à 350 blessés.

Le 18 octobre, les blessés furent évacués sur Dellys au moyen des cacolets et des chevaux du goum; la colonne elle-même alla camper à Aïn-el-Arba et, le lendemain 19, elle rentrait à Dellys.

Dans l'affaire du 17 octobre, nos troupes s'étaient vaillamment conduites et avaient infligé de grandes pertes à l'ennemi, mais le combat n'avait pas été suffi-

samment décisif, puisque la colonne avait dû reculer jusqu'à Dellys; le maréchal Bugeaud, craignant que l'effet moral ne fût désastreux sur les populations kabyles, ne voulut pas rester sous le coup de cet insuccès. Dès le 22 octobre il débarquait à Dellys avec un bataillon du 53e, un du 58e et deux bataillons du 3e léger; le lendemain arrivaient encore par mer le 3e bataillon de chasseurs d'Orléans et l'escadron de spahis du commandant d'Allonville. Ces troupes devaient renforcer la colonne du général Comman, qui fut ainsi portée à un effectif de 5,370 hommes.

Le maréchal prit le commandement et se mit en marche le 25 octobre sur trois colonnes; cet ordre de marche n'ayant pas tardé à devenir impraticable, on se forma sur une seule colonne et on alla camper à Aïn-el-Arba. Le colonel Yusuf avait pris le commandement de toute la cavalerie.

Le 26 octobre la colonne transporta son bivouac au Tnin des Beni-Ouaguennoun. Le lendemain 27, le maréchal se mit en marche vers la position du Tléta qu'il voulait attaquer; mais l'avant-garde, y étant arrivée à 9 heures du matin, la trouva abandonnée; les Kabyles n'avaient sans doute plus eu confiance dans cette formidable position qu'ils avaient si bien défendue le 17 octobre. La colonne put y établir son bivouac sans coup férir.

Dans la pensée que nous y trouverions une vive résistance, le maréchal avait envoyé à l'avance la cavalerie sous les ordres du colonel Yusuf pour exécuter le mouvement tournant, manqué le 17 octobre, destiné à couper la retraite à l'ennemi. Comme elle n'avait plus rien à faire, le maréchal rappela cette cavalerie qui n'avait essuyé que quelques coups de fusil.

Une corvée armée fut envoyée à Tifra, qui est le village le plus important des Flissat-el-Behar, pour y prendre de la paille. Ce village, qui était abandonné, fut incendié et les nombreux vergers qui l'entouraient furent dévastés.

Le 28 octobre, on se mit en route à 5 heures du matin en suivant toujours la crête supérieure, et on arriva au petit jour à Aïn-el-Arbi, source qui est en tête de la ramification la plus orientale du ravin appelé Terga-Bouzrou-el-Kebir, à l'ouest du col de Bou-Nouan. Le maréchal fit déposer les sacs dans une conque parfaitement couverte par une ligne courbe de rochers; on y installa également le convoi.

On était là à 600 mètres de l'ennemi, qui occupait une ligne d'escarpements rocheux de 4 kilomètres partant du sommet principal de la forêt d'Aberkane (cote 939) et passant derrière Abizar. Cette ligne de défense était garnie, sur divers point, de parapets en pierres sèches derrière lesquels étaient postés les guerriers les plus renommés de la belliqueuse tribu des Beni-Djennad, qui pouvait mettre sur pied, à elle seule, plus de 3,000 fusils, et les contingents des tribus voisines.

Le maréchal envoya le colonel Blangini avec le 58e, 2 pièces d'artillerie et la cavalerie du colonel Yusuf vers la droite de l'ennemi, avec mission de la tourner et de menacer la retraite des Kabyles vers les montagnes de l'est; ils devaient suivre une sorte de plateau qui paraîssait praticable pour la cavalerie. Il envoya également le colonel Gachot, avec deux bataillons du 3e léger et 2 pièces de montagne, pour déborder la gauche de l'ennemi. Il devait lui-même faire l'attaque directe au moment favorable.

Le colonel Blangini exécuta son mouvement tournant, puis il lança une ligne de tirailleurs dans les rochers qui couvrent les pentes nord du mamelon (cote 939), pendant que le maréchal s'avançait lui-même jusqu'à 250 mètres de cette droite ennemie avec 3 bataillons et 4 pièces de montagne. Le maréchal fait envoyer des obus sur le point où les Kabyles paraissaient massés en plus grand nombre et, quand il voit le trouble causé parmi eux par le feu de l'artillerie, quand il voit le 58e escalader les pentes, il pousse en avant le 3e bataillon de chasseurs d'Orléans

et un bataillon du 53e ; ces bataillons se font précéder par une ligne épaisse de tirailleurs qui se lancent à la course à l'escalade des rochers. L'ennemi est promptement débusqué de sa position, il se rejette sur son centre, où il est vivement poursuivi.

Pendant ce temps, la cavalerie du colonel Yusuf faisait des efforts inouïs pour tomber sur les fuyards, mais le flanc de montagne qu'elle avait à suivre et qui, vu d'en haut, paraissait facile, était en réalité affreusement accidenté et pierreux et, malgré l'habileté des cavaliers à passer sur toute espèce de terrain, elle ne put arriver à rejoindre et à sabrer qu'une cinquantaine de Kabyles. Alors que le colonel Yusuf pensait faire un grand nombre de prisonniers, il ne put en saisir un seul ; au moment où on croyait avoir cerné un groupe d'ennemis, ceux-ci se précipitaient dans des ravins profonds garnis de broussailles et disparaissaient. Dans cette charge nous avons eu 3 tués et 3 blessés et nous avons perdu en outre 4 chevaux.

Sur notre droite le colonel Gachot avait fait canonner des groupes de Kabyles étagés sur des crêtes qui dominent le village d'Abizar, puis il avait lancé ses hommes sur cette crête qu'ils avaient enlevée, et l'ennemi avait été poursuivi, d'un côté sur le petit village de Bou-Kharouba et de l'autre sur celui d'Iajemad.

Pendant ce temps, le goum commandé par l'agha Allal, qui était parti d'Afir, avait marché vers Izarazen, suivi par les contingents des Beni-Ouaguennoun qui combattaient avec nous ; les Beni-Djennad, qui étaient groupés de ce côté sur les hauteurs, se voyant tournés, se sauvèrent précipitamment abandonnant leurs villages ; nos contingents amis se jetèrent sur cette proie qui leur était laissée et livrèrent tout au pillage. Le village d'Abizar en particulier, fut consciencieusement saccagé, nos alliés indigènes y firent un butin considérable. L'agha Allal, qui avait poursuivi son mouvement, remonta par le marché de Khemis et alla faire sa jonction avec les

troupes de l'attaque principale, qui étaient arrivées dans les villages de la fraction des Aït-Mammar.

Le terrain où on avait combattu était bien l'image du chaos ; alors que l'engagement n'avait duré que 2 heures, il fallut le reste de la journée pour rallier les troupes.

L'action avait été menée avec tant d'entrain, de vigueur et d'ensemble que nos pertes étaient minimes ; en dehors de celles de la cavalerie que nous avons indiquées plus haut, il n'y avait eu qu'une dizaine d'hommes mis hors de combat. On a estimé à 200 hommes les pertes de l'ennemi.

Le bivouac fut établi à Aïn-el-Arbi.

Le maréchal avait décidé que la colonne serait ravitaillée par le petit port du cap Tedlès. Le 29 octobre une corvée armée s'est rendue sur ce point pour y prendre des vivres et, en particulier, deux rations de vin par homme à titre de gratification pour les journées du 27 et 28 octobre ; la corvée a été protégée par tout le 3e léger.

« Il a fallu près de 3 heures pour parcourir environ 7 kilomètres. Il est difficile de voir un terrain plus horriblement bouleversé que celui qui a été suivi. Plusieurs contreforts dépendant du Tléta ont été franchis avec des difficultés très grandes surtout pour les chevaux. De nombreux villages parfaitement construits attestent que la population de cette partie de l'Afrique est très considérable. La corvée est rentrée au camp vers les 9 heures du soir.

» Les malades ont été conduits au port de Tedlès pour être évacués sur Dellys.

» Il existe au mouillage de Tedlès une ligne de rochers à fleur d'eau qui pourrait servir à l'établissement d'un port. M. le maréchal a examiné avec beaucoup d'intérêt cette jetée naturelle, qui n'a pas moins de 2,000 mètres de longueur et derrière laquelle les bâtiments seraient parfaitement abrités. Ce port serait seulement ouvert aux vents d'est. »

Le 30, l'administration alla chercher un ravitaillement à Tedlès.

Le 31 octobre, la colonne quitta son bivouac d'Aïn-el-Arbi pour aller en prendre un plus commode à 1,500 ou 1,600 mètres plus à l'est, au col de Tizi-bou-Nouan, sur le terrain même où avait été livré le combat du 28.

« On a devant soi en regardant le sud un contrefort qui se distingue autant par les nombreux pitons boisés qui le dominent que par le peu de largeur qu'offre sa crête rocheuse. C'est au pied du versant occidental de ce contrefort que se trouve le village d'Abizar, le plus considérable des Beni-Djennad. Il est entouré de jardins et, vu d'une certaine distance, il rappelle parfaitement ceux qu'offre le Midi de la France. Les maisons sont en pierre et recouvertes de tuiles. »

Le 1er novembre, les notables des Beni-Djennad vinrent apporter au maréchal la soumission de la tribu. En présence de la colonne, le maréchal procéda à l'investiture des chefs indigènes et, pour donner aux Beni-Djennad une haute idée de la générosité de la France, en même temps que pour leur permettre de réparer les pertes qu'ils avaient éprouvées par l'incendie de leurs villages et la destruction de leurs vergers, il les exonéra d'impôts pendant six ans.

Les chefs investis furent trop nombreux ; dans chaque village, chaque sof avait voulu avoir son chikh, et comme on ne connaissait pas encore la valeur des indigènes qui avaient été présentés comme chefs, on les avait acceptés sans y regarder de trop près. On donna ainsi l'investiture à des individualités sans autorité qu'on fut obligé de remplacer plus tard.

Les principaux chikhs qui furent investis sont les suivants :

Abizar, Mohamed-ou-Ali-Mesoussen ;
Izarazen, El-Arbi-ben-Mr'ar et Mohamed-el-Arbi ;
Ibedach, Iken-ou-Chouane et Hand-ou-Yahia ;

Mira, Kassi-ou-Amara ;
Timizar, Amar-Amzian ;
Aït-bou-Ali, Amar-ou-Kassi-ou-Saïa et Saïd-Akaouch ;
Tala-Ntegana, Mohamed-ou-Yahia-ou Braham ;
Taguercift, El-Hadj-Kassi-ou-Laziz et Hand-ou-Bel-Kis ;
Aït-el-Adeur, Boudjema-ou-Kassi ;
Tirzert, Amar-ou-Abba.

Le 2 novembre, la colonne campait à Aïn-el-Arba et, le 3 novembre, le maréchal allait s'embarquer à Dellys, tandis que la colonne descendait sur le Sebaou, traversait cette rivière, gravissait le contrefort qui sépare le bassin du Sebaou de celui de l'Isser et allait prendre son bivouac aux Oulad-Ouïdan, sur la rive gauche de cette dernière rivière. Le 4 elle campait au Boudouaou et le 5 novembre elle arrivait à la Maison-Carrée, où avait lieu la dislocation.

Par ordonnance royale du 27 novembre 1844, l'agha Allal-ben-Sr'ir et l'agha Ali-ou-El-Haoussine-ben-Zamoum étaient nommés chevaliers de la Légion d'honneur pour services rendus aux colonnes pendant le mois d'octobre précédent.

CHAPITRE V

Nouvelle organisation de l'Algérie. — En mai 1845, agitation dans les tribus du Sebaou, fomentée par Ben-Salem. — Des goums sont rassemblés à Dra-ben-Khedda. — Bel-Kassem-ou-Kassi est battu aux Oulad-bou-Khalfa. — Razzia de Ben-Salem sur les Isser-Drœu. — Une colonne commandée par le général Gentil, occupée d'abord à des travaux de route, est envoyée au col des Beni-Aïcha, puis au camp d'Aïn-el-Arba, où elle arrive le 22 juin. — Ben-Salem pose son camp aux Oulad-Aïssa-Mimoun. — Razzia du commandant de Serre sur les Beni-Slyim le 3 juillet. — Le général Gentil se porte à Sidi-Naman et fait une razzia sur Sikh-ou-Meddour le 7 juillet. — Il attaque Tikobaïn le 10 juillet,

le goum de Ben-Salem est battu. — Le général Gentil rentre à Aïn-el-Arba le 13 juillet. — Le maréchal Bugeaud arrive au camp avec de nouvelles forces le 24 juillet. — Composition de la colonne — Le maréchal campe le 25 à l'oued Stita. — Attaque des Oulad-Aïssa-Mimoum le 26. — Destruction des villages et soumission des Oulad-Aïssa-Mimoun le 27 juillet. — Le 28, on campe à Bou-Chebaten. — Proclamation adressée aux Beni-Raten. — Reconnaissance au pied des Beni-Raten le 29. — Le 30 juillet on campe à Freha, réorganisation des Beni-Djennad. — On campe le 2 août à l'Oued-Khemis. — Retour à Aïn-El-Arba le 4. La colonne rentre vers Alger, elle est dissoute le 8 août à la Maison-Carrée. — Investiture à Alger des chefs des Beni-Djennad le 15 août 1845. — Meurtre de Saïd-ou-Saada par Mohamed-ou-Kassi.

Une ordonnance royale du 15 avril 1845 a donné une nouvelle organisation à l'Algérie, qui a été divisée en trois provinces : celles d'Alger, d'Oran et de Constantine. Le cercle de Dellys y a reçu une organisation officielle.

Nous donnerons seulement la composition de la subdivision d'Alger d'après cette ordonnance royale. Elle comprenait : les centres de Blida et de Dellys, le khalifalik du Sebaou et l'aghalik des Khachna.

1° Cercle de Dellys. — Ameraoua (Aïn-Faci, Kaf-el-Aogab, Dra-ben-Khedda, El-Itama, Oulad-bou-Khalfa, Tizi-Ouzou, Sikh-ou-Meddour, Abid-Chemlal, Tala-Atman, Tazazereït, Kettous), Beni-Djennad (Abizar, Aït-Adès, Aït-Kodea, Aït-el-Adeur, Taboudoucht), Ben-Ouaguennoun, Flissat-el-Behar, Bordj-Sebaou, Taourga, Beni-Tour, Beni-Slyim, banlieue ;

2° Cercle de Blida. — Oulad-Mendil, Souhalia, Beni-Khelil, Beni-Misra ;

3° Aghalik des Khachna. — Beni-Moussa, Khachna, Isser (El-Ouïdan, El-Djedian, Oulad-Smir, Drœu) ;

4° Khalifalik du Sebaou. — Le commandement du khalifa du Sebaou, Si-Mohamed-ben-Mahi-ed-Din, a conservé la composition donnée par l'ordonnance royale du 13 novembre 1842 (voir au chapitre II).

Pendant l'expédition du maréchal Bugeaud dans les Beni-Djennad, Ben-Salem et Bel-Kassem-ou-Kassi n'avaient pas donné signe de vie; le premier avait même écrit au maréchal pour lui demander l'aman. Au mois de mai 1845, tous deux recommençaient leurs intrigues; ils répandaient dans le pays de fausses nouvelles, annonçant que l'émir avait remporté de grands succès dans l'ouest, que le maréchal Bugeaud avait été tué et que, dans toutes les zaouïas, les marabouts prophétisaient la fin du règne des chrétiens.

Fanatisés par ce nouvel appel à la guerre sainte, les Flissat-el-Behar et les Beni-Djennad, avec quelques fractions des Beni-Raten et des Beni-Fraoucen, avaient attaqué les zmoul de Sikh-ou-Meddour, Tizi-Ouzou, Oulad-bou-Khalfa, Sidi-Namen et les avaient incendiées; leurs habitants avaient été forcés d'aller chercher un refuge jusqu'à Bordj-Sebaou et Aïn-Faci. Les Beni-Ouaguennoun s'étaient aussi laissé entraîner à la révolte, mais les fractions d'Attouch et de Makouda étaient restées fidèles.

Nos aghas et, en particulier l'agha Allal, assemblèrent leurs forces à Dra-ben-Kedda pour faire face à l'orage, et le général de Bar, commandant la division d'Alger, informé de ce qui se passait, envoya immédiatement un renfort de 200 cavaliers des Isser, commandés par le caïd Saïd-ben-Guennan, renfort qui fut bientôt suivi d'un autre aussi nombreux commandé par l'agha des Khachna, El Arbi-ben-Kahia. Une rencontre eut lieu dans les premiers jours de juin chez les Oulad-bou-Khalfa, et Bel-Kassem-ou-Kassi y ayant été battu, ses contingents à pied, qui avaient eu quelques hommes tués ou blessés, s'empressèrent de déserter d'autant plus vite qu'on avait aperçu de la montagne les feux de bivouac de la colonne du général Gentil (1). Ils étaient d'ailleurs préoccupés de la rentrée de leurs moissons qui approchaient de la maturité.

(1) Le général Gentil était alors campé au col des Beni-Aïcha.

Par suite de la réunion dans la vallée du Sebaou de tous les goums des Isser et des Khachna, la vallée de l'Isser s'était trouvée dégarnie ; Ben-Salem profita de cette circonstance pour y exécuter un rapide coup de main. Étant parti de Tizi-Ameur, dans les Maatka, il passa par Tamdikt, entre les Flissat-oum-el-Lil et les Beni-Khalfoun, et tomba sur une fraction des Isser-Drœu près du marché du djemaa et y fit une razzia considérable ; un de nos anciens caïds, Khalifa-ben-Taïeb, et deux de ses fils furent tués dans cette affaire. Mohamed-ben-Zitoun, khalifa de Ben-Zamoum, qui était resté dans la tribu pendant l'absence de l'agha, alors dans les Ameraoua, fut soupçonné d'avoir été de connivence avec Ben-Salem parce que, habitant les Beni-Mekla dont les villages dominent les défilés que Ben-Salem avait dû franchir pour arriver au djemaa des Isser et en revenir avec son butin, celui-ci n'aurait pu passer si Ben-Zitoun lui avait barré le passage.

Au milieu du mois de juin, les trois aghas de l'est allèrent saluer à Alger le Gouverneur général qui rentrait de son expédition de l'Ouarsenis, et le féliciter des succès qu'il avait obtenus. Ils lui exposèrent ensuite que, depuis six semaines, ils étaient à cheval, eux et tous leurs cavaliers, pour s'opposer aux progrès des insurgés kabyles et que leurs intérêts commençaient à en souffrir : « Il faut que nous fassions nos moissons, ajoutèrent-» ils, et comme nous sommes toujours menacés par » nos voisins des montagnes, nous ne pourrions les » faire avec sécurité si nous n'étions pas protégés par » une petite colonne française ».

Le Gouverneur général avait déjà prescrit la formation d'une petite colonne, aux ordres du général Gentil, dont la mission était de travailler à la route de Dellys ; la présence de nos troupes devait en même temps rassurer la grande tribu des Khachna qui se croyait menacée par ses voisins Kabyles. Cette colonne, réunie le 2 mai à la Maison-Carrée, avait été établir ses ateliers de l'Oued-

Khemis à l'Oued-Corso ; elle avait la composition suivante:

	Officiers	Hommes de troupe	Chevaux	Mulets
État-Major	2	4	5	»
2 bataillons du 3e léger	32	935	14	15
1 bataillon du 58e de ligne	15	429	4	7
Chasseurs d'Afrique	»	15	15	»
Génie	3	47	4	7
Artillerie (1 sect. de montne)	1	37	2	20
Train	»	25	2	31
Ambulance	3	18	3	»
Administration	1	13	1	»
TOTAUX	57	1 523	50	80

Le 3e léger était commandé par le colonel Gachot et le bataillon du 58e par le commandant Thierry.

Les populations indigènes avaient vu d'un bon œil ces travaux qui leur promettaient une route facile pour le transport de leurs produits à Alger ; le génie avait payé des indemnités aux propriétaires qui avaient eu leurs terrains traversés par la route, et cet acte de justice, auquel les indigènes n'étaient pas accoutumés, avait produit sur eux le meilleur effet. Leurs rapports avec nos soldats étaient cordiaux et ils s'étaient empressés d'approvisionner les camps en denrées de toute espèce. Le caïd des Khachna, Mohamed-ben-Merah, avait placé sa tente à proximité afin de pouvoir satisfaire sans aucun retard aux demandes de l'autorité militaire.

Le 3 juin, en raison des troubles qui avaient éclaté dans la vallée du Sebaou, le 3e léger avait été envoyé au col des Beni-Aïcha ; il établit son camp un peu au-delà du col, à Hadjar-Djouala, à la naissance de la plaine des Isser.

Le 15 juin, un escadron du 1er chasseurs d'Afrique se

joignit à la colonne, et le 18 juin, le bataillon du 58e qui était au Corso, arriva à son tour. Cette concentration avait lieu pour répondre aux craintes exprimées, comme nous l'avons dit, par les trois aghas de l'est; le général Gentil avait reçu l'ordre d'aller camper à Aïn-el-Arba, dans les Beni-Ouaguennoun, pour appuyer les Beni-Slyim, les Flissat-el-Behar, les Taourga, les Ameraoua Tahta et les Maatka, tribus soumises, contre les Beni-Aïssi, les Oulad-Aïssa-Mimoun et les Beni-Raten, qui s'étaient groupés sous les ordres de Ben-Salem et de Bel-Kassem-ou-Kassi. Le général devait protéger les moissons de l'Isser au Sébaou, et il lui était recommandé d'attaquer avec vigueur tout ennemi qui voudrait pénétrer sur le territoire des tribus soumises.

La colonne campa le 19 à l'Oued-Menaïel, le 20 au Tnin de Bar'lia sur la rive gauche du Sébaou, le 21 à Dellys, où elle prit des ravitaillements, et elle arriva le 22 juin à Aïn-el-Arba.

Dès l'arrivée de nos troupes sur ce dernier point, Ben-Salem, qui venait de se faire battre aux Oulad-el-Aziz par les colonnes d'Arbouville et Marey, comme nous le verrons au chapitre suivant, convoqua les contingents des tribus qui lui obéissaient sur le plateau qui couronne le massif montagneux des Oulad-Aïssa-Mimoun. Il eut même l'audace d'envoyer un détachement dans un village des Beni-Slyim qui tenait pour lui et, de là, il faisait exécuter des coups de main dans les Beni-Slyim et les Beni-Tour et même dans les environs de Dellys.

Cette situation ne pouvait être tolérée, et le général Gentil envoya le 3 juillet, à 11 heures du soir, un bataillon du 3e léger commandé par le chef de bataillon de Serre pour surprendre l'ennemi. Ce bataillon arrive à la pointe du jour sur le village des Beni-Slyim qui avait accueilli les gens de Ben-Salem, il le livre aux flammes et il rentre au camp le lendemain à 1 heure de l'après-midi, ramenant des troupeaux enlevés aux maraudeurs

qui venaient justement d'exécuter une nouvelle razzia. Ces troupeaux servirent à indemniser les Beni-Tour et les Beni-Slyim des pertes qu'ils avaient éprouvées. Nous n'avions eu qu'un seul homme blessé.

La colonne du général Gentil avait été renforcée d'un nouveau bataillon du 3e Léger et d'un bataillon du 58e qui était en garnison à Dellys, de sorte que son effectif total s'élevait à 89 officiers, 2,609 hommes de troupes, 193 chevaux et 131 mulets ; chiffres dans lesquels les chasseurs d'Afrique étaient compris pour 6 officiers, 144 hommes, 144 chevaux et 15 mulets.

Le général Gentil ayant eu connaissance que des rassemblements ennemis s'étaient formés à Sikh-ou-Meddour dans le but d'empêcher les Ameraoua soumis et les Maatka de faire leurs moissons, résolut d'aller les disperser. Le 5 juillet, laissant pour garder le camp, où une redoute avait été construite pour renfermer l'ambulance et les magasins, un bataillon du 3e Léger et le bataillon du 58e arrivé de Dellys, il partit à 11 heures du soir avec le reste de sa colonne et arriva le lendemain à 6 heures du matin à Sidi-Namen, dans les Ameraoua, où il établit son bivouac. Le lendemain, 7 juillet, il part à 1 heure du matin laissant les sacs de l'infanterie sous la garde d'une compagnie par bataillon, et tombe à l'improviste sur le village de Sikh-ou-Meddour, qui est incendié par la cavalerie. Bel-Kassem-ou-Kassi, qui avait été blessé dans le combat, dut se réfugier avec ses contingents dans les Beni-Raten. Le général Gentil rentra le jour même à 3 heures du soir à son camp de Sidi-Namen.

Encouragé par ce succès, le général Gentil, continuant sa guerre de surprises, résolut de dissiper les rassemblements formés auprès de Ben-Salem, sur le plateau des Oulad-Aïssa-Mimoun, en allant attaquer le gros village de Tikobaïn qui se trouve sur le revers oriental du massif montagneux et dont il est le principal débouché.

Il part de Sidi-Namen, le 9 juillet, à 11 heures du soir, emmenant avec lui les aghas des Flissa, des Ameraoua et de Taourga avec leurs cavaliers, et il arrive le lendemain à la pointe du jour devant Tikobaïn, qu'il attaque aussitôt en commençant par y envoyer quelques obus. Les contingents Kabyles qui garnissaient le village se retirent dans le haut de la montagne, tandis que les cavaliers de Ben-Salem cherchent à se réunir en plaine. Le commandant de Nouë ne donne pas le temps à ces cavaliers de se rallier; à la tête de son escadron, qui comptait 147 sabres, il fond sur eux à la charge et les disperse en leur faisant éprouver des pertes sensibles. Le sous-lieutenant de Louche a été blessé en chargeant à la tête de son peloton et 11 chasseurs ont aussi reçu des blessures dans cette chaude affaire, où les cavaliers ennemis se sont conduits avec une grande vigueur. Le goum de Ben-Salem avait été refoulé vers Azib-el-Djebla.

Le général Gentil ne pouvait songer avec la petite colonne qu'il avait amenée, à escalader la montagne des Oulad-Aïssa-Mimoun ; il regagna Sidi-Namen en suivant le milieu de la plaine, où sa colonne se trouvait hors de la portée des balles ennemies. Les Kabyles, qui étaient embusqués dans les broussailles, n'osèrent pas suivre nos soldats qui arrivèrent tranquillement à leur bivouac, à 5 heures du soir, non sans avoir éprouvé de grandes fatigues.

Ben-Zamoum avait porté plainte au général Gentil contre son khalifa Mohamed-ben-Zitouni, qui avait, comme nous l'avons vu, laissé Ben-Salem exécuter, le mois précédent, une razzia sur une fraction des Isser-Drœu ; mandé au camp, Ben-Zitouni fut arrêté et envoyé à Dellys. Peu après il fut interné en France.

Était-il réellement coupable, ou Ben Zamoum a-t-il voulu simplement se débarrasser d'un mentor dont l'intervention dans les affaires lui pesait? C'est une question qu'il serait bien difficile de trancher. Ben-Zitouni

fut remplacé comme khalifa par Si-Ahmed-ben-Tafat, parent de l'agha.

Le général Gentil séjourna encore le 11 et le 12 juillet à Sidi-Namen, puis il rentra le 13 à Aïn-el-Arba ; il n'eut plus aucune opération à entreprendre jusqu'au 24 juillet, date à laquelle le maréchal Bugeaud, amenant de nouveaux renforts, vint prendre le commandement des troupes.

Le maréchal avait résolu de commander lui-même une expédition dans la vallée du Sebaou pour affermir et compléter les résultats qu'il avait obtenus l'année précédente et pour punir les tribus soumises qui avaient fait défection. Il fit embarquer pour Dellys, le 17 et le 18 juillet, 4 bataillons d'infanterie, pendant qu'il envoyait par terre la cavalerie, l'artillerie et le train sous les ordres du commandant de Wengi. Toutes ces troupes se trouvèrent réunies à Dellys le 23 juillet et, dès le lendemain, elles arrivaient au camp d'Aïn-el-Arba, où le maréchal les rejoignait le jour même.

La colonne expéditionnaire fut alors constituée de la manière suivante :

MM. le maréchal duc d'Isly, commandant en chef ;
le colonel Pélissier, chef d'état-major général ;
le général Gentil, commandant l'infanterie ;
le général Lechesne, commandant l'artillerie ;
Onfroy-Montbrun, sous-intendant militaire ;
Philippe, chirurgien principal, chef de l'ambulance.

Les troupes étaient réparties en 3 colonnes de la manière suivante :

Colonne de droite (colonel Gachot, commandant)

3e léger, 3 bataillons ;
58e de ligne, 1 compagnie de grenadiers ;
20 artilleurs-tirailleurs ;
30 paires de cacolets et 3 litières.

Colonne de gauche (colonel Renault, commandant)

6e léger, 1 bataillon;
13e léger, 2 bataillons;
58e de ligne, 1 compagnie de voltigeurs;
20 artilleurs-tirailleurs;
30 paires de cacolets et 3 litières.

Colonne du centre (général Gentil, commandant)

Zouaves, 1 bataillon;
58e de ligne, moins les compagnies d'élite;
Artillerie: 2 sections de montagne, 2 sections de fusées à la congrève, réserve d'artillerie;
Ambulance;
Train des équipages militaires, convoi, bagages des corps;
Troupeau.

La cavalerie et le goum n'étaient compris dans aucune colonne.

L'ordre de marche en trois colonnes ne devait être employé que lorsque le terrain le permettrait. Avec une colonne unique l'ordre de marche devait être donné chaque soir ou au moment du départ. (L'ordre de marche en trois colonnes n'a jamais reçu d'exécution dans l'expédition entreprise.)

Voici quels étaient les effectifs au moment du départ:

DÉSIGNATION DES CORPS	OFFICIERS	TROUPE	CHEVAUX	MULETS
État-major	15	17	46	46
Zouaves, 1 bataillon	25	653	16	26
3ᵉ léger, 3 bataillons	48	1.386	18	23
6ᵉ léger, 1 bataillon	19	515	9	11
13ᵉ léger, 2 bataillons	32	926	10	19
58ᵉ de ligne, 3 bataillons	40	1.212	12	20
1ᵉʳ chasseurs d'Afrique, 2 escadr.	12	221	233	34
Artillerie	11	237	32	101
Génie	2	90	6	10
Train	10	600	77	731
Ambulance	12	67	12	12
Administration	3	29	4	»
Totaux	229	5.933	475	1.033

Le 25 juillet, la colonne quitte Aïn-el-Arba avec quinze jours de vivres dont cinq livrés à la troupe, ayant pour guide Mohamed-ou-Sliman-Tobbal, d'Isserradjen, caïd des Beni-Ouaguennoun. Cet homme avait été nommé caïd parce qu'il avait marché avec la colonne l'année précédente et avait rendu de bons services ; mais il ne jouissait dans la tribu d'aucune considération à cause de sa profession de musicien et il n'avait aucune influence.

On se dirigea sur l'Oued-Stita (Oued-Boussoula), par le ravin de l'Oued-Djarfa. Ce ravin présentait d'énormes difficultés et, lorsque la tête de colonne l'eut dépassé, on fut obligé de faire une halte de trois heures afin de rallier la gauche. On établit le bivouac dans la vallée de l'Oued-Stita, sur la rive droite de ce cours d'eau, au pied du versant nord du pâté des Oulad-Aïssa-Mimoun, une des fractions les plus hostiles de la grande tribu des Beni-Ouaguennoun.

Le 26 juillet, à 4 heures du matin, le maréchal fit opérer l'attaque de la montagne des Oulad-Aïssa-Mimoun par sept bataillons qui furent répartis en deux colonnes.

La première colonne, conduite par le maréchal et son chef d'état-major, comprenait : le bataillon de zouaves, 50 sapeurs avec 2 mulets d'outils, 60 chasseurs d'Afrique, 50 cavaliers arabes, 1 section d'artillerie de montagne, 1 section de fuséens, 10 paires de cacolets et 2 paires de litières, 1 section d'ambulance légère, le bataillon du 6e léger, 10 paires de cacolets entre ce bataillon et la compagnie d'arrière-garde.

La deuxième colonne, sous les ordres du colonel Gachot, comprenait : 2 bataillons du 3e léger, 1 bataillon du 13e léger, les fusils de rempart régimentaires, 10 paires de cacolets et 2 litières par bataillon, 1 section d'ambulance et 1 détachement du goum arabe.

L'infanterie était sans sacs et portait 60 cartouches par homme, du biscuit, la ration de viande cuite et les petits bidons pleins d'eau.

La mission de la deuxième colonne était de chasser l'ennemi à l'est et de détruire les villages, sous la protection de la colonne du maréchal qui allait gagner les crêtes.

Le reste des troupes devait demeurer au camp sous les ordres du général Gentil.

Le maréchal dirigea sa marche vers Tahanout. Malgré une chaleur très forte et les difficultés d'un terrain rocheux et escarpé, l'ascension se fait avec beaucoup d'ardeur ; nos troupes n'éprouvent nulle part aucune résistance sérieuse, un homme du 3e léger est tué.

Ben-Salem était allé au village d'Akaoudj avec Bel-Kassem-ou-Kassi et le goum des Ameraoua-Fouaga ; mais, jugeant toute résistance impossible, ils étaient partis emmenant les contingents des Beni-Ouaguennoun et des Beni-Djennad qui avaient été réunis pour la défense. Les villages avaient été abandonnés, les

femmes, les troupeaux et les objets les plus précieux avaient été envoyés chez les Beni-Raten.

Le maréchal s'étant décidé à camper à Ir'il-Bouchen près du point culminant des Oulad-Aïssa-Mimoun, fit monter dans l'après-midi, par les mulets du train, les sacs des soldats qui étaient restés au camp inférieur.

Le 27, à 5 heures du matin, un demi-bataillon du 6e léger et un demi-bataillon du 13e léger, sans sacs, sont envoyés, sous les ordres du colonel Mollière, sur les pentes sud de la montagne pour continuer les travaux de destruction dans les nombreux villages qu'on y rencontre; en même temps un bataillon du 58e et un bataillon du 3e léger, commandés par le colonel Gachot, allaient faire la même opération sur les mêmes pentes en allant vers l'est.

Le général Gentil, rappelé du camp inférieur, rallie dans la journée le maréchal avec les troupes sous ses ordres et le convoi.

Dans la soirée, les Oulad-Aïssa-Mimoun font demander l'aman, que le maréchal leur accorde.

Le 28 juillet, la colonne part à quatre heures du matin, en suivant la ligne des crêtes vers l'est et, après une marche très pénible dans la descente de la montagne, elle se rallie dans la plaine au-dessous du grand village de Tikobaïn. La chaleur est extrême, et le maréchal fait faire une halte de trois heures sur l'Oued-Djebla (la carte porte Tacift-Tamda), affluent de droite du Sebaou.

A trois heures de l'après-midi, on se remet en marche et la division, après avoir franchi le Sebaou, va camper sur la rive gauche à Bou-Chebaten, au pied des montagnes des Beni Raten, en face du village détruit de Tamda-el-Blat. La colonne avait eu pour guide Saïd-ou-Saàda de Tazazreït, ennemi mortel des Oulad-ou-Kassi.

Le maréchal n'avait pas l'intention de rien entreprendre contre les Beni-Raten; il voulait seulement obtenir de cette puissante tribu qu'elle laissât en paix le suppo-

lations qui s'étaient soumises à nous. Il leur adressa dans ce but, la proclamation ci-après :

« Il y a déjà plus de deux ans que vous avez recueilli chez vous Ben-Salem et Bou-Chareb; plus tard, vous avez donné l'hospitalité à Bel-Kassem-ou-Kassi ; vous avez écouté leurs paroles et leurs mauvais conseils. Je vous ai avertis plusieurs fois que cela attirerait de grands malheurs sur vos têtes et, qu'ayant la force dans la main, nous ne pourrions pas souffrir que vous donnassiez asile à nos ennemis acharnés et que, conduits par eux, vous vinssiez attaquer les tribus qui obéissent à notre loi. Vous n'avez tenu aucun compte de mes avertissements et de mes conseils de bon voisinage. Non seulement vous avez continué de garder chez vous les hommes que je viens de nommer, mais encore vous leur avez fourni des ressources de tout genre pour continuer de nous faire la guerre.

» C'est ainsi que vous me forçâtes l'année dernière à passer l'Isser. Vous réunîtes alors tous vos guerriers et vous vîntes m'attaquer le 12 mai au passage de l'Oued-Sebaou ; vous savez ce qui vous advint. Le 17 du même mois, vous réunîtes chez les Flissa un bien plus grand nombre de fusils; ces grandes forces et vos montagnes les plus escarpées ne purent pas arrêter mon armée ; vous fûtes dispersés comme le vent disperse les sables du désert. Les Flissa, les Ameraoua, etc., se soumirent.

» Je me serais volontiers borné là, car ce n'est pas le terrain qui nous manque, nous en avons bien assez. Ce que nous voulons, c'est de la tranquillité et le commerce qui vous enrichirait aussi bien que nous. Vous renouvelâtes vos attaques et je me vis obligé, au mois d'octobre suivant, de venir soumettre les Flissat-el-Behar et les Beni-Djennad. Je pouvais aller bien plus loin ; je m'arrêtai pensant que la leçon serait suffisante, que, désormais, vous resteriez tranquilles et que vous repousseriez de votre sein les intrigants qui vous entraînent à votre perte. Vous n'en avez alors rien fait et, tout récemment encore, vous avez pillé plusieurs villages et vous avez entraîné dans la rébellion plusieurs tribus qui avaient accepté notre aman ; il a bien fallu que je vinsse une troisième fois dans votre pays pour reprendre ce que vous m'aviez pris.

» Cependant, mon cœur souffre d'être obligé de dévaster vos villages et je veux bien encore vous donner un dernier conseil : que vos djemaas se réunissent et viennent à mon camp ; si elles

sont animées d'intentions de paix, nous ferons un arrangement pour assurer la tranquillité de tout le monde et la liberté du commerce. Si vous ne le faites pas, je vous le prédis, il vous arrivera les mêmes choses qui viennent d'affliger les Beni-Ouaguennoun. J'irai chez vous une fois ou l'autre, je parcourrai toutes vos montagnes, je visiterai tous vos villages, je poursuivrai vos populations dans les vallons les plus profonds et jusque sur les pics les plus élevés. Vous ne pourrez vous en prendre qu'à vous de toutes ces calamités, car j'aurai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour vous les éviter. »

Les Beni-Raten firent la réponse suivante à la proclamation du maréchal :

« Louanges à Dieu !

» De la part de tous les gens des Beni-Raten, marabouts, cherifs, grands et cultivateurs, à Sa Seigneurie le très distingué maréchal, sultan de l'Algérie...

» Nous vous informons que votre lettre nous est arrivée et que nous en avons compris le contenu ; nous vous remercions des bons conseils que vous nous adressez. Nous vous sommes aussi reconnaissants pour la manière bien généreuse avec laquelle vous nous avez épargnés. Vous nous avez traités comme tout Prince comme vous l'aurait fait dans cette circonstance. Vous nous avez promis qu'il ne nous serait fait aucun mal et vous nous avez tenu parole. De notre côté aussi nous vous avons respecté et nous n'avons pas bougé.

« Quant aux Ameraoua, depuis un temps bien ancien il existe entre nous et les Zmoul du bas un certain degré de mésintelligence, et toujours le plus fort parti faisait de son adversaire tout ce que bon lui semblait. Nous vous prions de ne pas nous en faire de reproche. Tout cela est à la connaissance de beaucoup de gens qui peuvent vous en instruire. Si vous voulez la réconciliation des tribus, envoyez-leur de grands marabouts ; mais il n'est pas digne d'un grand sultan comme vous de vous occuper de choses si minimes. Quant aux relations commerciales qui existent entre vous et nous, nous désirons les voir se continuer et que personne n'y apporte d'empêchement. Salut ».

Colonel ROBIN.

(A suivre).

BULLETIN

Dans sa réunion du 13 janvier 1903, la Société Historique a renouvelé, à l'unanimité, les pouvoirs des Membres du bureau actuellement en fonctions. Il demeure donc composé de :

MM. Waille, *Président* ;
Bigonet, *Vice-Président ;*
Paysant, *Vice-Président ;*
Fagnan, *Secrétaire ;*
Barbier, *Secrétaire-Adjoint ;*
Ettori, *Trésorier.*

Chants arabes du Maghreb, étude sur le dialecte et la poésie de l'Afrique du Nord, par C. Sonneck (Paris, Maisonneuve 1902, 224 pp. gr. 8°). — Ce premier volume renferme le texte arabe d'un choix de 117 morceaux ou chants populaires provenant des diverses parties de l'Afrique septentrionale ; des notes assez nombreuses servent à élucider les principales difficultés, mots étrangers, prononciation, métrique, etc. Une table finale est consacrée au sommaire des diverses pièces reproduites et à faire connaître le nom et la date des auteurs. Le second volume fournira la traduction de ces textes et sera précédé d'une introduction grammaticale.

Le ministère de l'instruction publique a chargé M. Méhier de Mathuisieulx d'étudier les ruines puniques et romaines du littoral et des montagnes de la Tripolitaine.

Parti de Tripoli, ce voyageur a traversé le désert de sables mouvants qui sépare la côte des montagnes de Gariana, où il a séjourné afin d'étudier les Troglodytes de cette région. Des Gariana, il a rejoint par de détestables chemins de montagnes le djebel Yffren, assez riche en vestiges de l'occupation romaine. Après la visite du massif occidental des monts Tripolitains, il est revenu par les contrées limitrophes de la frontière tunisienne et le littoral, étudiant sur sa route les restes de l'ancienne ville de Sabratha.

Une deuxième exploration, le long de la côte, vers l'est cette fois, lui a permis une étude assez détaillée de *Leptis-Magna,* l'ancienne

capitale punique et romaine de la Tripolitaine. Ces ruines sont encore considérables et témoignent de l'antique importance de ce grand emporium. Malheureusement, elles sont à moitié enfouies dans le sable du désert qu'elles ont elles-mêmes arrêté.

De Leptis-Magna, notre compatriote s'est enfoncé de nouveau vers l'intérieur pour voir les ruines des vieux bourgs romains du plateau de Tarouhna. Ces ruines sont curieuses parce que chacune d'elles contient un ou plusieurs monuments affectant la forme d'un portique dont l'ouverture ne dépasse pas 40 centimètres. On a vu jusqu'ici dans ces constructions mégalithiques des autels pour sacrifices religieux, mais il paraît certain qu'on se trouve là en présence de pressoirs d'huile. Autrefois la contrée était couverte d'oliviers et toute la Tripolitaine constituait le grenier d'abondance de l'empire romain en huiles, céréales et vignes. Aujourd'hui, toute cette région est devenue stérile par suite de la disparition des grandes forêts de l'intérieur qui tamisaient l'eau et le faisaient écouler par de véritables fleuves.

On ne trouve plus que quelques rares et maigres champs d'orge ou d'alfa, insuffisants pour nourrir une population miséreuse et clairsemée. M. de Mathuisieulx pense que Tripoli est destinée à s'effacer du littoral comme ses devancières Leptis, Sabratha, Œa, et plus vite même, car chaque année voit décroître sa dernière ressource : celle du commerce transsaharien, qui compte maintenant à peine un millier de chameaux.

Lebda, en Tripolitaine, maintes fois mentionnée par Bekri et par les autres chroniqueurs ou géographes arabes, répond à l'ancienne *Leptis magna*, dont le nom a été cité plus haut. La plus ancienne relation archéologique qui en ait été écrite, parue dans le *Mercure galant* de mars 1694, et d'ailleurs presque ignorée, a été rééditée par M. Cagnat, qui s'en est servi pour opérer des restitutions épigraphiques (*Mém. de la Soc. des Antiquaires*, t. LX).

La pierre tombale de Betanzos vient, grâce à la générosité de son propriétaire, de passer dans le Musée de l'Alhambra, à Grenade. L'inscription qu'elle porte était déjà connue par deux traductions plus ou moins imparfaites, que M. Almagro Cardenas a pu corriger par l'examen de l'original, dont il donne une reproduction. Elle est consacrée à l'un des derniers princes de la petite dynastie des Benoû Naçr, qui régna à Grenade, à savoir Aboû'l-Haddjâdj Yoûsof ben Sa'd el-Mosta'în billah qui mourut en 871 de l'hég. (1467 de

J.-C.) ; elle porte les noms de ses ascendants en remontant jusqu'à Aboû'l-Welîd Isma'il (*Boletin de la R. Ac. de la hist.*, avril 1900, p. 348).

L'expulsion des Maures de l'Espagne, qui a eu des conséquences si sérieuses sur le développement ultérieur de la Péninsule, a suscité plusieurs publications, même contemporaines de cet événement. Bien des documents qui s'y réfèrent étaient cependant restés cachés jusqu'à ce jour par raison d'état ou autrement ; ils viennent d'être publiés dans un travail en deux volumes in-4°, édité à Valence, 1901 : « *Los moriscos espanoles y su expulsion*, estudio historica-critico, par De Pascual Boronat y Barrachina ».

Sous le titre *Cristianos cautivos muertos en Barbaria de 1684 à 1779*. M. Ramirez de Arellano a publié une notice et des extraits d'un manuscrit de 320 pages de la Bibliothèque universitaire de Séville : c'est le relevé plus ou moins détaillé, par les P. P. Franciscains, des noms et des circonstances de la mort des chrétiens captifs morts dans les villes du Maroc, notamment Fez, Larache et Tafilet, au cours des années indiquées (*Revista de archivos*, 1900, p. 143 et 250).

L'auxiliaire de l'arabisant de M. Soualah (in-8°, xix-230 pp., Alger, 1903) est un recueil formé dans un but pratique et contenant notamment des lettres et documents commerciaux provenant tant des diverses parties de l'Afrique septentrionale que du Soudan ; des extraits divers de journaux y sont joints, et le vocabulaire arabe-français qui le termine explique bien des termes inconnus à nos dictionnaires. Ces pièces sont autographiées et fournissent ainsi autant d'exercices de déchiffrement.

L'arabe à l'école primaire, par E. Viala et E. Jacquard (152 pp. petit in-8°, Miliana, 1903), est destiné à l'enseignement des éléments indispensables à la connaissance de la langue usuelle. La question des rapports entre colons et indigènes serait sensiblement avancée si tous nos enfants pouvaient, en sortant de l'école, retenir et employer ce qu'ils auront appris dans ce petit livre.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

V. WAILLE.



FOUILLES DE CHERCHEL

(1902-1903)

RAPPORT

ADRESSÉ A

M. JONNART, Gouverneur Général de l'Algérie

MONSIEUR LE GOUVERNEUR,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de la mission que le Gouvernement général a bien voulu me confier, sous les auspices du Service des Monuments historiques, pendant l'année 1902-1903.

Il s'agissait de poursuivre, dans la région de Cherchell, les recherches précédemment entreprises, et qui avaient été fructueuses pour le musée local.

En dehors des travaux de fouilles, nous avons, cette année, procédé à quelques aménagements au musée de Cherchell (construction de vitrines, pour loger les lampes et les vases que nous venons d'exhumer, dans la nécropole de l'ouest). Nous nous sommes occupé aussi de prendre des mesures de préservation à l'égard de monuments antérieurement déblayés (grille de fer

disposée autour des Thermes, autour de cet imposant massif de ruines dont la richesse de décoration est attestée par les pavés d'onyx et de mosaïque qui subsistent, comme par la beauté des statues que nous y avons découvertes).

Cet établissement grandiose, dont le plan est une réduction de celui des Thermes de Caracalla, trop longtemps livré au pillage (pour les briques des hypocaustes et les revêtements de marbre des piscines) était en train de se transformer en latrines publiques par l'effet de l'incurie presque générale.

La colonisation, par le jeu même de cette loi qui veut que la mort alimente la vie et que les matériaux du passé servent aux constructions du présent, continue l'œuvre des Vandales, mais avec plus d'esprit de suite, et d'une manière plus irrémédiable, les fondations même étant extirpées.

Elle tend à effacer du sol, peu à peu, les vestiges qui avaient l'avantage de donner à des localités nées d'hier une reculée poétique, et de mettre sous les yeux les marques d'une civilisation brillante, qu'il s'agit de faire renaître.

Quand on songe que Michel-Ange, pour édifier le palais Farnèse (où réside aujourd'hui l'ambassadeur de France à Rome) prenait des pierres dans le théâtre de Marcellus, et même au Colisée, on n'est pas surpris des dévastations analogues mais continuelles, opérées par des immigrants trop souvent illettrés.

Les inscriptions et les œuvres d'art que nous avons sauvées et mises au musée, deviendront bientôt, avec quelques plans d'édifices évanouis, l'unique relique du passé de Césarée (ancienne capitale des rois Juba II et Ptolémée, ancienne résidence des gouverneurs de Maurétanie), et suffiront du reste à en évoquer la splendide image.

C'est pourquoi, depuis une quinzaine d'années, je me suis appliqué principalement à faire entrer dans les

collections publiques le plus possible de statues, d'objets d'art et d'inscriptions utiles à l'histoire du pays. Le catalogue du Cabinet des Médailles (par MM. Babelon et Blanchet), le catalogue des Marbres antiques du Louvre (par M. Héron de Villefosse), ceux du Musée d'Alger et du Musée de Cherchel (par M. Wierzejski), ainsi que le *Corpus* de Berlin, où sont centralisées les inscriptions latines, en contiennent l'énumération.

Dans cette liste, on trouve des portraits (portraits de Juba I, de Juba II, de Ptolémée, de Livie, d'Agrippine, etc.), des statues colossales et des têtes colossales, des peintures murales (sphinx affrontés), des objets de bronze et des bijoux, des moules en terre cuite, nous conservant d'ingénieux rêves d'artiste, des inscriptions retraçant toute la vie d'un gouverneur (comme la dédicace à Licinius Hieroclès), ou donnant tout l'effectif du corps d'occupation de la Maurétanie (comme le diplôme de Lovessius), des mosaïques à décor géométrique et des mosaïques à sujets, comme la grande chasse au lion que M. Louis Félicien a bien voulu me céder tout récemment.

Cette mosaïque (Pl. VIII) provient de l'ancienne propriété Nicolas, où sont les restes d'une élégante villa romaine.

Elle a $4^{m}20$ de haut sur $1^{m}90$ de large, non compris la bordure en volutes qui mesure $0^{m}53$ de chaque côté. Le tableau est divisé en trois zônes. Dans le registre du haut, un cavalier; au-dessous, un cerf mortellement atteint par un de ses javelots ; dans le registre du bas, un lion qui perd également du sang par sa blessure.

Le cheval, la patte gauche levée, les pieds de derrière réunis, galope à droite. Sur son dos, un chasseur vêtu de la chlamyde rouge qui flotte au vent, chaussé de jambières, le visage tourné de face, la main droite en l'air, tient dans la gauche un javelot à long fût. Il vient d'en darder un, presque verticalement, dont le fer s'est enfoncé dans le flanc droit du cerf, courant à droite.

Des filets rouges indiquent la blessure, et une Chimère aux ailes verdâtres, voltigeant devant les yeux de l'animal symbolise les affres de la mort. Au dessous, un lion, d'un beau dessin, courant à gauche, la gueule ouverte, la queue ramenée entre les jambes, porte au flanc gauche un javelot arrivé obliquement.

L'attitude du cavalier rappelle celle d'un cavalier d'un bas-relief grec du Louvre représentant une chasse au lion (Clarac de poche, p. 46, nº 795, tome I). Tout le reste de la composition paraît inspiré d'un modèle grec, dont l'auteur original possédait une réelle science anatomique et un souci non moins grand de faire *varié* que de faire exact. On parlait moins qu'aujourd'hui de l'art décoratif, mais on en avait davantage le sentiment. Avec la mosaïque des Trois Grâces que j'ai mise au musée récemment, et la mosaïque des paons affrontés séparés par un vase, que nous avons trouvée il y a quelques années et qui décore à présent le pavé d'autel de l'église, la commune de Cherchel se trouvera posséder trois spécimens peu ordinaires de l'art brillant de la mosaïque, qui passe pour avoir été l'art le plus florissant de l'Afrique romaine.

Quant aux fouilles de cette année, elles ont porté sur divers points.

Le plus intéressant, c'est un énorme massif de maçonnerie rectangulaire, situé à gauche de la route de Novi, en dehors des remparts actuels (propriété Volto). Il est figuré par un simple quadrilatère sur la carte de Ravoisié. Après l'avoir débroussaillé, nous avons reconnu le soubassement mouluré, découvert les escaliers qui donnaient accès à la plate-forme, où se dressait la *cella*, ainsi que la vaste colonnade qui l'enveloppait.

Voici les dimensions de ce temple (Pl. I, d'après le relevé de M. Munkel, ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Paris) :

30 mètres de long, sur les grandes faces nord et sud.

15m48 sur les petits côtés.

Les grandes marches, à l'est, ont 0^{m}21 de hauteur, 0^{m}30 de profondeur et 8^{m}50 de large.

Le monument est pourvu de deux couloirs latéraux, de deux échancrures (2^{m}31 de large) analogues à celles d'un temple du Palatin qui présente à cet endroit un passage voûté en briques. A 17^{m}07 de l'alignement du soubassement, nous avons rencontré des bases de colonnes qui se succèdent régulièrement de trois mètres en trois mètres (exactement 2^{m}93 d'axe en axe).

Les dés carrés de ces bases ont 0^{m}88 de côté. Le diamètre de la colonne est de 0^{m}68, ce qui donne, pour la hauteur totale de la colonne corinthienne (dix diamètres) 6^{m}80.

Entre ces colonnes et le mur règne une salle bétonnée (béton de 0^{m}22 d'épaisseur, fait de briques et de cailloux de mer).

La toiture s'appuyait d'une part sur les colonnes, d'autre part sur le mur de clôture (ou péribole), et cet immense portique, qui continue dans les propriétés voisines, semble avoir formé un vaste parallélogramme dont le petit côté avait environ 60 mètres et le grand côté 140 mètres.

Sur la face sud, les dimensions ne sont plus les mêmes. Le dé carré de la base n'a plus que 0^{m}80, au lieu de 0^{m}88 : les colonnes devaient être un peu moins hautes à cause de la pente du terrain en cet endroit.

Le temple d'Apollon, à Pompéi (que j'ai eu l'occasion de visiter dernièrement), par la substruction rectangulaire, les marches conduisant à la plate-forme et le portique d'alentour, présente des dispositions presque entièrement semblables à celles de ce temple de Cherchel, dans lequel je serais tenté de voir le temple élevé à Auguste par Juba II, temple hexastyle, et qui figure sur quelques monnaies de ce prince.

Il est fâcheux qu'au début de l'occupation, l'État ne se soit pas réservé ces beaux massifs de ruines (théâtre, amphithâtre, hippodrome, thermes, temple, etc.), qui

étaient alors dans un état de conservation bien plus satisfaisant que celui de la plupart des monuments dont on exhibe intelligemment les restes en Italie, aux touristes. On aurait ainsi prévenu les dévastations regrettables et inévitables qui se produisent. (Pour ce temple notamment, le revêtement en pierres de tailles en a été arraché récemment et vendu à l'entrepreneur pour la construction de l'hôtel Nicolas).

De ces parages nous avons rapporté et mis au musée :

1° Un chapiteau triangulaire de marbre blanc orné de rais de cœur et au-dessous, d'une moulure en forme de corde. Il est percé d'un trou rectangulaire qui servait à le sceller au pilier triangulaire et décoré de fleurs (comme il y en a des spécimens au musée). Cet élégant chapiteau a 0m34 de côté, et 0m12 de hauteur ;

2° Un pied en marbre, chaussé de la sandale à courroies ;

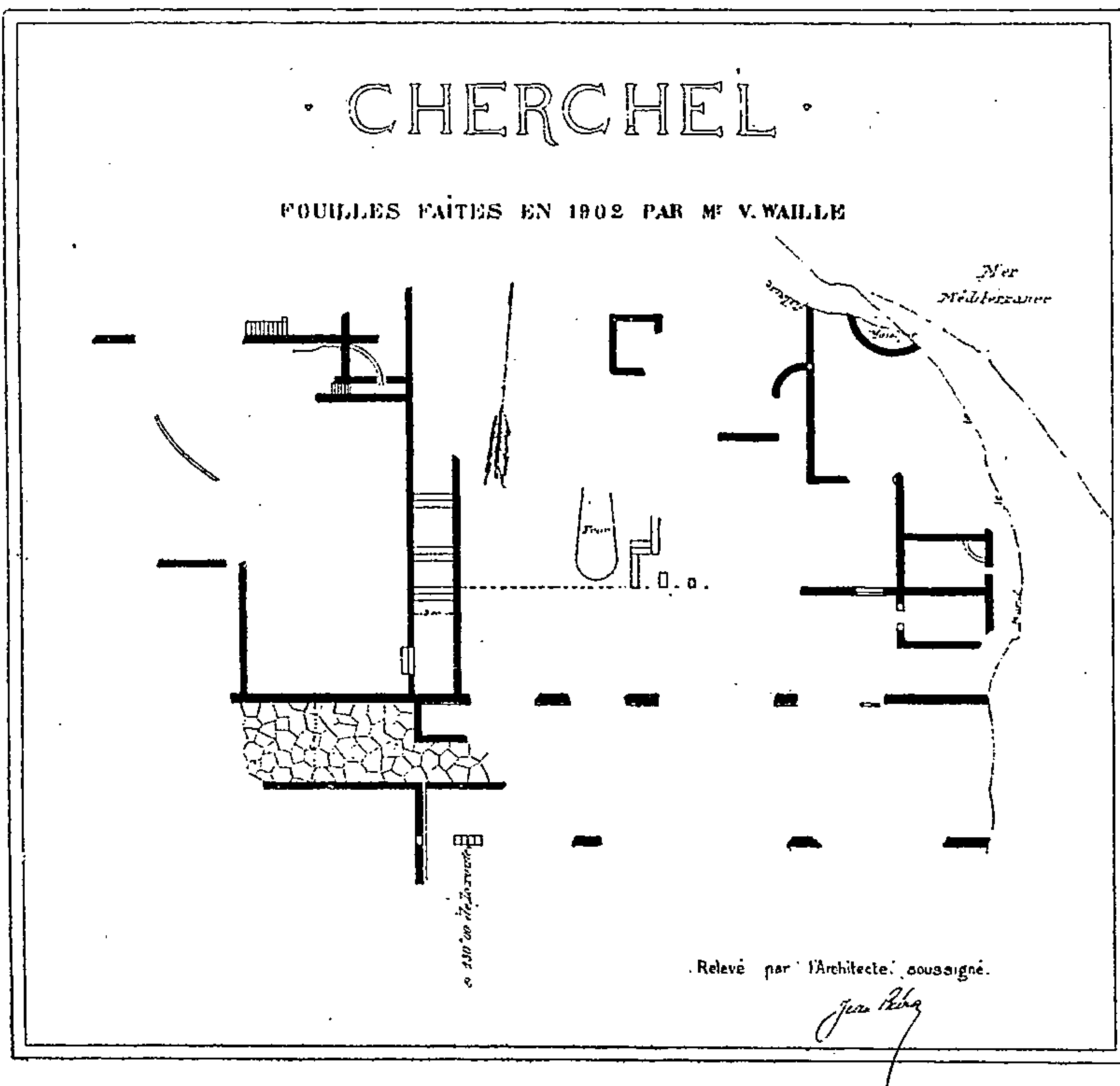
3° Un fragment de jambe colossale (hauteur 0m47, pourtour 0m60) ;

4° Le doigt d'une statue gigantesque. Ce doigt, en beau marbre blanc mat, a 0m16 de long, et 0m26 de pourtour. L'ongle seul a six centimètres de large. La statue entière, que nous n'avons pas encore retrouvée, devait avoir près de dix mètres ;

5° Un fragment de mosaïque de 1m50 de long, en six couleurs, à décor géométrique, formé de rosaces, d'hexagones à côtés concaves, et de carrés flanqués de croissants à trois pointes.

Nous avons également pratiqué des recherches dans un champ situé derrière la maison de l'administrateur, car en cet endroit, au bord de la mer, émergeaient quelques vestiges de murs, et dans le voisinage avaient été découverts une tête d'impératrice (chez Constantin Saïd), et un bassin (chez M. de Roffignac) pourvu d'un jet d'eau et entouré d'une jolie mosaïque (qui a été relevée et dessinée en couleur par M. de Monségur).

Au lieu d'une riche demeure, nous n'avons trouvé là, comme l'indique le croquis ci-joint de M. Jean Bévia, architecte, que les restes d'une modeste habitation de basse époque avec fragments de colonnes horizontalement noyés dans la maçonnerie, un four voûté en briques, une cuisine avec écoulements d'eaux, de nombreuses coquilles d'huîtres, des escaliers en bon état conduisant à un cellier. Quelques seuils, en calcaire de Marceaux, ont de grandes dimensions (2m20 de long, 0m38 de haut et 0m50 d'épaisseur). Une chambre surplombant la mer, comme un kiosque, a son béton incrusté de débris de marbre multicolores. Une autre montre les restes d'une fine mosaïque.



Nous y avons découvert, et reconnu sur une centaine de mètres, en bordure sur ces constructions, une route romaine de 5^{m}10 de large, dont les dalles irrégulières ont environ 0^{m}20 d'épaisseur sur 1^{m}16 de long.

Nous avons recueilli là et fait porter au Musée :

Une colonne de marbre blanc, avec moulure à la base (longueur 2^{m}16, diamètre 0^{m}35) percée de trois trous rectangulaires ; une seconde colonne, de calcaire bleuâtre ; un chapiteau corinthien, dont les feuilles ne sont qu'ébauchées (hauteur 0^{m}47) ; un mortier circulaire (0^{m}35 de diamètre) ; des poteries pour voûtes en forme de bouteilles striées intérieurement (longueur 0^{m}21); des fragments de peinture murale (enduit rouge, blanc veiné de vert, brun avec feuilles vertes, bleu séparé du rouge par une ligne blanche, etc.) ; des fragments de poterie rouge vernissée (personnage ailé), un vase à goulot et à panse striée horizontalement.

Nous avons ouvert un troisième chantier dans le terrain des fortifications (deuxième zone, côté ouest), et poursuivi le déblaiement d'une autre demeure particulière, où nous avions rencontré quelques colonnes dont j'ai donné précédemment les dimensions. Nous y avons découvert une mosaïque blanche et noire ayant 2^{m}57 de large, et 2^{m}08 de hauteur, que j'ai fait enlever et transporter au Musée, où elle s'étend à présent, comme un tapis, aux pieds d'une belle statue archaïsante.

Le motif de décoration est constitué par des croissants à trois pointes (boucliers d'amazones) assez semblables à de petites ombrelles ouvertes, et qui se détachent en noir sur fond blanc. Ces croissants, groupés deux par deux, sont disposés alternativement dans le sens horizontal et dans le sens vertical. C'est ainsi que, dans l'ornementation de certaines portes arabes, des combinaisons de simples losanges ou rectangles, présentés tour à tour couchés et debout, suffisent à faire un décor agréable à l'œil.

Comme il y aurait intérêt pour les habitants à retrouver et à utiliser le grand égout romain, nous avons fait quelques excavations devant l'Église, pour voir si l'égout qui se trouve à 5m60 de profondeur (du niveau du sol actuel au radier) dans le voisinage de l'hôtel Nicolas, et qui le dessert, continuait dans cette direction. Nous n'avons rencontré, outre une colonne de marbre, qu'un embranchement de ce grand égout, fait en grosse maçonnerie, sans voûte, recouvert simplement de grosses dalles arcboutées. Mais l'étude du réseau hydraulique de l'ancienne Césarée, qui pourrait avoir des conséquences heureuses, sera reprise, malgré les difficultés qu'offrent les investigations, maintenant que le sol est couvert de maisons, d'arbres et de jardins.

D'autre part nous avons pratiqué des recherches sur plusieurs points de la nécropole de l'ouest (région de l'Oued-el-Kantara) qui nous ont permis de recueillir et de déposer au musée local une urne de marbre sculptée, des lampes, des vases, des inscriptions. Voici le signalement de ces objets, et le sens des textes épigraphiques nouvellement découverts :

Urne de marbre (Pl. VII)

L'urne a la forme d'un coffret (hauteur, 0m41 ; largeur, 0m38 ; épaisseur, 0m21). Elle porte, sur une de ses faces, le nom du personnage dont elle contenait les cendres :

TETTAL BARIC
BALIS F *(ilius)*

« Tettal, fils de Barichal ».

Ce nom à désinence punique, qui rappelle le dieu Baal (comme Annibal, Asdrubal, Adherbal, Bubbal, etc.),

s'ajoute aux noms de nationalités diverses rencontrés à Cherchel, dont l'antique population formait, sous la protection des armes romaines, comme un harmonieux mélange d'éléments indigènes, italiens et grecs.

Nous avions exhumé, il y a quelques mois, un ex-voto à Saturne offert par Clodia, fille de Baricbal, sœur peut-être de ce Tettal.

L'urne présente, sur sa face antérieure, un large bouquet d'acanthe, d'un dessin très pur, s'appuyant sur trois feuilles recourbées et étalées et qui forment comme le pied d'une coupe.

Sur les faces latérales, des tiges de fleurs jaillissent d'un calice de plantes finement découpées.

Elle a été taillée dans la base d'un de ces élégants piliers quadrangulaires de marbre, décorés sur les quatre faces de feuilles, de fleurs et d'oiseaux (trouvés en assez grand nombre à Cherchel), et dont il existe des spécimens non seulement au musée local, mais à la salle algérienne du Louvre, ainsi qu'au musée de Mustapha.

Le père, qui voulait sans doute une matière précieuse pour enfermer les restes incinérés de son enfant, a ingénieusement utilisé un de ces beaux piliers de l'époque d'Auguste, qu'il a choisi parmi les plus larges, qu'il a sectionné, puis creusé.

Le musée possédait déjà plusieurs ossuaires de marbre carrés mais à faces lisses (sauf la mention du défunt). Celui-là est le plus luxueusement orné.

M. Voiron, propriétaire, a bien voulu nous le céder gracieusement pour le musée.

Cette urne funéraire provient du ravin de l'Oued-el-Kantara (à l'ouest de Cherchel), sur les pentes duquel semble avoir existé, d'après quelques monnaies de Juba et de Ptolémée que nous avons recueillies dans les sépultures, le plus ancien cimetière de Cherchel.

Vases et lampes romaines

Dans la seconde quinzaine de janvier 1903, j'ai pratiqué quelques fouilles en dehors et à proximité du rempart antique, à gauche de la route de Novi, presque en face du cimetière actuel. Elles ont amené la découverte d'un mobilier funéraire assez abondant, comprenant cent trente-cinq vases, cent quatre lampes (dont un grand nombre sont décorées et signées), de la verrerie, des inscriptions et des monnaies, quelques objets de parure en bronze. Nous avons dû faire faire au musée deux vitrines pour le loger.

L'espace restreint sur lequel ont porté ces dernières recherches est parsemé de tombes à inhumation et de tombes à incinération. Les premières affectent la forme d'un toit de briques, à double versant, orienté soit de l'Ouest à l'Est, soit au Sud au Nord, et dont la crête est couronnée de tuiles faîtières (hauteur de ces grandes briques rectangulaires pourvues de deux rebords, et penchées l'une contre l'autre, $0^{m}60$; largeur, $0^{m}33$. Hauteur des tuiles demi-cylindriques, $0^{m}52$; diamètre, $0^{m}22$).

Les tombes à inhumation, même celles d'apparence monumentale — caveaux voûtés parés à l'extérieur de pierres de taille, chambres souterraines avec niche cintrée à l'Est (où étaient des ossements), et porte au Nord — ne nous ont généralement rien donné, sauf une forme insolite de grosses bouteilles de terre cuite quadrangulaires employées pour l'allégement des voûtes, et qui mesurent $0^{m}51$ de hauteur sur $0^{m}16$ de large.

Les restes incinérés des petites gens qui reposent sur un lit de charbon, d'où s'élève parfois un tube libatoire débouchant dans de la maçonnerie, ont fourni davantage. La petite lampe qui doit les éclairer dans l'infernale nuit les accompagne, ainsi que l'œnochoé et le

plat, destinés à subvenir aux vagues besoins de leur existence souterraine.

Nous avons rencontré des jarres à ossements tantôt scellées dans du blocage, tantôt couchées dans la terre. Quelques récipients étaient en verre, mais si mince, qu'ils s'effritaient sous le poids des cendres. Les seules fioles à parfums, en forme de petits chandeliers, que nous ayons pu recueillir intactes, étaient enfermées dans de gros vases. Mais nous avons glané de nombreux fragments de ce beau verre importé d'Italie et surtout d'Égypte : anses vertes de grandes urnes, goulots bleus, fonds à teintes d'opale ou dorées, disques blancs striés, fragments tordus au feu et ayant acquis des irisations rutilantes comme des pierreries.

L'un de ces flacons est pourvu de deux petites oreilles, où s'engage une anse de suspension, formée par un bracelet de bronze.

Parfois, à trente centimètres de profondeur seulement, gît une coupe renversée, qu'a respectée la charrue arabe. Sous cette coupe, une petite lampe, à laquelle adhère l'obole de Charon. Grâce à ces monnaies trouvées sur les lampes et frappées à l'effigie de l'empereur Trajan (97-117) et surtout de l'empereur Hadrien (117-138), notre mobilier funéraire est daté. La fabrication de cette poterie grise et rouge et de toutes ces lampes peut être attribuée avec certitude à la fin du premier siècle et au commencement du second siècle de notre ère, c'est-à-dire à une des heureuses périodes de l'empire romain, dont les plus humbles produits de l'art industriel ressentaient l'influence.

Nos plus grands pots en terre grise (urnes hautes de $0^{m}28$), à large bouche, à col court, à panse qui va se rétrécissant jusqu'au pied, presque de la même largeur que l'orifice, n'ont tous qu'une anse (Pl. III). Il en est de même des pots plus petits, en forme de burettes, à goulot plus ou moins orné, à poignée attachée plus ou moins bas, à panse plus ou moins comprimée, ou cylindri-

ques. Les formes de ces vases sont empruntées à la céramique grecque, dont on sait l'extraordinaire variété tant au point de vue du galbe que des proportions.

A côté de cette poterie grise, sans décor, de fabrication locale, nous avons recueilli un certain nombre de plats rouges, vaisselle plus élégante de fabrication italienne. Les bords en sont communément semés de tiges de lotus. Les dimensions varient de la grandeur d'une assiette à celle d'une petite soucoupe. Deux pots légèrement renflés au milieu, sont dépourvus d'anse. Deux autres vases, à anse disposée horizontalement, ont la forme d'un ocarina ou d'une nacelle. Une tasse rouge est rayée d'incisions qui la fixent mieux aux doigts. Nous n'avons rencontré qu'un fragment de coupe décorée d'acanthes et de rosaces et revêtue de cet éclatant vernis rouge propre à la poterie dite d'Arezzo, qui était elle-même une imitation de la poterie de Samos.

Quant à nos lampes (Pl. V et VI), comme un grand nombre d'entre elles sont historiées, cette imagerie populaire présente comme un résumé des cultes en honneur à Césarée de Maurétanie, au second siècle de notre ère. Contemporaines de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin le Pieux, elles sont toutes purement païennes. Aucun indice n'y décèle encore la venue du christianisme naissant.

Ces petites lampes d'argile, circulaires, à couverte généralement rouge, pourvues d'une anse forée en anneau permettant de les tenir, et d'un bec pour la mèche, mesurent en moyenne sept centimètres de diamètre (quelques-unes de grand diamètre, ayant par exception neuf ou dix centimètres, et les plus petites cinq centimètres seulement). Elles sont constituées par un récipient (dont le fond extérieur a reçu la marque de fabrique), soudé à un couvercle légèrement concave et qui porte le décor.

Le décor est tantôt appliqué par estampage, tantôt gravé à la pointe, avant la cuisson — notamment pour

la représentation assez individuelle et originale des animaux réduits à des formes ingénieusement simplifiées et caractéristiques.

Quels animaux se trouvent représentés sur nos lampes? Un aigle, un paon à la queue verticalement étalée (lampe signée C OPPI RES, de l'atelier de *Caïus Oppius Restitutus*); un coq, croisé d'une palme (coq victorieux), un dauphin allant à droite, avec une rame transversale (lampe signée CIVNDRAC, de l'atelier de *Caïus Junius Draco*), des serpents, acolytes des dieux secourables et guérisseurs, etc.

Si quelques animaux reproduits n'expriment parfois que la fantaisie du modeleur, d'autres ont une signification nettement religieuse. La main pieuse qui a déposé ces lampes auprès des restes d'un être chéri, comme une veilleuse dans un sanctuaire, choisissait de préférence celle dont le décor pouvait se prêter à une interprétation symbolique, devenir amulette et défendre le défunt contre les mauvaises influences.

Ainsi l'aigle, tenant dans ses pattes le foudre, est l'emblème de Jupiter, dieu du ciel.

Son épouse Junon, protectrice des femmes et des jeunes filles, avait pour emblème le paon constellé. Comme le chant du coq annonce le lever du soleil, l'image de cet oiseau (en même temps qu'elle flattait les goûts des amateurs de combats de coqs) faisait songer à Apollon, ou à Mercure, dieu du crépuscule et de l'activité matinale, ou à Attys, l'archigalle, premier prêtre de Cybèle. Le dauphin est l'attribut de Neptune, qu'invoquaient les marins.

Deux torches allumées éveillent le souvenir de Déméter et de Coré, les déesses d'Eleusis. Telle autre de nos lampes a pour ornement un autel ardent entre deux palmiers, autour de chacun desquels s'enroule un serpent, le serpent d'Esculape, penchant sa tête vers la flamme. Voici un décor peu commun : le même emblème de solidarité qu'on voit parfois brodé sur les bannières

de nos corporations, à savoir, deux mains qui s'étreignent. Derrière ce symbole d'une association fraternelle se profile le caducée de Mercure, qui en dehors de son rôle de messager des dieux et de protecteur du commerce et des gymnases, avait la mission, comme psychopompe, d'accompagner les âmes au royaume des ombres (lampe rouge de six centimètres et demi de diamètre, signée C OPPI RES).

Sur plusieurs disques apparaît l'image d'une divinité : Bacchus, Mithra radié, Déméter. A Césarée, où Hercule avait pris la place du Melkart phénicien et Diane celle de Tanit, la déesse lunaire, la personnification du charme des nuits africaines, les lampes représentant les prouesses d'Hercule (comme Hercule tuant le serpent qui défendait l'accès du jardin des Hespérides) ou décorées d'un croissant en relief (nous en avons quatre) trouvaient naturellement de fervents acquéreurs.

Une de nos lampes (de 0m08 de diamètre) à bordure enguirlandée de feuillage, montre Diane debout, l'arc dans la main gauche, la droite en l'air (elle vient de décocher une flèche). L'agile chasseresse est vêtue de la courte tunique dorienne, serrée à la ceinture, et laissant à nu les jambes, encore plus relevée que celle de la Diane de Versailles. (Derrière elle, un cerf).

Au culte de cette chaste déesse semblent se rattacher aussi certaines images de la chasse qu'offrent nos lampes et qui rappellent son occupation favorite : chiens poursuivant des lièvres, la course éperdue ayant lieu circulairement, sur le bord du disque (lampe d'un fort diamètre signé L *mu* NPHILI (de l'atelier de *Lucius Munatius Philus)* ; cerf allant à droite (signé CLO HEL, de l'atelier de Clodius Helianus) lièvre courant à gauche (derrière lui, un arbre) signé COPREST, qui paraît être une variante de la marque de fabrique C OPPI RES mentionnée plus haut.

Un autre groupe de nos lampes contient des allusions aux représentations scéniques :

1° Un masque tragique barbu (avec signature en caractères grecs ΜΟΡΡΙΖΟΣ, c'est-à-dire *Morrisos*, l'équivalent du latin *Mauricius* ou Maurice ;

2° Deux petits masques tragiques imberbes, à bouches énormes (du potier C OPPI RES) ;

3° Un acteur tragique en buste (lampe signée L.. NPHILI). D'autre part, ce sont des personnages de comédie : deux enfants plaisamment modelés, l'un au crâne chauve, comme le parasite des Mimes, agenouillé, pour recevoir une correction, l'autre debout derrière lui et qui s'apprête à la lui donner : (lampe brune, signée C. CLO SVC, de l'atelier de *Caius Clodius Successus*) ; ou encore un histrion (?) allant à droite. Le bras levé semble tenir un tambourin (signé IVNI ALEXI de l'atelier de *Junius Alexis).*

Une lampe d'une autre marque reproduit ce personnage vêtu d'un manteau enroulé à la ceinture et d'une sorte de pantalon. Elle le reproduit d'une façon identique, sauf que le trou pour l'introduction de l'huile et le logement de l'aiguillon destiné à pousser en avant la mèche fumeuse, est à la droite du personnage dans l'une, et dans l'autre à sa gauche.

Même avec ces allusions, nous ne sortons pas des sujets religieux, puisque Bacchus présidait aux représentations scéniques, et Bacchus, en tant que dieu de la végétation, était en rapports avec le monde infraterrestre, celui de Pluton et de Coré. C'est pourquoi les emblèmes qui le rappellent et les scènes relatives à sa légende figurent fréquemment sur les sarcophages comme sur nos lampes, outre que les idées de fête et d'ivresse qu'ils éveillent étaient peut-être jetées sur l'appareil mortuaire pour en atténuer la tristesse, comme des fleurs sur un cercueil.

Nous avons aussi un quadrige, avec cocher, fouettant l'attelage (allusion aux courses de l'hippodrome placées sous la protection de Neptune). Enfin un fragment de lampe montre un lion courant à gauche, la queue en

l'air (allusion aux jeux de l'amphithéâtre). Césarée, sur l'emplacement de laquelle Cherchell est bâti, possédait ces trois lieux de divertissements :

1° Un théâtre pour les représentations de tragédies, de comédies, de mimes. Il était situé au-dessous des casernes actuelles. Il n'en reste guère que quelques piliers, et une courbe de terrain marquant l'hémicycle de gradins où se tenaient les spectateurs, face à la mer ;

2° Un hippodrome, pour les courses de chars (bien qu'on en ait extrait beaucoup de pierres de taille lors de la construction de l'église, il s'étend, très reconnaissable encore, sur une longueur de quatre cents mètres, entre les casernes et le cimetière arabe) ;

3° Un amphithéâtre pour les combats de bêtes et de gladiateurs (visible à droite de la route d'Alger). Nous en avons fouillé l'arène autrefois avec le concours des détenus de l'atelier placés alors sous le commandement de M. le capitaine Chaudron.

Parmi les sujets mythologiques estampés sur nos lampes, quelques-uns, par suite de l'usure du moule, sont rendus d'une façon indistincte et malaisés à déterminer.

Tel est le cas d'un personnage ailé portant peut-être un bouclier (Victoire?) d'un guerrier assis (Mars au repos?), d'un homme debout, cambré et nu, s'avançant, le bras gauche levé, vers un autre personnage qui n'est devenu intelligible que par la découverte d'une seconde lampe reproduisant le même motif sous une autre signature. Ce second personnage est une femme aux bras cerclés de bracelets, assise sur un lit à pieds, bordé de tentures et orné de coussins (Vénus et Adonis?).

Cette composition érotique est sans doute empruntée à quelque médaillon grec ; c'est l'intérêt de ces illustrations à bon marché de rappeler par quelque côté les heureuses inventions d'artistes célèbres.

Ainsi une autre de nos lampes (grise, à bec allongé,

de six centimètres et demi de diamètre, et signée GABINIA), montre une Vénus accroupie, le bras droit étendu tenant un miroir. (Derrière elle, une colonnette cannelée en spirale, debout et isolée). Or, quatre siècles avant notre ère, un sculpteur grec, de Sicyone, Dædalos avait représenté cette déesse au bain, dans cette même posture.

C'est également le reflet d'un médaillon très habilement exécuté que le char triomphal, orné de guirlandes et de palmes, que présente une de nos lampes rouges de grand diamètre. Le char est traîné par cinq chevaux de front, à la crinière courte, à la tête fine et nerveuse, comme celle des chevaux de Phidias.

Quelques-unes de nos lampes ont un décor tiré du règne végétal: pampres en bordure ou vase à pied, à panse côtelée et à anses, d'où sort un cep à deux branches inclinées symétriquement et terminées par une grappe de raisins (encore des emblèmes bachiques). On rencontre aussi la couronne tressée, la couronne de feuilles de chêne, la guirlande de laurier, deux palmes (lampe signée FRONI), et deux petites couronnes. Le christianisme s'emparera de ces symboles de victoire, mais pour les réserver à d'autres triomphateurs que ceux de l'hippodrome.

De même pour nos petits génies ailés, représentés l'arc en main (à l'imitation d'Hercule ou d'Apollon) décochant une flèche soit contre un serpent qui se redresse sur sa queue, soit contre un serpent qui s'enroule autour d'un arbre (lampe signée (GABIN*ia)*. Comme ils symbolisent Apollon vainqueur de Python, l'archer lumineux dispersant les ténèbres, le principe du bien triomphant des puissances malfaisantes, on les retrouvera dans la religion chrétienne, sous la forme de l'archange terrassant le dragon.

Parfois le décor est purement géométrique, composé de stries ou de rosaces. Nous avons recueilli par exemple une belle lampe rouge ($0^{m}09$ de diamètre), signée

MNOVIVSTI, de l'atelier de *Marcus Novius Justus*. Au centre du couvercle est un godet en saillie semé de petits cercles, puis viennent des moulures circulaires et, en bordure, un cordon d'oves. Une autre lampe à deux becs *(bilychnis)* avec poignée triangulaire ornée de moulures en palmette, et disque décoré de longues boucles disposées circulairement (diamètre $0^{m}08$, longueur $0^{m}17$), porte cette estampille : MAVRI
CI.

c'est-à-dire de l'atelier de Mauricius. Une autre lampe rouge assez élégante de forme est signée Q. VASA (*a* non barrés) — peut-être « poteries de Quintius » (fabrique qui appartenait à Trajan et dont cet empereur tirait une part de ses revenus ?). Beaucoup de ces lampes sans aucun décor, n'en sont pas moins signées : soit COPREST soit SEXTVCE, soit CLO-HEL, soit MVEREVP (*Marcus Verius Euporus*), soit C. CLO SVC (*Caïus Clodius Sucessus*), etc.

Peut-on classer ces potiers, d'après les sujets qu'ils affectionnent, en animaliers, en modeleurs de sujets religieux ou de scènes galantes? Ces fabricants ne paraissent pas avoir eu de spécialité, mais s'être appliqués plutôt à adapter leurs produits aux goûts très divers de leur clientèle. Ainsi le même *Caïus Oppius Restitutus* a signé des lampes sans décor, un coq, deux torches, et deux masques ; du même *Morrisos* nous avons des lampes à couvercle lisse, un masque tragique, et l'Hercule assénant un coup de massue sur le dragon des Hespérides.

J'ai attribué ces lampes, d'après les monnaies posées sur elles, à l'époque de Trajan et d'Hadrien, mais les motifs de décoration qu'elles portent paraissent être beaucoup plus anciens.

Ainsi trois de nos sujets : le coq avec une palme, les mains croisées accompagnées du caducée de Mercure, symbole d'union confiante, et Hercule assénant de la main droite un coup de massue sur le serpent des

Hespérides qu'il étreint déjà de la main gauche, se trouvent reproduits d'une façon identique sur des lampes découvertes à Pompéi. (Voir les planches de dessins de Roux et Barré relatives aux antiquités de Pompéi et d'Herculanum, t. VI, 41). Or Pompéi fut engloutie et disparut sous la lave ou les cendres du Vésuve en l'an 79.

La plupart de ces potiers — comme *Junius Alexis, Junius Draco, C. Clodius Successus, Clodius Helianus, C. Oppius Restitutus, Gabinia,* etc. — avaient leurs fabriques en Italie.

Leurs produits (qu'on retrouve avec leurs signatures en Tunisie, en Espagne, en Gaule, etc.) arrivaient dans les ports du littoral, comme aujourd'hui les gargoulettes dont sont chargées les balancelles espagnoles. Mais il est permis de supposer qu'ils avaient des succursales en Maurétanie, et même des concurrents, au moins pour une certaine poterie grise particulière à ces régions.

Le voyageur anglais Shaw, qui visita la région d'Alger au commencement du dix-huitième siècle, note que Cherchel est « *célèbre par sa vaisselle de terre* ». Au moment où l'on parle tant de restaurer les industries indigènes, il ne serait peut-être pas mauvais de rechercher et d'utiliser à nouveau les gisements de fine argile qui pouvaient servir à cette fabrication réputée.

Ce mobilier funéraire a l'avantage, comme la collection du commandant Archambeau, de provenir d'un endroit déterminé (nécropole de l'ouest) et de se rattacher à une époque précise (commencement du second siècle de notre ère).

La planche IV (d'après un excellent cliché de M. Louis Thomas, professeur à l'École des Sciences d'Alger), donne des fragments de poterie précédemment recueillis dans nos fouilles et qui m'ont paru dignes d'être reproduits, pour leur décor varié : palmettes, feuilles et rinceaux, épis, grappes de raisin, animaux divers (lion,

coq, cerf, ours dansant, têtes de sanglier), personnages ityphalliques, bacchantes emportées dans un gracieux mouvement de danse, lutteurs, génies ailés, etc.

Inscriptions

Comme le mobilier funéraire que je viens de décrire, elles proviennent de la nécropole de l'Ouest, et semble dater, presque toutes, du commencement du second siècle de notre ère.

Quelques monnaies de bronze très lisibles, recueillies en même temps que ce mobilier, montrent la tête laurée de Trajan (au revers, la Fortune tenant une corne d'abondance), ou l'effigie d'Hadrien (au revers la Tranquillité debout, sceptre en main), ou celle d'Antonin le Pieux (au revers la Clémence, debout, le sceptre dans la main gauche et la patère des sacrifices dans la droite), toutes monnaies qui ont été frappées entre l'an 100 et l'an 141 après Jésus-Christ.

1° Épitaphe d'un esclave, qui s'appelait *Crescens* (elle est gravée sur une humble plaquette hexagonale, extraite d'un pavage) :

D M
CRESCES . VI
XIT AN XX FII (*a* non barrés)
CIT APOLLONI
VS ATFINI SVO
BIINII MIIR (les *e* représentés par deux bâtons
(*en*) TI STT *l* parallèles)

D (*is*) M(*anibus*) Cresce(*n*)s vixit an(*nis*) XX. Fecit Apollonius atfini suo bene merenti. S(*it*) t(*ibi*) t(*erra*) l(*evis*).

« Aux dieux mânes. Crescens a vécu vingt ans. Apollonius a élevé ce monument à son allié, par gratitude. Que la terre te soit légère ».

2° Autre épitaphe d'esclave (il n'a qu'un nom), gravée en petits caractères au sommet d'une plaque de marbre aux tons d'onyx veiné de vert, provenant d'un riche dallage. (Hauteur 0m32, largeur 0m14).

dis m ANIBVS
APOLLINARIS VIX (*it*)
AN (*nis*) L APOLLO
NIVS

« Apollinaris a vécu cinquante ans. Apollonius lui a élevé ce souvenir. »

3° Épitaphe d'un enfant (plaquette de marbre rectangulaire, 0m19 × 0m17) :

D(*is*) . M(*anibus*) . NONNO
SO . V . A II MES (*a* non barrés)
II AVILIVS .
FELIX . F . SVO . M
FEC . STTL

« Nonnoso . v(*ixit*) a(*nnis*) II, me(n)s(*ibus*) II . Avilius Felix f(*ilio*) suo m(*onumentum*) fec(*it*) . S(*it*) t(ibi) t(erra) l(*evis*).

» A Nonnosus. Il a vécu deux ans et deux mois. Avilius Felix a élevé à son fils ce monument. Que la terre te soit légère. »

4° Épitaphe d'un certain Fuficius Felix (gravée sur une plaquette de marbre hexagonale), et dédiée par un frère :

DIIS M(*anibus*) (points séparatifs triangulaires)
FVFICIVS FELIX
FVFICIO FRATRI PIISSIMO (*c* et *i*. lettres liées)
VIXIT ANN(*is*) XX.M(*ensibus*)
IIII . H(*ic*) S(*itus* E(*st*) S(*it*) T(*ibi*) T(*erra*) L(*evis*)

« Fuficius Felix à Fuficius son frère très pieux. Il a vécu vingt ans et quatre mois. C'est ici qu'il repose. Que la terre te soit légère. »

5° Plaquette de marbre carrée (hauteur, 0m22), offerte par une veuve :

SCRIBONIA . CALE
SCRIBONIO . OMV (*m* et *u*, lettres liées)
NCIONI . VIRO
SVO BENE MERE
NTI . VIXIT . ANNI(S) L
H(*ic*) S(*itus*) E(*st*)

« Scribonia Cale, à Scribonius (H)omuncio son mari, par gratitude. Il a vécu cinquante ans. C'est ici qu'il repose. »

Le surnom de la dédicante (cale), en grec signifie *la belle*, et celui du mari *(homuncio)* « petit homme ».

6° Fragment d'inscription (largeur, 0m32; hauteur, 0m12) :

D
CORDI
vixit annis XXXVIII (?)
CONIVGI KARISSIMAE
VMBRIVS SATVRNINVS

« A sa femme très chère *(Cordia* ou *Concordia)*, Umbrius Saturninus. »

7° Inscription gravée sur l'envers d'un fragment de marbre mouluré (encore des matériaux de construction utilisés comme pierres funéraires). A droite de l'inscription, une palme :

D M
T. SII DIADVMENO FL HEDONE(*a* non barr.)
VIRO PIISSIMO VIX(*it*) . AN(*nis*) LXX
H(*ic*) S(*itus*) E(*st*) S(*it*) T(*ibi*) T(*erra* L(*evis*)

« A Titus Silius Diadumenus, personnage très pieux, Flavia Hedone. Il a vécu soixante-dix ans. C'est ici qu'il repose Que la terre te soit légère. »

8° Quelques inscriptions se rapportent à des soldats, et pourraient nous renseigner sur les corps de troupes stationnés en Maurétanie (le diplôme militaire trouvé dans nos fouilles, il y a quelques années, en donnait du reste l'effectif complet — trois ailes de cavalerie et dix cohortes — au moins pour l'époque de Trajan). Malheureusement, celles-ci sont mutilées.

Le premier fragment (hauteur, 0m24) ne mentionne que les dédicants, Caius Rufinius et Caius Antonius, camarades du défunt :

L CE
MILES (manque le nom de sa cohorte)
STIPENDI(*orum*) (manque le nombre des années qu'il a vécu).
VI(*xit*) ANI(*s*)
C RVFINIVS
C ANTONIVS
H(*ic*) E(*st*) *situs*

9° L'autre fragment (hauteur, 0m17), qui se rapporte à un soldat appartenant à la cohorte des Syriens, d'origine corse *(domo corsicà)*, indique un héritier ayant le grade d'*optio*, ou lieutenant du centurion :

MI
SYR DOM CORS
STIP X ANN(*is*) XXX
LLI OPTIO HER(*es*)
SIT.T.T.L

10° Voici un fragment que M. Delaseiglière a eu l'obligeance de me communiquer, et que j'ajoute à ceux que nous avons découverts :

(*Lica*) IVS I (*eques ?*)
ALAE II THR(*acum*)
(*vixit annis*) XXIIII STIPENDIOR (*um*)
(*Lic*) CO LICAI HERES

« Licaius, cavalier de l'aile II des Thraces. Il a vécu vingt-quatre ans. Il a servi pendant (le nombre d'années de service manque). Licco, héritier de Licaius ».

L'aile II des Thraces est mentionnée dans le diplôme de Cherchel (qui est de l'an 107) avec les qualificatifs d'*augusta*, *pia*, *fidelis*. Une autre inscription, trouvée à Cherchel, donne le nom d'un de ses commandants, P. Ælius Marcianus.

Précédemment, sur une stèle de marbre décorée de l'image d'un cavalier, nous avions rencontré un nom analogue, celui de Licaus, fils de Iaulétès, soldat de la septième cohorte des Dalmates, de l'escadron commandé par Annius, et qui tenait garnison à Cherchel ou Césarée vers la fin du premier siècle ;

11° Stèle rectangulaire taillée dans un fragment de frise (hauteur 0m59, largeur 0m22). Cassure à gauche :

IVL(*io*) MASCVLO
EQ(*uiti*) R(*omano*) DEC(*urioni*)
(*K*) ASTRINO
VENSIVM
PATRI ET AVO
OPTIMO

« A Julius Masculus, chevalier romain, décurion des *Kastrinovenses*, père et grand-père excellent ».

Il y avait un *Castra nova* en Dacie (au nord du Danube), un autre en Allemagne, du côté de Düsseldorf, et un troisième dans la Maurétanie Césarienne, dont l'emplacement exact n'est pas encore déterminé. Il s'agit probablement de cette dernière localité (qui fut au cinquième siècle le siège d'un évêché). Julius Masculus y aurait rempli les fonctions de décurion (titre analogue à celui de conseiller municipal) ;

12° Cippe cintré au sommet (calcaire, inscription fruste, hauteur 0m27, largeur 0m18) :

MEM
ORIA
SCA
IIA

(A la mémoire de Scantia ?) (1).

Cette inscription de basse époque, trouvée, comme la précédente, chez Djillali ben Hanafi, au-delà du cimetière actuel, ne provient pas du même carré de fouilles que les autres.

Nous avons découvert plusieurs autres menus fragments qui ne donneront un sens que si l'on vient à découvrir les morceaux qui s'y adaptent et les complètent :

1° M
SAT*(urninus ?)*
ANNO*(s)*
2° RENIV *(Terentius ?)*
3° PVB
MEDIA
ANNIS
TAVNV V
MERITO PO*(suit)*
(hic situs) E*(st)* STTL

(1) René Cagnat *Pa* (??) SCA NILA

Nous les avons mis au musée, ainsi que quelques matériaux d'architecture (colonnes, bases de colonnes, chapiteaux).

Plus loin, dans cette région des tombes (ravin de l'Oued-el-Kantara), nous avons exhumé les deux inscriptions suivantes :

13° Plaquette de marbre arrondie au sommet (0m23 × 0m43) trouvée dans le voisinage d'un petit sarcophage de plomb brisé, dont nous avons fait porter au musée les parois :

VITALIS MENSES XI
ET THVNDARIS SOROR TVA
ANVM ET MENSES III IBI STIA EST TE
CV (*) HOC QVADRATVS PATER ET ARETVSA
MATER OC MVNVS D D
SIT VOBIS TERRA LEVIS

« Vitalis, âgé de onze mois, et Tyndaris, ta sœur, qui a vécu un an et trois mois. Elle repose là avec toi. (A ces enfants réunis) leur père, Quadratus, et leur mère, Arétuse, ont dédié ce monument ; que la terre vous soit légère. »

A côté de cette tombe enfantine, nous avons découvert l'épitaphe d'une esclave portant un nom grec, Thalera (mot qui s'applique aux plantes en voie de floraison et d'épanouissement).

Épaisse plaque de marbre blanc, surmontée d'un fronton (hauteur, 0m58 ; largeur, 0m38). Les mots sont séparés par des pointes de flèche disposées horizontalement comme des guillemets (Pl. II).

RVSTICVS «
THALERE » STASI »

Au-dessous, en petits caractères,

OB MERITIS

« Rusticus à Thalera, fille de Stasius, à cause des bienfaits qu'il en a reçus. »

Plusieurs autres inscriptions funéraires rencontrées dans ces mêmes parages quand on y planta de la vigne, se rapportent aussi à des esclaves. Elles témoignent de sentiments très tendres. C'est Secundio se plaignant que « sa chère femme, la douce Olympia », lui ait été ravie à l'âge de vingt ans. Ce sont Quintio et Jucundus, dédiant une tombe à leur amie, « la très affectueuse Fausta ». Ces épitaphes, ainsi que celle de Marcus Damatius Felix, ont été encastrées dans le mur de la ferme qu'habite M. Innocenti (ancienne propriété Ferrand), où se voit encore un mausolée voûté, à parois réticulées, contenant trois arcades et six niches cintrées destinées à recevoir des urnes.

Plus loin, dans la montagne, au lieu dit *Thebaynet*, également parsemé de tombes, on a découvert précédemment les deux inscriptions suivantes, dont M. Léopold Millet, propriétaire, m'a libéralement fait abandon en faveur du musée.

Quoiqu'elles aient été déjà signalées par M. Schmitter et publiées à Berlin (supplément du *Corpus* des inscriptions latines, n° 21158 et n° 21179), comme elles entrent au musée, je crois devoir en redonner le texte et j'y joins un esssai de traduction.

15° Fragment d'une plaquette de marbre, avec croissant dans un fronton (largeur 0m23, hauteur 0m25).

CINNAMVS
SER (*vus*) VIOLAE CO (*njugi*)
PRO·MERITIS·SVIS·FEC (*it*)

« L'esclave Cinname a élevé ce tombeau à sa femme *Viola*, par reconnaissance ».

Le mari porte le nom d'un arbrisseau odoriférant, et sa femme celui d'une fleur (Violette).

Sur la planche II reproduisant ces inscriptions, figurent le cadran solaire hémisphérique et la tête d'athlète, aux boucles de cheveux descendant sur le front, que nous avons déposés au Musée, ainsi qu'une mosaïque représentant un dieu marin à longue barbe et coiffé d'antennes et de pinces de homard, qui ne tardera pas, croyons-nous, à y entrer. Car elle avoisinait et accompagnait sur le terrain les deux autres mosaïques que j'ai acquises (les trois grâces et la chasse) et faisait partie en quelque sorte du même ensemble décoratif. Ce dieu marin, sombre et inquiet comme les flots, a un anneau dans le nez qui me rappelle une réflexion de Montaigne (II, 12) parlant des concepts divers de la beauté, selon les peuples :

« Les Indiens, dit Montaigne, la peignent noire et basanée, aux lèvres grosses et enflées, au nez plat et large, et *chargent de gros anneaux d'or le cartilage d'entre les naseaux* ».

L'autre inscription est plus curieuse. C'est encore une épitaphe, mais en vers.

On en a déjà recueilli plusieurs à Cherchel. Dans l'une un espagnol raconte qu'il a été désireux de voir le littoral de l'Afrique et la célèbre ville de Césarée et qu'il y est mort. Une autre parle d'un père qui, par un renversement des lois naturelles, en a été réduit à rendre les devoirs suprêmes à sa fille, de qui il était en droit de les attendre. Une troisième inscription rythmée vante la beauté d'une fontaine aux colonnes enguirlandées de vigne. Plusieurs sont en vers grecs. Celle-ci (de l'époque de Juba) est l'épitaphe d'une jeune femme morte à vingt-trois ans et demi et qui s'appelait Crispina. Elle comprend dix vers hexamètres. Ils ne sont pas alignés régulièrement.

Ils empiètent les uns sur les autres, soit ignorance

du graveur, soit défaut de largeur de la plaque. On y relève quelques négligences (*placuise* p. placuisse, *vabat* p. juvabat, *sic* p. sit), et même aux vers trois et dix, des manquements aux règles habituelles de la versification. Car le graveur, qui avait sans doute sous les yeux un formulaire pour ces épitaphes versifiées, était amené, pour approprier son modèle à l'âge des défunts, à y introduire des variantes qui devenaient souvent fautives au point de vue prosodique. Voici le texte de cette épitaphe qui débute par un vœu épicurien et finit par une invitation au voyageur de prononcer devant la tombe la formule pieuse et consacrée.

Plaque rectangulaire de marbre encastrée dans du ciment, et percée de deux trous aux angles inférieurs (0m 24 × 0m 35). (Pl. VII).

QVIS QVIS ES EN HOSPES QVAE
SO LEGE SEIC BENE VIVAS QVAE
FVERIM QVO VE IN SPATIO MORS
ME INVIDA TRAXIT VIXI EGO BIS DENOS
ANNOS TRES ATQVE SEIMITVM CO
NIVGIS OBSEQVIO SEMPER PLACVIS E (p. placuisse)
IVABAT (p. juvabat) FATORVM CVRSVM PROPE
RANS ME ORBAVIT AB ILLO SEIC TAM
EN VT PIGNVS DEDERIM PRO CORPOR
E CORPVS FILIVS EST NOBIS NATVS
QVEM IVPPITER ALTVS DILIGAT
ET NATOS IVBEAT GENERARE FVT
VROS TV QVI LEGEISTI NE SIC GR
AVE DICERE QVAESO CRISPINAE
VT NVLLVM TERRAE SIÇ PON
DVS GRAVATVM

« Qui que tu sois, passant, lis, je te prie.
» Puisses-tu jouir de la vie agréablement !
» Apprends qui j'ai été, et quel espace d'années j'avais
» franchi quand la mort jalouse m'a entraînée de force.

» J'ai vécu deux fois dix ans, plus trois ans et une demi-année.

» J'aimais à satisfaire toujours aux volontés de mon » mari.

» La mort, hâtant le cours des destins, m'a privée de » lui, mais pas assez tôt pour que je n'aie eu le temps » de lui donner un gage, existence qui remplacera la » sienne. Un fils nous est né. Puisse Jupiter, qui est » là-haut, le chérir et le solliciter à procréer à son tour » d'autres enfants ! Toi qui as lu, qu'il ne te soit pas » pénible, je te prie, de demander que la terre qui pèse » sur Crispina lui soit légère ».

Outre ces inscriptions (1), j'ai déposé au musée trois vases en terre grise provenant de cette nécropole de l'ouest, un vase minuscule contenant des cendres, une plaque de bronze ($0^{m}7 \times 0^{m}8$), et une dizaine de fragments de poterie rouge vernissée, dite poterie d'Arezzo.

Monnaies et objets divers

Nous avons déposé au Musée central d'Alger, où existe un médaillier classé, sous vitrines, les monnaies sui-

(1) M. René Cagnat, de l'Institut, qui a revu au musée de Cherchel, en mai 1903, ces inscriptions que j'avais publiées antérieurement dans la *Dépêche Algérienne* (Lettres au maire de Cherchel, 10 juin 1902 et 16 février 1903) au fur et à mesure qu'elles sortaient de terre, a bien voulu me signaler quelques variantes que j'enregistre avec plaisir comme améliorant le texte. Pour l'urne funéraire, BARIGBALIS, au lieu de BARICBALIS (ou trouve les deux formes) ; n° 7, Fl(*avia*) Hedone, au lieu de Fl(*avio*) ; fragment n° 9, *cohortis* SYR(*orum*) DOM(*o*) CORS(*icâ*) STIP X ; n° 13, IBISTIA, p. IBI SITA EST, au lieu de BESTIA ; n° 15, SIR au lieu de SER(*vus*) qui est la forme habituelle. Une autre inscription (plaquette hexagonale) que j'avais omis d'ajouter aux autres est une dédicace faite par Æmilius Asper à son frère Antonius, âgé de seize ans et sept jours.

vantes (pour la détermination desquelles M. le colonel Moinier nous a obligeamment assisté), ainsi que quelques spécimens de notre poterie grise et rouge, de nos lampes et de notre verrerie.

Voici la liste de ces objets et de ces monnaies :

Poterie grise : 1° Un vase à anse, de forme cylindrique (hauteur, 0m175);

2° Œnochoé, à goulot circulaire et anse verticale, orné de trois moulures circulaires au haut de la panse (hauteur, 0m21);

3° Aiguière, à panse striée, à goulot large et à anse (hauteur, 0m145);

4° Petite aiguière, à panse striée, à goulot large et à anse (hauteur, 0m15);

5° Œnochoé, à goulot circulaire et à anse (hauteur, 0m16);

6° Œnochoé, à col étroit et large goulot circulaire (hauteur, 0m145);

7° Aiguière, à anse, à goulot renforcé (hauteur, 0m15);

8° Aiguière, à large goulot circulaire, élégante (hauteur, 0m23);

9° Urne cinéraire, à une anse (hauteur, 0m31 ; diamètre du goulot, 0m13; deux moulures circulaires en haut de la panse);

Poterie rouge : 10° Pot à anse, en terre très légère, à panse striée (deux rangs de stries en forme de branches de myrte) (hauteur, 0m10; diamètre de l'orifice, 0m075);

11° Assiette, dont les bords sont ornés de tiges de lotus en relief (diamètre, 0m11);

12° Autre coupe (diamètre, 0m16);

13° Autre coupe (diamètre, 0m15);

14° Vase à parfums, en forme de bateau, à anse horizontale à la partie supérieure (longueur, 0m14);

Verrerie : 15° Fiole à parfums, en verre, intacte (hauteur, 0m065);

16° Quatre boutons de verre et perles de collier;

17° Un anneau de verre, à chaton plat;

Bronze : 18° Un disque de bronze percé circulairement de petits trous, intact (diamètre, 0m09);

19° Autre disque de bronze, légèrement bombé et argenté (miroir), avec chaîne circulaire de petits trous (en plusieurs fragments, qui se raccordent);

20° Un anneau de bronze;

21° Un pied de bronze;

Lampes décorées et signées (à anse forée) : 22° Lampe signée C · CLO · SVC (terre rouge). Sujet : deux enfants, dont l'un nu et agenouillé, à crâne rasé, l'autre debout, derrière lui, la main droite sur la hanche, la main gauche levée (diamètre, 0m065);

23° Lampe (terre noire) signée GABINIA. Sujet : femme nue accroupie devant une colonne torse, tenant de la main droite un objet arrondi (miroir?), la main gauche levée (diamètre, 0m065);

24° Lampe (terre grise), à signature assez peu distincte (mot semblant finir par ... IVCI), de grand module (diamètre, 0m085). Sujet : femme nue assise sur un lit, et personnage nu s'avançant vers elle;

25° Lampe (à couverte rouge) signée C OPPI RES. Sujet : autel ardent entre deux palmiers, autour de chacun desquels est enroulé un serpent (diamètre, 0m07);

26° Lampe (terre jaune, à couverte brune), avec un décor formé d'une belle rosace à dix pétales, sans signature (grand module, 0m095);

27° Lampe (terre jaune, à couverte rouge), signée IVNI ALEXI. Sujet : personnage vêtu d'un costume en spirale, tenant un objet arrondi, et marchant à droite (diamètre, 0m075);

28° Lampe (terre grise), signée IVNI ALEXI. Décor :

tête de femme, avec deux boucles tombant sur les épaules et un ornement dans la chevelure.

Monnaies de bronze

1° Juba II, tête diadémée à droite, REX IUBA ; au revers, vase placé entre deux cornes de vache et surmonté d'un croissant (symbole d'Isis) ;

2° Juba II, au revers, crocodile allant à droite, et le nom, en lettres grecques, de la reine Cléopâtre (Cléopâtre-Séléné, fille de la fameuse Cléopâtre d'Égypte et femme de Juba II, roi de Cherchel) ;

3° Juba II, tête diadémée à droite, la massue d'Hercule (dont Juba II prétendait descendre) sur l'épaule ;

4° Juba II (fruste) ;

5° Ptolémée (fils du précédent), diadémé et imberbe ; au revers, un lion courant à droite.

6° Médaille en plomb, avec tête barbue à gauche (fruste) et, au revers, cheval galopant à gauche (du temps de Micipsa) ;

7° Un petit plomb (sur l'une des faces, cheval debout, allant à droite) ;

8° DIVVS AVGVSTVS (23 av. J.-C. - 15 ap. J.-C.) ; au revers, l'aigle de face sur un globe ;

9° Claude I (41-54). *Tib. Clau*DIVS CAESAR AVG. ; au revers PON. M
S C

10° Autre monnaie de Claude, avec le *modius ;* au revers PON. TR. P. IMP. P P COS II (41 ap. J.-C.) ;

11° Titus (71-81), tête laurée à droite ; au revers

AETERNITAS AVG

Parmi ces monnaies du premier siècle se trouvent aussi un Drusus Cæsar et un Vespasien, mais à revers frustes.

12° Trajan (97-117), buste lauré à droite, avec l'inscription :

AVG GER DAC PM T PP

Au revers, l'Abondance, SPQR OPTIMO-PRINCIPI ;

13° Trajan, au revers, trois enseignes ;

14° *Idem ;*

15° Autre monnaie de Trajan, avec revers indistinct ;

16° Hadrien (117-138), moyen bronze.

Tête laurée à droite, HADRIANVS AVGVSTVS,

Au revers, Hygiée tenant la patère et le sceptre devant l'autel :

SALVS AVGVSTI

17° *Idem ;*

18° Hadrien, au revers, la Libéralité, tenant une corne d'abondance :

LIBERALITAS

19° Hadrien COS III PP, au revers, la Félicité debout ;

20° Hadrien, au revers, le Nil, couché, appuyé sur une urne ;

21° Hadrien, au revers SC. Figure militaire debout, tenant une haste et une corne d'abondance ;

22° Trois autres Hadrien, avec revers frustes ;

23° Antonin le Pieux (138-161), au revers, inscription dans une couronne de chêne, SPQR OPTIMO PRINCIPI, SC ;

24° AELIVS CAESAR, au revers, la Concorde assise à gauche, tenant la patère des sacrifices : TR POT COS II (frappée entre 136 et 138 après J.-C.) ;

25° Faustine mère : DIVA FAUSTINA (buste à droite), au revers l'Éternité debout à gauche, tenant un phénix posé sur un globe.

AETERNITAS

26° Lucius Vérus (161-169).

L VERVS AVG ARMENIACVS

Au revers, l'Arménie assise ;

27° Alexandre Sévère (222-235).

Buste lauré à droite, IMP SEV ALEXANDER AVG ; au revers, Victoire debout, présentant une couronne, avec l'inscription en exergue : VICTORIA AVGVSTI ;

28° Gordien III (238-244), au revers, la Joie debout, tenant une couronne (LAETITIA AVG N) ;

29° Gallien (253-268), tête radiée à droite ; au revers, la Fertilité, debout ;

30° Autre Gallien, petit bronze ; au revers, biche allant à droite ;

31° Quatre petits bronzes de Claude II (268-271) montrant au revers soit un aigle, soit un autel enflammé ;

32° Tetricus fils (263-273), buste radié à droite ; au revers, personnage debout ;

33° Maximien Hercule (285-305), au revers, Maximien et Jupiter soutenant tous deux un globe surmonté d'une Victoire.

CONCORDIA MILITVM

34° Constance Chlore (292-306), buste radié à droite.

FL VAL CONSTANTIVS NOB C

Au revers, dans une couronne de chêne, VOT X FK ;

35° Licinius père (307-323), buste lauré à gauche.

IMP LICINIVS AVG

Au revers, Jupiter debout, un globe dans la main droite, un sceptre vertical dans la gauche ;

36° IMP VAL LICIN(*ianus*) LICINIVS
P(*ius*) F(*elix*) AVG(*ustus*).

Au revers, IOVI CONSERVATORI ;

37° Licinius, avec le Soleil radié au revers, SOLI COMITI ;

38° Constantin le Grand (306-337).

Buste lauré à droite, IMP C CONSTANTINVS P F AVG.

Au revers, le Soleil radié, à demi-nu, un globe dans la main gauche, et dans la droite levée, un fouet (pour guider son attelage)

39° Constantin II (317-340).

CONSTANTINVS IVN NOB C

Buste lauré à droite ; au revers, couronne de laurier dans laquelle on lit : VOT

V

En exergue : DOMINOR NOSTROR CAE SS ;

40° Constance II (323-361), buste à droite ; au revers, Victoire debout, tenant une palme ;

Autre monnaie du même, avec, au revers, soldat perçant de sa haste un ennemi ;

41° Décence (mort à Sens en 353), buste à droite, avec la cuirasse, DN DECENTIVS NOB CAE S.

Au revers, deux Victoires debout posant sur un cippe une couronne dans laquelle on lit : VOT V MVLT X ;

42° Julien le Philosophe (361-363).

Buste à droite, avec la mention :

DN IVLIANVS NOB CAES

Au revers, soldat transperçant un adversaire.

FEL TEMP REPARATIO

43° Arcadius (petit bronze), au revers, Victoire marchant à gauche, SALVS REI(*publicae*).

Aux monnaies ci-dessus énumérées, s'ajoutent une quarantaine d'autres monnaies, à inscriptions effacées, mais dont les effigies se rapportent surtout aux règnes de Trajan, d'Hadrien et d'Antonin le Pieux.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Victor WAILLE,

DIVISION ET RÉPARTITION

DE

LA POPULATION BERBÈRE AU MAROC

par M. QUEDENFELDT

(Suite. — Voir les n°s 244 à 248)

La castration des taureaux n'est pas de pratique courante ; pour y procéder, on ne coupe pas les testicules, mais on les écrase entre deux morceaux de bois très dur (1).

Les mulets et les ânes existent en grand nombre, dans la plupart des tribus, ainsi que les moutons. Ceux-ci sont d'une bonne et forte race, quoique leur laine ne soit pas aussi fine que celle qui vient de maintes régions du Gharb occidental (par exemple des environs de Laraïch). D'après Graberg (*l. c.*, p. 85), les Brèber ne produiraient même pas la laine nécessaire à la confection de leurs vêtements, ce qui, d'après mes informations, est inexact.

Les chèvres forment la partie la plus importante du petit bétail chez les Brèber. Ils en ont des variétés par-

---

(1) Le Mahométan a, pour des raisons d'origine religieuse, une aversion générale contre toute espèce d'amputation. La castration des eunuques (abîd ed-dâr) également ne se fait pas au Maroc en coupant les parties, mais en les brûlant avec un fer rouge. Cette opération est pratiquée sur ceux qui y sont voués, dans leur première jeunesse, et naturellement un grand nombre d'entre eux en meurt.

ticulières, très différentes de celles d'Europe. Cette abondance de chèvres est très préjudiciable aux jeunes boisements, et ce n'est que dans les régions de l'intérieur riches en vieilles forêts que les chèvres ne peuvent pas causer beaucoup de dommages. La qualité de la peau de chèvre du Maroc est d'une supériorité reconnue; la meilleure vient du Tafilelt.

On ne s'occupe naturellement pas au Maroc de donner à tous ces animaux utiles des soins raisonnés, comme on le fait dans les pays de culture; cependant les troupeaux sont très prospères.

Les chiens constituent un facteur important pour la garde des douars. A chacun de ceux-ci appartient une grande meute de ces animaux, qui n'ont pas de propriétaires particuliers, qui ne sont pas régulièrement nourris et abreuvés, et n'ont comme ressources que les restes que l'on jette et le produit de leur propre chasse dans la plaine et dans la forêt. Malgré cela, les chiens sont fortement attachés à leur douar, ne le quittent jamais et sont ses plus fidèles et plus incorruptibles gardiens de jour et de nuit. Dès qu'un étranger s'approche du douar, ils donnent l'alarme à la population par leurs aboiements, et le voyageur a souvent de la peine à se protéger par quelques pierres bien lancées contre les 30 ou 40 chiens qui se précipitent sur lui. Ces chiens de douars n'appartiennent pas à une race bien déterminée; ils se rapprochent surtout de celle de nos chiens de bergers. La race des lévriers à longs poils *(slougui)* répandue dans tout le Maghrib et particulièrement au Maroc, chez les Arabes du sud-ouest du beled el-makhzin, ne se rencontre pas chez les Brêber. Les Arabes les emploient souvent, pour la chasse, en même temps que des faucons (1).

(1) Au Maroc trois espèces de faucons sont particulièrement dressées à la chasse *(Falco Feldeggi Schleg.*, *F. peregrinus Tunst.* et *Falco barbarus L.*). L'équipement du chasseur (gant, brassard, la coiffe du faucon, etc.) ressemble beaucoup aux objets employés

La rage n'a pas encore été observée au Maroc, à ce que disent la plupart des écrivains (entre autres Graberg et Rohlfs). Cependant on m'a raconté dans le pays même que récemment il s'était produit des cas d'une maladie analogue à la rage.

Le pays des Brêber, grâce à l'excellente qualité du sol, se prête parfaitement, en beaucoup d'endroits, à l'agriculture, qui est plus ou moins pratiquée par les tribus sédentaires et l'est un peu également par les tribus nomades. Le territoire des Zemour, en raison de sa remarquable fertilité, est appelé le « Doukkala du Gharb » (1). Dans le Tadla, la puissante tribu des Ketaïa habite un territoire où l'agriculture est aussi extraordinairement développée. Celle-ci est favorisée par un terrain plat, bon pour le labour, et améliorée par un excellent dispositif d'irrigation (*séguia*).

Les parties les plus belles et les plus fertiles du grand Atlas sont aux Beni Mguill, qui cultivent surtout de l'orge. Le climat y est assez frais. Au sud-est de ceux-ci habitent les Aït Izdigg qui, outre l'orge, cultivent aussi beaucoup de froment. Les oasis de Medagra, Ertib, Ferkla, du Draa supérieur, etc., produisent en abondance, quand il y a un excédant d'eau, non seulement les céréales précitées mais encore du maïs, beaucoup de sortes de fruits, dattes, grenades, raisins et olives. L'irrigation se fait principalement dans ces oasis par un système très industrieux qui ne laisse pas perdre une goutte. La plaie des sauterelles atteint souvent ces riches pays chauds et les dévaste.

Il semble que dans ces oasis, depuis une époque très

---

ailleurs pour le même usage, mais est fabriqué avec des étoffes indigènes.

(1) La province de Doukkala se trouve dans le Maroc méridional et forme la plaine située en arrière du port de Mazagan. Elle rivalise pour la fertilité avec les provinces de Chaouya et d'Abda qui la bordent au nord et au sud, les greniers de l'empire du Maroc.

récente, l'élément berbère reprend le dessus et refoule peu à peu l'élément arabe et, comme l'observe Rohlfs, on dirait qu'aujourd'hui les Berbères commencent à se soulever contre l'invasion antérieure des Arabes.

Je ne pourrais pas, à l'occasion de la courte communication qui précède au sujet de l'agriculture chez les Brêber, passer sous silence un usage superstitieux qui s'est encore conservé dans les régions montagneuses du Gharb et au sujet duquel Drummond Hay nous apprend ce qui suit (1) : quand les jeunes pousses de blé sont sorties de terre, ce qui arrive vers le milieu de février, les paysannes fabriquent une grande poupée représentant une femme qu'elles décorent d'ornements de toute sorte et qu'elles coiffent d'un haut bonnet pointu. Elles la promènent dans les champs en poussant des cris et en chantant une mélodie spéciale. La femme qui marche en tête porte cette poupée, mais elle doit l'abandonner à celle de ses compagnes qui l'atteint, ce qui donne lieu à des plaisanteries et à des courses variées. Les hommes accomplissent également cette cérémonie, mais à cheval. Cet usage, qui est en opposition directe avec les croyances de l'islam, doit avoir pour conséquence une moisson bénie. Hay croit se trouver là en présence d'une ancienne coutume grecque ou romaine. Il soutient cette opinion en ces termes : « Socrate

(1) *Marokko und seine Nomadenstamme*, p. 29 et 30. Stuttgart 1846, d'après l'ouvrage anglais : *Western Barbary, its wild tribes and savage animals*, by John H. Drummond Hay, London 1844. Œuvre de jeunesse du vieux représentant bien connu de l'Angleterre au Maroc, contenant, à côté de beaucoup d'histoires de vols et de chasses qui donnent à l'ensemble un caractère romanesque, maintes données intéressantes sur le pays et les gens. L'auteur, qui n'a quitté le service du gouvernement anglais qu'il y a deux ans, à un âge très avancé, peut passer sans conteste pour l'un des hommes qui connaissent le mieux actuellement les choses du Maroc. Né dans le pays même, où son père était déjà consul d'Angleterre, Sir John Hay possédait complètement l'arabe maghribin. — L'ouvrage allemand contient malheureusement un grand nombre de fautes d'impression qui altèrent le sens.

conseillait à Ischomachus, dans l'*Économique de Xénophon*, pour obtenir une double récolte, de renverser son blé en herbe et de labourer légèrement par dessus. Pline, qui joint volontiers des récits aux préceptes, rapporte qu'autrefois les habitants de Salluces et de Verceil étant en guerre avec ceux de la vallée d'Oste, écrasèrent sous leurs pieds les champs de leurs ennemis pour les anéantir. Comme ils ne pouvaient pas incendier les épis encore verts, ils les firent labourer avec des bœufs en se flattant d'affamer l'ennemi par ce moyen. Mais le résultat fut tout autre. De nouvelles pousses se formèrent et de belles tiges se dressèrent avec des épis gonflés. Ce fait donna naissance à un usage qui existe encore aujourd'hui en Italie. Comme on retrouve en Afrique l'ancienne méthode d'étêter les épis et l'antique vénération de l'aire, il me paraît naturel d'admettre que l'usage de fouler aux pieds la moisson verte, vient encore des Romains. Les Berbères, les plus anciens habitants de cette région, à laquelle ils ont eux-mêmes donné le nom de Berbérie, sont seuls attachés à cette coutume, dans laquelle les Arabes et les habitants des villes voient un vestige de l'idolâtrie. »

Dans la Kabylie algérienne, selon Hanoteau et Letourneux (*l. c.*, t. I, p. 409), on célèbre également au commencement des labours quelques étranges cérémonies superstitieuses. De grand matin on enterre quatre œufs durs, quatre grenades et quatre noix par paire de bœufs; on les laisse en terre toute la journée et on les donne aux enfants le soir seulement. Lorsque le Kabyle va défricher son champ, il place sur la tête, sur les cornes et au cou de ses bœufs, des pains, des galettes, etc., pour les pauvres et les enfants du village. Ensuite il frotte d'huile les cornes et le cou des bœufs, pour écarter toutes les maladies qui pourraient, dans le cours de l'année, l'atteindre lui-même ou frapper sa famille ou son bétail. Arrivé au champ, il sème tout d'abord une poignée de semences mélangées : orge, froment, fèves,

pois ; ensuite il fait une nouvelle distribution de vivres aux assistants ; enfin il récite simplement la fateha, prière mahométane, et commence son travail.

Tous les Brêber sédentaires pratiquent également beaucoup l'élevage des abeilles. Le miel qu'ils obtiennent, ainsi que la cire, sont d'excellente qualité. Les procédés qu'ils emploient pour cela sont extrêmement primitifs. Le plus souvent des troncs d'arbres creusés, ou de vieilles caisses servent de ruches ; souvent aussi l'écorce du chêne-liège sert à construire les ruches. A Rabat, au contraire, j'en ai vu une en argile, d'une forme particulière, percée de trous comme un crible. Il ne me fut malheureusement pas possible de l'acquérir, car le propriétaire refusait de la vendre.

Il est à peine nécessaire d'ajouter que les Brêber sont des chasseurs passionnés et très exercés. Souvent aussi ils chassent au moyen de pièges ; d'après Graberg (p. 93) ils poursuivent le petit gibier, par exemple le petit lapin à l'aide de l'ichneumon ; c'est ainsi que nous-mêmes nous dressons parfois le furet à chasser le lapin.

Cependant la nourriture des Brêber, comme celle de presque tous les habitants de la campagne marocaine, est surtout végétale. Le kouskoussou (seksou) préparé avec différentes sortes de farine roulée (tâm), d'orge, de maïs, de dourra, de glands, forme ici encore la base de l'alimentation. Des légumes : fèves, artichauts, courges, etc. ; des fruits, du lait et du petit-lait, des pains mous en forme de flan, sont les mets les plus fréquents ; on ne mange de la viande que dans des occasions particulières.

Les Brêber ne peuvent que très peu pratiquer la pêche, car leur pays ne touche pas à la mer et on sait que les fleuves de l'Afrique du nord sont pauvres en poissons d'eau douce (à l'encontre des poissons qui aiment les eaux saumâtres et qui remontent les fleuves loin de l'embouchure). Rohlfs mentionne la daïa (mer intérieure) de Sidi Ali-ou-Mohammed, qui est située au milieu de

la montagne, dans le pays des Beni Mguill et qui a environ 3 lieues de longueur et 1/2 lieue de largeur ; mais il ne dit pas si elle est poissonneuse (1). Vraisemblablement ce lac est identique à la daïa d'Ifra, citée par Foucauld (p. 383), qui se trouve sur la route de Ksâbi ech-cheurfa à Fas (par Sefrou). Par contre Renou (p. 180) soutenu par l'autorité de Delaporte, dit que la « Debaïa » formée par le cours moyen de l'Oued Draa, est un grand lac d'eau douce dont les nombreux poissons sont exploités par les indigènes des environs. Cependant, comme Rohlfs le conjecture déjà (*Mein erster Aufenthalt in Marokko*, p. 47, 48 et 439) et comme Foucauld l'affirme récemment, ce lac n'existe pas. La Debaïa n'est qu'une dépression sablonneuse, coupée par le lit de l'Oued Draa ; les habitants des environs, les uns Bréber (Aït Alouân, fraction des Aït Atta), les autres Arabes (Merabidîn), la visitent chaque année à l'automne, afin d'utiliser pour leurs cultures la crue de l'Oued Draa, qui coule tout au plus pendant deux jours à cette époque. A cet effet, une canalisation est établie ; malgré cela, dans les années de sécheresse, il ne faut pas compter sur une moisson. Il ne faut pas confondre cette debaïa avec les mader, bas-fonds marécageux formés par les affluents de l'Oued Draa au point où ils se jettent dans son lit ; on les laboure également une fois par an. Foucauld en compte six dans cette région.

(1) Ce lac serait le seul contenant de l'eau douce, au Maroc ; les rares autres lacs connus ont, sans exception, de l'eau salée. Ce sont, à l'est, le shott El-Gharbi coupé par la frontière d'Algérie ; au sud-ouest de celui-ci un autre grand lac ou marécage salé (Sebkha Tighi de la carte de Pétermann dans l'ouvrage de Rohlfs : *Reise durch Marokko*, etc.); plus loin le grand marécage salé de Gourara, au nord de Touat, la daïa Ed-Daouaa dans le Tafilelt méridional ; enfin dans la province d'Abda le petit lac salé de Zima qui doit être identique au lac cité par Léon l'Africain (p. 136) dans le Djebel Akhdar, (montagne verte), quoiqu'il soit loin d'avoir la dimension que cet auteur attribue au lac de Bolsena. (V. mes communications à ce sujet dans les actes de la *Gesellschaft für Erdkunde*, 1886, p. 454).

Au sujet du nom de Brêber, je ferai encore remarquer, en terminant l'étude de ce groupe, que l'appellation Barâbra ou Berâbra, employée pour Berbère en Orient (Syrie, Égypte), est complètement inusitée dans le Maghrib (1).

III. — Groupe méridional. — Chleuh

Les deux groupes dont il a été question dans les chapitres précédents offrent, malgré certaines différences, les caractères d'une proche parenté; au contraire, comme nous le verrons par la suite, les Chleuh et tout particulièrement ceux de la vallée du Sous, de même que les tribus habitant la région appelée Sahel, diffèrent beaucoup des Rouâfa et des Brêber par le type, la langue et la manière d'être.

Pour ce qui concerne l'étymologie du nom Chleuh (sing. Chilh), je me permets de renvoyer à l'intéressante discussion du docteur Wetzstein, que j'ai déjà maintes fois citée dans ce travail (*Zeitschrift für Ethnologie*, 1887, *Actes de la Soc. d'anthropologie*, p. 34). En réalité, il semble que beaucoup de Chleuh aient gardé connaissance de la signification originelle de ce nom plaisant ou injurieux; mais ce n'est pas toujours le cas. J'ai connu des gens très estimés qui se désignaient au contraire eux-mêmes comme Chleuh, aux Arabes, avec une certaine fierté. L'orthographe de ce mot employée

---

(1) Pendant l'impression de ce chapitre j'ai reçu des nouvelles du Maroc, d'après lesquelles le sultan, grâce à la trahison d'un cheikh des Zaïan alliés aux Beni Mguill, nommé Mustafa, a amené cette tribu à se soumettre. Cependant le mouvement insurrectionnel des Brêber n'est pas étouffé par ce fait. On a annoncé de Tanger, le 15 août, qu'un envoyé du sultan avait été attiré dans une embuscade et massacré avec 200 cavaliers par une tribu voisine, dont le nom n'a pas été précisé exactement jusqu'à présent. Moulaï Hassan organise en ce moment une expédition pour aller châtier cette tribu.

ici correspond exactement à sa prononciation arabe ou berbère au Maroc ; aucune autre variante ne s'adapte à la prononciation usuelle, comme Chuluh, Chluh, Chluah, etc. (sans parler des nombreuses appellations tout à fait incorrectes données par beaucoup d'écrivains à ce groupe); celle employée par Foucauld, Chellaha, est tout aussi peu juste. Les Chleuh, comme d'ailleurs tous les Imazighen marocains, sont absolument en état de prononcer l'*h* aspirée arabe. Si donc, comme le dit Wetzstein, ce son n'appartient pas originairement à leur langage, ils se sont en tout cas familiarisés avec sa prononciation, par suite de l'invasion des Arabes sémites.

Sans doute, beaucoup d'habitants du Sous (1) préfèrent à la dénomination de Chleuh celle de Souâssa (plur. de Soussi, c.-à-d. habitant du Sous). Mais les Chleuh n'éprouvent pas une horreur absolue pour cette appellation dédaigneuse qui leur a été donnée à l'origine par les Arabes ; ce qui le prouve, c'est qu'ils emploient souvent eux-mêmes pour leur dialecte le nom arabe ech-chilha, qui devient en berbère tachilhaït (2). L'adjectif tiré de ce mot en arabe est chilhaoui, au féminin chilhaouia.

Le pays habité par les Chleuh commence à la côte de l'océan Atlantique, où son point le plus septentrional est à peu près Mogador, s'étend vers l'est jusqu'à l'Atlas qu'il franchit au district de Demnât et se prolonge ensuite dans le sud. A l'ouest il est borné par l'océan Atlantique; au nord de Mogador (3), par les provinces

(1) L'expression « Sous el-Aksa » (le Sous extrême, le plus éloigné), est complètement inconnue des habitants de cette région ; les Arabes lettrés ne l'emploient eux-mêmes que très rarement.

(2) On forme de même « tarifiat » (de er-rifia) et « taberberiat » (de el-berberia) ; dans les deux mots, l'*a* de la dernière syllabe est presque complètement muet. De même le dialecte berbère parlé en Algérie, dans l'Aurès, s'appelle « tachaouiat », mot que l'on prononce « tachaouît ».

(3) Le nom de Mogador (avec les variantes de même consonnance

de Chiâdma (Chiêdma), Rehamna (Rhamna) et Segharna, enfin par le pays de Tadla. La ville de Marrakech, bien que située immédiatement à la frontière nord du pays habité par les Chleuh et très fréquentée par eux comme marché, a cependant, en sa qualité de chef-lieu de gouvernement, une population qui parle principalement arabe. Les districts orientaux des Chleuh sont en contact immédiat avec quelques tribus de Brêber, Aït Messat, Imeghran, Aït Sedràt; ensuite le Draa, avec sa popula-

qu'on lui a données dans d'autres langues européennes, p. ex. Mogodore, etc.), vient du nom d'un saint, Sidi Mokdoul ou Mogdoul, dont la koubba se trouve dans le voisinage immédiat de la ville actuelle. Cette appellation donnée par les Européens au port et à l'île de Mogador, est très ancienne; on la trouve déjà dans une de ces cartes, dites Catalanes, de 1375, reproduites dans l'Atlas du vicomte de Santarem (1842). Dans le rapport d'Adrien Matham sur le voyage de l'ambassade hollandaise au milieu du dix-septième siècle (*Voyage d'Adrien Matham au Maroc (1640-41)*, publié par F. de Hellwald, La Haye, 1866), l'île de Mogador est également mentionnée en ces termes : « Den 8. (Jan 1641) hebben wij's morgens het Eijlandt Magador in't gesicht gekregen, etc. » La ville même est relativement neuve; elle fut construite presque entièrement par des esclaves chrétiens, dans les années 1760-73, sur l'ordre du sultan Sidi Mohammed. Le sultan voulait, par cette mesure, amener le riche commerce des pays du Sous davantage dans la sphère de sa puissance, au nord de l'Atlas. — Comme cette ville est bâtie plus régulièrement et plus joliment que toutes les autres villes marocaines, comme, en outre, étant constamment sur le sable, elle est plus propre en hiver que toutes les autres, les Arabes lui donnent le nom de « Souêra » (petite image), nom que les Chleuh ont berbérisé, selon la règle connue, en « tassourt ». Ce dernier mot est une forme régulière de féminin berbère et non, comme le pense Renou (p. 48), une forme diminutive en chilha, comme Souêra ou Souira (dérivés de Soura) en Arabe. C'est de la même façon que sont passés en chilha quelques substantifs arabes tels que « tamouzounat » (de l'arabe mouzouna, petite monnaie, correspondant à l'espagnol blanquillo), « tàkhezant » (et non takhezanat), de khozàna, tente militaire, etc. Un homme de Mogador s'appelle en arabe « Souêri », en chilha « Outassourt ». — Le nom arabe actuel de cette ville, comme nous l'avons vu, est beaucoup plus récent que son nom européen; cela prouve la fausseté de cette opinion de Knotel, rapportée par Rohlfs (*Erster Aufenth. in Mar.*, p. 402), que le nom de « Souêra » dériverait de l'antique « Suriga ». Je n'ai pas lu moi-même le texte de Knotel.

tion mélangée, forme une sorte de frontière. Celle-ci est naturellement tout à fait indéterminée, car les Chleuh arrivent encore au milieu des métis (haratîn) sur le cours supérieur de la Moulouia et au Touat, au Tidikelt, etc. — Au sud, il est encore moins possible de fixer une limite précise. On trouve là, à côté et au milieu de populations qui étaient berbères à l'origine, tant de tribus arabes nomades, qu'une classification exacte n'en a pas encore été faite en raison de la connaissance relativement faible que nous avons de ces régions. Nous connaissons seulement un peu la côte de l'Océan, grâce surtout aux expéditions espagnoles et à l'établissement des Anglais à Tarfâïa (cap Djubi), et nous savons assez exactement jusqu'où s'étend actuellement dans le sud la population de cette côte qui parle chilha ; plus loin dans l'intérieur, nous ne connaissons que les régions que des voyageurs sûrs tels que Foucauld, Rohlfs, etc. ont parcourues, aux confins du désert.

La masse principale des Chleuh, que je considère comme les représentants les plus importants du groupe que j'ai désigné sous le n° III, habite donc principalement l'Atlas à l'ouest de Demnât, puis la région indiquée au nord du Grand Atlas et le pays compris entre l'Atlas et l'Anti-Atlas, entouré par celui-ci. Je reviendrai encore avec plus de détails sur la répartition des tribus ; mais auparavant je voudrais encore donner quelques courtes notes géographiques sur le pays habité par les Chleuh.

Ces notes ne peuvent naturellement être que très incomplètes ici où elles ne font pas immédiatement partie du sujet ; je me permets de renvoyer pour cela à la remarquable description que nous donne Foucauld, ce géographe distingué, de l'Atlas et de ses ramifications (p. 95-102 et autres), ainsi qu'à diverses communications contenues dans les œuvres de Rohlfs. Dans l'ouvrage de Hooker et Ball (1) se trouve (à l'appendice C,

(1) *Jonrnal of a tour in Marocco and the Great Atlas (1871)*, by J Dalton Hooker and John Ball. London, 1878.

p. 371-386) un résumé court mais très complet de toutes les publications géographiques concernant le Maroc méridional. On y fait mention notamment des auteurs les plus anciens qui ont fourni des renseignements sur l'Atlas (Hannon, Scylax, Polybe, Pline, Suetonius Paulinus, etc.) (1). Malheureusement, au milieu de ces documents très précieux, se sont glissées quelques appréciations très partiales en faveur des œuvres d'auteurs anglais, au détriment des ouvrages français et allemands. C'est ainsi que, par exemple, le livre de Grey Jackson, qui fourmille d'inexactitudes et d'erreurs de toute sorte, est indiqué (p. 108, note 4) comme « l'ouvrage moderne indubitablement le plus complet et le plus correct sur le Maroc méridional », tandis que les renseignements très importants et très détaillés de notre compatriote Gerhard Rohlfs paraissent à M. Ball « extrêmement maigres ». De même, l'ouvrage de Leared (2), qui est complètement insignifiant et qui ne rapporte rien qui ne soit déjà connu, lui paraît « plus considérable » que les travaux extrêmement scientifiques des Français Beaumier (3), ancien consul de France à Mogador, et Lambert (4). Sans contredit, le livre de Leared est plus volumineux que les publications de ces deux auteurs français.

Les seuls cours d'eau de quelque importance qui prennent naissance dans le pays des Chleuh sont l'Ouâd Tensift, qui a son origine sur le versant nord du Grand

(1) J'ajoute ici, comme un fait particulièrement intéressant, que le dernier cité de ces Romains, qui était gouverneur de l'Afrique du Nord, pénétra à la tête de ses troupes très avant dans l'intérieur (Oued Guer, etc.) et trouva dans l'Atlas occidental une population qui s'appelait « Canariens ».

(2) *Morocco and the Moors*, by Dr. Arthur Leared, London, 1876.

(3) A. Beaumier, *Le Maroc*, Bulletin de la Société de Géographie, Paris, 1867, et autres écrits.

(4) Paul Lambert, *Notice sur la ville de Maroc*, dans l'année 1868 du même Bulletin.

Atlas, passe à peu de distance au nord de Marrakech et se jette dans l'Océan à environ quatre milles allemands au sud de Safi; deuxièmement, l'Ouâd Sous, qui vient du versant sud du Grand Atlas, arrose le bassin extrêmement fertile qui s'étend entre cette montagne et l'Anti-Atlas, baigne les jardins de Taroudant et se déverse dans la mer à peu de distance au sud d'Agadîr-Igher. Ces deux fleuves ne sont pas navigables et n'ont une importance avec leurs affluents qu'au point de vue de l'irrigation. L'Ouâd Noun sort des contreforts de l'Atlas et n'a qu'une courte longueur; son embouchure appelée Ouâd Assaka jouera dans l'avenir un rôle important, comme étant le seul grand port utilisable de la côte marocaine au sud d'Agadîr-Igher. L'Ouâd Draa, dont l'embouchure forme également un port et dont la source et le cours supérieur se trouvent complètement dans le pays des Chleuh, mérite d'être cité ici, d'autant plus qu'il peut être considéré *de facto* comme la limite sud de l'Empire Marocain. Le sultan lui-même considère sans doute la Séguiat el-hamra (1) comme la limite de sa puissance; elle figure également sur la carte d'Erckmann comme zone frontière. Mais, en réalité, il n'y a au sud de l'Ouâd Noun que des tribus nomades, qui ne reconnaissent absolument pas la suzeraineté du sultan, non plus que celle du Kâïd Dahmân ben-Birouk (2) du district du Noun (Aglì-

(1) « Séguia » est le nom arabe d'un petit fossé d'irrigation que l'on creuse notamment dans les jardins et les champs des régions du sud les plus pauvres en eau. Séguiat el-hamra signifie donc simplement : Canal rouge. Une description détaillée de ce fleuve qui, jusqu'à ces derniers temps, était encore considéré comme un affluent de l'Ouâd Draa, est donnée par J. Lee dans le Journal de la Société de Géographie de Manchester, 1886 : *The North-West Coast of Africa*, p. 151.

(2) Dans la *Revista de Geografia comercial*, ano II, num. 12 à 15, Madrid, 1886, dans un article intitulé « El Uad-Nun y Tekna segun Gatell », p. 204, on trouve un exposé détaillé de la dernière généalogie de la famille de ce nom. Cf. également à ce sujet mes *Mittheilungen aus Marokko*, etc., Greifswald, 1888.

mîm) (1), avec lequel elles n'ont que des rapports occasionnels.

L'Atlas montre précisément dans le pays des Chleuh, et spécialement au sud de la ville de Marrakech, ses sommets qui paraissent être les plus élevés. J'emprunte en grande partie à l'ouvrage déjà cité de Foucauld, les renseignements qui suivent, concernant les trois chaînes sensiblement parallèles, que nous avons coutume de désigner ensemble sous le nom d'Atlas marocain.

Cet auteur appelle « Atlas moyen » la chaîne septentrionale (d'après la hauteur moyenne des crêtes) et la signale comme celle qui est encore la moins connue. Elle peut commencer au nord de Demnât, elle atteint son point culminant au Djebel Tsoukt (dans le pays des Aït Youssi, entre 6 et 7° de longitude est, et 33 et 34° de latitude nord) et se continue jusqu'au Dahera, ce haut plateau cité à la page 32 de ce travail, à la frontière algérienne, plateau dans lequel elle se termine. Les versants nord et sud sont pourvus de forêts; jusqu'à Debdou le versant sud est couvert de grandes forêts anciennes, pleines de gibier et de bêtes féroces. Cette chaîne a été traversée par René Caillié entre Ksâbi ech-Cheurfa et Gigo, par Rohlfs entre Tefrout (sur l'Oued Sebou) et Outat Aït Izdigg (à 2085 m. d'altitude) et par Foucauld entre Kasba Beni-Mellal et Ouaouizert (1529 m.).

Des trois chaînes principales, la chaîne centrale, la plus connue, au moins dans sa partie occidentale, est

(1) Le mot « Aguelmim » signifie en berbère « étang » (V. Hanoteau, *Grammaire kabyle*, p. 41), et, de fait, il existe dans le voisinage de cette localité un étang, ce qui est une chose très rare dans ce pays ; il peut donc bien avoir servi à donner un nom à la ville. L'Espagnol Gatell nous fait connaître que le nom vulgaire est habituellement Goulimin ou Glimin (Glimim), mais que le terme Oglimim ou, comme l'écrit Gatell, Auguilmim, est le plus régulier au point de vue grammatical (Cf. l'ouvrage : *Viajes por Marruecos, El-Sus, Uad-Nun y Tekna*, de Don Joaquin Gatell (El Kâïd Ismaïl), 1862-65). — Gatell donne (note 2), dans la description déjà citée des pays du Noun et de Tekena, une peinture détaillée de la ville qui, en dehors de lui, a été explorée encore par le Français Panet.

celle du Grand Atlas. Divers voyageurs l'ont visitée et traversée. Elle se présente comme une chaîne longue et ininterrompue dont la direction principale, comme pour les deux autres, est du nord-est au sud-ouest. A l'est, elle se perd également dans le Dahera ; au sud-ouest elle atteint la mer immédiatement au nord d'Agadîr-Igher, qui est bâtie sur son contrefort le plus occidental, au cap Gher (1). La crête du Grand Atlas paraît être une arête rocheuse continue, ne formant pas de plateau ; elle offre souvent l'aspect d'une ligne droite coupée de cols. A part le djebel Ayachi, qui est très vraisemblablement le point le plus élevé de toute la chaîne de l'Atlas (v. p. 26), les altitudes les plus considérables se rencontrent, comme je l'ai dit plus haut, dans la partie occidentale. Parmi les passages les plus importants de la

(1) Le terme « Agadîr-Igher » (ou plus correctement « Agadîr-n-Igher) signifie simplement : l'agadîr, c'est-à-dire la place forte du Cap Gher, pour la distinguer des nombreux autres igoudar de la région. Mais je reviens encore spécialement sur le sens de ce dernier mot : le mot Gher m'a été traduit par les Chleuh de cette région avec le sens de « épaule » comme symbolisant la chute brusque du cap. Renou donne (p. 38; une explication semblable que voici : Agâder étant un nom générique, on doit s'attendre à en trouver un autre qui le complète ; en effet, la ville dont nous nous occupons s'appelle Agâder-n-Ir'ir, « la place forte du coude », c'est-à-dire du cap ; tel est, en effet, le nom berbère du cap, qu'on appelle ordinairement Ghir, Gher, Guer ou d'Aguer. Le même cap est appelé Ràs-Afourni, d'après M. Delaporte, et Aferni, d'après M. Arlett. On trouve Fernit dans les notes de Davidson *African Journal*, p. 72), Ferni ou Aferni dans l'ouvrage de M. Graberg de Hemso (*Specchio geografico*, etc., p. 17) et Ras Aferne sur sa carte. Jackson, l'un des premiers qui donnent ce nom, page 4, dit que le cap Geer s'appelle Afernie. — L'auteur anglais cité en dernier lieu (qui du reste parle du cap Gher à la p. 7 et non à la p. 4) donne en les termes suivants une explication complètement inexacte du sens du nom de ce cap : « a Shelluh name, expressive of a quick wind, because there is always wind at this cape, etc. ». — Il ne faut évidemment pas confondre avec l'Agadîr-Igher dont il vient d'être parlé, cet Agadîr dont le nom européen est Santa Cruz de Mar pequena et que les Espagnols identifient officiellement avec Ifni. Ce dernier Agadîr doit, selon divers auteurs, être désigné par les indigènes avec le complément « n-Doma ».

chaîne, celui de Bibaouan (à l'ouest du Djebel Ida-ou-Ziki) a été franchi par W. Lemprière, Grey Jackson et le docteur O. Lenz ; celui de Tizi-n-Tinrout (1), aux sources de l'Oued Zîz (aussi important, plus à l'est) par Caillié et Rohlfs ; enfin Foucauld a franchi la chaîne au Tizi-n-Glaoui, vers son centre, à son extrémité ouest entre Agadîr Igher et Mogador et enfin à l'est à hauteur de Ksâbi ech-Cheurfa (au Tizi-n-Telghemt, 2182 m.). Ce dernier passage doit être facile ; le passage près d'Agadîr égalemeni n'offre pas du tout de difficultés et a été suivi par plusieurs autres voyageurs, entre autres par Erckmann à la suite du Sultan. Le Sultan utilise toujours cette route lorsqu'il entreprend avec l'armée une expédition vers le Sous. De même le passage par le col des Bibaouan doit être relativement facile, car en 1886 et même déjà auparavant, le Sultan a dirigé par là vers Taroudant un corps de troupes de plusieurs milliers d'hommes.

Dans cette région on a également déterminé quelques altitudes, les unes depuis le bas, les autres lorsqu'on a franchi les cols mêmes. Les principales altitudes observées sont : le col de Bibaouan, d'après Lenz, un peu plus de 1200 mètres (d'après Foucauld) ; ce dernier forme avec le Tizi-n-Tichka et le Tizi-n-Tamanat les cols des Glaoua (entre le Djebel Tidîli et l'Adrar-n-Iri). Le Djebel Miltzin, auquel le lieutenant Washington a trouvé une altitude de 3,475 mètres, est vraisemblablement un des plus hauts sommets qui entourent la vallée d'Ourîka ; le nom de Miltzin est cependant complètement inconnu dans le pays ou bien, comme des indigènes de cette

(1) Également appelé Tizint el-Riout selon Rohlfs (*Reise durch Marokko*, etc., p. 39 et 40). Le passage franchit un plateau pierreux et deux étroites gorges rocheuses qui sont appelées Essalâmou-alikoum (le salut bien connu que les Mahométans s'adressent entre eux) et Kaf es-Soultan (caverne du Sultan). Le mot Tizi, que l'on retrouve souvent, est berbère et signifie à l'origine « col de montagne » et, dans un sens plus large, « montagne, colline ».

région me l'ont dit à moi-même, il est connu seulement d'un petit nombre d'entre eux à qui des Européens l'ont appris.

Le Grand Atlas offre un magnifique spectacle, notamment lorsqu'on le voit de la ville de Marrakech. La neige couvre les plus hauts sommets jusqu'au mois de juin et il n'est pas douteux qu'elle ne persiste en beaucoup d'endroits pendant toute l'année (1). — A partir du col des Bibaouan, en allant vers l'ouest, la montagne s'abaisse très rapidement. Le versant nord est presque toujours couvert de bois, le versant sud au contraire est généralement nu et rocheux, et boisé seulement en partie vers la vallée du Sous. Ces forêts contiennent beaucoup de gibier (le mouflon, *ovis tragelaphus L.*, est surtout fréquent dans cette partie de l'Atlas) ; mais on n'y trouve pas de grands animaux féroces.

En troisième lieu, le Petit Atlas ou, comme les Allemands le nomment le plus souvent, l'Anti-Atlas. Il est presque aussi connu que le Grand Atlas. Le docteur Lenz l'a franchi au sud d'Ilegh à l'altitude de 4,000 m., Rohlfs a longé son versant nord ; Foucauld l'a exploré très en détail, l'a franchi en six endroits et l'a très exactement mesuré : Tizi Iberkaken (1,912 m.), Tizi Azrar 1,934 m.), Tizi-n-Haroun (2,059 m.), Tizi Agni (1,674 m.); Tizi Tifernin (1,872 m.), Tizi Trik Ighil-n-Oïttôb (2280 m. de hauteur au col). Le Petit Atlas forme presque partout un haut plateau large, légèrement ondulé, avec peu de sommets élevés ; dans la partie orientale de la chaîne il porte le nom de Djebel Saghro et est beaucoup plus pierreux que dans la partie centrale, où il porte des champs de halfa considérables, ou dans l'ouest où ces plateaux sont souvent pourvus d'une bonne couche d'humus et, par suite, sont couverts de champs, de jardins, d'arbres et d'habitations, de sorte qu'ils constituent une des parties les plus riches de tout le Maroc.

(1) L'existence de glaciers dans l'Atlas n'a pas été constatée jusqu'à ce jour.

Le versant sud du Petit Atlas est nu et rocheux, le versant nord également, au moins dans les bassins du Zîz et du Draa ; cependant dans le bassin de l'Ouâd Sous, il est boisé jusqu'à une hauteur qui augmente au fur et à mesure qu'on avance vers l'ouest.

L'Anti-Atlas commence immédiatement sur l'Océan Atlantique, d'après le lieutenant W. Arlett, entre 29°3' et 29°30' de latitude nord ; vraisemblablement il se termine dans les hautes plaines à l'ouest de l'Ouâd Zîz. La chaîne semble s'abaisser constamment depuis Dades jusque vers Gheris ; à partir de là elle s'affaisse brusquement encore davantage, et à Ksar-es-Sok (sur l'Oued Guir) elle est à peine marquée. Passé ce point on ne voit plus, vers l'est, le sud-est et le sud, qu'un haut plateau uniforme. — Le gibier y est abondant, les grands fauves y manquent presque complètement.

Outre ces chaînes de l'Atlas dont les deux dernières ont leurs parties essentielles dans le pays des Chleuh, Foucauld prétend encore distinguer au Maroc deux autres chaînes de montagnes indépendantes, dont l'importance est d'ailleurs secondaire : le mont Ghiyâta, auquel se rattache le plateau d'Oulmess (1), au nord du

(1) Cette montagne paraît prendre naissance entre Oulmess et l'Océan, passe un peu au sud de Sefrou, est traversée par l'Ouâd Sebou et reçoit à la Moulouya le nom de Djebel Ghiyâta. De là elle se prolonge par les monts Mergeshoum, Beni Bou-Seggou, Sekkara et Beni Snous jusqu'à Tlemcen. La partie occidentale est couverte de grandes forêts, la partie orientale en a moins. Traversée par Caillié dans le territoire des Aït Youssi, par Rohlfs dans celui des Beni Mguill, par Foucauld dans celui des Zaïan, cette montagne s'élève vers Oulmess à 1,290 m. (d'après Foucauld) et au douar Sidi Abd Allah (d'après Rohlfs) à 1,517 m. J'ai pu observer à cette occasion combien une reconnaissance et une désignation exacte des montagnes et des fleuves du Maroc est rendue difficile par cette habitude générale des habitants, de ne jamais donner un nom d'ensemble à une montagne ou à un fleuve, mais de désigner par un terme distinct chacune des parties isolées. Un cours d'eau porte souvent dans un certain espace le nom du district, de la kabila, de la ville qu'il traverse, pour recevoir ensuite celui de leurs plus proches voisins. Le cours supérieur ou les sources d'une rivière

Moyen Atlas, et une chaîne appelée Djebel Bani, au sud du Petit Atlas, sur laquelle je vais donner quelques renseignements plus précis, car elle se trouve exclusivement dans la contrée qui nous intéresse ici.

D'après Foucauld, le Bani est un rempart rocheux, étroit et nu, ayant de faibles altitudes atteignant 924 m. dans la partie centrale. Il commence sur l'Océan Atlantique, au sud de l'embouchure de l'Ouâd Noun, et s'étend presque directement vers le nord-est jusqu'au Draa supérieur en aval de Tamegrout; de là il va se perdre vraisemblablement, comme le Petit Atlas, vers l'Ouâd Zîz. Sa longueur totale dépasse 600 kilomètres; la largeur, en beaucoup de points, n'est que d'environ 2 kilomètres. Sans doute ces renseignements donnés par Foucauld avec beaucoup de précision doivent être justes, car il a lui-même traversé le Bani à plusieurs reprises et l'a longé. D'après des communications qui m'ont été faites par des Berbères du Sous, dans le pays même, en 1886, par conséquent avant la publication du livre de Foucauld, je devais admettre que le mot « Bani » était le nom indigène de cette chaîne de montagnes que nous appelons « Anti-Atlas ». Les indigènes me donnèrent même des renseignements très précis sur le nom et la position de diverses kabilas au sud du Grand Atlas, et m'indiquèrent qu'elles demeuraient entre l'Adrar-n-Drenn (nom berbère de la partie occidentale du Grand Atlas dont je parlerai encore prochainement) et l'Adrar-n-Bani. Beaucoup de Souassa dont j'ai trouvé d'autre part les renseignements très sûrs, me répondirent négativement lors-

portent souvent les noms de « Ras el-Ma » ou « Ras el-Ouâd » « tête de l'eau » ou « de la rivière ». Le seul terme autochtone que je connaisse, qui désigne l'ensemble d'une chaîne de montagnes, est celui d'Adrar-n-Drenn qui s'applique à la partie occidentale du Grand Atlas; d'ailleurs chaque montagne ou chaque massif porte également un nom particulier dans la chaîne dont il dépend, nom qui s'applique dans beaucoup de cas à la Kabila qui habite sur ses pentes. — Toute la description du pays par Léon l'Africain repose sur une division en « montagnes » ainsi désignées.

que je leur demandai s'il existait encore une autre chaîne parallèle au sud de l'Anti-Atlas. Ainsi que je l'ai dit, j'ajoute foi aux renseignements précis donnés par Foucauld en cette matière; cependant il n'est pas impossible que les indigènes désignent sous le nom unique d'Adrar-n-Bani les deux chaînes qui courent au sud du Grand Atlas, surtout dans la région occidentale (chez les Iberkaken, etc.) où elles sont reliées par des plateaux montueux et où elles ne peuvent que difficilement être discernées l'une de l'autre. Un fait montre bien également combien cette partie du Bani de Foucauld a peu de caractères distinctifs, c'est que le docteur Lenz, géologue, l'a traversé (à Foum el-Hossan) sans avoir constaté l'existence d'une chaîne attenante plus marquée; du moins il n'en dit rien. En tout cas le voyageur français a le mérite d'avoir reconnu le premier comme chaîne particulière le Bani, dont son compagnon, le rabbin Mardochée Abi-Serur, avait dejà indiqué le nom à la Société française de Géographie.

Une particularité de cette chaîne rocheuse qui n'a ni contreforts, ni avant-monts, c'est l'existence de coupures à parois presque verticales, dans les rochers, « kheneg », qui sont pour la plupart très étroites et livrent un passage vers l'Ouâd Draa aux eaux qui viennent de l'Anti-Atlas. Chaque kheneg rassemble ainsi, comme un entonnoir, quatre ou cinq petits ruisseaux qui permettent ensuite la formation d'oasis sur la côte voisine. On a coutume, par suite, de désigner les kheneg mêmes par les noms de ces oasis, et on parle, par exemple, d'un Kheneg Tatta, Kheneg Akka, etc. Beaucoup portent encore devant leur nom le terme « imi » qui correspond à l'arabe « foum » et signifie en berbère « bouche, embouchure » ; par ex. : « Kheneg Imi-n-Ouassîf » = « défilé de l'embouchure du fleuve » (Ouassîf est le génitif du berbère Assîf, fleuve), etc. (1).

(1) D'après une communication de Foucauld (p. 294), les Brêber (il s'agit ici des Aït-Atta et Aït-Yafelman) considèrent comme le

La partie occidentale du Grand Atlas, à peu près depuis le Tizi-n-Glaoui jusqu'à l'Océan, est désignée par les Chleuh sous le nom d'Adrar-n-Drenn, mot dans lequel nous devons indubitablement reconnaître l'antique Δύρις (Ἄτλας μείζων de Ptolémée). Léon également, ainsi que les historiographes arabes du moyen-âge, Abou-Obeid el-Bekri, Edrissi, etc., notent cette appellation autochtone. Adrar (plur. Idraren), nom de lieu qui se trouve souvent dans tout le nord de l'Afrique, signifie dans tous les dialectes berbères « montagnes ». Le nom de « Adrar-n-Drenn », en particulier, signifie à peu près : « montagne du tonnerre » ou « du fracas ». Des Chleuh de cette région m'ont raconté qu'une fois par an, un bruit mystérieux se fait entendre du haut de cette montagne ; la tradition l'attribue à un lion gigantesque qui y rugit. On ne sait pas à quelle cause naturelle doit être attribué ce bruit dont les indigènes ne donnent aucune explication plausible. Il n'est pas impossible qu'il ait pour origine un bourdonnement produit par le dégel de la glace dans les hautes régions ; il est moins vraisemblable qu'il provienne de la chute d'avalanches. Gatell (*l. c.*, p. 144) fait également mention en ces termes de ce curieux phénomène : « Adrar Endern signifie « montagne qui parle » (en langue chelha) ; on dit que tous les ans, durant le temps de la moisson, on entend dans cette sierra des clameurs mystérieuses, un murmure, des voix confuses et tumultueuses et un bruit pareil à celui que produit un grand marché situé à quelque distance, où l'on perçoit surtout les coups des instruments tranchants des bouchers. Tout cela ne s'entend qu'un seul jour indéterminé chaque année, à l'époque indiquée. Telle est l'origine du nom que porte cette sierra ou montagne. On dit aussi que dans cette sierra il y a des

berceau de leur tribu le Kheneg Foum Tokkat, où l'Ouâd Draa coupe le Bani pour y couler dans le Sahara proprement dit ; tous les ans, ils s'y rendent en pèlerinage pour y faire des sacrifices et s'y réjouir en des festins et des danses.

tigres ; les lions n'y sont pas connus ; on trouve dans toutes ses parties des loups et beaucoup de sangliers ; beaucoup de mines à ce que l'on dit ».

Foucauld commet donc une erreur lorsqu'il dit (p. 95) que le terme Drenn (Deren) est un nom propre sans aucun sens. — Le nom d'Atlas que les Européens d'aujourd'hui ainsi que les anciens Grecs donnent à cette montagne, doit, selon divers auteurs (Graberg, Gatell, etc.), venir du mot « Tadla ».

Le pays des Chleuh est plus facile à traverser que celui des Rouâfa et des Brêber ; aussi a-t-il été visité plus souvent par des voyageurs européens, surtout dans sa partie occidentale et celle qui se trouve au nord de l'Atlas (c'est-à-dire entre Mogador et Marrakech). Les principales causes de cette situation sont qu'un grand nombre de tribus de Chleuh sont soumises à l'Empire et que les habitants sont presque toujours meilleurs, plus abordables et plus civilisés que leurs congénères des tribus du nord.

Peu après la première invasion des Arabes et sous les dynasties maghrebines qui régnèrent ensuite (aussi bien indigènes que chérifiennes), on s'efforça de soumettre et de rattacher aux régions du nord la riche et fertile province du Sous, ainsi que les grandes oasis du Sahara occidental.

Plusieurs sultans y réussirent plus ou moins, et en dernier lieu Moulaï Ismaïl, dont il a été souvent parlé et dont la domination était reconnue vers le sud jusqu'au delà du désert. Cependant, ces tribus guerrières surent toujours se rendre de nouveau libres et indépendantes, et elles le restèrent depuis le milieu du siècle dernier, malgré les expéditions répétées que divers souverains du Maroc entreprirent ensuite pour les soumettre. C'est ainsi qu'est arrivé jusqu'à Aglimîm avec une de ces expéditions l'excellent explorateur espagnol Don Joaquin Gatell, qui se trouvait au Maroc à la même époque que notre compatriote G. Rohlfs, et, converti en apparence

à l'islam comme ce dernier, occupait l'emploi d'instructeur d'artillerie, sous le nom de « El Kâïd Ismaïl ». Je mentionne ailleurs une autre harka semblable que le sultan actuel entreprit dans cette région lorsqu'il était prince, sur l'ordre de son père (vers 1870). Dès que Moulaï Hassan fut arrivé au pouvoir, il réussit à rétablir la suprématie du Makhzin dans cette région, grâce à deux harkas qu'il entreprit avec des forces importantes relativement au pays. La première de ces expéditions, qui eut lieu en 1882, n'eut pas dans toutes ses parties un résultat complètement heureux ; Erckmann (qui y prit part) et Foucauld nous renseignent à ce sujet avec beaucoup de détails. A l'époque de la deuxième harka, en 1886, je me trouvais moi-même dans le pays et j'eus l'occasion non seulement de voir l'armée du sultan et le souverain lui-même à Saffi, au moment de son départ vers le sud, mais d'apprendre encore de nombreuses particularités sur cette expédition. Son résultat final fut entièrement heureux ; la conquête de la vallée du Sous devint alors complète et la soumission du Beled es-Sidi Hecham, qui n'avait été obtenue que superficiellement en 1882 (voir plus bas), ainsi que celle d'une partie du Sahel, fut alors raffermie et rendue plus durable en apparence. A part quelques escarmouches que le sultan dut livrer au retour aux Ida-ou-Tanam, la campagne se passa presque toute sans qu'il y eût de sang versé. Malgré cela le gouvernement marocain ne permet pas encore aux Européens de voyager dans le pays des Chleuh, au sud de l'Atlas.

Outre les voyageurs déjà cités dans ce travail : William Lemprière (1), James Grey Jackson (2), Washington (3),

---

(1) *Voyage dans l'empire du Maroc et le royaume de Fes, fait pendant les années 1790 et 1791*, par Guillaume Lemprière. Traduit de l'anglais par M. de Sainte-Suzanne. Paris, 1801.

(2) *An account of the empire of Marocco and the district of Suse and Tafilelt*, by James Grey Jackson. London, 1811.

(3) *Geographical notice of the empire of Marocco*, by Lieut. Was-

Caillié (v. page 265 de cet ouvrage), W. Arlett (1), Gerhard Rohlfs, Joaquin Gatell, Beaumier, Lambert, Arth. Leared, Oscar Lenz (2), Hooker et Ball, puis Erckmann et Foucauld, il faut encore nommer : les consuls Host (3) et Graberg de Hemso, les Anglais Davidson (4) et Richardson (5), le géographe espagnol Serafin Calderon (6), son collègue français E. Renou, ainsi que les compatriotes de celui-ci, Soleillet (7) et Panet (8) ; antérieurement, les Espagnols Ali Bey (9) et José Maria de Murga (10), enfin les Allemands : le baron von Maltzan (11) et les profes-

hington, Bulletin de la Société de géographie de Londres, 1831. Cet écrivain accompagna, en 1829, Sir John Dr. Hay dans un voyage d'ambassade à Marrakech.

(1) *Survey of some of the Canary Islands and of part of the western coast of Africa*, in 1835, by W. Arlett, Lieut., etc. Revue de la Soc. de géogr. de Londres, 1836. Cet auteur est également celui des excellentes cartes marines de la côte occidentale du Maroc qui, après avoir été légèrement améliorées par le capitaine Zembsch (qui suivit la côte marocaine, en 1875, sur le *Nautilus*), sont encore les meilleures qui existent aujourd'hui.

(2) *Timbuktu. Reisen u. s. w.*, von Dr. O. Lenz. 2 vol. Leipzig, Brockhaus, 1884.

(3) *Nachrichten von Marok'os und Fes u. s. w.*, von Georg Host. Kopenhagen, 1781. Traduit du danois.

(4) Davidson's, *African Journal*. Londres, 1835-36.

(5) James Richardson, *Travels in Morocco*. 2 vol. London. 1860. Édités par la veuve du voyageur (lui-même est mort en 1851 au Bornou, après avoir parcouru le Maroc, mais sans passer par la capitale, Marrakech).

(6) *Cuadro geografico de Marruecos*, par Ser. Calderon. Madrid, 1844.

(7) P. Soleillet, *L'Afrique occidentale*, Algérie. Mzab, Tidikelt. Avignon, 1877.

(8) Léop. Panet, *Revue coloniale et algérienne*, 1850.

(9) *Travels of Ali Bey in Morocco, Tripoli*, etc. London, 1816. Je n'ai pu consulter que cette édition anglaise. L'auteur était le général espagnol Badia y Leblich.

(10) *Recuerdos marroquies del moro vizcaino José Maria de Murga*, etc. Bilbao, 1849. L'auteur, également officier espagnol, voyageait comme renégat sous le nom de Hadj Mohammed el Bagdâdi.

(11) *Drei Jahre im Nordwesten von Afrika*. Leipzig, 1868, 4ᵉ partie.

seurs Dr. von Fritsch (géologue) et Dr. Rein (1), qui ont tous visité le pays des Chleuh (Mogador, Marrakech, l'Atlas occidental et la vallée du Sous, ainsi que le district du Noun situé plus au sud) et ont publié sur ce sujet des écrits de plus ou moins de valeur. Plus tard, dans le cours des 15 dernières années, les Anglais établis à la factorerie du cap Djubi (2) et également les Espagnols ont contribué beaucoup à la connaissance de la côte occidentale du Maroc (3). A une époque plus récente (1886), le Français Camille Douls a fait des voyages plus étendus dans le sud de cette région côtière ; mais ces voyages avaient quelque peu le caractère d'aventures et leurs résultats n'ont encore été déterminés en aucune façon. Actuellement, M. Douls a entrepris dans la même région, avec une subvention de 6,000 francs de la ville de Paris, un nouveau voyage sur l'issue duquel on ne peut pas être très rassuré. En même temps, le voyageur anglais bien connu Joseph Thomson explore la région de l'Atlas du sud-ouest du Maroc.

(1) Karl von Fritsch, *Reisebilder aus Marokko*, communication à la Société de géologie de Halle sur la Saale, 1877-79. Le voyage même fut accompli en 1871.

(2) V. le rapport de Sir Joseph Lee dans la Revue de la Soc. de géogr. de Manchester, 1886, ainsi que mes *Mittheil. aus Marokko u. d. Nordwestl. Saharagebiete*. Greifswald, 1888.

(3) Le gouvernement espagnol a envoyé dans le cours des dernières années (sans parler de diverses entreprises) deux commissions savantes pour rechercher la position primitive de Santa-Cruz de Mar pequena. C'est une localité dont la position n'a pas encore été déterminée en toute certitude jusqu'à ce jour, mais qui, selon toute probabilité, doit être identifiée avec le Puerto Consado d'aujourd'hui, quoique les Espagnols aient déclaré officiellement que c'était Ifini (Ifni) et qu'ils aient pris possession même de ce point en 1887 par une déclaration aux Cortès. Mais la prise de possession effective, permise aux Espagnols en reconnaissance d'anciens droits, par le traité de Tetouan (1860), n'a pas été effectuée jusqu'à ce jour. Les recherches entreprises par ces commissions espagnoles eurent au moins pour résultat de mieux faire connaître la côte entre Agadîr-Igher et le cap Djubi. Les observations faites de dessus les vaisseaux eurent de bons résultats ; au

L'infatigable explorateur du nord-ouest de l'Afrique, H. Duveyrier, a également contribué par plusieurs documents de valeur à la connaissance des Chleuh. La quantité et l'originalité de ses publications géographiques et ethnologiques assurent à ce savant la première place parmi ceux qui connaissent le Maghrib.

Le nombre des auteurs qui parlent des Chleuh dans leurs ouvrages n'est pas du tout épuisé par l'énumération ci-dessus; mais parmi les œuvres qui n'ont pas été citées ici, les unes sont de moindre importance pour notre sujet, les autres sont complètement sans valeur à cause des idées fausses ou superficielles qui s'y trouvent; il y en a aussi que je n'ai pas pu me procurer.

Enfin remarquons ici, pour ceux qui s'intéressent à

contraire les commissaires voyageant par terre furent empêchés par les délégués du sultan qui les accompagnaient, soit par curiosité, soit intentionnellement, de faire utilement usage de leurs instruments. La carte espagnole qui fut esquissée d'après les renseignements fournis par la deuxième expédition (entreprise en 1883 sur le vapeur de guerre Ligera) et qui fut mise à ma disposition par ceux à qui elle appartenait, pour être publiée dans la *Revue de la Soc. de géogr.* de Berlin (v. année 1887, 5e livraison), n'est donc correcte qu'en ce qui concerne les localités et les tribus situées immédiatement sur la côte ainsi que la disposition de la côte elle-même; mais pour les districts situés plus loin dans l'intérieur, les Espagnols n'étaient renseignés que par informations, de sorte que ces données contenaient beaucoup d'inexactitudes. — Le célèbre géographe espagnol Coello, ainsi que les officiers de marine Fernando Duro, Pelayo Alcala Galiano, etc., ont écrit beaucoup au sujet de la détermination du point de Santa-Cruz de M. p.; en général cette affaire a donné naissance en Espagne, dans les dix dernières années, à une littérature complète, mais dont peu de chose relativement a pénétré dans le grand public allemand. V. également au sujet de cette partie de la côte occidentale du Maroc les communications de Gatell, puis *El Derrotero de las costas occidentales de Africa*, publicado por la Direccion de Hidrografia 1875, ainsi que *Memoria sobre Santa-Cruz de Mar pequena y las pesquerias en la costa norœste de Africa*, Madrid 1879, et *Mas consideraciones sobre Santa-Cruz de M. p.*, dans le 5e vol. de la *Revista general de Marina*, Madrid 1879, par P. A. Galiano et C. F. Duro dans les vol. IV, V, VI du *Boletin de la societad geografica*, etc. de Madrid 1879, etc.

toute la littérature concernant le Maroc, que Graberg de Hemso et le géographe français Renou aussi bien que Ferd. de Hellwald dans son « Aperçu historique » pour le « Journael van de Ambassade van Anth. de Liedekerke » d'Adrien Matham (1640-41), et d'autres donnent un tableau d'ensemble de la littérature concernant ce pays, tableau qui ne va cependant que jusqu'en 1860 (1). Le lecteur trouvera la littérature plus récente dans les répertoires annuels des diverses revues géographiques et spécialement dans la *Revue* de notre société de Berlin. Une liste particulièrement riche, où figurent notamment en grand nombre les œuvres espagnoles, malheureusement si peu considérées en Allemagne, est donnée par le *Boletin de la Sociedad geografica* de Madrid, 1877.

Si l'on établit une proportion parmi les nations européennes dont les écrivains ont publié les plus nombreux écrits sur le Maroc, la France se place de beaucoup avant toutes les autres aussi bien au point de vue du nombre que de la valeur de cette littérature. Puis viennent les Allemands (avec les Autrichiens) et les Espagnols, dont les écrits s'équivalent en quantité et en qualité. L'Angleterre ne vient qu'au quatrième rang, tandis que parmi les autres nations européennes, la Suède et le Danemark, ainsi que l'Italie et le Portugal se bornent à quelques anciens ouvrages de valeur.

Au moment de passer à l'énumération des tribus de Chleuh que je connais, je partage, pour faciliter cet aperçu tout le pays qu'elles habitent en trois parties principales : la région au nord du Grand Atlas, la région entre le Grand et le Petit Atlas (anti-Atlas), y compris cette montagne, la région située au sud de l'anti-Atlas avec le pays appelé « Sahel » et les Oasis de population mélangée.

---

(1) Renou s'arrête à l'année 1845.

A. — Tribus au nord du Grand Atlas

1) Dans la province de Chiâdma, entre l'Ouâd-Tensift et Mogador, habite une seule kabila parlant chilha, celle des Miskâla. Dans leur pays se trouve le sok-el-khamîs (marché du jeudi des Miskâla), et, à environ trois milles allemands au nord-est de ce marché, la kasba Kromat, dans laquelle je passai la nuit du 8 mars 1881. La population y parle arabe. D'après Alvarez-Pérez (voir pl. b.) la population totale de Chiâdma doit comprendre 90,000 âmes.

2) La province de Haha, c'est-à-dire la côte entre Mogador et le Grand Atlas, dont les habitants sont appelés dans leur ensemble en chilha « Ihahen » et en arabe Haha (sing. Hahi), est habitée par douze tribus Chleuh :

Ida-ou-Gart (1).
Ida-ou-Zemzem (ou-Zenzen).
Ida-ou-Isseren.
Ida-ou-Guilloul (peut-être une forme du nom « Djelloul », diminutif de Djillali).

(1) « Ida » est un terme qui se trouve dans les noms de tribus presque exclusivement dans la partie occidentale du pays des Chleuh et jamais ailleurs chez les Berbères. « Ida-ou » (prononcez « Idaou » avec l'accent sur la diphtongue) est complètement synonyme de « Aït, ou », signifie « de » et exprime l'origine, dans le sens littéral, comme dans le sens de la descendance. Ainsi par exemple « ou-Troudant » signifie « (quelqu'un) de Taroudant » ; « Ida-ou-Mohammed » « les descendants de Mohammed ». Cette locution rappelle le terme sportif usité chez nous pour nommer un cheval de course. Si donc « Ida-ou » a complètement le sens de « Aït », « enfants, descendants de et de » il ne faut pas prendre « ou » pour le singulier de ce dernier mot, comme je l'ai prétendu à la p. 116. R. Basset, professeur de littérature arabe à l'École supérieure des lettres d'Alger, rattache le mot Ida à celui existant en Tachaouît « ioudan », « gens » et mentionne à cette occasion que dans le Touâreg des Ahaggar (Tamachek) « Idda » a au con-

Inkenêffen.
Aït-Aïssi.
Ida-ou-Bouzia.
Aït-Amer.
Ida-ou-Tromma.
Aït-Zilten.
Aït-Ouadil.
Imighrat.

A la place des trois derniers, Foucauld, à qui l'un des douze noms a échappé, cite les Ida-ou-Khelf et Ida-ou-Mada, tandis qu'il donne les mêmes noms aux autres. Les El-Heraoula, qui m'avaient également été désignés comme faisant partie des Ihahen, paraissent être une fraction des Ida-ou-Gart et habitent à la frontière de Chiâdma.

La province de Haha appartient aujourd'hui complètement au Beled el-Makhzin ; cependant il n'est pas permis aux Européens de voyager au sud de Mogador, sous prétexte que les habitants sont très fanatiques et se révoltent fréquemment. L'administration du kaïd Emflouss (1) souvent cité, ancien serviteur d'Ould-Bihi, a sucé et dévasté le pays de la manière la plus effroyable. Ould-Bihi, dernier représentant d'une des principales familles de la province, était kaïd héréditaire et fut empoisonné par ordre du sultan Sidi-Mohammed, après une longue et cruelle domination, après quoi le kaïd

contraire le sens de « père », ce qui correspond exactement à « Adda » des Chaouya (dans l'Aurès) et à « Iddou », des Zenâga (Faidherbe, *Renseignements géographiques sur la partie du Sahara comprise entre l'Oued-Noun et le Soudan.* Nouvelles annales des Voyages, 1859, t. III).

(1) Correctement « Meflouss », surnom qui se rapporte à l'insatiable avidité de ce personnage qui dépouillait même les plus pauvres. « Flouss » est le nom de l'informe monnaie de cuivre moulée du Maroc ; « Meflouss » signifie donc « l'homme chargé de monnaie ». Le sultan Moulaï Ahmed, quatrième fils de Moulaï Ismaïl (régn. de 1727 à 29), portait un surnom analogue : à cause de sa prodigalité, on l'avait appelé « El-Medehabi » (pr. Medehebi), « le doré » (de dehab, or).

Emflouss s'empara de sa situation. Cet usurpateur eut également une fin violente et ensuite le gouvernement actuel investit quatre kâïds qui ne se comportèrent guère mieux que leurs prédécesseurs. Partout, dans ce malheureux pays, on se heurte à des habitations en ruines, et beaucoup d'indigènes cherchent à obtenir la protection des consuls européens à Mogador. Le pays en lui-même est d'une fertilité exceptionnelle ; mais, à cause des mauvaises conditions qui viennent d'être décrites, il n'est cultivé que de façon à suffire rigoureusement à l'entretien de ses habitants.

Les tribus mentionnées sont toutes sédentaires. Les kâïds ont sous leurs ordres les douze cheikhs indigènes du pays et un certain nombre d'omana (sing. amin) ou préposés des contributions qui ont leur résidence dans les deux villes contigües au territoire de Haha, Mogador et Agadîr-Igher.

Les Ihahen vénèrent plusieurs marabouts tels que Sidi-Abd-Allah, originaire de Tissint, habitant actuellement la kabîla Ksima dans la vallée du Sous et les Regrâga de Chiâdma, que Foucauld (p. 339) appelle par erreur Geraga. Déjà Léon l'Africain (p. 91 de la traduction de Lorsbach) fait mention des Regrâga comme d'un « peuple » demeurant sur le Djebel el-Hadid (montagne de fer), au nord de Mogador. Très vraisemblablement le nom de Regrâga se rattache à celui du fleuve Ourgrâg ou Ourgrâdj (arabisé en Bou-Regrâg) qui se jette dans l'Océan entre Rabat et Selâ. Ce mot signifie en berbère « gravier » de sorte que Ouâd (berb. Assîf) Ourgrâdj signifierait « fleuve du gravier » (1). Les Regrâga habitent de temps immémorial à l'embouchure de l'Ouâd Tensift et sont très honorés comme Moudjahidîn (2)

(1) Ourgrâdj est une forme de génitif berbère. V. Hanoteau et Letourneux, tome I, p. 13.

(2) Dérivé du mot « djihâd » « guerre sainte » contre les mécréants, c'est-à-dire les chrétiens. Dans le Maghrib, le mot est prononcé « djihêd ».

c'est-à-dire comme « combattants de la foi », descendants de ceux qui se sont signalés dans les anciennes guerres contre les chrétiens (1). Comme les rives du Tensift, surtout vers l'embouchure, sont couvertes de dépôts de graviers, Regrâgui (singul. de Regrâga) peut bien signifier : « quelqu'un qui est sur le gravier » (habitant du gravier). Les indigènes désignent plutôt les Regraga comme Cheurfa ; en général les trois catégories des Moudjahidîn, Merabtîn et Cheurfa sont toujours mélangées et confondues, de sorte qu'il est très difficile d'obtenir des informations sûres à ce sujet.

Beaucoup d'habitants comprennent non seulement leur Chilha, mais encore l'arabe. Foucauld rapporte une de leurs légendes, d'après laquelle ils seraient Arabes d'origine et n'auraient pris la langue et les mœurs des Imazighen qu'après un long séjour parmi ces derniers. Il n'y a pas de Juifs dans leur pays (sauf dans les deux villes nommées plus haut). D. José Alvarez-Pérez, qui a autrefois été pendant de longues années consul d'Espagne à Mogador, évalue le nombre total des Ihahen à 280,000 têtes (2). Ses appréciations semblent toutes excessives.

3) Dans la région entre Haha et Entîfa (sur la limite du Tadla) habitent des tribus qui portent toutes les mêmes noms que leurs principaux établissements. Beaucoup de ces noms berbères sont arabisés ici (comme en général dans tout le pays des Chleuh) et sont écrits et prononcés par les Arabes voisins, ceux de Marrakech, Rhamma, Abda, etc., d'une autre façon que par les Chleuh mêmes. Je donne alternativement les noms arabes ou berbères selon qu'ils sont plus fréquemment employés sur place, et pour quelques-uns je place la deuxième dénomination entre parenthèses. J'ajoute ici que j'ai moi-même

(1) Cf. mes communications dans les actes de la Société de Géographie de Berlin, 1886, 9ᵉ livraison.

(2) *Boletin de la Sociedad geografica de Madrid*, 1877, t. II, p. 501.

parcouru en 1881 et en 1886 ces parties du pays des Chleuh, et que j'ai pu apprendre à les connaître avec assez de détails pendant le séjour de plusieurs mois que j'y ai fait. Les tribus sont mentionnées ici, relativement à leurs emplacements, à peu près de l'Ouest à l'Est.

Mtougga (berb. Imtouggen) (1), Ida-ou-Mrsok.
Imi-n-Tanout (« orifice », ou « bouche du puits ».
Seksâoua;
Douërân (berb. Idouîren);
Msouda;
Inmârous;
Igdemioun;
Imsmîs (Amsmîs). Appelée « Imizmizi » dans la traduction de Léon par Lorsbach, p. 102.

Assîf Nfîs, Assîf el-Mal: on entend souvent désigner les riverains de ces deux fleuves comme des kabilas indépendantes.

Oulêd Mjatt, Oulêd Bou-Sba (2): deux tribus parlant

(1) Je m'arrêtai là du 9 au 11 mars 1881. Le caïd d'alors s'appelait Messod ould Moussa. J'étais à Seksâoua le 12 mars, à Douërân le 13, à Msouda le 14 et j'entrai à Marrakech où je demeurai jusqu'au 14 mai. c'est-à-dire 8 semaines. De là je fis une excursion de plusieurs jours vers Ourîka. En 1886 je séjournai également environ 5 semaines à Marrakech et 8 jours à Ourîka (Ghighâïa). Le français Charles Soller a suivi à peu près la même route en 1886, mais il a encore visité le Haha. Cf. *Compte rendu des séances de la Société de Géographie*, etc., Paris, 1887, p. 445. — Le pays habité par des Chleuh, que R. Basset (dans le mémoire: *Relation de Sidi-Brahim de Massat dans le Sous*, dans le bulletin de la Société de Géographie de l'Est, t. IV, 1882, p. 524 s. q.) appelle Taougga, ou Touggaï (p. 719 note 3) et qui doit se trouver à 3 jours de marche de Marrakech, sur la route allant de ce point au Sous, est bien identique à Mtougga (ou, comme beaucoup l'écrivent inexactement, Entougga). Cette manière de déterminer la localité correspond bien à la situation de Mtougga, si l'on n'envisage pas la distance directe, mais le chemin habituel par le col de Bibaouan. Le lieu appelé « Massat » est nommé « Mast » par les Chleuh.

(2) Une grande kabîla arabe de même nom se trouve égalemenl parmi les tribus nomades du désert (Grey-Jackson et Gatell, entre

arabe, habitant plus au Nord, à la limite du Chiâdma ; la dernière (d'après Gattel) forte de 25,000 hommes, ce qui est une estimation bien trop élevée.

Frouga (berb. Ifrouguen);

Gouguergour (arab. Gourgoura);

Ghighâïa (Gheghâïa);

Mesfioua (avec la localité jadis importante d'Aghmat) située entre Marrakech et Ourîka, ou Ghighâïa (1);

Ourîka (berb. Iourîken). Célèbre lieu de pèlerinage des Israélites;

Tougâna;

Yourdjâmen;

Infdouâk (formant dans le Grand Atlas la limite du pays des Glaoua). A l'Est de Marrakech on trouve encore le district de Zemrân, dont les habitants parlent pour la plupart arabe, plus à l'Est encore Demnât et au Nord de celui ci, confinant au Tadla, Entîfa, tous deux peuplés de Chleuh. La ville de demnât a, d'après Foucauld, environ 3,000 habitants, parmi lesquels à peu près 1,000 israélites qui n'y ont pas un mellah particulier, mais demeurent au milieu des Musulmans et jouissent de bons traitements tout à fait inaccoumés (2). Les Aït ou-Aoudanous

autres, la citent). On trouve souvent des noms de tribus de ce genre, composés du mot « bou » (père) et d'un nom de nombre, par exemple « Bou-Seba » — « Père de sept », « Bou-Achra » — « Père des dix », etc. : cette dénomination a trait incontestablement à la descendance du fondateur de la tribu. Eu égard à la prononciation, Oulêd Bou-Sba pourrait aussi signifier : Enfants du père du lion.

(1) J'ai aussi entendu souvent les indigènes prononcer ce nom : Messioua. Peut être un homme de cette tribu est-il appelé « Messioui » pour être distingué d'un habitant de la ville de Safi qui s'appelle en arabe « Misfioui ». Mais la dénomination correcte est bien celle qui est donnée ci-dessus.

(2) Celte communication du voyageur français est directement contredite par le fait suivant qui se passa, il est vrai, plusieurs années après le voyage de Foucauld à Demnât, et qui fit le tour de presque toute la presse européenne. Le kâïd de Demnât avait, en 1885, fait rosser de la façon la plus impitoyable plusieurs de ses administrés juifs, de telle sorte que ceux-ci rendirent l'âme sous

sont une fraction des Demnâtes. Djemma Entîfa (1) a 1,500 habitants, parmi lesquels 200 Juifs. Ces derniers se sont généralement introduits dans la plupart des localités des tribus citées ici. J'en rencontrai aussi à Ourîka un nombre relativement grand.

Toutes les tribus et les localités désignées ci-dessus appartiennent au Beled el-Makhzin, et l'autorité du Gouvernement n'y est pas seulement nominale, mais bien effective, ce qui n'empêche pas cependant que quelques-unes de ces tribus se révoltent à l'occasion. Tel fut le cas en 1885 chez les Entîfa, à qui il arriva d'expulser momentanément leur kaïd. L'autorité de celui-ci s'exerce non seulement chez les Entîfa, mais encore sur la petite ville de Bezou (correctement Bez-zou) située au Nord de leur pays, ainsi que les petites tribus Chleuh habitant au Sud-Est : Inktou, Aït Abbas et Aït Bou-Harazen. Les Aït b-Ouguemms sont les voisins de ces derniers et appartiennent au Beled es-Sîba ; il y a une transition sensible entre eux et les précédents, au point de vue de la langue et des mœurs, comme cela a généralement lieu plus ou moins pour toutes les tribus Chleuh confinant au pays des Brêber.

Comme je ne parlerai plus dans la suite de la population d'Entîfa, qu'il me soit permis d'intercaler à cette place les renseignements suivants très caractéristiques et qui ne manquent pas d'intérêt au point de vue des choses marocaines. Lors du premier séjour de Rohlfs

---

les coups des moukhazenia (agents de police). Comme, parmi ces malheureux, il se trouvait plusieurs agents des Juifs des villes de la côte placés sous la protection européenne, cet incident donna lieu à de nombreuses réclamations auprès du Gouvernement marocain. Je rencontrai en 1886, pendant mon voyage à Marrakech, un juif français qui se rendait lui-même à Demnât pour défendre énergiquement ses intérêts.

(1) Le nom de « Djemma Entîfa » ne signifie pas, comme on pourrait le croire, « marché du vendredi d'Entîfa ». Peut-être un tel marché a-t-il existé jadis ; mais aujourd'hui le marché se tient le lundi (v. Foucauld, p. 76).

au Maroc, l'ancien cheikh d'Entîfa était bacha du Vieux-Fas (Fas el-Bali), dignité à laquelle il avait été élevé par le sultan Moulaï Abd er-Rahmân après la soumission de sa kabîla. Si Mohammed ben Taleb, « l'homme le plus droit » que Rohlfs ait connu au Maroc, mourut après être resté 13 ans dans ce poste, en laissant une fortune immense. Après sa mort subite, son fils remit au Sultan, comme succession effective de son père la somme de 2 millions de douros (1) (8 millions de marks). Bien que ce bacha ait prêté l'appui le plus efficace à Si Mohammed, qui était monté sur le trône dans l'intervalle (2), il n'en est pas moins très vraisemblable, comme Rohlfs le fait entrevoir, qu'il fut empoisonné à l'instigation du Sultan afin que ce dernier pût « hériter » de lui.

Les tribus mentionnées, de même que les Ihahen, sont sédentaires sans exception, tandis que dans les districts immédiatement voisins, Rhamna et Sraghna, au Nord de Marrakech, on rencontre de nouveau les Arabes nomades vivant sous la tente, réunis en douars. La transition est assez brusque et sans termes intermédiaires; la limite est un peu au Nord de la capitale susdite.

Il faut encore relater que, à l'intérieur de cette région, au Sud-Ouest de la ville de Maroc, sont domiciliés trois tribus qui ont été refoulées de force jusque là par le Sultan actuel ou par ses prédécesseurs. Tels sont, conjointement avec la tribu de Brêber déjà citée des Aït Imour, une partie des Ouled Sidi ech-Cheikh, Arabes de la frontière algérienne, qui avaient constamment pris

(1) Il est d'usage au Maroc que, chaque fois qu'un haut dignitaire meurt, le Sultan prend possession de ses biens; s'il est très bien disposé pour les héritiers, il leur transmet tout au plus une partie de la succession à titre de cadeau.

(2) Un changement de règne au Maroc ne s'effectue jamais simplement et régulièrement, comme dans les États européens; mais le prince désigné comme successeur du Sultan défunt doit chaque fois savoir se défendre par les armes contre divers prétendants presque toujours de sa propre famille. L'appui de kaïds et de bachas puissants et de chérifs influents, est décisif.

part aux soulèvements contre les Français dans le Sud de la province d'Oran et furent éloignés jusque là sur les réclamations du Gouvernement français; ensuite une partie de la kabîla arabe Oudâïa, qui était à l'origine une puissante tribu et qui, demeurant dans les environs de Fas, forme une des tribus du Makhzin (1). Les Oudâïa se révoltèrent contre Moulaï Abd er-Rahmân, et un homme de cette troupe de garde devenue insolente s'oublia au cours de ces troubles au point de frapper le Sultan au visage avec un canon de fusil. Lorsque plus tard elle fut soumise, cette indomptable tribu fut coupée en trois parties qui reçurent des résidences obligatoires dans diverses régions (p. ex. il existe non loin de Rabat une Kasba El-Oudâïa).

Enfin ajoutons encore que, d'après les informations de Foucauld (je n'avais pas eu connaissance personnellement de ce fait), quelques familles de la tribu arabe des Ida-ou-Blal dont il sera parlé plus tard (Sahara septentrional) seraient établies depuis longtemps aussi bien

(1) Il y depuis longtemps au Maroc quelques tribus dont les membres capables de porter les armes sont tous a priori assujettis au service du Gouvernement et ne payent aucune espèce d'impôt, mais reçoivent encore à l'occasion une sorte de faible solde, l'investiture de biens-fonds, etc. C'est dans ces tribus que se recrutent la plupart des Moukhazemâ faisant du service (ce qu'on appelle le Guich) et également les titulaires des plus hautes charges de la cour. Ces tribus sont : El-Oudâïa, Chraga, Cherarda, Oulèd Djemma et Boâkher (plur. de Bokhâri ou Abid Sid el-Bokhâri ; ceux-ci constituent la troupe noire bien connue que Moulaï Ismaïl prit à son service de la façon la plus exclusive et qu'il établit à Miknas et aux environs. Ils tirent leur nom du célèbre théologien, très honoré au Maroc, Sidi Bokhâri. Encore aujourd'hui, bien que la puissance de ces gardes du corps, comparables aux prétoriens de Rome, soit bien tombée, les Boâkher ont le privilège d'emporter avec eux sur un cheval, dans toutes les campagnes du Sultan, un exemplaire des œuvres de leur patron, précieusement écrit et relié, qui, à chaque campement, est porté par des jeunes gens de bonne famille dans la tente du Sultan. Comme le nom l'indique, ce saint personnage était natif de Bokhâra dans l'Asie centrale). Enfin les Ahel Mendjia du Sous, c'est-à-dire « une levée en masse des habitants des oasis ».

dans les environs de Fas (1) et de Marrakech que dans la province de Haha. Les premières seraient des Arabes dégénérés, comme les Arabes d'Algérie (?), les dernières seraient devenues complètement Chleuh, même de nom.

(*A suivre*) Capitaine H. SIMON.



(1) Dans la Kasba de Fas el-Djedid et dans le Dahr er-Ramka, qui en est proche.

REMARQUES

SUR LA

POÉSIE MODERNE

CHEZ

LES NOMADES ALGÉRIENS

(Suite. — Voir les nos 238, 239, 241 et 242.)

Voici encore un exemple de *rena* (*) :

(1) أملاح الناس الى بــىَ
ساكنيــن السدّ الوعــــر

NOTES

(1) سدّ, plur. de سدّة « aire d'un oiseau de proie, nid d'un gros oiseau, bâti dans un endroit solitaire et difficilement accessible. »

(*) Cette petite pièce, dont j'ignore l'auteur, a été recueillie en mars 1900, à Oued-Elhmar, près de Haci-El-Metdagguine, au sud-est de Lagouat, de la bouche d'un indigène des Ouled-Smaïne (Chaamba-Gueblia), appelé Ba Afou ben Slimann. Elle doit avoir été composée par un indigène du cercle d'Ouargla. Le départ de l'héroïne pour Touzer, qui est le prétexte de cette poésie, et la mention du *chtil* ou caparaçon, partie du harnachement qui n'est plus usitée que dans le Sud constantinois et en Tunisie, indiquent assez clairement que son auteur était du Sud-Est, ce que confirme encore le fait qu'elle est connue chez les Chaamba. — Quoique Ouargla soit dans la province d'Alger, la plupart de ses rapports sont, en effet, avec la Tunisie et le Sud de la province de Constantine.

(2) طاعنين لاوطان القبلية
ناس فاطنة زهو الخاطر

(3) نبعضت دماغي الزيدية
حبها على قلبي جوّار

(4) في الضمير ناره مقدية
بيَ فاطنة طير مزعجر

(5) السراب شوّش عينيّ
النجوع عرّوا المَوكر

(2) طعن, m. à m. : « percer de part en part, traverser. » Ici, « vivre en nomade, parcourir des plaines. »

(3) الزيدية, c.-à-d. « qui appartient à la fraction des Ouled-Zide, des Chaamba-Guebala. » — جوّار « oppresseur » Cf. le sens de جوّار dans la note 2 de la première zar'ouïa, donnée au n° 241-242 *Rev. Afr.*, 45e ann., 2e et 3e trim.

(4) Le pronom ه dans ناره doit se rapporter à حب, le feu de cet amour. — مزعجر « qui est jaune ou fauve, d'un jaune orangé ou d'un jaune brun. » Cf. زعجران « safran. » Ce mot paraît se rattacher à la racine صفر, par permutation du ص avec un ز, permutation très fréquente, et par introduction d'un ع dans le corps du mot, fait dont on trouve d'autres exemples. Quant à l'expression طير مزعجر, on la trouve avec des sens différents. A Constantine, elle désigne le serin. Chez les nomades, on l'applique plutôt au faucon, à cause de la couleur d'un fauve roux de son cou et de son dos.

(5) مَوكر, de la rac. وكر, « lieu de campement. » عرّى الموكر « abandonner un campement, » m. à. m. : laisser nue la terre au lieu d'un campement.

(6) فباطنة جدي لادميـــة
داوية على الصيّاد جعبـر

(7) ڤاع من زدم للهمّيــة
جاوه نجوع بصمايم تنحر

(7) ڤاع « tout, tous, » et adverbialement : « tout à fait, complètement, » et dans les phrases négatives : « aucunement, en aucune façon, pas du tout. » Ce mot est très usité chez les nomades, et remplace presque toujours كُلّ, qui est peu employé. Ce paraît être le mot قاع « fond, » bien connu, détourné de son sens primitif par une série de dérivations assez faciles à comprendre. — زدم, en arabe vulgaire de Barbarie, correspond à l'arabe littéraire صدم, comme on sait. C'est encore un exemple de permutation du ص et du ز. Le mot a ici simplement le sens de « s'avancer vers, s'approcher de, » et non celui d'« attaquer, donner l'assaut, » qu'il a d'habitude. — همّية, de همّ, « femme d'importance, de grande valeur, par sa beauté ou son intelligence. » — نجوع a ici le sens de « troupes, d'escadrons, de multitude, » et non celui de « tribu. » — صمايم, plur. emphatique de صمّ. Littéralement le mot signifie des *durs*. Il désigne ici les sabots des chevaux. Voici d'autres exemples de pluriels emphatiques analogues, ou à peu près : سبايب, plur. de سبّة, syn. de اسباب ; — محاين, plur. de محنة, syn. de امحان. — نحر, au sens propre « égorger, » au figuré « faire grand mal, érafler, égratigner profondément. » نحرتني « tu m'as fait grand mal, » dit-on quelquefois à quelqu'un qui vous pince. — Si l'on traduit صمايم par « lances, » on peut traduire نحر par « égorger, transpercer, s'enfoncer dans la poitrine. »

(8) سافلين عنها صمّية
سورجير والباب مسكّر

(9) زايدة على قلبي كيّة
طابعتها المروَد فوق الشعر

(10) فاع ما تعشيها البيّة
ومن اين تركية تخنزر

(8) سفل et صفل, au sens propre « polir. » Ici, « bâtir de façon régulière, soigneusement. » — صمّية, encore de la rac. صمّ ; m. à m. : une dure, une solide, et, sous-entendu, muraille. — سورجير « un rempart dont les pierres sont jointes avec de la chaux. »

(10) عشى, mot assez difficile à traduire en français ; c'est à peu près « faire injure, » dans le sens de « surpasser par ses qualités. » Un terme d'argot traduirait mieux, c'est « donner des coups de pied, » comme on dit au figuré. — البيّة. L'origine orientale de la poésie me fait penser qu'il faut lire ainsi, et non pas لبيّة « lionne. » بيّة est, en effet, fréquemment employé en Tunisie et dans le Sud constantinois, avec le sens de « reine. » C'est un féminin altéré de باى.

ومن اين تركية تخنزر. Hémistiche un peu obscur. A traduire les mots tels qu'ils sont, on ne trouve aucun sens. Je suppose qu'il y a شوف, ou نظر, ou tout autre mot de même sens sous-entendu après من اين, et qu'il faut comprendre : ومن اين تشوف تقول تركية تخنزر « et lorsqu'elle regarde, on dirait une femme turque. » Celles-ci sont en effet renommées chez les indigènes par la beauté de leur regard.

(11) ركب الحمامة الطوبية
ماشيين بها في طوزر

(12) الشليل والنحرية
والزمان عاد على غدّار

(13) في النجوع ما قعدت نية
خاطري من القلب يسبسر

(14) البنات عقبوا الثنية
موقّنين نعاح وعنبر

(11) رُكب, plur. de رَكب « caravane. » — الحمامة الطوبية « le pigeon de Touba, » c.-à-d. : une femme aussi belle, aussi gracieuse qu'un pigeon habitant sur l'arbre de Touba. (Sur Touba, voir la note de la traduction.) — طوزر, ville bien connue du Sud tunisien, sur le chott Djerid.

(13) سبسر paraît être un fréquentatif de سبر, obtenu par réitération de la première radicale après la deuxième. سبسر voudrait donc dire : « chercher à partir, vouloir, être sur le point de partir. »

(14) نعاح « parfum. » — موقّنين, du verbe وقّن « répandre, exhaler une odeur que le vent transporte au loin. » — A la rac. ومن appartient encore le mot وقّان, qui désigne l'étoile du matin.

TRADUCTION

(1) O (mes) bons (amis), les personnes qui causent mon tourment habitent des aires d'un accès difficile.

(2) Elles parcourent les contrées du Sud; c'est la famille de Fatna, charme du cœur.

(3) La Zidia (la fille des descendants de Zide) (1) a ébranlé mon cerveau : son amour opprime mon cœur.

(4) Le feu de cet amour consume mon âme; la cause de mon tourment, c'est Fatna, l'oiseau fauve (c.-à-d. : aussi belle qu'un faucon) (2).

(5) Le mirage trouble mes yeux; les tribus ont abandonné leur lieu de campement (3).

(6) Fatna est comme le chevreau d'une gazelle de montagne, qui fuit à l'approche du chasseur Djaafar (4).

(7) Quiconque tente de s'approcher de cette femme de qualité, s'avancent contre lui des escadrons (montant des chevaux aux) durs (sabots) qui égratignent (le roc). (Ou bien : des troupes armées de lances de bois dur qui pénètrent les poitrines.)

(8) On a bâti autour d'elle un mur inébranlable, un rempart au mortier de chaux, dont la porte est fermée à clef (5).

---

(1) Voir la note 3.

(2) Comparaison très fréquente dans les poésies des nomades pour qui le faucon est un type de beauté fière et noble.

(3) Le mirage trouble ses yeux, parce qu'il cherche à voir au loin, dans la plaine, le campement bien connu de son amante; or, il a beau chercher jusque dans les parties les plus reculées, là où le mirage cache à demi les objets, il n'aperçoit rien.

(4) Je ne sais ce que c'est que ce Djaafar. Est-ce un personnage local que ses prouesses cynégétiques ont rendu célèbre? S'agit-il du fameux Djaafar qui a joué un rôle dans la conquête de la Berbérie par les Arabes? Quoi qu'il en soit, la comparaison vient bien en place. L'amante du poète s'éloigne de lui avec sa tribu, comme le chevreau qui fuit le chasseur.

(5) Cette comparaison est encore très fréquemment employée pour indiquer la difficulté qu'il y a de s'approcher d'une femme. — Le mortier de terre étant seul employé dans la plupart des constructions, dans le Sud algérien, dire d'un mur qu'il est fait avec un mortier de chaux, c'est indiquer son exceptionnelle solidité.

(9) Elle ajoute encore à mon cœur une brûlure (1) ; la pointe à *koheul* a embelli sa figure au-dessus du sourcil (2).

(10) Une reine ne pourrait, en aucune façon, l'éclipser ; et quand elle regarde, on dirait une Turque (3).

(11) Les palanquins de ce pigeon de Touba (4) l'emmènent à Touzer.

(12) Les chevaux portent le caparaçon et la *nahria* (5) ; la fortune m'est devenue traîtresse (6).

(13) Dans les tribus, plus de bonne foi (7) ; mon âme cherche à sortir de mon cœur (est sur le point d'abandonner mon corps).

(14) Les jeunes filles ont dépassé le col (8), répandant dans les airs le parfum de l'ambre.

REMARQUE. — On voit que ce *rena*, par son plan, se rattache à la zar'ouïa. Seul, l'air sur lequel on chante habituellement les paroles, l'en distingue.

---

(1) Comparaison courante aussi.

(2) La pointe à koheul est une petite pointe de bois dont les femmes se servent pour se teindre les paupières avec le koheul, et les sourcils avec le *harqous*, حرقوس, sorte de teinture noire.

(3) Les femmes turques sont renommées, à tort ou à raison, pour la beauté de leur regard.

(4) *Touba*, طوبى, mot du Coran, sourate XIII (le Tonnerre), verset 28. Les commentateurs donnent de ce terme toutes sortes d'explications contradictoires. Mais l'opinion la plus générale est que c'est un arbre du paradis, aux propriétés merveilleuses. A ses pieds, jailliraient les sources de Kafour et de Selsebil (voir notamment Cherbini, *Comment. du Coran*, édit. du Caire, t. II, p. 130).

(5) La *nahria* est un morceau d'étoffe de drap rouge que l'on ajoute au poitrail de la selle, les jours de gala.

(6) La fortune lui devient traîtresse, parce qu'elle le sépare de son amie.

(7) Véritable lieu commun. On ne voit pas trop ce que vient faire ici cette réflexion. C'est une cheville.

(8) Le col dont il s'agit est celui que franchit la route suivie par la caravane, et au delà duquel elle disparaît.

C'est encore au *rena* que se rattache ordinairement un genre de poésies très goûté des indigènes, et que je désignerai, faute de terme vulgaire en usage parmi eux, du nom de *mounadara*, مُناظرة (parallèle), emprunté à la langue savante. L'air, l'accompagnement musical en font, soit une zar'ouïa, soit un rena, et plus souvent un rena qu'une zar'ouïa. C'est pour cela que j'en parle ici. Mais le sujet traité donne à la *mounadara* un caractère très particulier qui empêche de la confondre avec n'importe quelle autre composition poétique : c'est toujours un parallèle, ou mieux une dispute pour la prééminence entre deux personnages, réels ou imaginaires. Les pièces de ce genre sont nombreuses; plusieurs sont très agréables : quelques-unes même sont belles. Le cadre moins étroit permet davantage à l'auteur de donner carrière à son imagination, et de faire éclater son originalité. En voici une comme exemple (*) :

Dispute entre une Femme et une Gazelle

(1) يا مرقوم الريش اسعاني
(2) حشّمتك اذ عنواني
(3) خفّق بجناحين

(1) مرقوم الريش « aux ailes tachetées; » c'est le *gueta*, l'oiseau que l'on appelle vulgairement *ganga* en Algérie, et Tetrao Archat en histoire naturelle. — سَعَى « secourir, aider, prêter assistance. »

(2) حشّم ; dans ce sens, « implorer, conjurer. » — عنوان « lettre, missive. »

(*) C'est le chanteur Çofrani, de Taguine, qui m'a communiqué la version suivante de cette chanson, très connue dans le Sud-

(4) تغدا لى لسبب امحانى
(5) ميشومة اليدين

(6) الطفلة الى عشقها جنّى
(7) منها رُحت مكين

(8) تتعاشى هى والسينى
(9) يتلاذَوا فى الزين

(4) سبَب امحانى « la cause de mon affliction, de ma peine d'amour, » c.-à-d. : mon amante.

(5) ميشومة, mis pour موشومة « tatouée. » Dans beaucoup de participes appartenant à des racines assimilées ou hamzées par la première radicale, le ي se substitue souvent à la lettre faible qui devrait se trouver après le م. C'est ainsi qu'on a : ميكول pour ماكول ; — ميخوذ pour ماخوذ ; — ميصون pour موصون ; — ميجوع pour موجوع ; — ميلود pour مولود, etc.

(7) مكين « chagrin, blessé au cœur, » de مكن « atteindre, blesser. »

(8) تعاشى « se disputer. » Avec ب : se quereller à propos de.

(9) تلاذى « se disputer la prééminence. » Et au vers suivant : لاذى « surpasser, être supérieur en qualité à. » Rac. لذى « devant » (ar. rég.).

Ouest de l'Algérie. Il en désignait comme l'auteur un nommé *Dahmane ben Maouèz*, de Stitten (Sud oranais). Mais il en existe une autre version, et peut-être plusieurs autres, répandue dans le Tell oranais et dans l'Ouest du Tell de la province d'Alger, qui serait due à *Oulide Mhammed*, de Mascara. La coexistence de plusieurs versions sur ce même thème est peut-être l'indice que toutes dérivent d'un type primitif, qui serait perdu ou qu'il serait impossible aujourd'hui de distinguer des copies et des imitations.

قال لها باش تلاديني (10)
يا جاهلة العين (11)

قالت له فُتّك بمخبّل (12)
ووشام على الزناد منيّل (13)
من نعت ثعبين (14)

قالت له فُتّك بالشُهْرة (15)
ومجلاسة اولاد الكُبراء (16)
ووغْش قصّارين (17)

لا من فاز بلا حُرمة (18)
سَل الطلبة العلماء (19)
الى قراوا ستّين (20)

(11) جاهلة العين « à l'œil provocant, agaçant. » جهل veut dire, en effet, dans certains cas, « dépasser les bornes. » On dit جهل الواد « la rivière a dépassé ses bords, a débordé. »

(12) مخبّل. Déjà vu, « cheveux tressés. » — فتّ, prétérit de فات, f. O.

(14) من نعت, m. à m. : « de l'espèce de, » c.-à-d. : qui ressemble à. — ثعبين, syn. de ثعبان « serpent, dragon. »

(15) شُهرة « parure. » مشَهّر « paré, orné (en parlant d'une personne), qui a mis ses plus beaux atours. »

(17) وُغش « gens, société, compagnie. »

(20) ستّين désigne ici les 60 hizeb du Coran, c.-à-d. le Coran tout entier.

(21) قال لها السينى نعلى الصحراء
(22) في امرات الصحاوين

(23) ساعات ونتوق على مرقب
(24) انا نعلى بين الجلب
(25) الامرعي عابيين

(26) قالت له فتّك باللبسة
(27) خرص ذهب مع ونيسة
(28) كليش غير اثنين

(22) مرت, plur. امرات, « lieu désert et aride, plaine déserte et aride. »

(23) مرقب « colline isolée d'où la vue s'étend au loin. » — توق على, ici « s'élever sur, grimper au faîte de. »

(24) جلب désigne, en général, les troupeaux que l'on mène vendre au marché, et non les troupeaux au pâturage. Mais ici, il ne peut avoir ce sens, puisqu'il s'agit d'animaux sauvages, et il signifie simplement troupeau.

(25) امراعي, plur. de مرعى. — عابي « luxuriant, » m. à m. : plein (sous-entendu : d'herbes).

(27) خُرصة et ونيسة sont deux espèces différentes de boucles d'oreilles. Il est inutile de les décrire ; elles sont assez connues. D'ailleurs, un croquis seul pourrait en donner une idée. (Voir le *Dictionnaire de Bijouterie* édité par le Gouvernement général.)

(28) كل ليش, métathèse de كل شي.

(29) فالت له واين لا تغدا
(30) يجوك الصيّادة
(31) يا صافي السنين

(32) ويجيبوك شقّاية الاداء
(33) مضروب بفُرديـن

(34) انفسم لحمك بالفراعة
(35) عند الصيّادين

(29) واين لا « partout où. » لا s'ajoute quelquefois ainsi à certains mots, pour en étendre le sens et le rendre plus général.

(30) شقّاية الاداء « la guérisseuse des maux, » la mort.

(33) فُرد, mot très usité chez les populations d'origine arabe, avec des sens très nombreux. S'emploie devant certains mots pour indiquer l'unité : فرد بيض « un œuf. » — Signifie « caillou, projectile, surtout balle ; » — puis, chez les Chaamba, « dune isolée et conique ou arrondie ; » — en général, « un objet arrondi. » — Le pluriel est افراد ou فرود, que les voyageurs ont la coutume d'écrire *ghroud* dans leurs relations de voyage, comme si la première lettre était un غ.

(34) انفسم بالفراعة « est partagé et les parts sont tirées au sort. »

(36) تلقّت فال لها كلمة
(37) إياك مليحة موت الكرمة
(38) عند الميّازين

(39) انا ما دِرت جريمة
(40) ماهُ بِعلي شئين

(41) ما نثمر كيبك و نبطّل
(42) ما نصحب ثاني و نبدّل
(43) عندى اخوّى ضنين

(37) موت الكرمة La mort honorable, c'est la mort par coup de feu, quelque chose comme la mort au champ d'honneur.

(38) الميّازين « ceux qui savent voir et distinguer (ميّز), » c.-à-d. : les gens intelligents.

(39) جريمة « crime, » ici : péché d'amour.

(40) بِعل, ici « manière de se conduire, » au point de vue de la tenue, de la réserve, de la pudeur dans les relations avec les hommes.

(41) ثمر « faire des promesses, » surtout des promesses en l'air, sans l'intention formelle de les tenir.

(43) ضنين « cher, chéri, bien-aimé. » — أُخوّى (prononcez *oukhoyyï*, en faisant à peine sentir la première syllabe), diminutif fréquent de خو « frère. »

(44) اغـرمـن الـدانــــــــي
(45) ولا الـوالـديـــــــن

(46) إذا زيـنـك يخبـط زيـنـي
(47) ما نخـبـط في خـويَ ثـانـي

(48) مـا نسقي قـربـة ما نحطب
(49) مـا نسّـوّط ما نغـضـــب
(50) مـا دِرْت احْـبـانيـــــن

(44) الدانى, c'est le proche parent, le frère germain, par exemple. On pourrait peut-être lire aussi : الـصـنـيْ « l'enfant, » de صنـاء, f. I (en arabe vulgaire).

(47) خـبـط, dans le vers 46, signifie « surpasser. » Dans le vers 47, « faire des traits, tromper. » — ثـانـى a ici le sens de « au moins, du moins, en revanche, par contre. »

(49) سّوّط, pour تسوّط, par assimilation du ت avec le س. Les verbes اِفّعّل remplacent fréquemment, presque ordinairement même chez les nomades, ceux de la forme تفعّل, lorsque la première lettre de la racine est une dentale ou une sifflante. Ex. : آزّوّج pour تزوّج ; — اسّبّب pour تسبّب ; — ادّاعَى pour تداعَى ; — اذّكر pour تذكّر, etc. — On dit يزّوج pour يتزوّج. — Ces formes sont également littéraires. Voyez, par exemple, Coran, سورة سبّح, où l'on trouve سيذّكّرُ مَنْ يَخْشَى pour سيتذكّر, etc., etc. — غضب ne veut pas dire ici « se fâcher, se mettre en colère, » mais « bouder. »

(50) احبانين, plur. de حبنون « amant. »

(51) قالت له وانتَ تتكلفَى

(52) إياك الزين يجي في الجحفة

(53) حس النافوس حنين

(54) بالملف والحرير مدوّج

(55) غلاق العدوي يستحوَج

(56) سافوه وصيفين

(51) تكلفَى, forme تفعلَى, de كلف, « faire l'important, le dégourdi, faire des manières, exagérer ses mérites. » Autres exemples de cette forme : تبحرَى, تبرنَى, تبدوَى, تعربَى, de بحر, برّا, بدو, عرب.

(52) إياك s'introduit souvent au commencement d'une phrase pour attirer l'attention. Son sens est vague. On peut le traduire par « eh bien ! il est bien connu que ! on sait bien que ! » etc. ; ou, s'il n'en a pas absolument le sens, il joue du moins à peu près le même rôle. — جحفة palanquin.

(54) مدوّج « enveloppé, ombragé. »

(55) عدوي et جحفة désignent des espèces différentes de palanquins. Il y en a d'autres encore. Ici, les deux mots sont pris l'un pour l'autre.

(57) قالت له نخرج نجرجر
(58) نخرج لك كباي العسكر
(59) تبعوه قراسيـــــــــن

(60) ناس النيف وناس الزدمة
(61) كل اخر في يده تعزيمة
(62) كابوس وسكّيـــــــن

(63) قال لها انا زيني مشبّح
(64) إياك اكدّ مع الفرن اشبح
(65) مطبوعة السنيـــــــن

(57) جرجر « marcher en faisant faire frou-frou à ses vêtements, en traînant ses vêtements avec faste et en les étalant. »

(58) باى العسكر, c'est le chef des soldats, le général.

(59) قراسين est le plur. du mot قَرْسون (ou قَرْصون), qui n'est autre que le français « garçon, » pris avec le sens de « domestique. »

(60) ناس النيف « des gens fiers et importants. » — زدمة, pour صدمة, « courage, audace. »

(61) تعزيمة « insignes de commandement, armes réservées aux chefs. »

(62) اشبح, comp. de شبيح (?) « beau. »

(65) مطبوع « beau. » Nous avons déjà vu, de ce sens, طبع (vers 5 du *Goul*, première pièce donnée).

(66) الغشوة قنديل شعل بين الكراسى

(67) ما بين قباطين

(68) وبيه ضئ الى يتمشّى

(66) غشوة « visage. » C'est غشوة, et non فشوة, comme il a été écrit à la note 8, p. 223, nº 241-242 de la *Revue*. En effet, bien que l'on prononce comme si la première lettre était un ف, cette lettre est un غ. La preuve en est que le mot se trouve commencer les vers en غ dans plusieurs pièces poétiques, où les vers sont disposés suivant l'ordre alphabétique, eu égard à la première lettre qui les commence, comme, par exemple, dans la pièce bien connue dont le premier vers est :

اصادنى ما صادها * اصادنى مرض الهوى

La confusion du غ avec le ف est d'ailleurs de tous les instants, chez les nomades.

(67) قباطين, plur. de قبطان, qui est le français « capitaine » et l'espagnol « capitan. »

(68) ضئ. Par une singulière inattention, Beaussier ne donne pas ce mot à la rac. ضوى, dont il n'est pourtant qu'un nom d'action, mais bien à part. De même, Beaussier donne دئ, n. d'action de دوى, seul et non avec la racine à laquelle il appartient, et qui plus est, en le marquant d'une croix comme s'il n'était pas d'origine arabe. Cependant, dans le langage, on a de nombreux exemples de noms d'action de cette forme, appartenant à des racines concaves et défectueuses. Ainsi, outre ضئ et دئ, on a طئ de طوى ; — خئ de خوى ; — تئ de توى ; — كئ de كوى ; — شئ de شوى, etc.

(69) في ليلة الثامن والخمسة
(70) يتلاقوا البحرين

(71) قالت خدّي بن نعمان مُمَلّس
(72) في تفاحتي إبرير يتكدّس
(73) بالرعود الفويين

(74) قال لها ايا نتّداعوا
(75) عند اصحاب الحكمة نتفارقوا
(76) والى معشوفين

(69) ليلة الثامن والخمسة « la nuit du 13 dans le mois lunaire, celle de la pleine lune. »

(70) يتلاقوا البحرين « les deux aurores se rencontrent, » ou mieux : l'aurore et le crépuscule; parce que cette nuit-là, la lune se lève en même temps que le soleil se couche.

(71) مُمَلّس veut dire « façonné et, par extension, « bien façonné. » Il aurait ici le sens de « qui vient de s'ouvrir » (?) d'après les explications d'un indigène.

(72) تفاحات, euphémisme pour désigner les seins. — تكدّس signifierait « s'annoncer, s'avancer. » (?) Je serais plutôt tenté de lui donner le sens de « s'épanouir, ou, ce qui concorderait encore davantage avec le sens qu'il a d'habitude, de le traduire par « s'amonceler ». Voir à la traduction.

(73) رعود, plur. de رعد, « orages. »

(74) A propos de ادّاعى mis pour تداعى, voir note 49, ci-dessus. Le mot signifie « se citer réciproquement en justice ; en appeler l'un contre l'autre à... »

(77) وكّلت عليك الى خاوفـوا
(78) والى طاوفـــــــوا
(79) وعند قبر النبى وقفوا
(80) وربّ العلمين

(81) وكّلت عليك الفقهاء
(82) والسيّاح الى فى الساحة
(83) واهل السبحة
(84) واهل اللوحة
(85) والى مُحَبّين

(77) الى خاوفوا « ceux qui craignent, » sous-ent. : Dieu.

(81) الفُقهاء, ici « les docteurs de la loi. »

(82) On appelle سيّاح les mendiants de l'espèce dite *derouich*, c.-à-d. simples d'esprit, au moins en apparence, ordinairement munis de pièces généalogiques, vraies ou fausses, qui les mettent au nombre des descendants du Prophète, et qui viennent mendier autour des habitations, en se tenant immobiles et en psalmodiant au milieu de l'esplanade (ساحة) qui les entoure. Quelquefois, ces mendiants vont à plusieurs de compagnie, et l'un d'eux est muni du tambourin dit *bendir*.

(83) اهل السبحة « les croyants, les marabouts porteurs de chapelets. »

(84) اهل اللوحة « les *tolba*, les étudiants, qui, en étudiant le Coran, l'écrivent sur des planchettes préparées pour recevoir l'écriture, puis apprennent par cœur ce qu'ils ont écrit. »

(85) الى مُحبّين « ceux qui sont aimés, » sous-ent. : de Dieu.

(86) زاد قال لها السينى
(87) اذا زينك يخبط زينى
(88) رانا متعارفين

TRADUCTION

(1) O (Ganga) aux ailes tachetées,
(2) Je t'en conjure, emporte ma missive;
(3) Bats des ailes (et envole-toi).

(4) Va trouver la cause de mon tourment :
(5) La belle aux mains tatouées.

(6) La jeune fille qu'aime mon cœur,
(7) Je l'ai quittée, blessé au cœur.

(8) Elle se querelle avec la gazelle;
(9) L'une et l'autre se disputent le prix de la beauté.

(10) La gazelle lui dit : En quoi me surpasses-tu ?
(11) O belle, à l'œil provocant.

(12) Elle lui répond : Je te surpasse par mes tresses de cheveux
(13) Et par mon tatouage bleuissant sur mes bras ;
(14) On dirait un serpent.

(15) Elle lui dit (encore) : Je te surpasse par mes atours
(16) Et la compagnie des gens illustres,
(17) Et celle de sociétés où l'on se divertit.

(18) Personne ne triomphe sans mérite.
(19) Demande-le aux savants
(20) Qui ont appris par cœur le Coran.

(21) La gazelle lui répond : Je pâture dans le désert,
(22) Dans les espaces solitaires des plaines immenses.

(23) Parfois, je gravis un mamelon isolé qui les domine.
(24) Moi, je pâture au milieu des troupeaux (de mes semblables),
(25) Dans les pâturages luxuriants.

(26) La jeune fille lui répond : Je te surpasse par les vêtements (et la parure),
(27) Des anneaux d'oreilles en or et des boucles d'oreilles (1),
(28) Tout en double.

(29) Elle lui dit encore : Où que tu ailles,
(30) Des chasseurs te rencontrent,
(31) O (gazelle) aux dents éclatantes.

(32) Ils t'apportent la (mort) guérisseuse de (tous) maux.
(33) (Tu es) frappée de deux balles.

(34) Ta chair est partagée, tirée au sort
(35) Par les chasseurs.

(36) La gazelle, se retournant, lui adressa ces paroles :
(37) Eh bien ! la mort au feu est honorable
(38) Pour les gens qui savent le prix des choses.

(39) Pour moi, je n'ai pas commis de péchés d'amour ;
(40) Ma conduite n'est pas mauvaise.

(41) Je ne fais pas comme toi de promesses, pour ne pas les tenir.
(42) Je ne fais pas de liaison pour en changer ensuite.
(43) Mon cher frère (mon mâle) m'est cher,

---

(1) Voir note 27.

(44) Plus cher que mon frère germain
(45) Ou que mon enfant (1).

(46) Si ta beauté surpasse la mienne,
(47) Du moins, je ne fais pas de traits à mon frère (mon mâle).

(48) Je ne vais pas remplir les outres ni ramasser le bois (2).
(49) Je ne reçois pas de corrections, je ne boude pas.
(50) Je n'ai pas d'amants.

(51) La jeune fille lui répond : Tu fais bien la prétentieuse.
(52) Ne sais-tu pas que la beauté se trouve dans les palanquins ?
(53) Le son de la cloche (qui les surmonte) est doux au cœur.

(54) (Ils s'avancent) ombragés par (des rideaux de) drap et de soie,
(55) Les rideaux du palanquin se balancent (au gré du vent).
(56) Deux nègres conduisent (le chameau qui le porte).

(57) Elle lui dit encore : Je sors faisant frémir mes vêtements.
(58) Je sors, je vais à ta rencontre comme un général au milieu des soldats,
(59) Suivi de ses ordonnances.

---

(1) Voir note 44.

(2) Ramasser du bois, chez les nomades, c'est arracher quelques herbes vivaces et semi-ligneuses. Le mot حطب désigne d'ailleurs chez eux certaines plantes de ce genre, tout aussi bien que le bois véritable.

(60) Ce sont gens fiers et courageux.

(61) Chacun en main tient ses armes (insignes de son commandement) :

(62) Un revolver et une épée.

(63) La gazelle répond : Ma beauté est gracieuse ;

(64) Tu sais bien qu'une joue surmontée d'une corne est très gracieuse,

(65) O femme aux jolies dents.

(66) Mon visage est comme une lampe qui brille parmi les sièges,

(67) Au milieu d'une réunion de capitaines.

(68) Sur lui resplendit une lueur (semblable à celle) de la lune, quand elle se couche,

(69) Au soir du 13 du mois,

(70) Alors que l'aurore et le crépuscule se rencontrent (1).

(71) La femme lui répond : Ma joue est comme un coquelicot bien façonné.

(72) Dans mes (seins arrondis comme) deux pommes, éclate (la fraîcheur d'avril),

(73) Avec ses orages aux eaux abondantes (2) (ou bien, avril s'avance amoncelant ses nuages).

(74) La gazelle lui répond : Allons porter notre différend

(75) Par-devant les gens d'amour ; là, nous nous séparerons ;

(76) Par-devant les gens au cœur épris également.

---

(1) Voir note 70.

(2) L'idée de pluie, d'orage, ne se sépare pas, chez les nomades, de l'idée de fraîcheur et de beauté.

(77) J'invoque contre toi (le témoignage de) ceux qui craignent Dieu (1);

(78) Et ceux qui ont fait le pèlerinage (m. à m.: tourné autour de la Caaba);

(79) Et ceux qui se sont arrêtés auprès du tombeau du Prophète;

(80) Et le Maître des mondes.

(81) J'en appelle contre toi aux savants;

(82) A ceux qui mendient dans les cours des habitations (2);

(83) Et les marabouts,

(84) Et les clercs,

(85) Et ceux qui sont aimés de Dieu.

(86) La gazelle ajouta :

(87) Si ta beauté surpasse la mienne,

(88) Nous nous séparerons...

(A suivre.) ALEXANDRE JOLY.

---

(1) La femme est, pour eux aussi, du moins ils affectent de le prétendre, l'occasion du péché, l'être impur. La gazelle peut donc croire qu'ils prendront son parti.

(2) Voir la note 82.

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA GRANDE KABYLIE DE 1838 A 1851

(*Suite.* — Voir les nos 244 à 248.)

Comme on le voit, les Beni-Raten avaient évité de répondre à ce qui concernait Ben-Salem et les autres réfugiés. Le maréchal leur écrivit aussitôt pour leur faire remarquer cette abstention et pour leur répéter de nouveau qu'il ne souffrirait de leur part aucune agression contre nos tribus soumises. Cette correspondance montre en quels termes nous en étions à cette époque avec les tribus de la Kabylie indépendante ; nous ne demandions qu'à vivre avec elles en bonne intelligence en montrant même une certaine longanimité afin d'éviter la nécessité d'en faire la conquête.

Dans la journée du 28, presque tous les chefs des Beni-Ouaguennoun et des Flissat-el-Behar vinrent au camp pour faire de nouveau leur soumission et se mettre à la merci du gouverneur général. Les chefs indigènes qui avaient été investis l'année précédente et étaient restés personnellement fidèles à notre cause, furent maintenus en fonctions.

Le 29 juillet, à 5 heures du matin, le maréchal escorté par la cavalerie est allé reconnaître la partie ouest des montagnes des Beni-Raten, pendant que le colonel Mollière, à la tête de deux bataillons du 13e léger, allait reconnaître la partie orientale. On a pu voir toute la population mâle rassemblée sur les crêtes, ainsi que de forts contingents accourus des autres tribus pour secou-

rir les Beni-Raten en cas d'attaque. Cette double reconnaissance est rentrée sans avoir été inquiétée autrement que par quelques coups de fusil isolés tirés par des hommes embusqués dans les figuiers du bas des montagnes.

Une corvée de vert dirigée sur la rive droite du Sébaou est rentrée sans avoir aperçu aucun ennemi.

La chaleur a été de plus en plus suffocante, sous le souffle impétueux du siroco qui a duré jusqu'à 2 heures.

Les Beni-Djennad sont venus à leur tour demander l'aman ; le maréchal, ayant appris que les chefs qu'il avait nommés l'année précédente n'étaient pas tous des gens influents, les véritables chefs de sof s'étant tenus à l'écart, invite les djemâas à se réunir à l'effet de lui désigner à l'élection les personnages les plus importants. Pour faciliter le règlement de cette affaire, le maréchal décide de se transporter aux abords du territoire des Beni-Djennad.

La colonne se met en route, à cet effet, le 30 au matin. Elle laisse une embuscade dans les figuiers pour le cas où, suivant leur usage, les Kabyles viendraient harceler la queue de la colonne; les Beni-Raten n'étant pas descendus de leurs montagnes, l'arrière-garde se met en route à son tour après une heure d'attente La colonne a remonté le cours du Sébaou en suivant le lit même de la rivière qui a fort peu d'eau dans cette saison, puis elle a remonté de même le cours de l'Irzer-bou-Delès, affluent de droite du Sebaou et a été établir son bivouac à Freha à cheval sur l'Irzer, qui était sans eau. Des trous nombreux contre les rochers fournissent suffisamment d'eau pour les besoins de la colonne. La chaleur est beaucoup moins intense que la veille.

Le 31 on fait séjour. La chaleur est redevenue très violente, le siroco souffle toute la journée, quelques hommes qui se sont écartés malgré les défenses faites essuient des coups de fusil.

Les Beni-Djennad ont envoyé des députations au camp,

mais ce ne fut que le 1er août que l'organisation du commandement put être arrêtée. Les chefs des 12 fractions des Beni-Djennad sont prévenus qu'ils devront se rendre à Alger pour recevoir leurs burnous d'investiture; le maréchal tient à leur faire voir notre civilisation et à leur donner l'occasion d'ouvrir des relations avec nos commerçants.

Le 2 août le bivouac est levé à 4 heures de l'après-midi, et la colonne se dirige vers l'Ouest en suivant le pied des pentes des Beni-Djennad; elle est flanquée à droite par le bataillon de zouaves.

Le camp est installé à l'Oued-Khemis (c'est le nom d'une portion de l'Irzer-Amokran) au débouché en plaine de la grande vallée où a eu lieu l'affaire du 28 octobre 1844.

Dans la soirée, les Beni-Djennad apportent la majeure partie de l'amende de guerre qui leur a été imposée par le maréchal.

Le 3 août la colonne remonte par Afir pour prendre la crête supérieure des Beni-Ouaguennoun et installe son camp au Tnin de cette tribu. La journée a été excessivement pénible, surtout pour l'infanterie, à cause des mauvais chemins, de la violence de la chaleur et de la rareté de l'eau le long de la route. Dans certains cantons on a pu constater les ravages des sauterelles qui ont dévoré les feuilles des arbres.

Les Beni-Ouaguennoun sont tous rentrés sur leur territoire, ils ont acquitté leur impôt et la contribution de guerre qui leur a été infligée. Les Flissat-el-Behar, qui se sont présentés, ont promis de porter à Dellys les sommes qui leur ont été imposées.

Le 4 août la division va occuper le camp d'Aïn-el-Arba; le maréchal part pour Dellys emmenant l'artillerie et le génie qui doivent s'embarquer avec lui pour Alger. Le reste des troupes doit faire le trajet de cette ville par terre en faisant étape au Tnin de Bar'lia, au Djemaâ des Isser, au Boudouaou; la colonne est dissoute le 8 à la Maison-Carrée.

Dans cette courte campagne, pour laquelle nous avions mis en mouvement des forces assez considérables, nous n'avons pas eu une seule fois à combattre, mais nous avons néanmoins affermi notre autorité, et les résultats, au point de vue de la pacification, dans les tribus de la rive droite du Sebaou, ont été assez durables.

Les douze chefs appelés par le choix des djemaas à commander les diverses fractions des Beni-Djennad, se sont rendus à Dellys le 10 août ; ils ont été embarqués pour Alger sur un bateau à vapeur, sous la conduite du chef du bureau arabe, le capitaine O'Malley, et sont arrivés le 15 août. Ils y ont reçu leurs burnous d'investiture des mains du gouverneur général avec quelques cadeaux d'usage. La cérémonie a été fort imposante. Nos Kabyles semblaient aussi heureux que surpris du spectacle qu'ils avaient sous les yeux. Divers personnages indigènes, comme l'agha Ben-Zamoum, le caïd des Khachna, le fils de notre khalifa de Laghouat, s'y trouvaient également ; ce qui a ajouté à la solennité de l'investiture ce fut la présence inattendue du khalifa de l'est, Si Mohamed-ben-Mahi-ed-Din. Le maréchal a fait une allocution à laquelle a répondu le khalifa ; l'agha Ben-Zamoum a traduit ces discours en kabyle aux chefs des Beni-Djennad.

Nous avons vu que Saïd-ou-Saada de Tazazereit avait servi de guide au maréchal dans les Ameraoua ; c'était un adversaire de vieille date des Oulad-ou-Kassi, il avait été le premier des Ameraoua-Fouaga à se rallier à nous, et il briguait un commandement. Il avait mis récemment le comble au ressentiment des Oulad-ou-Kassi en allant, après la destruction de leur maison de Tamda, ramasser les tuiles de cette maison pour les employer à la sienne propre. Il habitait alors le village de Tizi-Rached dans les Beni-Raten.

Peu de temps après l'expédition que nous venons de raconter, étant allé à Chaïb, il rencontra en chemin Mohamed-ou-Kassi ; les deux adversaires se jetèrent

l'un sur l'autre le sabre à la main, et Mohamed-ou-Kassi fut blessé au bras. Hammou-ben-Hammou (1) survint alors et il tomba également sur Saïd-ou-Saada, qui fut obligé de prendre la fuite. Poursuivi par ses deux agresseurs, il tomba mortellement frappé d'une balle près d'une fontaine appelée Aïnsor-ou-R'anim.

CHAPITRE VI

Soulèvement dans le Dira et l'Ouennour'a, en avril 1845. — Combat du Djebel-Graten. — Le général Marey se porte sur les lieux avec sa colonne. — Razzia sur les Adaoura le 21 mai. — L'agha des Douairs avait été razzié de son côté par Bou-Chareub le 20 mai. — Le 23 mai, le khalifa Ben-Mahi-ed-Din rejoint la colonne à l'Oued-Mamora avec 760 cavaliers. — Razzia du capitaine Durrieu dans les Beni-Sliman, le 28 mai. — Le khalifa Mokrani rejoint la colonne à Si-el-Hadj-Cherif avec 350 chevaux. — Le 13 juin, la colonne se porte sur l'Oued-Halloufa où la colonne de Sétif du général d'Arbouville vient se joindre à elle. Le 18 juin, les deux colonnes se portent à Bordj-Bouïra. — Attaque des Oulad-el-Aziz le 19 juin. — Le général d'Arbouville se sépare, le 24 juin, pour rentrer dans sa subdivision et le général Marey rentre, de son côté, à Médéa, où il arrive le 9 juillet 1845.

Nous allons nous occuper maintenant des événements qui s'étaient accomplis en même temps sur un autre théâtre, dans la partie supérieure des bassins de l'Oued-Sahel et de l'Isser.

Au mois d'avril 1845, de graves désordres avaient éclaté dans les Adaoura, de la subdivision de Médéa, par suite des agissements de Mohamed-ben-Kouïder, ancien agha d'Abd-el-Kader, qui avait avec lui le sof des R'eraba, contre notre caïd des Adaoura, Abd-el-Kader-

(1) Il fut plus tard khalifa de Bel-Kassem-ou-Kassi, devenu bach-agha du Sebaou.

ben-Mohamed, chef du sof des Cheraga, à propos du recouvrement des impôts. Notre caïd, homme d'une naissance obscure, s'était fait une personnalité et était arrivé au pouvoir par son énergie et sa bravoure remarquable ; attaqué par des forces supérieures, il subit une razzia et le général Marey, qui commandait la subdivision de Médéa, lui fit envoyer un renfort de 600 cavaliers par le bach-agha Moul-el-Oued ; Abd-el-Kader prit position auprès du Kaf-Afoul.

Dès qu'il avait eu connaissance de ces désordres, Bou-Chareub, l'ancien agha de Berkani dont nous avons parlé déjà, qui se trouvait auprès de Ben-Salem, s'était hâté d'accourir et, mettant à profit son ancienne influence, il avait soulevé tout l'Ouennour'a. Les deux partis ne tardèrent pas à se trouver en présence, Abd-el-Kader-ben-Mohamed à l'Oued-Mamora, Mohamed-ben-Kouïder et Bou-Chareub à l'ouest du Djebel-Graten. Un violent combat fut engagé au Djebel-Graten (1), et dès le début de l'action, les 600 cavaliers de renfort qu'avait reçus Abd-el-Kader, ayant faibli et tourné bride, celui-ci se trouva aux prises avec des forces très supérieures. Malgré des prodiges de valeur, ayant été blessé, il dut fuir en perdant tous ses bagages et il eut beaucoup de peine à échapper à la poursuite de ses adversaires.

Le général Marey, qui était parti le 19 avril de Médéa avec une petite colonne composée d'un bataillon de zouaves, un bataillon du 33e de ligne, un escadron de chasseurs d'Afrique et un escadron de spahis, pour opérer dans le Nahr-Ouassel et le Djebel-Sahari, se trouvait en ce moment à Sebaïa près d'Aïn-el-Hadjel ; le caïd Abd-el-Kader lui dépêcha son neveu pour le prévenir de ce qui s'était passé et pour l'appeler à son secours ; celui-ci remplit sa mission le 19 mai.

---

(1) Voir les *notes historiques sur les Adaoura* de M. Guin, *Revue Africaine* de 1873, p. 193.

Le général Marey, en prévision d'une razzia à opérer sur les Adaoura, organisa ses troupes en deux fractions de la manière suivante : 1° Une colonne mobile formée du bataillon de zouaves moins une compagnie, des compagnies d'élite du 33e, de la cavalerie, d'une pièce d'artillerie et du goum du Titery, en tout 900 baïonnettes, 250 chevaux réguliers et 500 goumiers ; 2° Une colonne de bagages comprenant le reste de l'infanterie et de l'artillerie, le train et le convoi ; les sacs des fantassins de la colonne mobile étaient chargés sur 150 chameaux qui furent joints à la colonne des bagages.

La colonne des bagages fut mise en route le 21 mai à 4 heures 1/2 du matin et la colonne mobile à 5 heures 1/2, en suivant une vallée peu accidentée, mais où elles étaient néanmoins dérobées à la vue des gens du Dira. A midi les deux colonnes arrivèrent simultanément à l'Oued-el-Ham.

A 11 heures du soir la colonne mobile est mise en route ; la cavalerie, lancée en avant, passe à Sidi-Aïssa, suit l'Oued-Djenan et l'Oued-Chieb, arrive au jour à Merah-Sidi-Aïssa dans les Oulad-Dris et fond sur les campements des Adaoura et des Ouennour'a, qui se trouvaient réunis sur ce point. Les dissidents ne songèrent pas sérieusement à se défendre, et nos cavaliers ramenèrent 2,000 moutons, 300 bœufs et presque tout le butin qui avait été enlevé à l'affaire du Djebel-Graten. L'ennemi avait eu un grand nombre de morts ; nous avions, de notre côté, un spahis tué et 3 blessés, dont un officier indigène M. Abd-er-Rahman ; nous avions eu aussi plusieurs chevaux tués.

L'infanterie de la colonne mobile avait été guidée plus à gauche ; à 4 heures 1/2 elle avait aperçu une très grande quantité de troupeaux à environ 9 kilomètres, sur la pente nord du Dira ; le manque de cavalerie ne permit pas d'atteindre les rebelles, qui avaient d'ailleurs levé leur camp précipitamment.

Pendant ces opérations, la colonne des bagages s'était

portée à l'Oued-Defila, où elle fut rejointe par la cavalerie et par le goum de l'agha Chourar, comptant 600 chevaux. Le général Marey, en même temps qu'il apprenait la nouvelle de la razzia sur les Adaoura, apprenait la défaite des goums de Chourar par Bou-Chareb dans un combat qui avait eu lieu le 20 mai. Comme nous venons de le voir ces goums avaient rallié la colonne à l'Oued-Defila. L'infanterie avait établi son bivouac sur l'Oued-Khalifa ; elle rejoignit le reste des troupes le 22 mai.

La colonne se porta, le 23, sur l'Oued-Mamora, où le khalifa Ben-Mahi-ed-Din la rejoignit le lendemain avec 760 cavaliers de Aribs et des Beni-Sliman.

La colonne séjourne les 25, 26 et 27 mai à Bel-Groun dans les Beni-Sliman, et le 28 mai elle s'installe au camp d'El-Mida.

A 11 heures du soir, le capitaine d'état-major Durrieu, chargé des affaires arabes, part avec un peloton de spahis ; à 2 heures du matin il passe au campement d'un détachement de cavalerie qui ramenait un ravitaillement de Médéa, il y prend le 3e escadron de spahis et il tombe sur des campements des Oulad-Zenim et des Beni-Sliman, au milieu desquels s'étaient réfugiés des rebelles du Dira avec leurs troupeaux ; il en ramène 1,600 moutons, 74 bœufs et plusieurs chevaux et mulets.

La colonne prolonge son séjour à El-Mida jusqu'au 30 mai. Ce jour-là, le khalifa Ben-Mahi-ed-Din, qui était parti le 28 pour aller fouiller des douars des Aribs, en ramène 22 bœufs et 257 moutons appartenant à des gens des Adaoura qu'il y a trouvés.

Le 1er juin, le camp est établi à Dra-el-Abiod ; les populations du Dira restées fidèles et celles qui se soumettent s'établissent près du camp et vivent sur les récoltes des Adaoura ; tout cela forme bientôt une agglomération de plus de 30,000 indigènes ayant avec eux leurs troupeaux.

Les dissidents des Adaoura et de l'Ouennour'a s'étaient réfugiés dans la forêt du Ksenna, asile ordinaire des mécontents, et il était assez difficile d'aller les y traquer ;

le général Marey avait demandé à cet effet le concours du khalifa de la Medjana Si-Ahmed-ben-Mohamed-el-Mokrani, et ce chef indigène vint se mettre à sa disposition le 4 juin, avec 350 chevaux, à son nouveau camp de Djenan-Si-el-Hadj-Cherif.

Après s'être arrêté deux jours à El-Kantera et deux jours à Aïn-Tisserane, le général Marey alla s'établir, le 10 juin à Aïn-Hazem dans les Beni-Amar. Le 11, les Ouennoura lui avaient envoyé un cheval de gada comme gage de soumission, mais les cavaliers de Ben-Salem avaient réussi à l'enlever, et l'homme qui le conduisait ne dut la vie qu'à sa qualité de marabout.

Le 13 juin, au nouveau campement de l'Oued-Halloufa, on reçoit un convoi de onze jours de vivres amené par les gens du khalifa Ben-Mahi-ed-Din. Le 14, le colonel Camou du 33e part pour Médéa, où il doit prendre le commandement en remplacement du colonel de Gallemant.

Les insurgés du Dira et autres, pourchassés dans la forêt du Ksenna où ils s'étaient d'abord réfugiés, avaient franchi l'Oued-Sahel et ils s'étaient portés dans le Djurdjura, où Ben-Salem avait rassemblé de gros contingents à cheval et surtout à pied, fournis en majeure partie par les tribus Kabyles; ces rassemblements étaient faits sur le territoire de la tribu des Oulad-el-Aziz. Le général Marey, ne se trouvant pas assez fort pour aller les déloger dans une région de hautes montagnes rocheuses, avait demandé au général d'Arbouville, commandant la subdivision de Sétif, de vouloir bien lui donner son concours. Cet officier général avait accepté et, avec l'autorisation de ses chefs, il s'était mis en route pour rejoindre le général Marey; la réunion des deux colonnes eut lieu, le 16 juin, à l'Oued-Halloufa; le général d'Arbouville avait amené 1,100 fantassins, 300 chevaux et 2 pièces de montagne (1).

(1) Ses troupes comprenaient deux bataillons du 19e léger, un bataillon du 36e de ligne, deux compagnies de tirailleurs de Cons-

Le 18 juin, les deux colonnes vont s'établir à côté l'une de l'autre à Bordj-Bouïra et, dès le lendemain, l'attaque des Oulad-el-Aziz est entreprise sous les ordres du général d'Arbouville, qui est le plus ancien de grade.

Le 19 juin, à 4 heures du matin, les troupes se mettent en marche vers l'Oued-Meroudj, et elles commencent par établir leur bivouac sur la rive gauche de cette rivière, à Dra-el-Khemis. A 10 heures, le général d'Arbouville forme sa colonne d'attaque, qui se compose du bataillon de zouaves, des deux bataillons du 19e léger, du bataillon du 33e, des deux sections d'artillerie et de la cavalerie des deux colonnes ; l'infanterie est sans sacs. On commence à gravir la montagne des Oulad-el-Aziz et, après une heure de marche pénible, on arrive sur le sommet de Koudiat-bou-Senane. Jusque-là, on n'avait pas vu un seul Kabyle, mais, de la hauteur où on est parvenu, on découvre toute la vallée de l'Oued-Bezzit, sur le versant septentrional de laquelle sont étagés les beaux et nombreux villages des Oulad-el-Aziz ; les berges de l'Oued sont très escarpées, particulièrement sur la rive droite. Le camp des rebelles, au milieu duquel on distingue parfaitement la tente de Ben-Salem, occupe la crête supérieure du Nador, qui est le prolongement de la chaîne rocheuse du Djurdjura. Les zouaves et les grenadiers du 33e sont envoyés en avant pour occuper les crêtes, pendant que le goum, soutenu par la cavalerie régulière, est lancé sur la gauche vers les villages pour les piller et les incendier. Les Kabyles, voyant ce mouvement agressif, mettent eux-mêmes le feu à leurs maisons et défendent vivement l'accès des crêtes ; le capitaine Piat, des spahis de Constantine, qui chargeait à la tête de son escadron, est tué d'un coup de feu par un Kabyle embusqué dans une maison. L'infanterie, qui faisait l'assaut des crêtes pour protéger le mouvement de la cavalerie, eut un rude combat à soutenir ; elle a de

---

tantine, deux escadrons du 3e régiment de chasseurs et une section de montagne.

nombreux blessés, surtout parmi les officiers qui marchent en tête de leurs hommes pour les entraîner. Les rebelles, malgré les efforts de Ben-Salem, sont mis en déroute poursuivis par nos soldats, les zouaves les poussent ainsi jusqu'au col de Djaboub, qu'ils occupent pendant quelque temps.

Voici les noms des officiers blessés dans cette affaire :

MM. Janod, capitaine de grenadiers au 33e de ligne ;
Couland, sous-lieutenant au 33e ;
Jeannigros, lieutenant de zouaves, grièvement blessé au genou ;
Morand, lieutenant de zouaves ;
Billiard, sous-lieutenant de zouaves, contusionné ;
Machuré, sous-lieutenant de chasseurs d'Afrique, fortement contusionné.

Dans la troupe, voici quelles étaient les pertes :

Infanterie, 2 tués, dont le sergent de zouaves More, 24 blessés, 1 cheval tué ;

Cavalerie, 2 tués, 8 blessés, 3 chevaux tués, 5 blessés ;

Goum, 1 tué, 3 blessés, 4 chevaux blessés.

Cela fait un total de 6 tués, dont un officier, et de 41 blessés dont 6 officiers, plus 3 chevaux tués et 9 blessés.

L'ennemi avait une vingtaine de tués, dont un des chefs les plus influents de Ben-Salem, nommé Mhamed-ben-Moussa ; le nombre des blessés a dû être considérable. Onze villages des Oulad-el-Aziz avaient été pillés et incendiés.

A 4 heures, les troupes étaient rentrées dans le camp de Dra-el-Khamis. Elles n'avaient pas été inquiétées dans leur retraite, tant les Kabyles avaient été terrifiés par la vigueur de notre attaque.

Le 20 juin, les deux colonnes retournèrent au bivouac de Bordj-Bouïra après avoir opéré, sans être inquiétées, un grand fourrage chez les Oulad-el-Aziz. Le 21, elles se

transportèrent à l'Oued-Berdi où elles eurent peine à trouver de l'eau potable, toutes les eaux étant infectées par des sauterelles en putréfaction (1). On s'établit dans les cultures des Beni-Yala, qui avaient donné asile aux rebelles des Ksenna et des Adaoura. Le 22 et le 23, des détachements sont envoyés pour brûler les moissons et les azibs de cette tribu. Une fraction des Beni-Yala arrive au camp annonçant que la tribu entière voulait se soumettre, mais que la vue des détachements de troupe occupés aux travaux de destruction a effrayé les députations qui arrivaient et qui s'en sont retournées dans la montagne. La venue des Beni-Yala est promise pour le lendemain.

Le 24 juin, le général d'Arbouville, voyant que les affaires de la colonne de Médéa sont en bonne voie, se sépare d'elle et reprend le chemin de Sétif; il prend comme itinéraire l'Oued-Ksenna, Aïn-Chellala et l'Oued-Kasseba.

Le 25, le général Marey s'établit avec sa colonne à l'Oued-Goumera, et il y séjourne pour recevoir la soumission des tribus des Ksenna. Les chaleurs sont devenues excessives, un siroco violent souffle sans répit. Le 3 juillet, le khalifa Ben-Mahi-ed-Din part avec son goum, qui va être licencié, et le général Marey se met lui-même en route pour rentrer à Médéa, où il arrive le 9 juillet, après trois mois d'absence. Voici quels ont été ses gîtes d'étape : le 3 et et le 4 juillet, Dayat-el-Bel; le 5 juillet, Guelt-el-Rous; le 6, El-Djouab; le 7, Foum-Oued-Chaïr; le 8, Berrouaghia; et le 9, Médéa.

---

(1) Les criquets forment des colonnes que rien ne détourne de la direction qu'ils ont adoptée. En 1866, nous en avons vu faisant l'assaut des murailles du bordj des Beni-Mançour, qu'ils avaient trouvées sur leur chemin. Des colonnes de criquets ont franchi l'oued Sahel et ont passé sur le sommet de Lalla-Khedidja, le point culminant du Djurdjura; des canaux d'irrigation avaient été complètement obstrués par les cadavres de criquets qui n'avaient pas pu les franchir; l'eau, devenue brune, exhalait une puanteur repoussante.

CHAPITRE VII

Apparition du chérif Mouley-Mohamed dans le Dira, en septembre 1845. — Il fait décapiter le caïd des Oulad-Barka et mettre aux fers celui des Oulad-bou-Arif. — Des goums du Titery lui sont opposés. — Combat du 20 septembre. — Le général Marey arrive, le 24, sur l'Oued-Zer'oua, où il est rejoint par le goum du Titery et par celui de Ben-Mahi-ed-Din. — Le chérif recule sur le Djurdjura. — Une retraite simulée le fait descendre en plaine et il essuie une razzia le 5 octobre. — Le khalifa Mokrani arrive au camp d'Aïn-Tiziret le 8 octobre. — On vide les silos des Oulad-Dris et leur territoire est donné aux Arībs. — Mokrani part le 28, rappelé par le général d'Arbouville. — Le 11 novembre, le général d'Arbouville fait sa jonction avec le général Marey à Aïn-Tiziret. — Attaque des Oulad-el-Aziz le 12 novembre. — Le 15 novembre, la colonne Marey retourne à Médéa, où elle arrive le 22. — Les Beni-Djad attaquent par trahison la colonne du général d'Arbouville le 22 novembre; ils sont repoussés et leurs villages sont brûlés. — Le général Bedeau rejoint la colonne du général d'Arbouville, à l'Oued-Zer'oua, le 12 décembre. — Formation des troupes en deux brigades. — Petit engagement le 15 décembre. — Les 16, 17 et 18, sorties de colonnes légères qui dévastent les Beni-Djad. — Mauvais temps persistant. — Du 25 au 27, soumission des Beni-Djad. — Départ des troupes. — En novembre 1845, le général Gentil a été réprimer une agitation dans les Ammals.

Au commencement de septembre 1845, apparut chez les Beni-Ameur, dans le Dira, un aventurier du nom de Mouley-Mohamed-ben-Abd-Allah, dit Bou-Aoud (l'homme au cheval), qui se prétendait envoyé par Dieu avec la mission de chasser les chrétiens du pays de l'Islam. C'était le premier de ces *moul saa* qui sont venus successivement soulever les populations de la Kabylie. Jeune encore, brillant cavalier, il avait été un des plus

énergiques compagnons de Bou-Maza dans le Dahra (1). Il avait été attiré dans le pays par Bou-Chareub, qui voulait profiter de la situation encore troublée de l'Ouennour'a et du Dira pour relever, avec son concours, le drapeau de l'insurrection. Mohamed-ben-Kouider, des Adaoura, lui donna son patronage, et le chérif se vit bientôt entouré de nombreux adhérents. Se trouvant dans les Oulad-Sellama, il fit décapiter notre caïd des Oulad-Barka, Si Lakhedar-ben-Ali, et mettre aux fers celui des Oulad-bou-Arif, Bel-Kassem-ben-El-Aldja. Il avait voulu, par ces exemples, bien asseoir son autorité.

Le général Marey, ayant appris ces événements, envoya aussitôt à Guelt er-Rous, dans les Oulad-Meriem, un goum de 100 cavaliers de choix et de 25 spahis, sous les ordres du khalifa de l'agha de l'est, Ben-Yahia-ben-Aïssa (2) et du caïd du Dira supérieur, Si Ahmed-Ould-el-Bey-bou-Mezrag, en attendant qu'il pût aller lui-même sur les lieux. Le 20 septembre, le chérif, qui était alors campé à Aïn-Hazem, essaya de surprendre de nuit le camp de Ben-Yahia ; il n'y réussit pas, mais ce dernier, très inférieur en forces, dut reculer et les Djouab furent razziés.

Colonel Robin.

(A suivre).

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

V. Waille.

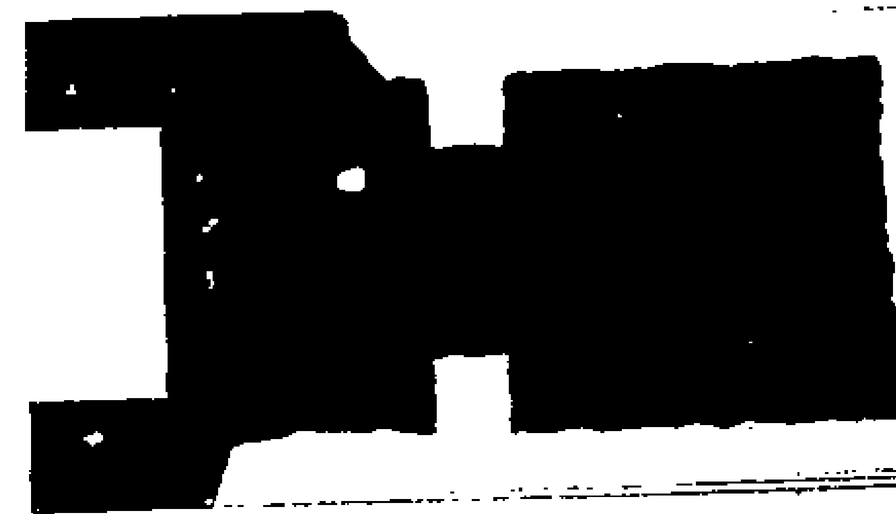
---

(1) Voir la *Revue Africaine* de 1881, p. 66.

(2) Ben-Yahia-ben-Aïssa, que nos soldats appelaient « la jambe de bois », était un vaillant entraîneur de goum ; il est devenu bach-agha.

Pl. I





Route d'Alger

Dessin et Cliché de M. Munkel

A. Leroux, Phot., Alger

Pl. II

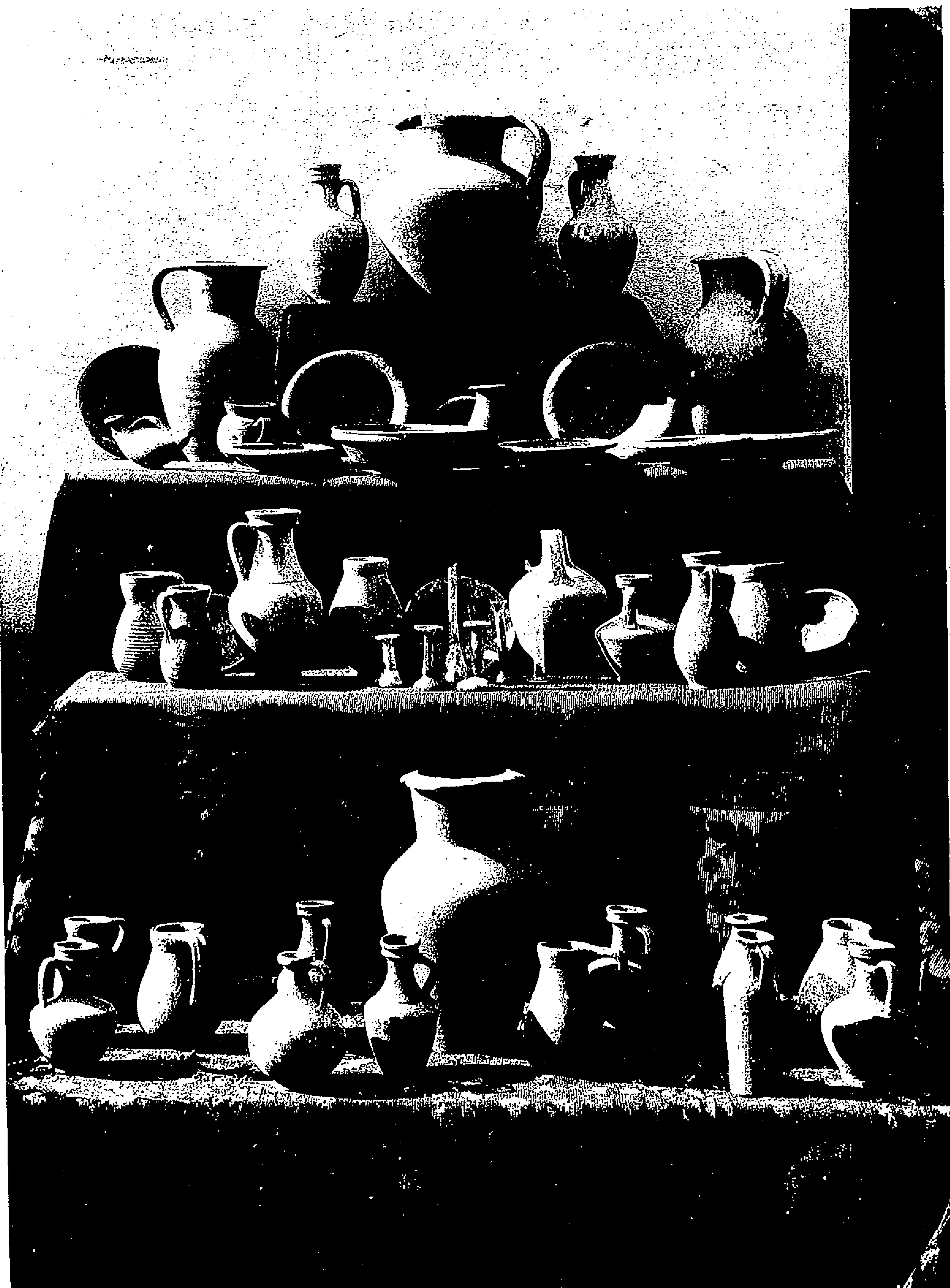
Cliché de M. Munkel

INSCRIPTIONS ET CADRAN SOLAIRE



Cliché de M. Leroux

DIEU MARIN (MOSAÏQUE)
QUI ÉTAIT PLACÉ SOUS LE CADRE DES TROIS GRACES

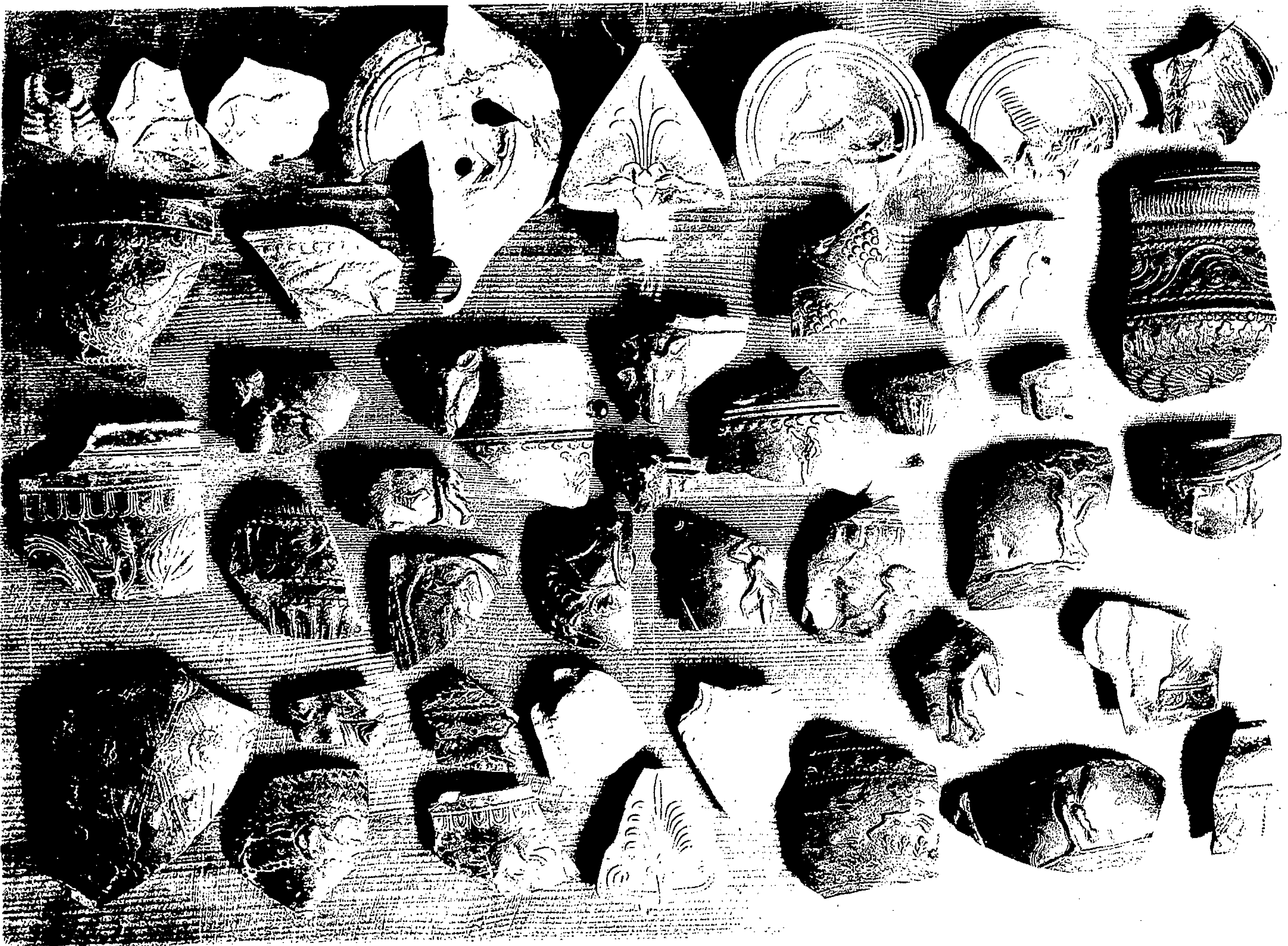


Cliché de M. Leroux

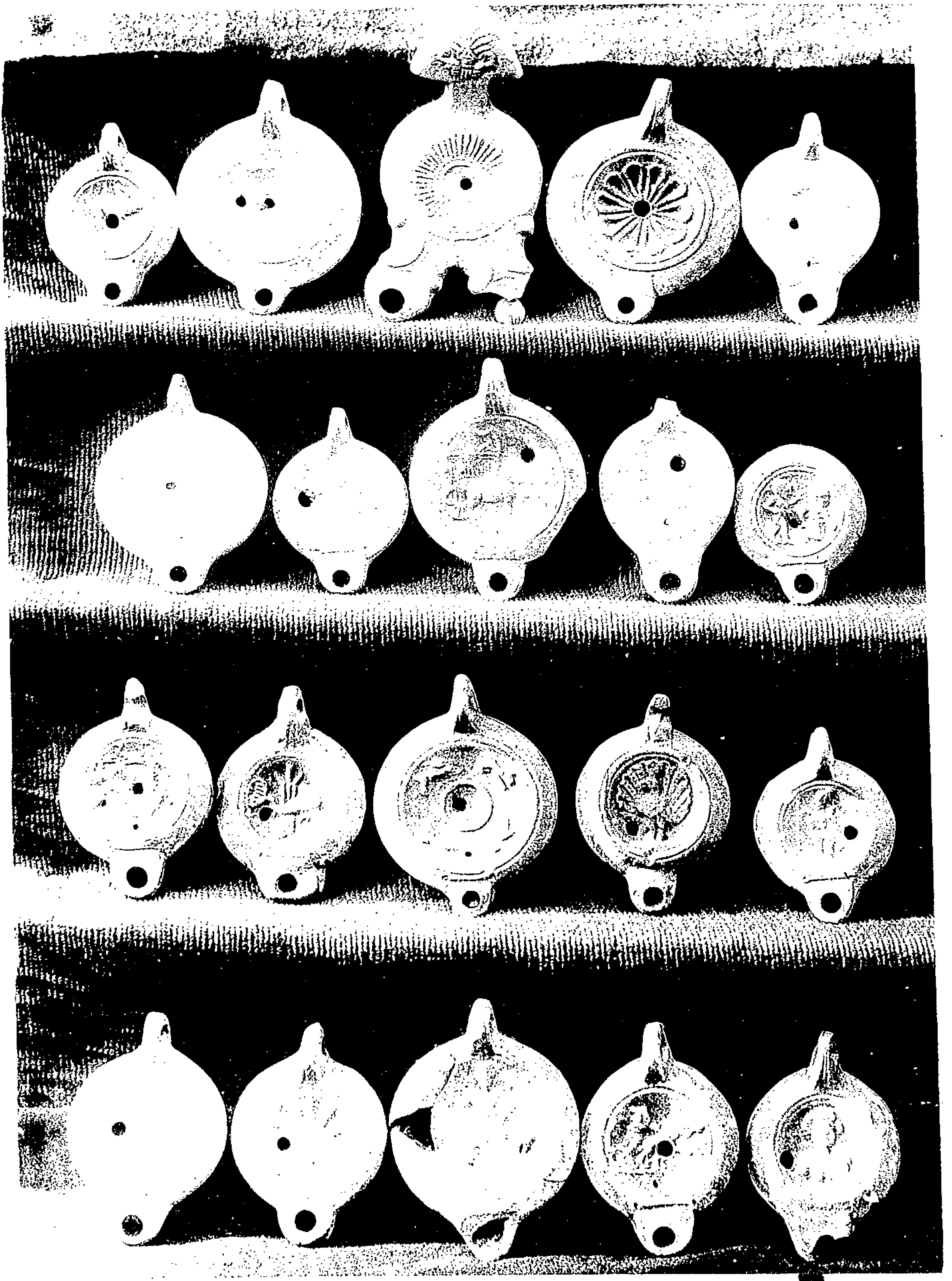
A. Leroux, Phot., Alger

Poterie grise, plats rouges, fioles a parfums (Spécimens)
(Fouilles de Cherchel)

Pl. IV



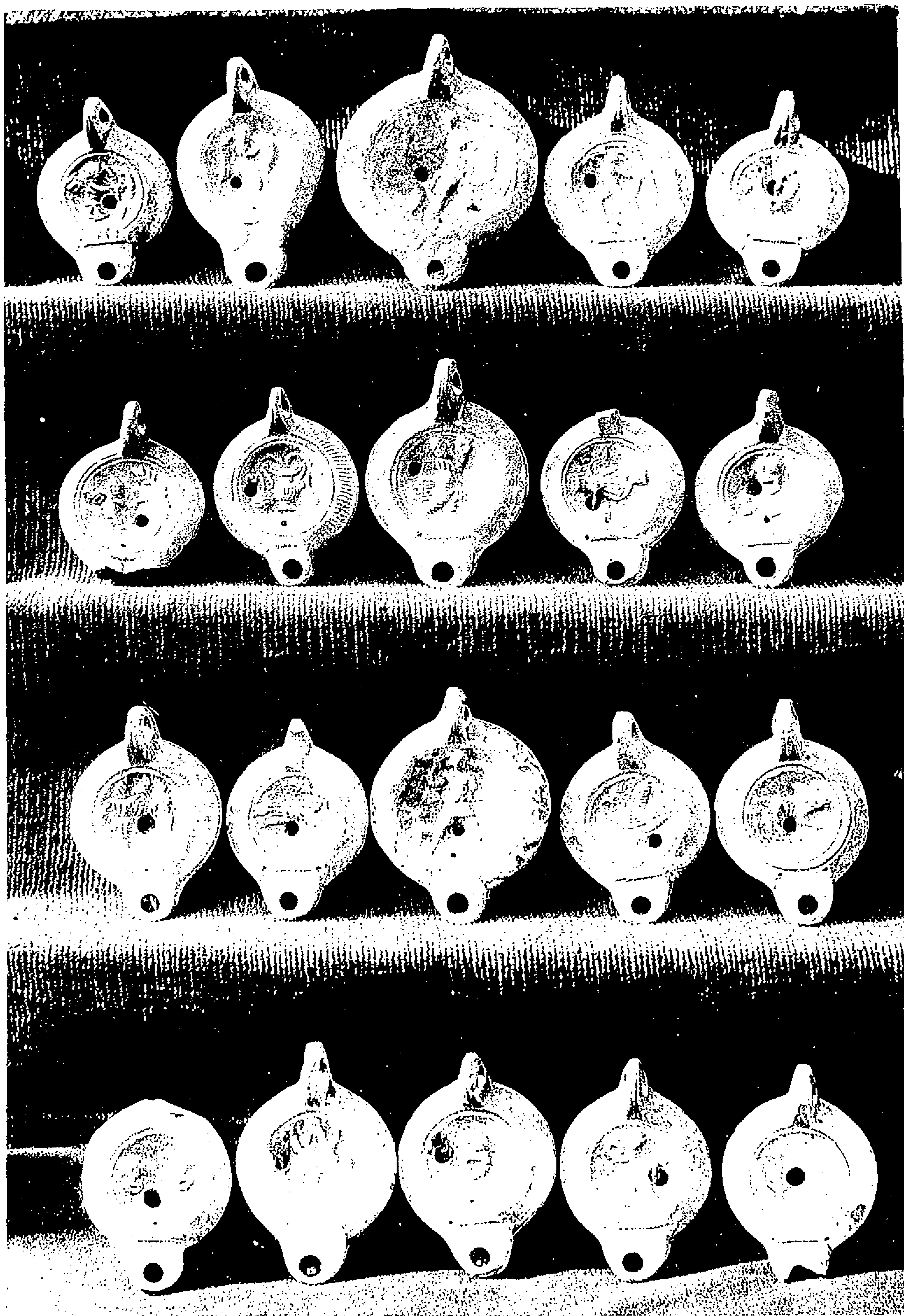
Pl. V



Cliché de M. Leroux

A. Leroux, Phot. Alger

Lampes romaines découvertes a Cherchel dans la nécropole de l'Ouest (Janvier 1903)



Cliché de M. Leroux — A. Leroux, Phot., Alger

LAMPES ROMAINES (FOUILLES DE CHERCHEL)

QVIS QVIS ES EN HOSPES QVAE
SO LEGE SEIC BENE VIVAS QVAE
FVERIM QVOQVE IN SPATIO MORS
ME INVIDA TRAXIT VIXI EGO BIS DENOS
ANNOS TRES ATQVE SEMIT VITA CO
NIVGIS OPSEQVIO SEDVLA PER PLACVI SE
IVABAT FATORVM CVRSV IAM PROPE
RANS ME ORBAVIT AB ILLO SEIC TAM
EN VT DIGNVS DEDERIM PRO CORPO
RE CORPVS FILIVS EST NOBEIS NATV
QVEM IVPPITER ALTVS DILIGAT
ET NATOS IVBEAT GENERARE ET VT
ROS TV QVI LEGEISTI NE SIC GR
AVE DICERE QVAESO CRISPINA
VT NVLLVM TERRAE SIC PON
DVS GRAVATVM



L'Urne funéraire (marbre) de Tettal fils de Baricbal

Clichés de M. Munkel

Pl. VIII



Cliché de M. Munkel

A. Leroux, Phot., Alger

Chasse au lion et au cerf (Mosaïque).

NOTES HISTORIQUES

SUR

LA GRANDE KABYLIE DE 1838 A 1851

(*Suite.* — Voir les n[os] 244 à 249)

Comme il était urgent d'étouffer aussitôt cette insurrection, le général Marey était parti dès le 19 septembre de Médéa, avec une colonne composée du 33e de ligne, d'un bataillon de zouaves, d'un bataillon du 36e, de deux compagnies de tirailleurs, de deux escadrons du 1er chasseurs d'Afrique et de 50 spahis; il avait, de plus, trois obusiers de montagne, une section d'ambulance et 106 mulets du train. La chaleur était très forte, une partie des troupes avait subi précédemment de grandes fatigues, aussi y eut-il un grand nombre de malades qu'on dut renvoyer à Médéa. Après avoir campé le 19 à Berrouaguia, le 20 à l'Oued-Chaïr, le général Marey arriva le 21 à l'Oued-Tamda, où il apprit le coup de main exécuté la veille par le chérif. Le 22 il était à El-Djouab, et le 24 il arrivait à l'Oued-Zer'oua, où il fut rejoint par le goum du Titery et par celui du khalifa Ben-Mahi-ed-Din, qui comptait 800 chevaux.

Le chérif Bou-Aoud, en apprenant la marche de la colonne, jugea prudent de ne pas demeurer à Aïn-Hazem et il recula jusqu'à Bordj-Bouïra, afin de ne pas être coupé du Djurdjura qui devait lui servir, en cas de besoin, de refuge.

La colonne fut portée, le 25, à Aïnsor et-Tir et, le 26, à l'Oued-Halloufa, dans les Beni-Amar, où elle séjourna jusqu'au 30 septembre. Les tribus que nous avions

traversées étaient pacifiées, mais le khalifa Ben-Mahi-ed-Din n'était pas sans de vives appréhensions au sujet de la puissante tribu des Arib, qu'il sentait travaillée par les agents de Ben-Salem.

Nos goumiers vont tous les matins faire des reconnaissances du côté de Bouïra et échangent des coups de fusil avec les rebelles, mais sans qu'il y ait d'engagement sérieux. Le chérif est sur les premières pentes du Djurdjura.

Le 30 septembre, voulant donner confiance à Bou-Aoud par une retraite simulée, le général Marey va poser son camp à Sour-el-R'ozlan, et il pèse sur les Oulad-Dris, dont tous les douars, à l'exception de deux et du caïd, ont suivi le chérif; il fait prendre leurs approvisionnements de paille et vider leurs silos pour les besoins de la colonne. Enhardis par notre éloignement, les rebelles descendent au pied des montagnes, à Gouza-Medadra, avec leurs troupeaux affamés; des fantassins réguliers de Ben-Salem vont même enlever le grain dans les silos des Aribs, dans les environs de Bouïra ; le moment est venu d'essayer sur eux une razzia. Le 5 octobre, au matin, le camp de Sour-el-R'ozlan est levé; le goum et la cavalerie partent en tête, franchissent l'Oued-ed-Dehous et tombent sur les troupeaux de l'ennemi, pendant que l'infanterie de la colonne établit un nouveau bivouac à Aïn-Tiziret, où la cavalerie ramène, à 4 heures du soir, une importante razzia. Nous avions eu 2 hommes du goum tués et 5 chevaux blessés; l'ennemi avait perdu 10 à 12 hommes.

D'après les ordres du lieutenant-général De Bar, commandant la division d'Alger, le bataillon de zouaves et un escadron de chasseurs d'Afrique sont distraits de la colonne et partent pour Médéa le 7 octobre. Le général Marey a l'ordre de ne rien entreprendre contre le chérif avant l'arrivée de la colonne de Sétif. Le khalifa de la Medjana, Mokrani, rejoint la colonne, le 8 octobre, avec 700 cavaliers.

La colonne se transporte, le 9 octobre, à l'Oued-Berdi, où elle reçoit, le lendemain, la soumission d'une partie des tribus de l'Ouennour'a. Les zouaves et les chasseurs d'Afrique, qui étaient partis le 7 octobre, rentrent à la colonne le 16.

La colonne retourne le 19 à Sour-el-Rozlan après avoir passé deux jours à l'Oued-Goumera ; elle achève de vider les silos des Oulad-Dris et elle prend, dans cette tribu, la paille nécessaire pour nourrir les 4,000 chevaux et mulets qui sont avec nos troupes ou avec le goum. Les Oulad-Dris s'obstinant à rester dans l'insoumission, le général Marey prend le parti de donner leur territoire aux Aribs et aux gens des tribus du Dira inférieur ; les Oulad-Ferah, qui sont en majeure partie avec le chérif, sont également expulsés de leurs terres, qui sont données aux Kabyles du khalifa Ben-Mahi-ed-Din. Les bénéficiaires de cette mesure de rigueur s'empressent de profiter de cette bonne aubaine et de prendre possession des terres qui leur sont attribuées et où ils vont commencer leurs labours. Il était convenu que, si les Oulad-Dris et Oulad-Ferah se décidaient à demander l'aman, ils seraient transportés dans la Medjana, où le khalifa Mokrani les disperserait dans les tribus. Il est bien entendu que cette mesure ne fut que provisoire.

Nous ne continuerons pas à suivre la colonne dans ses divers déplacements (1), nous nous bornerons à dire que Mokrani, rappelé par le général d'Arbouville, est parti le 28 octobre pour rentrer dans la subdivision de Sétif, que le colonel Camou est parti pour Médéa le 10 novembre avec 400 hommes du 33e, 1 escadron de spahis, 1 pièce d'artillerie, emmenant les malades et les malingres, et que les colonnes d'Arbouville et Marey ont fait leur jonction, le 11 novembre, à Aïn-Tiziret.

(1) Voici quels ont été ces divers mouvements : 23 octobre, Oued-Zer'oua ; 24 octobre, Aïn-Zer'oua ; 25 octobre, Oued-el-Khamis ; 27 octobre Oued-Boudjeria ; 11 novembre, Aïn-Tiziret.

Le général Marey avait reçu, le 30 octobre, la nouvelle que la subdivision de Titery et celle de Miliana étaient mises provisoirement sous les ordres du lieutenant-général Bedeau, qui était chargé de diriger l'ensemble des opérations militaires dans le centre méridional de l'Algérie.

Dès que les généraux d'Arbouville et Marey se trouvèrent réunis, ils décidèrent d'un commun accord d'en finir sans plus tarder avec ce chérif qui nous tenait en haleine depuis deux mois. Celui-ci était alors campé sur les crêtes qui dominent les Oulad-el-Aziz ; il avait avec lui, depuis quelques jours, un autre aventurier de son espèce, nommé Mouley-Brahim, qui devait aussi jouer plus tard un certain rôle en Kabylie ; mais Ben-Salem, qui était tombé malade, et qui d'ailleurs avait été froissé des allures autoritaires de Bou-Aoud, s'était retiré depuis près d'un mois.

Les contingents que le chérif avait auprès de lui comprenaient : les Oulad-Dris, les tribus de l'Ouennour'a, quelques Aribs, les Oulad-el-Aziz, les Merkalla, les Beni-Smaïl et beaucoup de guerriers des autres tribus des Guechtoula.

Le soir même de la jonction, à minuit, les troupes des deux colonnes se mettent en mouvement pour l'attaque. On laisse au bivouac 1 bataillon du 36e, moins 2 compagnies d'élite qui sont employées à renforcer les bataillons du 33e dont l'effectif est faible, 2 compagnies du 19e léger et 1 peloton de spahis de Sétif. Le camp de la colonne de Médéa reste sur place les tentes dressées ; celui de la colonne de Sétif est levé, et les bagages sont portés à celui de Médéa. Les sacs des hommes qui vont marcher à l'attaque y sont aussi déposés sous la garde de quelques hommes par compagnie.

Le général d'Arbouville, qui a le commandement, a formé sa colonne d'attaque dans l'ordre suivant : 1 bataillon de zouaves, 2 bataillons du 19e léger, 2 compagnies des tirailleurs indigènes d'Alger, 2 compagnies

des tirailleurs indigènes de Constantine, 2 pièces d'artillerie de chacune des colonnes de Sétif et de Médéa, un détachement de fusils de rempart (colonne de Sétif), 42 paires de cacolets, 6 paires de litières et les ambulances réunies des deux colonnes. Vient ensuite la cavalerie, comprenant deux escadrons du 1er chasseurs d'Afrique, 2 escadrons du 3e chasseurs d'Afrique et les goums du Titery et du khalifa Ben-Mahi-ed-Din.

La colonne mobile arrive à 5 heures du matin sur le bord de l'Oued-Meroudj à Dra-el-Khemis, et elle commence son ascension par la rive gauche de l'oued en suivant le chemin qui mène à Teniet-Djaboub. A 6 h. 1/2, on arrive au col de Sidi-Messaoud, d'où on aperçoit la vallée de l'Oued-Bezzit et les villages des Oulad-el-Aziz. Les zouaves et les tirailleurs sont lancés à l'assaut des crêtes supérieures d'Agueni-Amrous, où est posté l'ennemi, pendant que le 19e léger favorise leur mouvement en se portant plus à l'ouest sur la même crête. L'attaque est poussée avec la plus grande vigueur, les rebelles sont bientôt bousculés et rejetés sur le versant nord des montagnes ; tous les bagages du chérif et de ses alliés tombent en notre pouvoir. Le combat a été court, mais acharné, et nous avions éprouvé des pertes assez sérieuses.

A 9 h. 1/2, le général d'Arbouville ordonne la retraite. Nous avons vu qu'au combat du 19 juin, les Kabyles n'avaient pas osé nous poursuivre ; cette fois, ils se montrent plus entreprenants, et nous sommes obligés de former des échelons de soutien pour les contenir. Les zouaves, le 19e léger et les tirailleurs couvrent le mouvement de descente jusqu'au col de Sidi-Messaoud ; à 10 h. 1/2, l'arrière-garde est confiée au 1er bataillon du 33e. A 2 heures, les Kabyles ont cessé leur poursuite et la colonne fait une grand'halte de 2 heures à Dra-el-Khemis ; il était 9 heures du soir lorsqu'elle a regagné son camp d'Aïn-Tiziret, et il y avait 21 heures qu'elle en était partie.

Les pertes de la colonne de Médéa étaient de 6 tués et 33 blessés (1) dont 6 officiers; celles de la colonne de Sétif, de 16 tués et 80 blessés ; le total général était de 22 tués et 113 blessés.

Les officiers blessés de la colonne de Médéa étaient:

MM. Bucheron, capitaine aux zouaves ;
Richard, sous-lieutenant aux zouaves, blessé grièvement ;
Pinel, sous-lieutenant aux zouaves ;
Courtois, capitaine au 33e de ligne ;
Guichard, lieutenant aux tirailleurs ;
Bergé, sous-lieutenant aux tirailleurs.

D'après des renseignements qui ont été obtenus plus tard, l'ennemi avait eu 14 arabes tués et 23 blessés, 41 kabyles tués et 86 blessés.

C'était pour la troisième fois, depuis 1842, que nous étions obligés de faire l'assaut des montagnes des Oulad-el-Aziz ; cette tribu était-elle donc particulièrement indomptable? Il y avait bien quelque chose comme cela, mais ce qui faisait d'elle un foyer de rébellion c'était surtout sa situation géographique.

La chaîne rocheuse du Djurjura n'est traversée, depuis le col de Tirourda jusqu'à celui de Djaboub, que par des sentiers extrêmement difficiles, et ce dernier col est le débouché vers le versant sud des tribus des Guechtoula et même des Beni-Sedka adossés au versant nord. Lorsque ces tribus ont quelque chose à entreprendre sur le côté sud, c'est par là que leurs contingents arrivent ; c'est aussi là que les agitateurs ont le plus de chance de réunir un grand nombre d'adhérents des populeuses et belliqueuses tribus kabyles du versant nord. En cas de

(1) Les zouaves avaient 3 tués et 17 blessés dont 3 officiers ; le 33e, 1 tué et 10 blessés dont 1 officier ; les tirailleurs, 2 tués et 5 blessés dont 2 officiers, et le 36e, 1 blessé. Nous n'avons pas le détail des pertes pour la colonne de Sétif.

défaite, ils trouvent un refuge assuré en se jetant dans des chemins tellement difficiles que nous ne pouvons pas les y suivre.

D'autre part lorsque les tribus du versant sud sont menacées par nos colonnes, elles s'empressent de faire passer de l'autre côté de la montagne, pour les mettre en sûreté, leurs familles et leurs troupeaux. Mais, lorsqu'elles l'ont fait, les tribus des Guechtoula où elles ont cherché un asile, ont un gage entre les mains, et elles ne le rendent qu'à bon escient; les tribus qui ont fait passer chez elles leurs familles et leurs richesses ne peuvent plus se soumettre qu'avec la permission de leurs voisins, qui se montrent facilement irréductibles, puisqu'ils ne leur en coûte rien personnellement (1).

Ce qui montre bien que le col Djaboub a toujours exercé une attraction sur les populations des Guechtoula, c'est qu'elles se sont déversées par là dans la vallée de l'Oued-Sahel; les Beni-Smaïl, puissante tribu des Guechtoula qui est adossée au col du côté nord, sont descendus jusque dans la plaine de l'Oued-Sahel par une expansion de leur territoire qui vient s'enclaver entre les Oulad-el-Aziz et les Merkalla.

Les tribus étaient fatiguées de ces longues hostilités, et elles avaient besoin de tranquillité pour s'occuper de leurs labours; aussi des demandes de soumission étaient-elles arrivées de divers côtés. Le général Bedeau, en présence de ces tendances à un prompt apaisement, crut pouvoir rappeler à lui la colonne du général Marey. Les deux colonnes campèrent encore le 14 à côté l'une de l'autre à l'Oued-Berdi et, le 15, elles se séparèrent; le général Marey, laissant pour quelques jours à son collègue le bataillon du 36e, campa, ce jour-là, à Aïnsor-

(1) Dans l'insurrection de 1871 il a encore fallu faire deux fois l'assaut des montagnes des Oulad-el-Aziz, le 28 avril et le 4 juillet. S'il n'en a pas été de même dans les expéditions de 1849, de 1851 et de 1856, c'est que nos colonnes sont allées attaquer les Guechtoula sur leur propre territoire.

et-Tir, le 18 à l'Oued-Khemis, le 19 à l'Oued Zer'oua, le 20 à Moulgreub, le 21 au Tléta, et le 22 novembre il rentrait à Médéa.

Le général d'Arbouville se trouvait donc seul pour continuer les opérations de pacification, et il s'était porté vers les Beni-Djad.

Cependant la nouvelle du désastre de Sidi-Brahim (22 septembre), colportée avec des exagérations fantastiques, avait réveillé les espérances des indigènes, et il s'était manifesté une agitation qui s'était répercutée en Kabylie; Ben-Salem en avait profité pour recommencer ses intrigues dans les Beni-Djad, où il avait conservé son prestige de marabout et où il avait encore de nombreux partisans.

La colonne du général d'Arbouville avait passé la journée du 21 novembre dans les Oulad-Sidi-Salem, à Bordj-bel-Kherroub, l'ancien établissement militaire du Khalifa d'Abd-el-Kader, détruit en 1842 par le maréchal Bugeaud et, le 22, elle levait le camp lorsqu'elle fut attaquée soudain par les Beni-Djad ameutés par leur ancien chef. Rien n'avait fait soupçonner cette agression, car, peu d'instants auparavant, les indigènes de la tribu étaient encore dans le camp où ils avaient apporté du blé et de l'orge. Nos soldats se comportèrent avec vigueur et sang-froid dans des combats corps à corps livrés sur un terrain des plus difficiles; les Beni-Djad furent punis de leur trahison par la perte d'un grand nombre des leurs et l'incendie de leurs villages. L'effet moral est resté complètement en notre faveur, car à peine le général d'Arbouville eut-il établi son camp à Souk-el-Tnin que plusieurs douars de la plaine, trompant la surveillance des Kabyles, vinrent se rendre à discrétion.

Le général Bedeau avait entrepris une expédition au sud de Boghar; il rentra dans cette place le 8 décembre et, dès le lendemain, laissant sous Boghar la colonne du général Marey, il en repartait pour aller rejoindre le

général d'Arbouville à la tête d'une colonne qui comprenait : 1 bataillon du 13e léger, 1 bataillon du 22e de ligne, 1 bataillon du 33e, 1 section de montagne et un détachement de 40 spahis, le tout présentant un effectif de 53 officiers, 1,302 hommes, 85 chevaux et 135 mulets. Il campait le jour même à Meurdja-oulad-Deïd, le 10 à Tamda des Beni-Sliman, le 11 à Souk-el-Arba, et le 12 décembre il rejoignait le bivouac du général d'Arbouville sur la rive droite de l'Oued-Zér'oua, ayant accompli un trajet de 120 kilomètres. Le jour même, le général Bedeau opéra une reconnaissance avec la cavalerie et 2 bataillons sans sacs pour étudier l'entrée du pays des Beni-Djad.

Il répartit ses troupes en 2 brigades de la manière suivante :

1re Brigade (Général d'Arbouville)

2 bataillons du 19e léger, 1 bataillon du 36e de ligne, 1 section de montagne (11e d'artillerie), 1 détachement de sapeurs.

2e Brigade (colonel Camou)

Un bataillon du 13e léger, 1 bataillon du 22e de ligne, 1 bataillon du 33e, 2 compagnies de tirailleurs indigènes de Constantine, 1 section de montagne (12e d'artillerie).

La cavalerie, comprenant 2 escadrons du 3e chasseurs d'Afrique et 1 escadron de spahis, était placée sous les ordres du chef d'escadron de Signy.

Les ambulances des deux colonnes étaient réunies sous la direction du chirurgien-major Laeger ; le capitaine d'artillerie Lebœuf remplissait les fonctions de sous-intendant militaire et le sous-lieutenant Renaud, du 33e, celles de vaguemestre.

Le 13 décembre, la colonne commence à s'élever dans les premières montagnes des Beni-Djad et va installer

son bivouac dans la tribu des Oulad-Selim; le temps, qui était menaçant, devient tout à fait mauvais et le bivouac est assailli par de la grêle, de la pluie et de la neige fondue. Le temps devient encore plus mauvais, et le 14 dans la journée, le sol est couvert de neige dans des proportions inquiétantes; le général se décide à lever le camp à 1 heure pour retourner à celui du 12 sur l'Oued-Zer'oua.

Le 15, le temps a meilleure apparence, la colonne s'élève par les Cheurfa du sud et va camper sur l'Isser aux environs de Souk-et-Tleta. En descendant les pentes de Koudiet-en-Nador, on remarque des groupes hostiles sur le flanc droit de la colonne et on prend des dispositions de combat en prévision d'une attaque sérieuse, mais tout se borne à quelques coups de fusil échangés avec le goum. La force de l'ennemi a été évaluée à 7 ou 800 hommes. Pour lui donner une leçon, on fait embusquer dans le lit de l'Isser une division de chasseurs et, quand les Kabyles y arrivent, une charge est exécutée et 8 des leurs restent sur la place. Dès lors l'ennemi se tient à distance et le feu contre notre arrière-garde cesse complètement.

Le 16 décembre, dès 6 heures du matin, on fait resserrer le camp, qui va rester sous la garde d'un bataillon, d'une compagnie fournie par chacun des autres bataillons et d'un escadron de chasseurs; une pièce d'artillerie y est aussi laissée. Deux colonnes légères d'infanterie, sans sacs, de 1,000 hommes chacune, sont formées, et elles gravissent deux contreforts qui se réunissent à un même point de la ligne de faîte sur la rive droite de l'Isser; la cavalerie et l'artillerie marchent aux flancs intérieurs. Les Kabyles, que leurs feux observés pendant la nuit ont fait juger nombreux et que l'on dit excités par la présence de Ben-Salem, n'essaient même pas de défendre les magnifiques positions dans lesquelles ils sont établis. La ligne de faîte est occupée par nos troupes, qui se prolongent à gauche,

pendant près de 2 lieues, refoulant l'ennemi. Les goums, sous la protection des colonnes, descendent dans la vallée au-dessous et vont au loin piller et brûler les villages qui sont abandonnés sans résistance. A 4 heures les troupes sont rentrées au camp sans avoir été suivies par l'ennemi.

Le 17, les mêmes dispositions sont prises, la colonne mobile visite la fraction des Beni-Amran qui fait sa soumission, et elle rentre au camp sans avoir tiré un coup de fusil.

Le 18, une colonne légère organisée comme les jours précédents suit la ligne de faîte, entre la vallée de l'Isser et celle de son affluent de gauche, l'Oued-Beni-Amran (Beni-Anane à la partie supérieure). Pendant la grand'-halte qui est faite au Djebel-Guerouma (Dra-es-Sebt de la carte), à hauteur du grand village de même nom, un rassemblement, qui ne paraît d'abord ni nombreux ni hostile, se forme en face de nous et, vers midi, on commence à tirailler; des gens à cheval dirigent les mouvements des Kabyles, et on reconnaît parmi eux des soldats réguliers de Ben-Salem. Un mouvement simulé de retraite amène les rebelles sur un terrain qui nous est plus favorable, et un retour vigoureux, exécuté par la cavalerie et l'infanterie, appuyé du feu de deux pièces d'artillerie, les chasse au loin et leur fait essuyer des pertes notables. Le mouvement offensif se prolonge jusqu'au fond des vallées, d'où on ramène un troupeau de 80 bœufs. Nos troupes rentrent au camp sans être inquiétées par l'ennemi.

La journée du 19 décembre se passe à recevoir les impôts et les amendes de guerre acquittés par les fractions qui ont obtenu l'aman, et qui sont payés soit en argent soit en bétail.

Le 20, un convoi de malades, blessés et éclopés est dirigé sur Médéa ; puis, le camp est levé et la colonne va s'établir sur le sommet de la montagne de Guerouma, où a eu lieu la grand'halte qui a précédé le combat du

18. Dans la soirée, le mauvais temps se déclare de nouveau et il dure jusqu'au lendemain ; un ouragan disperse le troupeau et renverse une partie des tentes.

Le 21, les chefs de la fraction des Beni-Mehalla, des Senhadja, arrivent au camp pour faire leur soumission. Le mauvais temps continue, et comme l'emplacement occupé par la colonne est pauvre en eau et en bois, le général Bedeau se décide à descendre dans la vallée de l'Isser pour prendre son bivouac sur la rive gauche, près de la zmala du caïd des Beni-Djad. La colonne y fait séjour pendant les journées du 22 et du 23 décembre, immobilisée par le mauvais temps.

Le 24 au matin, les bagages et le convoi sont réunis dans une position facile à défendre en dehors du camp, sous la garde d'un bataillon et de cinq compagnies fournies par les autres troupes, avec deux pelotons de cavalerie et une pièce d'artillerie. Le reste des troupes, sans sacs, se porte à deux lieues et demie plus bas dans la vallée pour appuyer le goum et des contingents indigènes qui vont piller et détruire le village d'un chef des Beni-Djad, l'un des principaux auteurs de la défection de la tribu. Les Senhadja sont dévastés.

A la nuit tombante les troupes reviennent camper, à six cents mètres en amont du camp de la veille, sous un bois d'oliviers où le sol est résistant.

La colonne reste trois jours sur ce point pour recevoir la soumission des diverses tribus des Beni-Djad et percevoir l'impôt et les amendes de guerre, qui sont payées en majeure partie en bœufs et en orge.

La pacification étant complète, la colonne se met en route, le 28 au matin, pour gagner le camp de Souk-el-Arba en suivant le chemin des crêtes, afin d'éviter la nécessité de franchir à tout moment la rivière, comme on aurait dû le faire si on avait pris la route de la vallée. Le khalifa Si-Mohamed-ben-Mahi-ed-Din a pris avec son goum la direction d'Alger, où il conduit les chefs qui ont été choisis dans les diverses fractions des Beni-Djad.

La colonne campe le 29 au Khemis des Beni-Selim et, le 30 décembre, les troupes se divisent en deux colonnes, dont l'une, composée du 13e léger, du 22e de ligne et du 33e, de l'escadron de spahis et d'une section d'artillerie, ira opérer dans le sud sous les ordres du colonel Camou et l'autre composée du 19e léger (deux bataillons), du 36e de ligne (un bataillon), des tirailleurs indigènes de Constantine (deux compagnies), doit se diriger sur Médéa, sous les ordres du général d'Arbouville.

Qu'est devenu le chérif Mouley-Mohamed-bou-Aoud? Renonçant à la lutte contre nos troupes, après le combat du 12 novembre, il avait entrepris de prêcher la guerre sainte dans les tribus de la grande Kabylie (1). Quant à Ben-Salem, il était retourné à sa zmala de Bou-Mahni.

Les agissements du chérif Mouley-Mohamed-bou-Aoud et de Ben-Salem avaient fait naître une grande agitation dans les tribus des Khachna; la fraction des Bou-Tekoubat, qui confine au col des Beni-Aïcha vers le sud, s'était mise à intercepter le passage des caravanes kabyles à ce col et elle avait pris part à une attaque à main armée contre le caïd Ben-Merah ; celle des Debbar'a, vers le haut de la vallée de l'Oued-Corso, avait permis au secrétaire de Mouley-Mohamed-bou-Aoud de s'installer sur son territoire, de destituer les chefs que nous y avions nommés, pour en mettre d'autres à la place; enfin la fraction des Ammal avait laissé ce même secrétaire s'établir sur son marché du vendredi pour y faire de la propagande et y écrire, au nom du chérif, des lettres pour les diverses fractions des Khachna.

Comme il importait de mettre un terme à ces menées et de rétablir la sécurité sur la route de Kabylie, le gouverneur général mit en marche, sous les ordres du général Gentil, une colonne composée de deux bataillons de 51e de ligne (colonel Siméon), d'un bataillon du 31e de

(1) Voir la *Revue africaine* de 1881, p. 223.

ligne (commandant Neigre), d'un escadron du 5e chasseurs, d'une section d'artillerie et d'une section d'ambulance. De nouvelles troupes étaient arrivées de France, et on avait trouvé là une occasion de les exercer au service en campagne. La colonne, réunie à la Maison-Carrée le 13 novembre 1845, se mit en route le 14 pour aller camper au Boudouaou et, le lendemain, elle s'établit à l'Oued-Corso, où elle séjourna jusqu'au 21. A cette date elle se transporta, après cinq heures de marche, à Aïn-Djedida, sur la rive droite de l'Oued-Corso. Ce mouvement avait pour but de faire payer une amende de 500 douros infligée à chacune des fractions récalcitrantes que nous avons nommées ci-dessus. Ces fractions s'étant exécutées et étant rentrées dans le devoir, le général Gentil retourna le 23 novembre à son camp du Corso et il y séjourna jusqu'au 15 janvier 1846, occupé à faire continuer les travaux de route déjà entrepris. Le 16 janvier, la colonne se mit en route vers la Maison-Carrée pour rentrer dans ses cantonnements.

CHAPITRE VIII

Abd-el-Kader réapparaît dans la division d'Alger à la fin de 1845.— Mesures prises pour essayer de le capturer. — Mouvements des colonnes du maréchal Bugeaud et des généraux Bedeau et Marey. — Razzia d'Abd-el-Kader sur les Issers le 5 février 1846. — Rapport du colonel Blangini sur son intervention. — Surprise du camp de l'Emir à Cherak-et-Teboul par le général Gentil, le 7 février. — Mesures prises par le maréchal pour couvrir la Mitidja. — Le maréchal fait sa jonction, le 9, avec le général Bedeau sur l'Oued-Zérouan. — Des pluies torrentielles et persistantes éprouvent la colonne. — On campe sur l'Isser le 14 février. — Le 15, la colonne franchit le Djebel-Beggas et va camper à Tamdekt. — Le 16, le général Bedeau brûle les villages des Beni-Khalfoun. — Le général Gentil arrive le 17 à proximité du camp et échange ses troupes fraîches contre des troupes fati-

guées. — Le 18, destruction de villages dans les Mzala. — Le 19, le maréchal marche sur le camp de l'Emir ; celui-ci se retire et franchit le col de Djaboub — On campe à Djemaa-el-Kedim. — Le 21 février, on brûle des villages des Nezlioua et on retourne au camp de Tamdekt. — Construction d'un pont sur l'Isser, près du marché du Djemaa. — Le maréchal laisse, le 23 février, un bataillon du 58ᵉ au col des Beni-Aïcha. — Rentrée des troupes à Alger le 24 février. — Abd-el-Kader, qui n'a pas abandonné la partie, fait des efforts infructueux pour attacher les Kabyles à sa fortune.

Depuis sa mésaventure de Taguin, le 16 mai 1843, où il s'était vu enlever sa zmala, Abd-el-Kader n'avait plus paru dans le Titery, d'où son khalifa El-Berkani avait été chassé, et nous avions étendu, de ce côté, notre domination vers le sud. A la fin de 1845, après qu'il eut lancé dans les tribus une proclamation virulente (1) pour les convier à la guerre sainte, il reparaît dans le pays ; au mois de décembre il est sur le plateau du Sersou, au sud de Teniet-el-Had (poste fondé par le

(1) Voici un extrait de cette proclamation :

O musulmans ! sortez donc enfin de l'aveuglement où vous a plongés votre commerce avec les infidèles ; reconnaissez donc leur adresse perfide Jugez-en d'après les faits.

Lorsque les Français ont voulu vous engager à vous soumettre à eux, ils vous ont dit : soumettez-vous à nous, nous vous garantissons votre religion, vos biens, vos femmes et vos enfants. Nous vous laisserons gouverner par vos chefs habituels ; nous ne troublerons en aucune façon vos coutumes et nous respecterons vos lois. Nous nous occuperons seulement de veiller à ce que vous soyez justement gouvernés et à ce que vous ne soyez point victimes des exactions qui pesaient sur vous lorsque vous étiez soumis à votre ancien sultan Abd-el-Kader. Vous avez cru à ces paroles mensongères et vous vous êtes soumis aux chrétiens.

Aussitôt que l'impie s'est cru fort et que, pour quelques instants, j'ai disparu d'au milieu de vous, il s'est empressé de manquer à ses promesses. Il a appliqué vos mosquées à des usages profanes ; il a pris vos meilleures terres pour les donner aux siens ; il a payé de ses trésors la vertu de vos femmes ; il a enrôlé vos enfants dans ses abominables cohortes ; il a affranchi les esclaves que Dieu vous permet de posséder ; il s'est arrogé le droit de vous rendre la

général Changarnier le 27 mars 1843) ; puis il va sucessiment à Goudjila, à Taguin, à Aïn-Oussera, revient sur Tiaret, puis se rabat subitement sur les Oulad-Allane de Médéa. A l'aide de cette tribu il razzie les Adaura Réraba, les Oulad-Ali-ben-Daoud, les Mouiadat, les Oulad-Mokhtar-Cheraga. Appelé par les Oulad-Madi du Hodna, il feint d'y aller, mais il fond sur l'Ouennour'a récemment soumis.

Tous les efforts du maréchal Bugeaud tendirent alors à la capture d'Abd-el-Kader et il y déploya une activité et une ténacité extraordinaires. « Nos troupes et leurs chefs, dans cette chasse à l'Emir, dit Pellissier de Raynaud dans les *Annales Algériennes*, p. 194, déployèrent une activité presque surhumaine. Nous eûmes un instant jusqu'à quatorze colonnes en mouvement sur les divers points du théâtre de la guerre. Il était impossible de faire plus que l'on fit dans une circonstance où l'espérance de saisir enfin le grand agitateur de l'Algérie, faisait supporter gaiement à nos soldats des fatigues inouïes ».

On a reproché au maréchal Bugeaud d'avoir dispersé ses forces en une multitude de petites colonnes sans

---

justice ; il a persécuté vos plus nobles familles ; il a changé vos chefs pour les remplacer par d'infâmes musulmans qu'il a achetés.

Vos nobles et vos marabouts, qui avaient été assez insensés pour les servir avec fidélité, ont eu pour récompense une prison éternelle dans le pays des chrétiens. Vous êtes maintenant commandés par des *roumis*, jugés par des *roumis*, administrés par des *roumis*.

Et pour vous rendre plus visibles ses perfides intentions, voyez-le qui vient compter vos guerriers, vos femmes et vos enfants, ainsi qu'un maître compte les moutons qu'il veut aller vendre au marché.

Malgré la mission que Dieu m'a donnée de combattre l'infidèle jusqu'à la dernière goutte de mon sang, je lui ai laissé quelque repos ; je me suis éloigné du théâtre de la guerre, bien certain que le chrétien se perdrait par ses œuvres.

Le jour du réveil est arrivé. Levez-vous tous à ma voix, ô musulmans! Dieu a remis entre mes mains son épée flamboyante, et nous allons fertiliser les plaines de notre pays avec le sang de l'infidèle, etc...

lien, sans force, manœuvrant au hasard, d'avoir émietté les unités au grand détriment de la discipline et de la bonne administration. Nous croyons qu'il a obéi à une nécessité supérieure; il fallait absolument en finir. Nous ne pouvions pas avoir la prétention de gagner l'Emir de vitesse, nous n'avions que faire de grosses et lourdes colonnes puisqu'il n'y avait plus de grandes batailles à livrer, notre ennemi n'étant plus suivi que par quelques centaines de cavaliers; ce n'était qu'en l'enveloppant dans un réseau de petites colonnes qu'on avait quelque chance de l'atteindre.

D'un autre côté, il fallait maintenir dans le devoir des tribus qui, sans la présence de nos troupes, auraient été entraînées d'un signe par l'Emir : d'où la nécessité de nous montrer sur beaucoup de points.

Sans doute, il en est résulté de graves inconvénients ; on n'avait pas les moyens de ravitailler régulièrement un aussi grand nombre de colonnes, dont on ignorait souvent la position exacte, les hommes étaient à peine nourris, ils n'étaient plus habillés que de loques et on ne recevait la solde qu'à de longs intervalles. Les unités passaient d'une colonne à l'autre et restaient en expédition des années entières, et les colonels ne voyaient plus que par occasion des fragments de leurs régiments. Le bien-être des hommes et la discipline en souffraient ; mais le premier besoin était de faire vite, dût-on méconnaître momentanément les règles ordinaires.

Nous ne pouvons pas, dans cette étude, donner l'ensemble des mesures prises pour capturer Abd-el-Kader, nous nous contenterons d'indiquer ce qui a été fait dans la division d'Alger.

Au commencement de 1846, le maréchal Bugeaud se trouvait en expédition dans la vallée du Chélif avec une colonne comprenant deux bataillons du 53e, un bataillon du 64e, un bataillon de marche, 150 chevaux du 1er et du 4e chasseurs d'Afrique, un détachement de 40 hommes du génie, une section d'artillerie et des détachements des

services auxiliaires formant un effectif de 92 officiers, 1981 hommes, 300 chevaux et 436 mulets. Il était le 1er février à l'Oued-Mr'ila, le 3 au Nhar-Ouassel, le 4 à Moudjelil et le 5 à Boghar.

La colonne du général d'Arbouville, que nous avons vu se former le 30 décembre 1845 au Khemis des Beni-Selim, après avoir fait un séjour à Médéa, en était partie le 21 janvier sous les ordres du général Bedeau, était allée d'abord dans la vallée du Haut-Isser, était passée ensuite dans celle de l'Oued-el-Ham, tributaire du chott du Hodna, et elle avait fait sa jonction le 4 février (1) avec la colonne du général Marey ; puis elle était partie le 5 en empruntant à cette dernière colonne son bataillon de zouaves, avait fait sa grand'halte à Sour-el-R'ezlane et avait établi son bivouac dans la partie supérieure de l'oued Lekehal. Le général Bedeau s'était porté sur ce point, sur la nouvelle qu'Abd-el-Kader voulait razzier les Aribs.

Le général Marey était parti de Boghar avec sa colonne, le 5 janvier, pour se mettre à la recherche de l'Émir : il était allé d'abord jusqu'à Chabounia, où il avait été rejoint, le 11 janvier, par la colonne du colonel Camou, que nous avons vu partir le 30 décembre 1845 du khemis des Oulad-Selim. Toutes les troupes avaient été formées en deux colonnes ; la colonne mobile, sous les ordres directs du général Marey, se composait des hommes les plus valides des zouaves, du 1er bataillon du 33e et du bataillon du 13e léger, des compagnies d'élite, des deux autres bataillons du 33e et de celles du bataillon du 22e de ligne, de la cavalerie, de deux pièces de montagne et de 150 chameaux pour porter les sacs ; la colonne de station, subordonnée à la première, comprenait le reste

(1) Voici les étapes de la colonne Bedeau : 22 janvier, Oued-Malah ; 23, Oued-Zenib ; 24, Chabet-el-Kedim, au pied nord du Kaf-Lakhedar ; 25, Guerça, sur l'Oued-el-Ham ; séjour, jusqu'au 2 février où on bivouaque sur l'Oued-R'inan (Isser-Supérieur) ; 3 et 4 février, Oued-el-Ham (Oued-Mamora).

des troupes et était placée sous les ordres du commandant Carbuccia, du 33e.

Le 12 janvier on se porte sur le bord de l'Ourent, où on apprend qu'Abd-el-Kader a campé la veille à Oussak-Ourakaï, à 12 lieues à l'ouest de Goudjila. Ce renseignement décide le général à rester sur place. Le 16 on apprend que l'Émir s'est avancé vers l'est et campe à Kouïba, à 16 lieues au sud du camp, et qu'il y rassemble des contingents des Oulad-Nayls, Oulad-Mokhtar, Oulad-Chaïb, pour exécuter une razzia soit sur les Zenakherce, soit sur les tribus du Dira. La présence de Ben-Salem dans le Dira et vers Aïn-Hazem, semble coincider avec la marche d'Abd-el-Kader.

Le 20 janvier, ayant appris que ce dernier a dû aller à Guelt-es-Stel, le général Marey se porte à Aïn-Oussera ; le 21, il partait vers Birin lorsqu'une lettre de l'agha Chour'ar le fait changer de direction pour aller asseoir son bivouac à Reizou, sur le Nhar-Ouassel. On apprend là que, la veille, Abd-el-Kader a razzié El-Hadj-Mokhari, à Guetfa, à 14 lieues à l'est de Reizou ; les chevaux de l'Émir ont fait, dans cette occasion, 45 lieues en 24 heures. Le 22, la colonne va à Mgaren-R'arbi et le 23, à El-Abiod, et on apprend que notre adversaire est à Aïn-Seka, à 48 kilomètres à l'est, qu'une grande partie des tribus se sont ralliées à lui, qu'il a 4 ou 500 chevaux de ses anciens réguliers et 7 à 800 chevaux de goumiers et qu'il a reçu la soumission des Oulad-Ali-ben-Daoud et des tribus de l'est.

Le 25 janvier la colonne s'installe à Guetfa, l'Émir est à Feka, à 8 lieues au sud-sud-est ; le 26 la colonne est à El-Abiod, à 16 kilomètres de celle du général Bedeau et y fait séjour. Le 27, le commandant Durrieu, chef du bureau arabe de Médéa, est envoyé avec les spahis et un escadron de chasseurs dans les Oulad-Allane pour se faire livrer de l'orge, des bœufs et moutons et des chameaux de réquisition.

Le 4 février la colonne a fait, comme nous l'avons vu,

sa jonction avec la colonne Bedeau à l'Oued-Mamora, au point où ce ruisseau sort du Djebel-Afoul. On est informé que l'Émir a passé la journée du 3 à Kasba des Beni-Ilman et on lui prête l'intention de razzier les Aribs.

Voyons maintenant ce qui avait été fait en Kabylie. Nous avons vu que la colonne du général Gentil, après avoir rétabli l'ordre dans les Ammal, avait été disloquée, le 16 janvier, à la Maison-Carrée. A peine était-elle rentrée qu'elle recevait l'ordre de repartir pour prendre un poste d'observation à l'Oued-Corso, tout en continuant les travaux de route. Cette colonne avait la même composition qu'au mois de novembre ; son effectif était de 78 officiers, 2,067 hommes, 132 chevaux et 56 mulets. Elle arriva au Corso le 1er février et, le lendemain, le colonel Blangini, du 58e de ligne, en partait à la tête d'un bataillon du 51e de ligne qui devait relever un bataillon de son régiment en garnison à Dellys ; le colonel devait ensuite ramener au camp le bataillon relevé. Des guides étaient chargés de le conduire par le col de Chereub-ou-Hareub et le chemin du littoral.

Le colonel Daumas (1), qui avait conduit au Corso la colonne du général Gentil pour s'informer de la situation politique, télégraphia, le 4 février, au Gouverneur général que les nouvelles du pays étaient satisfaisantes, sauf en ce qui concernait les Beni-Khalfoun ; aussi le général Gentil éprouva-t-il, le lendemain 5, une grande surprise lorsqu'il vit arriver, à 2 heures de l'après-midi, des cavaliers qui lui avaient été expédiés en toute hâte, et qui lui apprirent que, dans la matinée, un ouragan de cavaliers arabes s'était abattu sur les tribus des Isser ; ces cavaliers avaient tout livré au pillage et avaient emmené une immense razzia.

Le général Gentil s'empressa de se porter avec sa colonne à Hadjer-Djouhala, à 2 kilomètres au-delà du

(1) Le lieutenant-colonel Daumas avait été promu colonel au 1er spahis, et un ordre général du 25 août 1845 l'avait maintenu dans sa situation de directeur central des affaires arabes.

col des Beni-Aïcha, en appelant à lui le bataillon que devait ramener le colonel Blangini. On ignorait encore quel était le véritable auteur de cette razzia, qu'on attribuait à Ben Salem. Le 6 février le général reçut le rapport ci-après du colonel Blangini :

« *Bivouac sur l'Isser, le 6 février 1846.*

» Mon Général,

» Je suis parti du camp de l'Oued-Corso avec un bataillon du 51e de ligne le 2 février, à 9 h. 1/2 du matin, pour me rendre à Dellys relever le bataillon du 58e qui y est en garnison. J'ai couché le même jour sur les bords de l'Oued-Merdja, le second jour à Salem-Beïram près du Sébaou.

» Je suis arrivé le 4, à 8 h. 1/2 du matin, à Dellys ; chemin faisant j'ai appris, et confirmation m'en a été donnée à Dellys, que Ben-Salem se trouvait sur l'Isser avec 300 cavaliers. Au lieu de passer la nuit à Dellys, je suis parti à 1 heure après-midi et je suis venu coucher à l'Oued-el-Arba, où nous sommes arrivés à 7 heures du soir.

» Le 5, à 6 heures du matin, ayant entendu une forte fusillade dans la direction du village de Maouïa (1), j'ai fait de suite accélérer la marche du bataillon sans toutefois me détourner de l'itinéraire tracé par le colonel Daumas. Je suis arrivé au village sur les 10 heures du matin, au moment où Ben Salem exécutait la razzia de ces tribus. J'ai fait aussitôt partir deux compagnies d'élite au pas de course et mis en position le reste du bataillon. Je suis parvenu à reprendre des mains des cavaliers de Ben-Salem une grande partie des bestiaux qu'ils avaient enlevés à ces tribus, et cela sans un coup de fusil.

» Voyant que la troupe de Ben-Salem ne se composait que de cavaliers et qu'ils opéraient leur retraite, n'ayant par conséquent rien à craindre, j'ai jugé à propos de passer la journée à Maouïa pour rassurer les tribus et leur rendre les troupeaux.

» Dans l'après-midi j'ai fait partir un émissaire porteur d'une lettre pour vous rendre compte.

» Le guide que le colonel Daumas m'a donné s'est parfaitement

(1) Sur la route du littoral entre l'Oued-Isser et l'Oued-el-Merdja, à environ 2 kilomètres de l'Isser.

bien conduit, j'ai été bien accueilli par les tribus que j'ai traversées ; à chaque bivouac elles m'ont apporté des œufs, de l'orge, des poules en quantité. J'ai trouvé la vallée de l'Isser couverte de troupeaux et de charrues et ses habitants sont bien disposés en notre faveur.

» Signé : Colonel BLANGINI, du 58e de ligne. »

Voici comment avait été exécutée la razzia des Isser. Ben-Salem s'était, comme nous l'avons vu, concerté avec Abd-el-Kader ; il lui avait représenté que toutes nos troupes ayant été portées dans le Sud, le littoral était resté sans défense et qu'il lui serait très facile, en entraînant les populations kabyles, d'envahir la Mitidja comme on l'avait fait en 1839. Abd-el-Kader sentait qu'il ne pouvait plus guère compter sur les tribus arabes, il avait usé d'elles outre mesure et elles étaient ruinées et à bout de forces ; la Kabylie pouvait lui fournir, pour relever sa fortune, un nouvel élément de succès avec sa population si dense, où il serait possible de lever de véritables armées. Dans tous les cas il y trouverait un asile sûr où nos colonnes ne pourraient plus aller le pourchasser. Le projet de Ben-Salem était donc fait pour le séduire ; mais, pour sa rentrée en scène, il fallait un coup de foudre qui frappât et subjuguât l'imagination des Kabyles. C'est alors qu'avait été résolue la grande razzia des Isser, pour laquelle il emmènerait ses réguliers, les cavaliers des Oulad-Nayl et des tribus du sud voisines qui s'étaient jointes à lui et les goums qu'il pourrait entraîner sur sa route.

Le commandant Durrieu, que nous avons vu envoyer en mission le 27 janvier, écrivait, le 5 février, de son bivouac de l'Oued-el-Ham :

« Abd-el-Kader, parti hier 4 février, de l'Oued-Chellala près de Kasba, a pris la route de Feidj-Debab, a traversé les Oulad-Msellem et est sorti chez les Beni-Iddou où il s'est établi. On assure que les Arabes lui ont envoyé un

cheval de gada ; les espions affirment avoir entendu une vive fusillade aujourd'hui, vers midi, dans la direction de ras Oued-Djenan Le général Bedeau devait se trouver dans ces parages.

» Abd-el-Kader a emmené dans le Tell les goums de toutes les tribus nouvellement soumises de l'est et du sud du Titery. L'Ouennour'a et le Ksenna ont reçu l'Émir avec empressement. »

Abd-el-Kader n'avait pas eu affaire à la colonne du général Bedeau, il l'avait évitée en passant à environ 35 kilomètres d'elle ; il ne s'était pas arrêté dans les Beni-Iddou: poursuivant sa route il était passé à l'est de Bouïra, emmenant les goums des Aribs et des Beni-Djad que Ben-Salem avait décidés à le suivre ; puis franchissant la ligne de partage entre le bassin de l'Isser et celui du Sébaou, il était passé à Tamdekt, avait rallié à lui les cavaliers de Ben Salem, et était arrivé dans les Isser, le 5 février, avant le jour. La masse de cavalerie qui l'avait suivi avait fondu comme un torrent sur la riche proie qui lui était offerte. Les gens des Isser, qui ne s'attendaient pas à pareille aventure, n'avaient fait qu'une faible résistance, ils s'étaient enfuis jusque dans la forêt de Bou-Berak, poursuivis par les cavaliers de l'Émir.

D'après les renseignements fournis par les lettres du commandant Durrieu et du colonel Blangini que nous avons rapportées, Abd-el-Kader avait donc accompli d'une seule traite, en 24 heures, de Kasba aux Isser, un trajet de plus de 140 kilomètres.

Abd-el-Kader s'avança de sa personne jusqu'à l'Oued-el-Arba et la Koubba de Si-Amar-Cherif, dans les Isser-el-Djedian, et il revint à Menaïel emmenant prisonnière la famille de notre caïd des Isser, Saïd-ben-Guennan. Son agha des Askar, Si-Bel-Kassem-Tebassi, arriva jusqu'à la zaouïa de Gueribissa dans les Isser-Drœu pendant que Bel-Kassem-ou-Kassi, Aomar ben Mahi-ed-

Din et Si-Abd-er-Rahman-Dellessi tombaient sur les Beni-Tour et arrivaient jusqu'à El-Assouaf dans la banlieue de Dellys. Ce dernier fait montre que tout avait été bien concerté à l'avance.

Tous nos chefs indigènes sauf Saïd-ben-Guennan, qui avait d'ailleurs été obligé de se réfugier dans les Beni-Aïcha, s'étaient conduits avec beaucoup de mollesse, et notre agha des Flissa Ali-ou-el-Haoussine-ben-Zamoum avait fait sa soumission à Abd-el-Kader, qui lui avait même donné un burnous de commandement (1).

Le général Gentil ayant été informé, le 6 février, que l'ennemi était campé à Cherak-et-Teboul (2) dans les Beni-Mekla, fraction des Flissat-Oum-el-Lil, à une faible distance de la colonne, résolut d'aller le surprendre par une marche de nuit comme il en avait exécuté plusieurs avec succès l'année précédente. Il avait pour le guider Mohamed-ben-Ketiteuch, khalifa du caïd des Isser.

---

(1) Voici une lettre de l'agha reçue le 18 février par le colonel Daumas, dans laquelle il cherchait à expliquer sa conduite (cette lettre est postérieure de quelques jours à la razzia) :

« Je vous avais annoncé l'ennemi lorsqu'il se trouvait à Foum-oued-Djenan. De là il a exécuté une marche forcée pendant un jour et une nuit et est arrivé à l'Isser sans que nous ayons rien su. Il s'est arrêté au bas de Menaïel. Il m'a écrit trois lettres d'aller à lui ; j'ai refusé. Il pensa alors à s'emparer de Menaïel ; je me rendis chez lui pour retarder l'entreprise de manière à me permettre d'enlever ce que je possédais. Actuellement je suis chez moi.

Nos ennemis lui ont dit : il faut investir Ben-Zamoum pour lui faire rompre avec les Français ; il me donna alors un burnous.

On lui a dit que c'était moi qui avais dirigé la razzia qui l'a atteint. Je compte comme un des vôtres. Si je n'avais été obligé de veiller sur les miens et sur mes biens, je me serais réfugié près de vous.

Abd-el-Kader est très réduit, il n'a pas de réguliers avec lui, il est accompagné d'environ 100 cavaliers. Il espère former une armée de Kabyles ; ceux-ci ne l'écoutent pas. Il est campé à l'oued-Tleta ; Lemdami et Allal sont avec lui ».

(2) Cherak-et-Teboul est sur la crête qui sépare l'Oued-Cheraga de l'Ir'zer-Halouane ; ce point est distant de 13 kilomètres d'Hadjer-Djoubala où campait le général Gentil.

Voici le rapport qu'il a adressé au général de Bar sur ce hardi coup de main :

Camp d'Hadjer-Djouhala, le 7 février 1846.

« Mon Général,

» J'ai l'honneur de vous adresser le rapport circonstancié que je vous ai annoncé hier sur l'attaque du camp de Ben-Salem.

» Parti le 6, à minuit, de Hadjer-Djouhala avec une colonne légère composée de 2 compagnies d'élite du 31e de ligne et 2 compagnies d'élite du 51e formant un bataillon sous les ordres de M. le commandant Nègre, le bataillon du 58e de ligne, l'escadron de cavalerie du 5e chasseurs et une pièce d'artillerie, je suis rentré à mon bivouac le 7, à 11 heures du matin.

» Mon trajet vers le camp de Ben-Salem s'est passé sans événement remarquable ; nous avons été favorisés par un clair de lune qui nous a heureusement abandonnés aux approches du camp, qui était situé à Cherak-et-Teboul sur l'oued-Djemaâ, dans les terres des Beni-Mekla. Des feux nombreux étaient allumés, le bruit que j'entendais et le mouvement que j'apercevais m'ont fait croire que l'ennemi, prévenu, m'attendait ; j'ai craint une embuscade et j'ai dû prendre mes dispositions en conséquence.

» J'ai fait commencer l'attaque par les deux compagnies d'élite du 31e et, malgré les difficultés du terrain, la colonne qui suivait de très près l'avant-garde, s'est élancée dans le camp sur la trace de ces deux compagnies.

» Seulement alors, l'ennemi a reconnu sa position, et une terreur générale s'est tellement emparée de lui que personne n'a songé à se défendre ; les arabes se sont enfuis dans toutes les directions, abandonnant leur camp et tout ce qu'il contenait (1).

» Par une bizarrerie singulière, j'entrai dans le moment où les *muezzins* appelaient les fidèles à la prière ; sans cette circonstance il est probable que je les trouvais tous endormis et que peu auraient échappé.

» Je me suis trouvé en un instant maître du terrain. Le camp était très militairement établi, et je n'ai rien trouvé de mieux à faire que d'occuper les crêtes que l'ennemi aurait dû garder. Ces

(1) Le caïd des Adaoura-Réraba, Abd-el-Kader-ben-Mohamed, dont nous avons parlé au chapitre VI, qui avait été fait prisonnier peu auparavant par l'Émir, profita de la panique pour s'évader.

positions furent enlevées par les deux compagnies d'élite du 31e et du 51e soutenues par deux compagnies du 51e. Une fois mes postes établis, je m'occupai d'un travail difficile : c'était de réunir les bœufs, moutons, chevaux, chameaux, etc. qui se trouvaient dans le camp et de faire détruire les armes, les selles, les tentes et les vêtements, et tous les objets qui avaient été abandonnés. Pendant cette opération, j'ai été prévenu que l'ennemi, revenu de sa frayeur, se préparait à faire un retour offensif avec des masses de cavalerie et d'infanterie qu'on a sans doute exagérées. Je m'occupai dès lors d'assurer ma retraite. Cette opération devenait nécessaire pour mettre à l'abri les troupeaux énormes que j'enlevais.

» Ce mouvement ne se fit pas sans quelques difficultés. L'ennemi menaçait ; il n'osa pas m'attaquer et, contre toute prévision, je 'effectuai sans être inquiété.

» A une demi-lieue du camp seulement, quelques cavaliers commencèrent à se présenter sur les derrières de la colonne et à tirer des coups de fusil. Leur nombre augmenta sans pourtant devenir bien considérable. Je n'ai employé pour les contenir que 2 compagnies d'arrière-garde. Cette retraite au milieu de tant de mal et d'embarras occasionnés par les prises, s'est faite avec beaucoup d'ordre et de calme ; le capitaine Jouannis, commandant par intérim le 58e de ligne, s'est acquitté de cette mission avec énergie et capacité.

» L'attaque du camp de Ben-Salem a été vigoureusement faite par le commandant Nègre, à la tête des deux compagnies d'élite de son bataillon. Pour cette attaque qui pouvait offrir des chances de combat très sérieuses, il avait fallu s'occuper des dispositions préalables ; j'ai été parfaitement secondé par M. le Colonel du 51e, qui commandait les troupes sous mes ordres, lequel a montré beaucoup d'activité et d'aplomb.

» La prise du camp a produit un effet moral très grand sur les populations qui étaient effrayées de l'apparition de Ben-Salem et de Bel-Kassem sur leur territoire. C'est plus sous ce rapport que l'importance de cette opération doit être jugée que sous le rapport matériel, qui est le suivant :

Troupeaux enlevés.	Chameaux...........	17	
	Chevaux et poulains..	18	en mauvais état.
	Mulets...............	22	de même.
	Anes................	22	
	Bœufs et veaux.......	817	
	Moutons.............	1.200	et quelques.

» La prise, en armes de toute espèce, se fera vivement sentir chez les Arabes ; plus de 500 fusils ont été mis hors de service en cassant les bois, dispersant les batteries et tordant les canons ; des effets de harnachement en grand nombre, des effets de campement ont été pris et détruits. Des effets d'habillement, dont la richesse de quelques-uns nous atteste la présence de hauts personnages, ont été emportés ainsi que beaucoup d'autres objets par les soldats.

» Je puis attester que plus de 60 cadavres ont été vus gisant sur le terrain ; beaucoup de blessés ont pu s'échapper. Au nombre des morts se trouve un Arabe richement vêtu dont je n'ai pu constater l'identité.

» La réunion de quelques groupes d'Arabes a donné l'occasion à mon artillerie d'envoyer quelques obus qui ont été bien dirigés. Un détachement du génie composé de 25 hommes et l'officier, se trouvait avec les compagnies d'avant-garde et s'est bien conduit.

» Un résultat pareil sans blessés, dans un camp gardé en entier par des hommes armés, est le résultat de la terreur qui leur a été imprimée par une attaque aussi imprévue qu'énergique et toutes les dispositions ayant été prises comme pour une défense sérieuse. Je me plais à rendre hommage à la vigueur et à l'intelligence déployées par toutes les troupes sous mes ordres.

» La cavalerie qui se trouvait dans les meilleures dispositions a, par sa présence à l'arrière-garde, contribué à paralyser les efforts de l'ennemi.

» Trois drapeaux avec des broderies ont été abandonnés devant le camp.

» Il est de mon devoir de citer les officiers, sous-officiers et soldats qui se sont fait remarquer dans cette attaque.

État-major : M. Galle, mon aide-de-camp.
31e de ligne : Le commandant Nègre ;
Le capitaine adjudant-major Guignard ;
M. Bobet, sous-lieutenant ;
Métral, sergent, et Bréau, caporal.
51e de ligne : M. le colonel Siméon ;
Le capitaine de grenadiers Picard ;
Le capitaine de voltigeurs Bérail ;
Le lieutenant Coulon ;
Les sergents Mathieu et Henesteter.

58e de ligne : Le capitaine Jouannis, commandant par intérim le bataillon ;
Les capitaines de Thermes et Bertrand ;
Le lieutenant Ferry ;
Le sergent-major Sampérac et le grenadier Delbert.

» *Le maréchal de camp, etc.,*

» Signé : GENTIL.

» *P.-S.* — Tous les renseignements que je reçois tendent à me faire croire qu'Abd-el-Kader était dans le camp. Le fait fût-il vrai je ne pouvais rien faire de plus. »

Bientôt des lettres trouvées dans les dépouilles en notre pouvoir et d'autres témoignages irrécusables fournis par les Kabyles ne laissèrent plus subsister aucun doute. Surpris dans son sommeil, l'émir n'avait eu que le temps de fuir à peine vêtu.

Les Kabyles des Flissa ne purent s'empêcher de ramasser les objets abandonnés dans leur fuite par les cavaliers de l'émir et qu'ils considéraient comme de bonne prise ; il fallut l'intervention des marabouts pour leur en faire restituer une partie.

La razzia faite par la colonne à Cherak-et-Teboul, liquidée par les soins de l'administration des Domaines, a produit 44,000 francs ; on a prélevé sur cette somme, dans la mesure du possible, ce qu'il fallait pour indemniser les Isser des pertes qu'ils avaient subies, et cet acte d'équité a produit le meilleur effet sur les populations kabyles.

Après sa mésaventure, Abd-el-Kader s'était d'abord retiré dans les R'omeraça, fraction des Flissa, à 7 kilomètres à l'est du camp ; puis il s'établit sur le marché du Tleta, au confluent de l'Oued-Aguergour et de l'Acif-Tala-Imedran. Il tenta de déterminer les Kabyles à se lever pour la guerre sainte, et il parcourut dans ce but les Nezlioua et les Mzala ; mais sa récente défaite avait porté un rude coup à son prestige et les gens restaient sourds à ses prédications. La plupart des cavaliers

arabes qui l'avaient suivi pour sa razzia des Isser avaient d'ailleurs disparu.

Le maréchal Bugeaud, qui se trouvait, comme nous l'avons dit, en expédition, ne reçut la nouvelle de l'apparition d'Abd-el-Kader en Kabylie et de la razzia des Isser que le 7 février, à 6 heures du soir; il se trouvait ce jour-là à l'Oued-Chaïr, entre Berrouaguia et Sour-el-Djouab. Jugeant la Mitidja menacée d'une nouvelle invasion, il prit immédiatement des mesures pour la couvrir et pour courir sus à l'émir. Il donna l'ordre au général Yusuf de partir sur le champ pour Médéa, avec le détachement du 1er chasseurs d'Afrique, de prendre deux bataillons et de se porter par une marche rapide à la Maison-Carrée, où il devait réunir tout ce qu'il pourrait de cavalerie; de marcher droit sur l'émir et de s'acharner à sa poursuite s'il osait pénétrer dans la Mitidja (1).

Le colonel Mollière, du 13e léger, devait sortir de Médéa avec la colonne de réserve composée de 1 bataillon du 3e léger, 2 bataillons du 13e léger, 2 bataillons de marche venus de Blida, 1 escadron du 4e chasseurs, 1 section d'artillerie de montagne, pour couvrir les Beni-Sliman.

Le colonel Pélissier, qui se trouvait dans le Nhar-Ouassel, devait laisser le commandement de sa colonne au colonel Renouard et venir prendre le commandement de la subdivision de Médéa; il recevait ensuite la mission de travailler vigoureusement les Aribs qui avaient fait défection (2).

Le général Marey devait commander le secteur Blida-Boufarik et la plaine de la Mitidja, et le commandement de sa colonne passait au colonel Camou.

Le lieutenant-colonel Maissiat, avec 2 bataillons, devait

(1) Le général Yusuf rendait compte, le 10 février, qu'il se trouvait à la Maison-Carrée avec 1,100 fantassins et 450 cavaliers.

(2) Il a pris, probablement, le commandement de la colonne Mollière.

se porter sur la route du pont de Ben-Hini, en avant du Fondouk; un autre bataillon formé de tous les ouvriers militaires d'Alger était envoyé au Fondouk même.

Le commandant supérieur de Sétif recevait l'ordre de prescrire au khalifa de la Medjana de faire un mouvement sur les tribus des environs de Bou-Saada et de l'appuyer avec sa colonne. Enfin, des ordres étaient donnés pour préparer à Alger la mobilisation de la milice.

La situation, sans être aussi menaçante que le craignait le maréchal, ne laissait pas que d'être assez grave. La venue du Sultan (1) avait fait naître une grande agitation en Kabylie; un certain nombre de tribus soumises avaient émigré sur les territoires voisins : les Beni-Tour s'étaient réfugiés à Dellys; Taourga et Bordj-Sebaou, dans les Beni-Ouaguennoun; les Isser, partie à Dellys, partie dans la forêt de Bou-Berak et leur caïd, Saïd-ben-Guennar, aux Beni-Aïcha; les aghas Lemdani et Allal dans les Flissat-oum-el-Lil; peut-être même sont-ils allés temporairement, comme l'insinuait Ben-Zamoum, dans le camp d'Abd-el-Kader.

La nouvelle de la marche du maréchal releva les courages. Comme il pouvait avoir affaire à des forces considérables si les Kabyles acceptaient de suivre l'émir, le maréchal avait jugé sa colonne insuffisante, et il avait appelé à lui la colonne du général Bedeau, qui se trouvait, le 7 février, à Melgat-el-Ouidan, au confluent de l'Oued-Zerouan et de l'Oued-Malah, après avoir traversé la veille le territoire des Aribs qu'il avait trouvé abandonné. Le 9 février, les deux colonnes font leur grand'-halte à El-Betoum (Les Frènes) où a lieu leur jonction, et elles vont ensemble établir leur bivouac à l'Oued-et-Tenin (nom que porte l'Oued-Soufflat dans la partie supérieure de son cours). Le maréchal a alors sous ses ordres un effectif de 154 officiers, 4,114 hommes, 533

(1) Quand ils parlent d'Abd-el-Kader, les Kabyles le désignent toujours sous le titre de Sultan.

chevaux et 555 mulets (1). Le khalifa Ben-Mahi-ed-Din est arrivé le même jour avec son goum et un convoi de 30.000 rations. Le 10 février, les deux colonnes sont au Khemis des Metennan, et le 11 elles établissent leur bivouac à cheval sur l'Oued-Rekham ; la pluie, survenue dans la dernière partie du trajet, a rendu la marche très pénible, et la queue de la colonne n'est arrivée que 2 heures après la tête. Quelques villages des Metennan ont été incendiés en chemin, puis, après l'installation au bivouac, des compagnies sans sacs sont encore allées fouiller et incendier tous les villages des environs.

Le 12, le temps devient tout à fait mauvais, et l'on se hâte de quitter le camp établi dans un lieu bas et sur un

(1) Colonne Bugeaud :	Officiers	Hommes	Chevaux	Mulets
État-major	18	30	70	»
53e de ligne	29	596	7	15
64e —	16	395	5	8
Bataillon de marche	8	391	2	7
1er chasseurs d'Afrique	4	40	41	8
4e —	7	103	114	12
Artillerie	1	47	5	21
Génie	1	41	6	8
Services auxiliaires	8	338	50	357
	92	1.981	300	436
Colonne Bedeau :				
État-major	9	28	31	»
Zouaves	16	512	6	9
19e léger	16	775	8	18
22e de ligne	1	3	1	»
36e —	4	377	3	8
Tirailleurs (2 compagnies)	4	158	1	2
Artillerie	2	31	5	18
Génie	1	28	1	4
3e chasseurs d'Afrique	5	147	156	»
Spahis	»	11	12	»
Services auxiliaires	4	63	9	60
	62	2.133	233	119
Colonne Bugeaud	92	1.981	300	436
TOTAL GÉNÉRAL	154	4.114	533	555

sol labouré et très gras; la colonne s'élève sur les hauteurs de la rive gauche de l'Oued-Rekham par une pente assez rapide; la tête de colonne doit faire une halte de 1 heure et demie au sommet, à Teniet-el-Melab, pour y laisser masser le convoi qui marche péniblement; la pluie tombe à torrent. A 10 heures le maréchal établit son bivouac à Ben-Haroun, sur une pelouse assez ferme, à portée du bois et de l'eau et entourée de villages qui peuvent fournir de l'orge. Des bataillons sans sacs sont envoyés pour les fouiller et ils en rapportent, en effet, une assez grande quantité d'orge. Les deux bataillons du 53e de ligne ont poussé jusqu'à l'Oued-Soufflat et leur compagnie d'avant-garde a eu un petit engagement avec des gens des Arib, qui ont perdu 5 hommes tués.

Le 13 février, la colonne fait séjour. La pluie n'a pas cessé de tomber toute la nuit et on est obligé de déplacer le bivouac de la cavalerie, où le sol, piétiné par les hommes et les chevaux, s'est changé en un lac de boue liquide. Heureusement les maisons des villages voisins ont fourni du bois sec de charpente en abondance et, malgré la pluie et la neige, de grands feux de bivouac peuvent être entretenus.

Malgré l'affreux temps qui règne, 4 bataillons sans sacs ont été envoyés dans la journée à la recherche de l'orge et, avec ce qu'ils ont rapporté et ce qui restait de la veille, on put faire une distribution de deux rations et demie à toute la colonne.

Le temps s'est un peu amélioré pendant la nuit et on lève le camp, le 14, à 9 heures du matin. On descend sur l'Oued-Djemaa dont la traversée ne présente pas de trop grandes difficultés malgré la crue; on suit la rive droite de l'Isser et on va camper au confluent de l'Oued-el-Arba sur un mouvement de terrain assez élevé. Le goum ramasse un troupeau de bœufs qu'on a aperçu à peu de distance.

Le 15 février, la colonne franchit la ligne de partage

des bassins de l'Isser et du Sebaou ; elle s'élève par une pente assez rapide au milieu du territoire des Beni-Khalfoun, passe au col de Tizi-Ncheria ou de Beggas et descend sur Tamdekt, où le bivouac est établi sur un terrain solide où le bois et le diss se trouvent en abondance. Le 53e, qui était d'extrême arrière-garde, a été suivi par 5 ou 6 Kabyles qui ont tiré quelques coups de fusil en manière de protestation, en se tenant prudemment hors de portée.

Le 16 février, on fait séjour. Le général Bedeau, avec 4 bataillons sans sacs et 50 chevaux, va brûler quelques villages des Beni-Khalfoun. Le Maréchal avait appelé à lui la colonne du général Gentil, qui était toujours à Hadjer Djouhala, dans le dessein d'échanger ses troupes fraîches contre des bataillons de la colonne, fatigués par une série d'expéditions. Le général Gentil arriva ce jour-là à proximité du camp, mais sa marche ayant été retardée par la difficulté des chemins et par son convoi composé de 200 mulets de réquisition pris à Alger et qui n'avaient pas l'habitude des montagnes, il dut s'arrêter au bas de la montée, à 3 kilomètres du camp.

Le 17, la jonction ayant eu lieu, le Maréchal fit passer le bataillon de zouaves et celui du 36e de ligne, provenant de la colonne Bedeau, à la colonne Gentil, en échange des 4 bataillons qui composaient celle-ci. Il ne garda avec lui comme cavalerie que 90 chevaux du 4e chasseurs, sous les ordres du commandant de Noüe, et passa le reste à la colonne Gentil, ainsi que 17 malades et une trentaine d'éclopés. La difficulté de nourrir les chevaux l'avait déterminé à ne conserver que le nombre de cavaliers absolument indispensable.

Les troupes furent réparties en deux brigades, la 1re sous les ordres du général d'Arbouville, la 2e sous les ordres du colonel Blangini du 58e de ligne. Par suite de l'échange fait, l'effectif de l'infanterie avait un peu grossi ; la colonne comptait maintenant 185 officiers, 4,881 hommes de troupe, 286 chevaux et 568 mulets.

A 10 heures du matin, le même jour, la colonne se rapprochant du camp de l'Émir, alla établir son bivouac auprès du village de Tizi-Ntedoukkart, de la fraction des Mzala, réputée la plus turbulente des Flissat-oum-el-Lil. La 1re brigade monta sur le champ sur les hauteurs dont elle occupa les crêtes sans coup férir ; les groupes de Kabyles qui s'y trouvaient avaient pris la fuite sans songer à combattre.

Le 53e de ligne, qui faisait partie de la 2e brigade, fut envoyé sur la droite de la 1re brigade pour fouiller les villages et tâcher d'en rapporter de l'orge. Les troupes rentrèrent à la nuit après avoir détruit plus de vingt villages et fait un butin considérable, mais elles ne rapportaient pas d'orge.

Pendant cette opération, les troupes restées au camp avaient été occupées à construire un réduit en pierres sèches, afin de pouvoir y laisser le convoi avec une faible garde, dans le cas où le Maréchal voudrait s'engager dans les montagnes des Flissa.

Que devenait pendant ce temps Abd-el-Kader ? Il s'était retiré des Mzala à l'approche de la colonne et il avait été s'établir, avec sa cavalerie, à Bor'ni. Il s'efforçait toujours d'entraîner les Kabyles à la guerre sainte ; mais ceux-ci, qui n'avaient pas oublié la déroute de Cherak-et-Teboul, refusaient de croire qu'il pourrait les conduire à la victoire, et ils lui faisaient toujours la même réponse : « Si les chrétiens viennent dans nos montagnes, nous saurons nous défendre avec vigueur, mais en plaine, nous ne pouvons pas lutter contre eux. Fais-nous voir que tu es capable de les vaincre et nous te suivrons. » C'était une pétition de principe, car, pour savoir s'il pourrait vaincre, il aurait fallu commencer par lui donner des soldats ; mais les Kabyles n'y regardaient pas de si près.

Le 18 février, le général Gentil reprend le chemin du col des Beni-Aïcha, où il va rester encore en observation ; la colonne du Maréchal fait séjour. La pluie tombe de

nouveau, le sol du camp qui est labouré et glaiseux rend la situation très incommode. Plus tard, le temps paraissant se remettre, la 2e brigade est envoyée pour détruire des villages considérables du versant nord-est de la montagne des Mzala ; 2 bataillons de la 1re brigade couronnent, pendant ce temps, les positions occupées la veille par la brigade d'Arbouville, pour couvrir le flanc gauche de la 2e brigade. Tous les chevaux et mulets de la colonne ont été envoyés, sous la protection des tirailleurs indigènes et d'un bataillon du 51e, pour rapporter du diss. L'orge manquant complètement, on distribue 3 rations de biscuit d'un kilogramme par cheval ou mulet ayant droit à la ration.

A 3 heures de l'après midi, la 2e brigade rentre au camp après avoir détruit de grands et beaux villages; elle avait eu devant elle des rassemblements estimés à 4,000 fusils, mais ils s'étaient retirés sans combattre, les Kabyles se contentaient de regarder à distance l'œuvre de destruction ; quelques fanatiques seulement avaient tiré de loin des coups de fusil, un grenadier du 53e a seul été légèrement atteint. La colonne est rentrée au camp sans avoir été suivie.

Le Maréchal aurait voulu éviter de s'engager plus avant dans la montagne, ce qui aurait pu l'entraîner à des opérations d'une plus grande envergure que celles qu'il pouvait entreprendre avec les moyens qu'il possédait. D'ailleurs, le Gouvernement métropolitain se berçait de l'illusion qu'on pourrait vivre en paix avec les Kabyles en se bornant à n'avoir avec eux que des relations commerciales, et le maréchal ne voulait pas qu'on pût croire qu'il cherchait à lui forcer la main. « Ce n'est pas moi, disait-il dans son rapport, qui ai été pressé de faire la conquête de la Grande-Kabylie, mais j'ai toujours dit que nous serions contraints de nous en emparer. » Il avait cherché à attirer Abd-el-Kader sur la lisière des montagnes, mais celui-ci était resté inactif, et les Kabyles ne nous opposaient que la force d'inertie.

Cette situation ne pouvait pas se prolonger, car nos approvisionnements touchaient à leur fin ; aussi le Maréchal se décida-t-il, le 19 février, à marcher contre le camp d'Abd-el-Kader.

A midi, la colonne se mit en marche en suivant la plaine des Nezlioua et des Abids ; les rassemblements qu'on avait vus la veille couronnaient de nouveau les crêtes des Mzala et ils se prolongèrent parallèlement à la marche de la colonne, mais sans essayer aucune agression. Après une heure de marche, les cavaliers du goum saisirent un mendiant qui déclara s'être trouvé, le matin même, dans le camp de l'Émir, et qui indiqua la position de son camp, près d'un marabout qu'on apercevait sur les pentes nord-ouest du Djurdjura, dans les Beni-Smaïl. Toutes les lunettes furent aussitôt braquées sur ce point et on aperçut très distinctement, à plus de 3 lieues de notre avant-garde, une colonne de cavalerie et de bagages engagée dans le col de Djaboub, qui conduit chez les Oulad-el-Aziz. Sur le flanc gauche et à la même distance à peu près, on distinguait un petit goum d'une centaine de chevaux, et on apprit que c'était celui de Ben-Salem en marche pour rejoindre l'Émir.

Le maréchal continua à se porter en avant mais sans espérance d'atteindre l'ennemi ; il arriva au pied des pentes nord du Djurdjura dans les Beni-Matas, fraction de la tribu des Frikat, qui appartient elle-même à la confédération des Guechtoula. Les hauteurs étaient couvertes de groupes armés qui paraissaient nous provoquer au combat, et on voyait les femmes, les enfants et les troupeaux quitter précipitamment les villages pour fuir vers la montagne.

Deux bataillons du 53e, appuyés par un bataillon du 58e et un obusier de montagne, furent envoyés sur les premiers mamelons pour en chasser l'ennemi pendant que la colonne installait son bivouac sur l'emplacement de l'ancien marché du Djemâa, entre les villages des

Beni-Matas des Frikat et ceux de Keirouan des Nezlioua, sur le ravin appelé Chabet-bou-Segacen.

Les Kabyles ne firent pas une sérieuse résistance; pourchassés de position en position ils durent, à un moment donné, défiler dans un étroit sentier sous le feu de nos troupes en y laissant une soixantaine de cadavres. Nos soldats rentrèrent au camp à la nuit, ne ramenant qu'un seul blessé.

Le 20 février, dès la pointe du jour, les gens des Frikat se présentèrent au camp pour demander l'aman ; ils confirmèrent le départ de l'Émir, qui s'était rendu chez les Oulad-el-Aziz et paraissait vouloir reprendre le chemin du sud.

On apercevait dans la vallée de nombreux rassemblements armés qui paraissaient se tenir en observation; ces rassemblements envoyèrent une députation au camp pour dire que l'intention des Kabyles était de défendre leur pays si nous voulions y pénétrer, mais que si nous voulions bien nous en abstenir ils ne commettraient aucun acte d'hostilité ; ils déclaraient vouloir vivre en paix avec nous et demandaient à être autorisés à aller porter leur huile et leurs autres produits à Alger en échange des denrées que nos commerçants pourraient leur fournir.

Le maréchal fit répondre aux Kabyles qu'il ne les craignait pas comme ennemis et que s'ils voulaient de la poudre il les en rassasierait; mais que s'ils voulaient rester paisibles et ne pas accueillir nos ennemis et leur venir en aide, il était disposé à leur donner aide et protection pour leur commerce avec Alger..

Le fourrage manquant absolument, on se vit obligé de faire ramasser du chiendent qui, lavé et séché, fut distribué à raison de 4 kilos par cheval ou mulet.

Dans la soirée, tous les rassemblements kabyles avaient disparu.

La campagne n'avait pas eu jusque-là de grands résultats; nous avions seulement forcé Abd-el-Kader à se

déplacer un peu, mais le pays était resté sous l'impression de sa présence, et les tribus qui auraient désiré venir à nous n'osaient pas le faire de peur de se voir assaillir par l'Émir dès que nous nous serions éloignés. Il aurait fallu pouvoir s'attacher aux traces de l'Émir, en faisant arriver sur le versant sud du Djurdjura la colonne du colonel Pélissier, mais on manquait d'approvisionnement, et pour faire venir un convoi de ravitaillement d'Alger il aurait fallu le faire escorter par des troupes. Le khalifa Ben-Mahi-ed-Din avait bien, en diverses circonstances, conduit des convois à nos colonnes opérant dans les Aribs et le Hamza, mais ce n'était pas un moyen assez sûr à la distance où on se trouvait; force fut donc de reprendre le chemin d'Alger.

La nécessité de créer des postes-magasins pour permettre aux colonnes expéditionnaires de se ravitailler se faisait vivement sentir, aussi le maréchal avait-il déjà songé à créer un poste de cette nature à Sour-el-R'ozlan, sur l'emplacement de l'ancienne colonie romaine d'Auzia; cette création fut réalisée l'année suivante.

Le 21 février, la colonne se mit en route pour Tamdekt en passant au pied des pentes de la montagne des Nezlioua; on fit une grand'halte sous de beaux villages de cette tribu que la 1re brigade fut chargée d'aller fouiller et détruire; c'étaient Hania, Keirouan, Aïnsor, Oulad-Naceur, Rouachda. On y trouva une assez grande quantité de paille et on y ramassa assez d'orge, de blé et de fèves pour faire une distribution de 2 kilos par bête, aux chevaux et mulets de la colonne, qui étaient complètement privés d'orge depuis 4 jours. La colonne arriva à la nuit tombante à Tamdekt.

Le 22 février, la colonne se dirigea sur le col des Beni-Aïcha. La marche fut d'abord très pénible dans la descente sur l'Oued-Adila à cause de la difficulté du chemin, puis la route devint facile. Des gens des Beni-Khalfoun se présentèrent peu après le départ pour demander l'aman; l'agha Ali-ou-el-Haoussin-Ben-Zamoum

arriva à son tour suivi de quelques cavaliers. Il chercha à expliquer sa défection et l'acceptation d'un commandement sous l'autorité d'Abd-el-Kader; le maréchal, tenant compte de la jeunesse de l'agha et des circonstances de force majeure dans lesquelles il s'était trouvé, ne chercha pas trop à approfondir sa conduite et, par politique, il lui fit bon accueil.

Le bivouac fut établi sur la rive gauche de l'Isser à 1,500 mètres du camp du général Gentil.

Le général Lechesne, commandant supérieur de l'artillerie de l'armée, était établi sur l'Isser avec un détachement de 200 artilleurs, 53 pontonniers et 60 sapeurs du génie pour construire, sur cette rivière, qui n'est pas toujours facilement guéable, un pont à la Birague et un radeau de tonneaux. Le maréchal mit à sa disposition les deux bataillons du 51e de ligne, sous les ordres du colonel Siméon, tant pour protéger les travaux que pour fournir des travailleurs. Il y avait encore à aménager les abords du pont et à construire une tête de pont avec revêtement de fascines.

En partant, le 23 février, le maréchal laissa un bataillon du 58e au camp des Beni-Aïcha, qui était gardé par les sapeurs du génie et renfermait 60,000 rations de toute nature; il donna des ordres pour qu'une redoute y fût construite de manière qu'on pût y laisser, au besoin, les approvisionnements sous la garde d'un détachement de 50 à 60 hommes; des barbettes devaient y être installées pour des pièces d'artillerie en situation de battre le défilé et de balayer même les rives de l'Isser.

La colonne suivit dans sa marche la route d'Alger à Dellys, ouverte en 1844 et mise à la largeur de voiture en 1845; des ponts en bois de grume et en fascines étaient établis aux passages de ravins; pour rendre la route praticable en toute saison, il restait encore à l'empierrer. La route fut trouvée bien tracée avec des pentes suffisamment douces.

La colonne s'arrêta au camp du Boudouaou sur la rive gauche de la rivière. Le général Gentil, appelé du Fondouk par le maréchal, vint recevoir ses ordres ; il fut décidé que cet officier général prendrait le commandement des troupes de la ligne de l'est (Fondouk, Beni-Aïcha jusqu'à l'Isser), ferait réparer la route et perfectionner la redoute des vivres et qu'il résiderait, de sa personne, au camp d'Hadjer-Djouhala. On lui donna à emmener 10 chasseurs à cheval du 5e régiment, une section de montagne et une section d'ambulance.

Le colonel Blangini fut désigné pour prendre le commandement du Fondouk avec un bataillon de son régiment, ses compagnies de recrues et un bataillon de tirailleurs indigènes. Les autres troupes de la colonne devaient être renvoyées dans leurs garnisons.

Le 24 février, la colonne, diminuée des troupes dirigées sur Blida, fit son entrée à Alger. A Hussein-Dey, le lieutenant-général de Bar, commandant la division, était venu au devant du maréchal avec les principales autorités et l'escadron mobile de la milice.

Dans une allocution très énergique, le maréchal Bugeaud exposa aux miliciens la situation politique et les motifs qui l'avaient déterminé à préparer la mobilisation de la milice pour la mettre à même d'agir au premier signal de danger. Il remonta ensuite à cheval en congédiant tout le monde, pour entrer en ville à la tête des troupes, entouré seulement de son état-major.

Dès Mustapha, une immense population se pressait sur le passage de la colonne, belle de ses uniformes usés dans les poussières et les boues de 5 mois de bivouac, des figures bronzées de ses soldats et des glorieuses fatigues empreintes sur les visages. Le canon de la place et celui des navires de guerre pavoisés pour la circonstance saluent l'entrée du maréchal dans la ville.

La milice, formée en carré sur la place Royale, présente les armes et ses tambours battent aux champs.

Les applaudissements et les hourras de la foule, qui encombre jusqu'aux terrasses des maisons, se mêlent aux mâles accents de la musique militaire. Les troupes défilent devant la statue du prince royal et rentrent dans leurs casernements.

L'émir Abd-el-Kader n'avait pas repris le chemin du sud comme on l'avait annoncé tout d'abord; il n'avait pas renoncé à la partie et il se tenait sur le versant sud du Djurdjura, entre les Oulad-el-Aziz et les Merkalla; les Beni-Yala lui donnaient aussi leur concours pour faire vivre tout son monde. De là, il visitait quelquefois les tribus du versant nord pour les pousser à la guerre sainte. Pour exciter l'enthousiasme des Kabyles il leur racontait des victoires imaginaires qu'il aurait remportées sur les chrétiens, et il montrait comme preuve le lieutenant Lacotte, chef du bureau arabe de Tiaret, qui avait été capturé dans les environs de cette place. Il le présentait comme un envoyé des Français venu pour lui apporter des propositions de paix qu'il aurait repoussées avec mépris. Il avait aussi comme prisonniers l'interprète Lévy, pris à la malheureuse affaire de Sidi-Brahim, et Ould-ben-Hamani, chef des Oulad-en-Nhar de la province d'Oran.

Les prétendues victoires d'Abd-el-Kader ne trouvaient plus grande créance chez les Kabyles; pour se créer des liens parmi eux, il épousa une fille de Ben-Salem.

Sa fierté fut souvent soumise à de pénibles épreuves avec ces rudes montagnards, peu habitués à mesurer leurs paroles dans l'expression de leurs sentiments et fort réservés quand il s'agissait de donner; il eut plus d'un affront à essuyer. Les Kabyles le laissaient souvent manquer du nécessaire, et ses cavaliers, bien qu'ils fussent réduits à un petit nombre, étaient obligés de vendre leurs burnous pour se procurer de l'orge pour leurs chevaux.

Un rapport du commandant supérieur de Dellys donnait les renseignements suivants qu'il avait fait recueillir

par ses espions : « Le 28 février, Abd-el-Kader a réuni dans la vallée de l'Oued Borni tous les chefs des Beni-Raten et deux ou trois individus des plus marquants par village ; après les avoir harangués, il leur a fait jurer de ne jamais se soumettre aux chrétiens et de n'accepter d'eux aucun chef. Il leur a recommandé d'obéir aux ordres de Si-el-Haoussine-Oulid-Chikh-el-Arab, fils d'un marabout et de prendre les armes pour la guerre sainte.

« Ceux qui ont promis de suivre Abd-el Kader sont les Beni-Raten, Beni-Yenni, Beni-Ouassif, Ouadia, Beni-Sedka, Beni-Zmenzer, Beni-Aïssi, Oulad-el-Aziz, Beni-Yala et la moitié des Maatka. Sur la rive droite du Sebaou, les Oulad-Saïd et Tikobaïn sont les seuls qui n'aient pas envoyé de délégués. Les Flissat-el-Behar n'ont fait aucune démonstration non plus que les Beni-Djennad.

« Bel-Kassem-ou-Kassi et Ben-Salem se tiennent constamment à Bor'ni pour exciter le zèle des Kabyles ».

Quelques milliers de Kabyles en armes entouraient ce congrès de notables, auquel on était venu de tous les points de la Kabylie ; l'assemblée s'était terminée par un miiz où on avait brûlé beaucoup de poudre, ce qui avait donné à croire que tous les chefs Kabyles avaient donné leur parole de soutenir leur sultan.

CHAPITRE IX

Réunion d'une nouvelle colonne expéditionnaire commandée par le maréchal. — Proclamation aux Kabyles. — Départ de la colonne le 6 mars. — Bivouac au pont de Ben-Hini, le 7. — Le colonel Pélissier est campé à peu de distance. — Le 8 mars le colonel Blangini va occuper l'emplacement de son camp. — Une tempête arrête la colonne. — Le 9, on campe à Tenict-el-Melab. — Le 10, nouvelle tempête de neige. — La pluie continue le 11 et le 12. — On apprend le 12 la fuite d'Abd-el-Kader et la défaite que lui a infligée le colonel Camou. — Le maréchal reprend le 13 le chemin

d'Alger. — Soumission des Beni-Khalfoun, Nezlioua et Oulad-el-Aziz. — On campe, le 14, au col de Beggas. le 15 à Tamdekt et le 16 à Hadjer-Djouhala. — Dislocation de la colonne. — Nomination du duc d'Aumale, le 18 mars, au commandement des subdivisions de Miliana et de Médéa. — Abd-el-Kader quitte les Oulad-el-Aziz le 5 mars et razzie les Douairs le 6. — Le colone Camou l'atteint le 7 et reprend les troupeaux emmenés. — Le général Yusuf inflige une nouvelle défaite à l'Émir, le 13 mars, et le force à gagner la province d'Oran.

Le maréchal Bugeaud, ne voulant pas laisser à Abd-el-Kader le temps d'organiser une nouvelle prise d'armes en Kabylie, résolut de marcher sur lui de manière à lui couper la retraite vers le Sud ; pour cela, il devait gagner le Hamza. Les troupes destinées à cette nouvelle expédition furent réunies au Fondouk, où le maréchal, qui devait les commander, arriva le 5 mars. Voici l'organisation de la colonne :

Le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, commandant en chef.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL :

MM. de Cissey,	chef d'escadron,	chef d'état-major ;
Pissis,	—	attaché à l'état-major ;
de Valdan,	capitaine,	—
Mancel,	—	—

Gendarmerie : Un détachement de 15 hommes sous les ordres d'un maréchal-des-logis.

Artillerie : 2 sections de montagne et une réserve de 60,000 cartouches, sous les ordres du chef d'escadron Bonamy.

Génie : Un détachement de 50 sapeurs avec 22 mulets d'outils sous les ordres du lieutenant de Givry.

Infanterie

Colonne de gauche : Colonel Blangini, du 58ᵉ, commandant ;

2 bataillons du 53e de ligne ;
1 bataillon du 58e —
Le bataillon de tirailleurs indigènes.

Colonne du centre : Colonel Siméon, du 51e de ligne, commandant;
3e bataillon de chasseurs d'Orléans ;
2 bataillons du 51e de ligne ;
1 bataillon de marche du 1er régiment étranger et du 2e bataillon d'Afrique.

Colonne de droite : Colonel Levaillant, du 36e de ligne, commandant;
1 bataillon de zouaves ;
1 — du 19e léger ;
1 — du 36e de ligne ;

Cavalerie : Un détachement de 120 chevaux des 1er et 4e chasseurs d'Afrique, sous les ordres du chef d'escadron de Loë.

Services administratifs : Tous les services centralisés sous la direction du sous-intendant militaire de Montbrun.

Service de santé : Une section complète d'ambulance avec 88 mulets sous la direction du chirurgien-principal Philippe.

Le train compte 190 mulets pour le transport des vivres et il a en outre 280 mulets de réquisition.

Les troupes emportent 7 jours de vivres dans le sac, les chevaux et mulets portant 4 jours de fourrages.

Le temps très beau dans la matinée devient très mauvais au milieu de la journée ; une pluie torrentielle chassée par un violent vent d'Ouest tombe jusqu'à 3 heures du soir.

Avant de partir, le maréchal avait envoyé aux Kabyles la proclamation suivante :

« Le maréchal gouverneur général à toutes les tribus Kabyles des revers Nord et Sud du Djurjura.

» Je vous ai écrit il y a peu de jours avant d'entrer chez vous pour vous annoncer que je ne venais point pour vous faire la guerre mais seulement pour chasser El-Hadj-Abd-el-Kader de votre pays, ainsi que tous les autres perturbateurs qui travaillent à vous mettre en hostilité avec nous, et vous avez vu qu'aussitôt que l'ex-Émir a eu quitté vos montagnes je me suis moi-même retiré pour rentrer à Alger.

» Mais j'apprends qu'El-Hadj-Abd-el-Kader vous a convoqués en assemblée à Bordj-Bor'ni pour vous provoquer de nouveau à ce qu'il appelle la *guerre sainte*, comme s'il était dans la volonté de Dieu de plonger tous les musulmans dans la misère et d'en faire périr une bonne partie, comme il est déjà arrivé dans le centre et dans l'Ouest. Ayant épuisé toutes les ressources et toutes les bonnes volontés des Arabes, El-Hadj-Abd-el-Kader s'adresse maintenant aux Kabyles, à qui il apporte le même sort. Quelques-uns d'entre vous ont répondu à son appel, d'autres s'y sont refusés et ce sont les plus sages.

» Dans votre intérêt bien plus que dans le mien, je veux vous donner encore un avertissement salutaire. Repoussez de votre sein Abd-el-Kader, Ben-Salem, Bou-Chareub et tous les autres ambitieux et intrigants qui veulent vous précipiter dans les horreurs de la guerre.

» Je vous déclare que je traiterai en ennemies toutes les tribus qui auront reçu et assisté ces hommes de malheur et que je respecterai le territoire de toutes celles qui n'auront pas écouté leurs funestes conseils. Elles pourront venir commercer librement avec nous ; elles seront respectées et justice leur sera toujours rendue. Les méchants, au contraire, seront traités comme ils le méritent ».

Le temps s'étant remis au beau dans la matinée du 6 mars, le maréchal se décida à se mettre en route à midi.

Tous les sous-officiers, brigadiers et trompettes de l'artillerie, de la cavalerie et du train des équipages avaient reçu des besaces d'orge de 40 kilos qu'ils durent charger sur leurs chevaux ; eux-mêmes devaient marcher à pied jusqu'à ce que leurs chevaux fussent suffisamment déchargés par la consommation journalière.

Au bout d'une heure de marche on arriva au camp du colonel Blangini, qui était, comme nous l'avons vu, commandant des troupes du Fondouk et qui avait, pour le moment, sous ses ordres le 3e bataillon des chasseurs d'Orléans, le bataillon de zouaves, un bataillon du 58e et le bataillon de tirailleurs indigènes, toutes troupes qui devaient faire partie de la colonne et qui prirent rang à la queue.

Dans la prévision d'opérations militaires contre la Kabylie, le maréchal avait, dans l'hiver de 1843, fait ouvrir une route qui devait être carrossable du Fondouk au pont de Ben-Hini ; c'est cette route que suivit la colonne. Son tracé était bon, avec des pentes très douces (1), mais elle n'avait pu être empierrée que sur quelques portions peu étendues, et la nature argileuse du sol, par ces temps de pluie, la rendait très glissante ; aussi la colonne ne put-elle arriver qu'avec de grandes fatigues au bivouac de Chabet-el-Ihoudi, affluent de gauche du Boudouaou à l'ouest du Djebel-bou-Zegza. L'arrière-garde ne rejoignit qu'à la nuit.

Le 7 mars, on dut envoyer en avant le 3e bataillon de chasseurs et les sapeurs du génie pour faire à la route des réparations nécessitées par des éboulements ; on fit la grand'halte à l'Oued-Khedera, puis on franchit la ligne de partage entre l'Oued-Khedera et l'Oued-Zitoun (oued Tala-ou-Ferah de la carte). A partir de la crête, la route cessait d'être carrossable et on n'avait plus qu'un sentier arabe en terrain rocheux. Le bivouac fut établi sur la rive droite de l'Oued-Zitoun, un peu au-dessus du confluent de cette rivière avec l'Isser, non loin du pont de Ben-Hini. Le terrain glaiseux a encore rendu la marche très pénible, et l'arrière-garde n'est arrivée au bivouac qu'à la nuit close.

Le colonel Pelissier, sous-chef d'état-major général, commandant les troupes des subdivisions de Mostaga-

(1) C'était la nouvelle route de Constantine par Tizi-el-Arba et le village des Oulad-Zian.

nem et de Titery, qui se trouvait avec une colonne à Melgat-El-Ouidan (1), à 18 kilomètres en amont, vint communiquer avec le maréchal et retourna ensuite à son camp. Il avait reçu l'ordre de se rendre à El-Betoum (les Frênes), d'y organiser un convoi avec les vivres déposés chez le khalifa Ben-Mahi-ed-Din et de l'envoyer à la colonne sous la conduite du colonel Mollière et des trois bataillons sous ses ordres.

Le 8 mars, le colonel Blangini se mit en marche avec les deux bataillons du 53e et le bataillon du 58e pour aller au camp que le colonel Pélissier avait dû quitter le matin, pour y prendre un détachement de 60 canonniers, sous les ordres du capitaine Laboussinière, qui était chargé de faire procéder à des expériences avec les armes à balles cylindro-coniqnes et à tiges.

A midi, le reste de la colonne se met en route, mais à peine a-t-on franchi l'Isser, un peu au-dessus du pont de Ben-Hini, qu'une violente tempête se déchaîne; un vent terrible du Nord-Ouest chasse des rafales de pluie mêlée de grêle. Le maréchal, craignant d'être surpris par la nuit au cours de l'étape par un pareil temps, avec un convoi engagé dans de mauvais chemins, se décide à bivouaquer à l'Oued-el-Arba sans rejoindre le colonel Blangini ; il envoie seulement le bataillon de tirailleurs pour porter à cet officier supérieur la viande dont il a besoin pour sa troupe. Pendant la nuit le temps se remet au beau.

Le 9 mars, la colonne fait sa grand'halte au camp du colonel Blangini, en face des Beni-Khalfoun, puis elle franchit l'Oued-Djemaâ, s'élève sur les hauteurs de la rive droite de l'Oued-Soufflat et elle va établir son camp à Teniet-el-Melab (2). Le pays fournit du diss en abon-

(1) Le colonel était le 4 mars à Teniet-el-Melab, il a vidé les silos des Metennan, Senhadja, Nezlioua en fuite. Il s'est porté plus tard dans le sud du Dira.

(2) En tête du ravin affluent de gauche de l'Oued-Rekham, qui porte sur la carte le nom d'Oued-Charchar.

dance, c'est une précieuse ressource pour la colonne qui commence à manquer de fourrages. La route parcourue est celle qui avait été suivie dans la journée des 13 et 14 février.

Le 10 mars, vers 3 heures du matin, une violente tempête se déclare ; des torrents de pluie mêlée de neige et de grêle fondent sur le camp et, au jour, les chemins sont tellement défoncés et affreux qu'il est impossible de se mettre en route. La pluie continue toute la journée et on profite des rares éclaircies pour faire couper du diss pour les animaux. La pluie continue à tomber toute la nuit sans interruption; dans la journée du 11, les chevaux et mulets sont conduits au pâturage sur le flanc de la montagne pour les sortir de la boue du bivouac. On distribue aux hommes une ration d'eau-de-vie.

Le 12, le temps continue à être très mauvais et la colonne est encore immobilisée; quelques hommes sont entrés à l'ambulance avec les pieds gelés. Une nouvelle ration d'eau-de-vie est distribuée. A 8 heures, les zouaves, le 3e chasseurs d'Orléans et le 53e de ligne partent dans diverses directions pour fouiller les villages et tâcher de trouver de l'orge; ils rentrent dans l'après-midi ne rapportant presque rien.

Dans la journée, le maréchal reçut des dépêches qui lui apprenaient la fuite d'Abd-el-Kader des Oulad-el-Aziz, la razzia faite par l'Emir sur les Douaïrs et le brillant succès remporté sur lui par le colonel Camou ; nous rapporterons ces faits un peu plus loin.

Dans la soirée du 12, les Beni-Khalfoun vinrent demander à faire leur soumission. Chassés de leurs villages qui avaient été incendiés le mois précédent et n'ayant pour refuges avec leurs familles que les ravins et les bois, il leur était impossible de résister plus longtemps au mauvais temps, et ils imploraient la clémence du maréchal.

L'agha Ben-Zamoum était également venu au camp ;

toutes les tribus du voisinage ne se sentant plus sous la menace de l'Emir ne demandaient plus que la paix.

Le maréchal, ayant obtenu le résultat qu'il avait cherché, se décida à reprendre le chemin d'Alger. Il avait d'ailleurs hâte de faire rentrer les troupes fatiguées afin de leur permettre de se refaire pour aller relever d'autres colonnes qui se reposeraient à leur tour. Les chevaux et les mulets épuisés par les fatigues et la mauvaise alimentation étaient hors d'état de faire un bon service. Il n'y avait pas à craindre que les Kabyles, qui n'avaient pas voulu nous combattre quand ils avaient leur sultan au milieu d'eux, iraient maintenant commettre des agressions.

Les routes étaient toujours affreuses, mais le camp était devenu tellement inhabitable, tant le sol était défoncé et boueux, que le maréchal mit quand même sa colonne en route le 13 mars, à 7 heures du matin. On reprit le chemin qui avait été suivi pour monter à Teniet-el Melab ; en arrivant à hauteur de Ben-Haroun, on fit tête de colonne à droite pour descendre sur l'Oued-Djemâa par des pentes assez douces mais horriblement glissantes. Les mulets chargés roulaient à chaque instant dans la boue et on avait grand peine à les relever. La rivière fut franchie sans trop de difficultés malgré la rapidité du courant. A 10 h. 1/2, le maréchal voyant que les mulets exténués ne pourraient pas aller plus loin, se décida à bivouaquer à Djemaa-el-Kedima, à mi-côte des hauteurs qui séparent le bassin de l'Isser de la vallée de Bor'ni.

Dans la journée, les Beni-Khalfoun, les Nezlioua, les Oulad-el-Aziz vinrent au camp pour régler les conditions de leur soumission, et on leur imposa tout d'abord d'apporter de l'orge à titre de contribution de guerre. Quelques charges d'orge furent apportées, mais la quantité étant insuffisante on dut compléter la ration en distribuant deux kilos de biscuit par cheval ou mulet.

Dans la journée le génie exécuta des travaux pour améliorer les sentiers qui devaient servir pour gagner les hauteurs

Vers minuit, le temps, qui avait été très beau dans la soirée, devient de nouveau épouvantable ; des torrents d'eau fondent sur le camp et il est impossible de se mettre en route, le 14, avant 8 heures du matin. Les mulets gravissent péniblement les pentes qui conduisent à travers la forêt de Beggas au col de Tizi-Ncheria (la carte porte col des Beni-Khalfoun ou col de Beggas). A 9 h. 1/2, le maréchal établit la tête de colonne au bivouac, un peu au-delà du col sur un contrefort, boisé au sommet, qui descend dans la vallée de Bor'ni en face des Mzala ; le reste de la colonne rejoint successivement. Le camp est excellent, le diss est très abondant ainsi que le bois, et un beau soleil de printemps permet enfin aux soldats de sécher leurs vêtements détrempés par la pluie de la nuit. Le manque d'orge oblige encore à distribuer du biscuit aux animaux.

Le 15 mars, la colonne descend par une arête assez facile quoique assez étroite, sur l'oued Tamdekt (la carte porte oued Bou-Adila), et elle s'établit au bivouac à 1 kilomètre au delà de la rivière. On est au-dessous des villages des Mzala qui ont été détruits le mois précédent ; les évènements n'ont pris une tournure décidée que depuis si peu de temps que les gens de cette fraction n'ont encore rien fait pour relever leurs maisons de leurs ruines.

Les tribus nouvellement soumises apportent assez d'orge pour qu'on puisse distribuer une ration de 2 kilos.

Le 16, la colonne va camper à Hadjer-Djouhala, à côté du camp du général Gentil, où se trouvent 260 artilleurs armés de grosses carabines, 250 sapeurs du génie, 1 bataillon du 22e de ligne, 1 bataillon formé des recrues du 3e léger et du 36e de ligne, 1 section d'artillerie, 1 section d'ambulance et 12 cavaliers du 5e chasseurs à cheval. Le Maréchal décide que le bataillon de recrues

restera seul au col pour garder le pont de l'Isser et le dépôt de vivres qui contient 90,000 rations (1).

Le 17, le Maréchal, confiant au général Gentil le soin de ramener les troupes, rentra à Alger pour recevoir leurs Altesses Royales le duc d'Aumale et le prince de Saxe-Cobourg, qui débarquaient à Alger pour prendre part aux opérations de l'armée. Un ordre général du 18 mars nommait le duc d'Aumale au commandement supérieur des subdivisions de Miliana et de Médéa.

Le khalifa Si Mohamed-ben-Madhi-ed-din rendait compte, le 18 mars, que les Aribs étaient tous soumis et se concentraient à El-Betoum. Lakhedar-ben-Taleb et Ould-Ferhat, des Arib, qui avaient accompagné l'Émir jusqu'au Zarez, ont été, à leur passage dans les Oulad-Dris, attaqués par 15 cavaliers de cette tribu ; Lakhedar a été égorgé et Ben-Ferhat, qui avait pu s'échapper, a obtenu l'aman.

Retournant un peu en arrière, nous allons maintenant faire le récit de la fuite d'Abd-el-Kader des Oulad-el-Aziz et des faits qui sont survenus dans sa retraite précipitée.

Le 5 mars, le jour où la colonne expéditionnaire s'était trouvée réunie au Fondouk, Abd-el-Kader avait convoqué une réunion de notables Kabyles à Bor'ni espérant, par un effort suprême, entraîner le pays à la guerre sainte ; mais il s'était encore une fois heurté au parti-pris bien arrêté de s'abstenir de toute agression à notre égard. Les Kabyles, qui se croyaient invincibles dans leurs montagnes et qui n'espéraient pas pouvoir nous chasser de l'Algérie, ne voyaient pas la nécessité pour eux de se jeter dans les aventures : « S'ils viennent chez nous, disaient-ils, nous nous défendrons, mais

(1) Le Maréchal a décidé, le 29 mars, que la garnison-tête de pont de l'Isser évacuerait le poste le 5 avril, que la garde du pont et des ouvrages serait confiée au caïd des Isser, Saïd-Ben-Guennan qui y entretiendrait un poste de 60 hommes, et que la garde de la redoute des vivres serait confiée au caïd des Khachna, Ben-Merah.

nous n'avons rien à gagner à aller leur chercher noise ; nous avons au contraire tout intérêt à maintenir de bonnes relations avec eux pour les avantages que nous procure le commerce dont nous avons besoin pour vivre ».

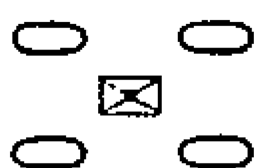
Ils jouissaient d'une indépendance complète et ne voulaient pas risquer de la perdre par une guerre imprudente. Le Maréchal leur avait dit qu'il ne voulait pas combattre les tribus, mais simplement chasser de leur pays les perturbateurs qui cherchaient à les entraîner à la guerre ; les lois de l'hospitalité ne leur permettaient pas de repousser les étrangers qui s'étaient réfugiés chez eux, mais ils ne demandaient pas mieux que de les voir partir de leur plein gré.

Voyant qu'il n'avait rien à attendre des Kabyles qui étaient trop pratiques pour tout sacrifier à la haine du chrétien, l'Émir prit le parti d'aller chercher ailleurs les hommes qui lui manquaient pour continuer la lutte. Avec la rapidité de décision qui le caractérisait, le jour même de la réunion de Bor'ni, où son éloquence avait encore échoué, il partait de la montagne des Oulad-el-Aziz et, le 6 mars, évitant la colonne du colonel Camou, il tombait comme la foudre sur les campements de la tribu Makhezen des Douairs, et y exécutait une immense razzia qu'il ne put pas mieux garder que celle des Issers. Nous allons donner un extrait du compte-rendu, daté de Nezlioua, le 13 mars, qu'en a fait le maréchal Bugeaud au Ministre de la guerre :

« ..... Le 7 mars, le colonel Camou était à El-Abiod, au nord de Birin, près d'Aïn-Oussera (1). Abd-el-Kader ayant quitté, le 5, les pentes sud du Djurdjura, s'était dirigé vers le Sud avec 12 à

(1) Sa colonne comprenait 2 bataillons du 33e, 1 du 13e léger, un demi-bataillon du 22e de ligne, 1 compagnie de tirailleurs, la valeur de 2 escadrons de chasseurs d'Afrique, de chasseurs de France et de spahis, 3 pièces de montagne ; elle comptait 60 officiers et 1,200 hommes.

1,500 cavaliers. Le 6, il exécuta une razzia sur les Douairs, à peu de distance de Birin, à 5 ou 6 lieues du colonel Camou ; plus de 25,000 têtes de bétail ainsi que 1,000 chameaux, beaucoup de femmes et, entre autres, celles de notre agha Chourar, tombèrent entre ses mains.

» Le colonel Camou parvint à le rejoindre, le 7, à Boririk, au nord du Djebel-Khider, emmenant sa razzia. Dès qu'il fut en vue de l'émir, il laissa dans une bonne position les sacs et les bagages sous la protection de quelques compagnies et s'avança résolument sur lui formé sur 4 bataillons, sa cavalerie au centre, dans l'ordre que j'ai si souvent recommandé. 

» Abd-el-Kader, avec ses réguliers, fermait la marche ; ses goums irréguliers marchaient en avant, poussant devant eux les troupeaux et prises. Notre infanterie, quelque légère qu'elle fût, ne pouvait lutter de vitesse avec cette émigration. Le colonel jugea à propos de lancer sa cavalerie commandée par le lieutenant-colonel de Noué. Cette cavalerie ne comptait que 150 chasseurs ou spahis et quelques cavaliers arabes de nos alliés. Abd-el-Kader n'était plus séparé de nous que par une distance d'une lieue et demie environ.

» Le colonel de Noué fut bientôt à quelques centaines de mètres de lui et l'attaqua si vivement qu'il le força à abandonner successivement toutes les dépouilles qu'il avait enlevées à nos Douairs. La résistance des réguliers fut très opiniâtre, et ils n'abandonnèrent la partie qu'à la dernière extrémité et après avoir laissé sur le terrain 70 des leurs. Les 25,000 têtes de bétail, les 1,000 chameaux, toutes les femmes enlevées furent repris, et plus de 250 chevaux, soit de réquisition, soit des goums de l'émir, restèrent en notre pouvoir ; la journée fut donc complète (1).

» Le général Yusuf, parti précipitamment de Boghar, a fait sa jonction le 8 avec le colonel Camou et s'est lancé sur les traces d'Abd-el-Kader, qui avait continué de fuir vers le sud. J'ai lieu de croire qu'avec ses 500 chevaux, chasseurs et spahis, et nos nombreux alliés il mettra en déroute les forces de l'Émir.....

» Le 12, la colonne bivouaquait à Meliliha chez les Oulad-ben-Alia ; Abd-el-Kader en faisait autant à quelque distance en avant,

(1) D'après les renseignements recueillis plus tard, les pertes de l'ennemi étaient encore plus sérieuses qu'on ne l'avait cru d'abord ; 110 réguliers étaient tombés et parmi eux le khalifa Ben-Kelikha et quatre aghas.

à la sortie du défilé de Gaïga dans le Djebel-Sahari; le général Yusuf résolut de surprendre l'Émir par une marche de nuit et il y réussit complètement, comme nous allons voir dans un extrait du rapport qu'il fournit le 15 mars sur cette affaire.

» ..... Le 12, le colonel (Camou) arrivait à Gaïga après avoir rencontré le matin un bivouac quitté la veille par l'ennemi ; celui-ci, n'ayant les yeux que sur cette colonne, n'aperçut pas la mienne qui arrivait au même point deux heures plus tard. Je plaçai mon camp dans un lieu très caché et où les éclaireurs ne pouvaient estimer mes forces ; une reconnaissance me fit découvrir que, le matin même, Abd-el-Kader avait campé à peu de distance et que son nouveau camp, dont on apercevait la fumée, était à 8 lieues de nous. A 5 heures du soir, je partais avec 600 chevaux commandés par M. le lieutenant-colonel de Nouë, et 400 hommes à dos de mulet commandés par le colonel Renault; je confiai mon camp à M. le colonel Camou.

» Le terrain qui était sablonneux et la lune qui éclairait parfaitement, me permirent de suivre les traces de l'ennemi, qui me parut avoir 1,500 chevaux ou mulets; à 11 heures j'arrivai sur un bivouac qu'Abd-el-Kader venait de quitter peu de temps auparavant sur l'avis de notre marche qui avait été éventée. Je me remis sur la piste, mais, comme cette poursuite devait m'entraîner très loin, j'expédiai l'ordre à M. le colonel Camou d'envoyer 2 bataillons à 6 lieues en avant sur la route que je venais de parcourir ; ces 2 bataillons, sous les ordres du commandant Sutton de Clonard, se rendirent rapidement à leur poste.

» A 5 heures du matin, j'aperçus les feux de l'ennemi à 1,000 mètres, au pied d'une colline du haut de laquelle je le dominais. Je pris de suite mes dispositions pour l'attaquer à la tête de mon infanterie, pendant que je l'envoyais reconnaître par un homme à pied qui, revenant quelques instants après, m'annonçait qu'Abd-el-Kader venait de prendre la fuite laissant toutes ses tentes et tous ses bagages sur le terrain ; c'était la troisième fois, en 12 heures, que nous le délogions.

» A cet instant, le jour commençait à paraître ; j'aperçus à une lieue environ la cavalerie ennemie et sa tokla (bagages) qui fuyaient. Je partis aussitôt à la tête de ma cavalerie, que je lançai dans toutes les directions pour cerner l'ex-émir. M. le capitaine Ducrot, chef du bureau arabe, avec ses goums et un escadron de spahis, fut assez heureux pour le joindre le premier ; en un

instant, une grande partie de ses réguliers étaient tués ou faits prisonniers et deux drapeaux étaient enlevés. La poursuite dura pendant 5 lieues ; plusieurs de nos chevaux tombèrent raides morts de fatigue; les autres, qui venaient de faire *trente lieues*, ne pouvaient aller plus loin : Abd-el-Kader, nous abandonnant tout, s'enfuyait suivi de 14 cavaliers. Quelques officiers les mieux montés s'acharnèrent après lui et le serrèrent de très près pendant un instant; il ne dut son salut qu'à la vitesse supérieure de son cheval. Nous étions alors à 7 ou 8 lieues de Bou-Saada, dans un pays dépourvu d'eau à plus de 10 lieues à la ronde, si ce n'est dans la ville même. J'aurais bien poussé jusque là ; mais comme je savais que les habitants avaient appelé à eux l'ex-émir, je ne pouvais m'avancer à cette distance, avec la chance de livrer un nouveau combat, à 35 lieues de mon camp.

. . . .

« La démoralisation était telle que, craignant de se voir enlever par nous ses prisonniers, MM. le lieutenant Lacotte et l'interprète Levy, il avait donné l'ordre de les tuer ; sa fuite était si précipitée que les assassins n'ont pas eu le temps de les achever, et nous avons recueilli ces deux Français blessés chacun de trois coups de feu. M. Levy a succombé quelques heures après ; les blessures de M. Lacotte (1) n'offrent point de gravité. »

. . . .

Signé : YUSUF.

Abd-el-Kader fut encore traqué pendant plusieurs jours dans une poursuite acharnée par le général Yusuf, mais il réussit à s'échapper et à gagner le Sud Oranais.

Colonel ROBIN.

(A suivre).



(1) M. Lacotte a succombé trois mois plus tard ; il put fournir d'importants renseignements sur la situation de l'Émir.

DIVISION ET RÉPARTITION

DE

LA POPULATION BERBÈRE AU MAROC

par M. QUEDENFELDT

(Suite. — Voir les nos 244 à 249)

B. — Tribus du Grand et du Petit Atlas et de la région comprise entre ces deux montagnes

Dans l'énumération ci-après des tribus que je connais, je me borne à quelques brèves observations sur quelques-unes d'entre elles. La direction de l'ouest à l'est est à peu près observée. Pour faciliter l'examen, les subdivisions suivantes ont été établies :

1. Au nord de la ligne de l'Ouâd-Sous habitent :

a) Dans le Grand Atlas :

Ida-ou-Kazou ;
Ida-ou-Tannan. Tribu guerrière, indomptable, qui se révolta en 1886 contre le Sultan ;
Ida-ou-Mhammed ;
Ida-ou-Ziki ;
Aït Moussi ;
Ida-ou-Mahmoud ;
El-Menisla ;
Goundâffâ (Guentâfa d'après Foucault ; cependant ce mot se prononce selon la première orthographe) (1) ;

(1) Foucault parle en ces termes du chef actuel de cette tribu (p. 338) : « Ce personnage, dans la famille de qui le pouvoir est

Guezoula, tribu qui porte en particulier l'ancien nom d'un groupe de familles important, mais qui est peu connue. La plupart des tribus habitant au sud de l'Atlas appartiennent à une des grandes familles des Guezoula ou des Seketâna. Le premier de ces noms est indubitablement identique à celui de « Gaetuli » des Anciens; G. Rohlfs commet une erreur lorsqu'il dit (dans la note de la page 311 de: *Mein erster Aufenthalt*, etc.): « Le nom de Djezoula ou, comme Renou l'a écrit sur sa carte, Gesula, n'existe nulle part dans l'Atlas méridional. Peut-être rappelle-t-il simplement sur la carte les Gétules des Anciens » (1);

---

héréditaire depuis de longues générations, est célèbre dans tout le Maroc par ses immenses richesses; plusieurs légendes ont cours sur leur origine: les uns disent qu'il existe une mine d'or sous son château (situé dans la grande localité de Dâr El-Goundâffi ou en berbère Tagoundaft), d'autres prétendent qu'il a trouvé la pierre philosophale. Il y a quelques années Mouleï El-Hasen résolut de faire une expédition contre lui. Le Gentafi n'osa résister; il préféra désarmer le Sultan par des présents: à son approche, il alla au devant de lui, se faisant précéder par des cadeaux dont voici l'énumération: 100 nègres, 100 négresses, 100 chevaux, 100 vaches avec leurs veaux, 100 chamelles avec leurs petits. Devant de tels dons, Mouleï El-Hasen se tint pour satisfait. Il reçut la soumission du chikh et lui laissa son pouvoir, en lui donnant le titre de qaïd. Seulement il emmena deux de ses filles, dont il fit ses épouses: le Gentafi a ainsi l'honneur d'être beau père du Sultan. Mais, de son côté, celui-ci a des otages précieux qui lui répondent de la fidélité du puissant qaïd. Lorsque ce dernier vient à Merrâkech, il y est fort bien reçu, mais il ne lui est permis ni de voir ni d'entretenir ses filles. » Au contraire, Erckmann dit (p. 44) au sujet de la situation du kâïd El-Goundâfi, que celui-ci ne viendrait jamais à Marrakech et que, quoiqu'il envoie au Sultan des présents et des soldats, il saurait cependant conserver sur son territoire une certaine indépendance. Il appelle la résidence du kaïd « Tagadir El-Bour ». D'après mes dernières informations, que j'ai reçues de Chleuh à Tunis, le kâïd dont il est question ici serait mort depuis peu.

(1) Au sujet des Guezoula (Djezoula, Gzoul, Djaddala, Goddala) qui, au temps d'El-Bekri (11e siècle), habitaient aux extrêmes limites du monde mahométan (dans le Moghrib El-Aksa), cf. les observations de Desborough Cooley (*The Negroland of the Arabs*, London, 1841, p. 28). (D'après R. Basset).

District de Tidili. Sept mellahs (quartiers juifs) ; situé dans le Djebel-Tidili. Le saint Sidi Ali ou Hamed y est enterré ;

Glaoua ; partagé en quatre fractions : Enzel, Zarakten, Aït Roba, Tlouat. Deux marchés. Quatre mellahs ;

Ounîla (en berbère Younîlen) ; habitent le Djebel-Ounîla ;

District d'Assaka. Trois mellahs ;

District de Tizgui. Un mellah.

Les trois derniers n'ont que des relations très relâchées avec le gouvernement et envoient chaque année au kâïd des Glaoua un faible tribut, comme une punition, de même que les voleurs surpris. Les autres tribus mentionnées jusque là, bien qu'elles soient souvent en rébellion, appartiennent cependant plus ou moins au Beled el-Makhzin. La connaissance de la langue arabe est peu répandue parmi ces tribus montagnardes, sauf peut-être chez les Glaoua.

b) Dans les contreforts du versant sud du Grand Atlas et dans la vallée du Sous (rive droite) :

Ksîma (berb. Aksimen). Un marché. Gouvernés par un kâïd du Sultan ;

Mesguîna (berb. Imseguîn). Divisés en onze fractions. Ce nom est une corruption du mot arabe meskîn (pauvre) ;

Hamrin. Leur nom vient probablement de la couleur rouge du sol de leur pays (sur les pentes de l'Atlas) (1) ;

Haououâra (beaucoup d'auteurs écrivent Howâra, ce qui n'est pas conforme à la prononciation locale). Étendent leurs demeures sur les deux rives de l'Ouâd-Sous. Un kâïd représente l'autorité du Gouvernement. Huit marchés. Les Haououâra, qui sont indubitablement de

(1) Entre Saffi et Marrakech on trouve quelque chose de tout-à-fait analogue dans la bande de terre appelée « Beled El-Hamr » (Ahmar). Là, comme en beaucoup d'endroits de la vallée du Sous, le sol très fertile présente des étendues rouges. Un habitant du district précité s'appelle également Hamri.

souche berbère, se trouvent actuellement disséminés sur une grande partie de l'Afrique du Nord, jusqu'en Égypte. Divers historiographes du Moyen-Age, ainsi que Léon l'Africain, les comptent parmi les anciens groupes qui seuls peuplaient à l'origine le Nord de l'Afrique : Senhâdja, Zenâta, Masmouda, Gomêra, Haououâra, etc. Le singulier récit de Makrizi (1) sur l'origine des Haououâra, que Hartmann (*l. c.*, p. 295) reproduit aussi à titre de curiosité, est bien du domaine de la fable. Sans doute il est caractéristique que les Haououâra partout, même lorsqu'ils se trouvent isolés au milieu d'une population complètement berbère, prétendent toujours être de race arabe et, de fait, ils parlent arabe. Outre les Haououâra de la vallée du Sous, dont il est question, il existe encore au Maroc un deuxième groupe de Haououâra, sur la Moulouïa. Ceux-là vivent sous des tentes et se partagent en six fractions : Atamna, Oulêd Sedîra, Mezarcha, Oulêd Messaoud, Oulêd Hammou-ou-Moussa, Zergân. Les Haououâra du Sous sont entièrement sédentaires et se partagent, comme un Haououâri même me l'a déclaré, en seize fractions suivantes : El-Guirdan, Oulêd Ali, Oulêd Mehalla, El-Brakik, Oulêd-Keroum, Oulêd Zaîd ahel Rmel, Oulêd Dahou, Oulêd e-Kora, El-Kfifat, Oulêd el-Brîës, Oulêd Tima, Hamer ahel Lissen, El-Graltcha, Oulêd Moumen, Oulêd Zaîd, Amr ahel Sidi ben Mimoun. Vraisemblablement les Oulêd Hallouf (2) « enfants du verrat » cités par plusieurs voyageurs (Gatell, Erckmann) sont aussi une de leurs fractions. Les Haououâra se signalent tous, parmi les tribus berbères environnantes, par leur sauvagerie et leur penchant au pillage ; quoiqu'ils appartiennent actuellement au Beled el-Makhzin,

---

(1) Taki-Eddin-Ahmed Makrizi, né au Caire en l'an 760 de l'hégire (1358), mort en 845 (1441), historien fécond, qui a beaucoup écrit sur son pays natal, l'Égypte.

(2) Ne pas confondre avec la kabîla arabe indépendante des Hallaf sur l'Ouâd-Moulouïa.

ils ne sont cependant que des sujets très indomptables (1);

Oulêd Yahia. La plus puissante tribu du Sous, possédant également les deux rives. Ayant un cheik héréditaire qui porte actuellement le titre de kâïd. Un marché principal ; trois mellahs;

El-Menâba (Mnêbha) Les Ida-ou-Kâïs sont une de leurs fractions. Trois marchés. Douze mellahs. Un kaïd du Sultan, résidant à Igli. N'habitent que la rive droite du fleuve. La langue de ces deux dernières tribus est également l'arabe ; elles prétendent aussi être de race arabe. Foucault déclare par erreur que leur langue principale est le tamazight et que la connaissance de la langue arabe se rencontre fréquemment chez eux;

Aït Sîmig. Les Aït Boubekr et Aït Ben-Mansour en sont deux fractions. C'est chez ces derniers que fut assassiné en 1880 le peintre autrichien Ladein (2). Tribu nombreuse, qui depuis 1882 est commandée par un kaïd,

(1) Dans le pays des Haououâra se trouve, bien qu'elle n'en dépende pas, la ville de Taroudant, maintes fois citée et dont j'aurai encore à parler à propos de son commerce, etc. Elle doit être appelée par les Arabes « Fille de Syrie ». 8,300 habitants ; dans la kasba, deux cents moukhazenia et un kâïd; un mellah. Un habitant de cette ville est appelé en arabe « Roudâni ». Le préfixe berbère est donc élidé dans ce cas. Le chirurgien anglais G. Lemprière, qui séjourna au Maroc pendant les années 1790-1791, afin de traiter le prince Moulaï Abd es-Salam (fils du sultan Sidi Mohammed) pour une grave maladie d'yeux, est le premier Européen qui dépeigne la ville de Taroudant après l'avoir vue lui-même. Cf. *Voyage dans l'empire du Maroc et le royaume de Fez pendant les années 1790 et 1791*, par G. Lemprière ; traduit de l'anglais par M. de Sainte-Suzanne, Paris, 1801. Je ne possède que cette traduction française. Erckmann évalue le nombre des habitants à 6 ou 7,000 au maximum, Rohlfs énonce le chiffre énorme de 30-40,000.

(2) Schandt donne (l. c. p. 291-93) un portrait peu favorable et un peu partial de cet homme et raconte sa triste destinée. Cf aussi le récit différent de Foucauld (p. 335 et 336). — D'après ce qui m'a été raconté à moi-même à Marrakech une demi-année après l'évènement (commencement de 1880), la cause du meurtre a été en première ligne, non pas le fanatisme mais le désir du pillage ; on voulait s'emparer du fusil à deux coups dont Ladein était porteur.

comme étant l'un des six amalats de Râs-el-Ouâd (1). Deux marchés, un mellah.

Erguîten.

Ida-su-Toukhzat.

Rhâlen. La fraction des Ida-ou-Guemmed de cette tribu habite avec un kaïd particulier sur la rive droite.

Imentâguen (arab. Mentâga), sur le versant du Grand-Atlas. Un cheikh héréditaire comme kâïd. Deux marchés.

Aït-Igas.

Talant.

Aït Chiâma.

Assâssen.

Igoudachen.

Aguirt-el-Had.

Aït Taouint.

Agourîssa.

Ida-ou-Zeddagh, sur les pentes de l'Atlas ; grande tribu, soumise.

Tigouga ou Titouga, voisins des précédents, dans le Djebel-Titouga.

Aït-Nasser.

Tazioukt, district placé sous le commandement du kaïd d'Aulous.

Tâlekdjount, district assez important, au Nord-Est des Menâba, dans la montagne (Râs-el-Ouâd).

Ikhoudâmen.

Aït Ouadjâs.

Oulêd-Drîs, petite kâbila sous le commandement du kaïd des Menâba. Ce sont des nomades qui se considèrent comme Arabes et qui se servent surtout de la langue arabe, quoique beaucoup d'entre eux connaissent le

(1) Râs-el-Ouâd (littéralement « tête du fleuve », c'est-à-dire source ou cours supérieur) est la région même de l'Ouâd Sous, à l'Est de Taroudant jusqu'au confluent de l'Ouâd-Tifnout et de l'Ouâd-Zagmouzen, à partir d'où le fleuve commence à porter le nom d'Ouâd-Sous. Il se divise en six amalats (de l'Ouest à l'Est) ; Mentâga, Aït-Sîmig, Onlêd-Yahia, Menâba, Rhâlen de la rive gauche et Rhâlen de la rive droite.

chilha. Ils sont dans une sorte d'état de guerre avec les Aït-Djellal et les Ida-ou-Blal.

Ida-ou-Mzatoug.

Ifouzarem.

Amsal,

Aït-Youka.

Ihenguirn.

Taouincht.

Ounaïn, district peuplé, dans le Grand-Atlas, commandé par un cheikh. Après que le Goundâffi eut autrefois essayé de le soumettre, il est maintenant depuis 1882 sous l'autorité du sultan. Un mellah.

Youzioun, riche tribu indépendante du sultan, ne reconnaissant que l'autorité des deux chioukh des Aït Tameldou. Environ 20 ksour. Un marché, deux mellahs.

Aït Selîman. Se partagent en : Tedrart-n-Haban (dans le Djebel Siroua, qui se trouve entre le Grand et le Petit-Atlas et forme la ligne de partage des eaux entre l'Ouâd-Sous et l'Ouâd-Draa) et Id-ou-Illoun (pron. Indellaoun). Indépendants et régis par leur cheikh héréditaire. Deux mellahs.

Aït Tameldou, grande tribu indépendante, commerçante, commandée par deux chioukh héréditaires qui se partagent le pouvoir et dont l'influence s'étend au loin. La tribu se divise en 14 fractions : Aït-ou-Amoumen, Idikel, Talat-n-Ig, Tamejjout, Izgrouzen, Ikis, Inmarakht, Aït Leti, Assîf-n-Sous, Aït Ighmor, Aït Msount, Aït Mesri, Amzaourou, Izguern. Ont beaucoup plus de 100 ksour, un marché, 16 mellahs. La localité la plus importante est Araben.

District de Tizgui-n-Ouzalim.

Imini. Quatre mellahs. (L'accent est placé sur le premier « i »).

Aït Zineb ou Zaïneb. Placés nominalement sous les ordres du caïd de Tlouat (El Glaoui), mais de fait la plus grande partie s'est soumise de son plein gré au cheikh

de Tazenakht (Es-Sanîfi), tandis que la minorité obéit à un cheikh héréditaire à Tikirt. 6 mellahs.

Ouarzazat, grand district composé de trois subdivisions : Tammast, Ouarzazat et Ghalil. Relevant du kaïd des Glaoua. Un marché, sept mellahs.

Ikhzama (berb. Ikhzamen), nommés aussi Aït-ou-Zguîd, sous le commandement d'un cheikh des Aït Tameldou. Deux mellahs.

Aït Abd-Allah.

Aït Touaïa. Un mellah.

Aït Marlif. Un mellah dans leurs 10 ksour. Obéissant à l'un des chioukh des Aït Tameldou.

Aït Hammed, tribu isolée, indépendante, d'environ 700 combattants.

Imgoun, tribu isolée. Un marché, deux mellahs.

Aït Meraou, tribu isolée de 7 à 800 guerriers (1).

2) Au Sud de la ligne de l'Ouêd Sous habitent :

a) Dans la vallée du Sous (rive gauche).

Ida-ou-Memno.

Assats.

Amagar.

Tiouaïnan.

Haououâra } déjà cités au paragraphe 1 *b*.
Oulêd-Yahia }

Ighilan.

Ketioua (Guetioua).

Ida-ou-Moumen (Aït Mimoun ? La carte de Foucauld porte ce dernier nom à l'emplacement où, d'après mes informations, se trouvent les Ida-ou-Moumen. Mimoun, Mimôn ou Maïmoun, est un prénom qui se rencontre fréquemment chez les mahométans et les juifs ; Moumen au contraire signifie « l'orthodoxe »).

---

(1) Meraou « dix », dans la plupart des dialectes berbères. « Aït Meraou » signifie donc littéralement « enfants des dix », c'est-à dire des dix descendants du fondateur de la tribu. Cette expression correspond exactement à l'arabe Oulêd Bou-Achra, Oulêd Rba, etc., Cf. note 2 de la page 165.

ida-ou-Zal (ou Indaouzal). Tribu importante ayant deux chioukh héréditaires, qui demeure également en grande partie sur les pentes septentrionales du Petit-Atlas. Autrefois très partagée par des dissensions, obéit maintenant au kaïd des Menâba. Deux marchés, deux mellahs.

Rhalen et leurs fractions Ida-ou-Tift et Aït Aoulous. Leur cheikh héréditaire est actuellement kâïd. Leurs villages sont solidement établis sur le fleuve. Deux marchés, cinq mellahs.

Tiout.

Er-Razan.

Argren.

Ida-ou-Sedout.

Inemghaghtin.

Seketâna (ou Sougdâna) formant trois fractions : Seketâna, Imadiden et Imskal, ayant chacune un cheikh héréditaire sans rapport avec le sultan. Cette tribu également, comme les Guezoula (v. pl. haut), porte comme nom particulier l'ancien nom de famille.

Aït Abd-el-Ouirt. Cette petite tribu, habituellement alliée aux Imadiden, n'a que quatre villages.

Aït Yahia. Gouvernés par un cheïkh héréditaire. Environ 10 ksour. Un marché.

Aït Simig (différents de la tribu de même nom de l'Ouâd el-Amdad). Tribu nombreuse ayant un cheikh héréditaire qui habite assez haut sur le versant septentrional de l'Anti-Atlas. Un marché.

Zagmouzen, avec environ 20 ksour. Un marché.

Aït Otman, 7 ksour. Un marché.

Aït Oubial (dans le Djebel Siroua), 4 ksour. Les cinq dernières tribus sont des Chleuh absolument indépendants, demeurant sur les rives de l'Ouâd-Zagmouzen. Elles donnent asile à beaucoup de Juifs, qui y ont 12 mellahs.

Aït Ouaghrda (voisins des Aït Oubial, sur le versant oriental du Djebel-Siroua). Tribu de Chleuh, isolée, complètement indépendante, ayant environ 12 ksour.

b). Sur le versant nord du Petit Atlas :

Ilalen (arab. Ilala). Cette tribu puissante et indépendante, qui peut, dans l'ensemble, mettre en campagne environ 14,000 guerriers, se partage en 18 fractions : Ida-ou-Zekâ, Aït Touf-el-As, Issendalen, Aït Toufaout, Tazalart, Aït Abd Allah, In Timmelt, Amzaourou, Tasdmit, Aït Ouassou, Aït Ali, Ikhoullan, Mezdagguen (ou Imsdagguen), Ida-ou-Zekâ (différents des premiers), Afra, Tazguelt, Ida-ou-Guenadif (Guenidif), Igher. (Les fractions nommées les dernières habitent le plus à l'Ouest). Très peu unies les unes aux autres ; administrées séparément par l'enfâliz de chaque fraction. Les Aït Abd-Allah seuls ont un cheikh héréditaire. Cinq marchés ; pas de juifs.

Aït Zouâb.

Ida-ou-Aïssi.

Ida-ou-Ktir.

Ida-ou-Zel (v. pl. haut).

Adar-ou-Amân.

Tazemourt (signifie : petit olivier).

Moudjerid.

Ida-ou-Sekrî. Forte tribu, d'environ 2,000 guerriers ; indépendante, gouvernée par un cheikh. Un marché ; beaucoup de ksour. Apparentés à l'origine aux Ilalen (« frères des Ilalen » d'après Foucauld, p. 313), ils en sont actuellement séparés.

Ida-ou-Kinsous. Obéissent au cheikh des précédents. Ni marché, ni juifs.

Aït el-Hazen, Aït-Hamid. Deux petites tribus indépendantes, vassales des Aït Djellal. — Les premiers étaient autrefois alliés aux Aït Simig, ils le sont maintenant aux Ounzin.

Azrar. Petite tribu indépendante, habitant dans les ravins en amont des Aït el-Hazen.

Ighels. District isolé, ayant un mellah.

Tammâzin. District ayant 9 ksour et un mellah ; situé au-dessous du Zanîfi.

Aït Semgan (sur l'Ouâd-Semgan depuis le Djebel Siroua).

Tazenâkht. Grand village au milieu d'un désert, demeure de la famille des Zanîfi. Celle-ci commande depuis fort longtemps le Beled-ez-Zanîfi, dont les habitants sont également appelés Aït Ouzanîf. Au Beled-ez-Zanîfi appartiennent: Aït Tigdi-Ouchchen, Aït Oubial, Aït Selîman, Tazenâkht (district), Tasla, Ighels, Tammâzin, Amara (également districts); se sont placés récemment de leur plein gré sous l'autorité du Zanîfi : Aït Semgan, Aït Touaïa, Alougoum, Aït ou-Hamidi, une partie des Aït Zineb et du district de Tlit. On employait autrefois le nom collectif Aït Amer pour désigner l'ensemble de ces tribus ; une tribu porte encore ce nom aujourd'hui ; elle est également soumise au Zanîfi. Il y a actuellement dans le Dâr ez-Zanîfi deux frères qui gouvernent d'accord, Cheikh Hamed ben-Cheikh Mohammed et Cheikh Abd el-Ouahd. Ils sont indépendants et étroitement liés aux chioukh également puissants de Mesguîta et des Zenâga (el-Azdîfi); ont également des relations passables avec le Glaoui. Les habitants du Beled-ez-Zanîfi n'ont à payer que 2 francs par an et doivent le service de guerre, le cas échéant. Un marché renommé : Khemîs Aït Amer.

Aït Tigdi Ouchchen. Tribu pillarde, isolée, avec 4 ksour ayant une organisation démocratique; ne dépendant pas du Makhzin. « Ouchchen » signifie « chacal » en tachilhaït ; l'accent est sur ou.

Aït Amer (v. pl. haut). Ont environ 10 villages avec 2 mellahs. La zaouia de Sidi Abd Allah ou-Mhind (1) qui se trouve chez eux étend son influence au loin.

Zenâga (berb. Iznâguen). La forme arabe de ce nom est également employée, surtout dans le Nord : Senhâdja, avec le qualificatif El-Horr (« les libres Senhâdja »).

---

(1) Bou-Mhind, est chez les Chleuh un terme plaisant par lequel ils désignent le hérisson (en arabe kanfout, vulg. guinfout).

Sont, comme les Haououâra, etc., une des grandes tribus primitives berbères, se trouvent répartis dans tout le nord de l'Afrique et maintenant même (par immigration) jusqu'au Sénégal (2). La kabîla des Zenâga qui est maintenant sédentaire dans le Petit Atlas est ricbe et puissante, elle a plus de 25 ksour avec environ 1,700 guerriers dont 20 seulement à cheval ; 3 mellahs ; un marché. Leur cheikh héréditaire, dont l'influence s'étend au loin, est actuellement le cheikh Hammou ben-Cheikh Mohammed-d-Ida el Kàïd el-Azdîfi. Le titre de kâïd a été donné par un sultan à un de ses ancêtres inconnu. — Le nom cité plus haut « Tazenâkht » est la forme berbérisée de l'arabe « Zenâga », ce qui prouve que jadis un lien étroit a dû régner entre cette tribu et cette ville.

C. — **Tribus au sud du Petit Atlas, dans le Sahel et les Oasis**

Parmi les tribus dont il va être question, beaucoup parlent arabe et sont probablement, par leur origine, arabes nomades ; les Chleuh forment encore ici l'élément sédentaire de la population. Dans les oasis, outre les Haratîn ou Draoua, dont je parlerai encore plus tard, on rencontre souvent, parmi la population mélangée de ces pays, des Brêber de mon groupe II, des Cheurfa et des Merabtîn, les premiers souvent métissés de sang nègre, presque jamais de sang berbère.

1) Au sud du Petit Atlas habitent :

a) Sur le versant méridional du Petit Atlas :

Ida-ou-Gagmar.

Iberkaken. Chleuh sédentaires. Pas de marché. Toute la tribu est régie par une enfâliz, sans cheikh. Ils habi-

(2) Cf. la préface de l'ouvrage du général Faidherbe « Le Zénaga des tribus sénégalaises, etc. Paris 1877 ».

tent partie sur les hauts plateaux, partie sur le versant sud, dans la vallée de l'Oued Iberkaken.

Issaffen. Leurs trois fractions Ida-ou-Tints, Aït Ouagrou, Aït Tassouzeght habitent dans cet ordre sur les pentes du Petit Atlas, les derniers étant le plus bas dans la vallée. Chaque fraction a un cheikh héréditaire dont l'autorité est importante. Sédentaires. Un marché. Plus forts que les Iberkaken. Comme « Issaffen », pluriel de « assîf » (1), ne signifie proprement que « fleuves », on devait s'attendre à trouver pour cette kabîla un nom plus complet et plus spécial De ce fait on m'a indiqué comme nom complet « Issaffen-Aït Haroun » (d'après le nom de la zaouïa qui s'y trouve); cependant cette addition n'est pas usuelle.

Aït Tizert. Ont envison 12 ksour sur le fleuve du même nom ; une enfâliz. Pas de juifs.

Aït Tagmout. Leurs 12 villages comprennent environ 700 guerriers ; une enfâliz. Pas de marché. Pas de juifs.

Aït (ou Oulêd) Djellal. Tribu nomade n'habitant que sous la tente au nord des Ida-ou-Blal, dont ils sont les protégés. Eux-mêmes ont des tribus vassales à Tatta, et, dans la montagne, les Aït-Hamid et Aït el-Harazen. Ils sont indépendants et ne parlent que l'arabe.

Iligh. Grand village sur l'oued Iligh qu'on appelle aussi Oued Sidi-Mohammed-ou-Yakoub, du nom de la célèbre zaouia. Malgré la proximité des Aït Djellal, ces Chleuh sont restés complètement indépendants.

Ounzin (berb. Younzioun). Alliés aux Aït el-Hazen. Habitent 6 ksour dans l'Oued Aguinan et deux dans l'Oued Kasba el-Djoua, qui forment la fraction des Aït Mansour. Environ 1,200 feux ; pas de marché ni de juifs.

Aguinan. District de quelques ksour.

Aït Bou-Yahia, grande tribu, peu connue. Sur son

(1) Le pluriel « Saffen » donné par Reclus (p. 891) n'est pas correct.

territoire se trouve la localité de Tamessoult avec une zaouïa dont le chef est le marabout Sidi Hamed-ou-Abd er-Rahmane, dont l'influence s'étend bien loin à la ronde, jusque chez les Aït Amer et Zenâga.

Les trois dernières tribus sont composées de Chleuh sédentaires, mélangés à quelques haratîn ; vassaux des Ida-ou-Blal.

Tâbia Akka-Ighen. Oasis au nord du Bani, habitée par des Chleuh et des Haratîn ; 500-600 guerriers. Vassaux des Ida-ou-Blal.

Tlit ou Tilit. Souvent appelée également Tilit-n-Sidi Merî, à cause de la zaouïa du saint Sidi Merî, mort sans descendance, qui se trouve dans le ksar Tafroukt. District de plus de 12 ksour situés dans l'Oued Tlit et l'Oued Temguissin (affluents de l'Oued Zguîd). Les villages sont soumis en partie au Zanîfi, en partie à l'Azdîfi (Zenâgui) ; quelques-uns ont une population de Merabtîn indépendante. Pas de marché.

Aït ou-Hamidi ; Alougoum (district) forment ensemble le pays d'El-Kabia, sur la rivière du même nom. Autrefois alliés aux Oulêd Yahia, ils se sont récemment soumis de leur plein gré au Zanîfi.

Zguîd (Zeguîd). Oasis au nord du Bani, avec plus de 20 ksour ; un marché. Habité par les Oulêd Hellal et Ahel Mhamid (fractions des Oulêd Yahia).

Oulêd Yahia. Nombreuse et puissante tribu nomade dont le territoire s'étend depuis le petit Atlas jusqu'au loin dans le désert. On y trouve aussi de nombreux ksour, situés soit dans cette montagne, soit dans l'Oued Zguîd et le Draa moyen. Dans un de ceux-ci réside le cheikh de toute la tribu, actuellement Cheikh El-Arbi ben Otmane, dont l'influence est très importante dans la vallée du Draa, mais faible au dehors. La langue, et sans doute aussi la race sont arabes. Ils honorent particulièrement les marabouts de la zaouïa de Bou-Moussi (Sidi Ali-ou-Abd er-Rahmane), auxquels ils offrent beaucoup de cadeaux ; ensuite la zaouïa de Mrîmima (Sid

Abd Allah Oumbarek) et celle de Tâmegrout (Sidi Hamed ben Nasser). Cette kabîla indépendante peut mettre sur pied au total 5,000 guerriers — Foucauld en donne un chiffre bien trop faible : 3,000 à 3,500. — Elle se divise ainsi : Ouled Bechih (les Aït Zeri (1) sont une fraction de ceux-ci), El-Kaba, Ouled Kerzab, Nessasda, Ouled Chaouf (les deux dernières habitent dans la Debaîa), Khsâ, Ouled Aïssa, Kerazba Toleuh, Nessoula, Ouled Hellal, Ahel el-Mhamid, Aït Hammou. Les Ouled Yahia passent, avec les Aït ou-Mrîbet et les Ida-ou-Blal, pour les plus braves et les plus belliqueux des habitants du Maroc méridional. Quelques renseignements plus précis seront donnés à propos de la description des diverses oasis.

b) Plus au sud.

Ouamilir-n-Berka (Du berb. « aberkan » = noir. « Souk el-Berka » marché d'esclaves).

Aït ou-Mrîbet (d'après Lenz Merîbda). Cette puissante tribu nomade du désert, qui confine à l'ouest aux tribus du Sahel, à l'est au pays des Ida-ou-Blal, se partage en plusieurs fractions dont la plus grande est celle des Aït-ou-Iran, à l'est du territoire. Ils sont soumis à deux cheikhs (de la même famille) qui jouiss nt d'une grande puissance, et ont pour vassales les oasis d'Akka, Tizounin, Tizgui-el-Haratîn, Icht, etc. où une petite partie d'entre eux s'est également fixée. Les Aït-ou-Mrîbet, quoiqu'ils touchent par endroits au Beled el-Makhzin (dans le Sahel) sont cependant complètement indépendants. Ils parlent arabe.

Ouled Sidi Amer; Merabtîn Hamerin. Deux tribus de merabtines qui nomadisent au nord de la Debâïa et jusqu'aux pentes méridionales du pays du Sous.

Oundjal, Igdi, Ouoguincht, Ouould, Aït Kinn, Aït

(1) A ne pas confondre avec la kabîla de Brêber Aït Seri, qui habite dans les montagnes à l'est du Tadla (voy. p. 273).

Milloul. Je ne sais rien d'exact sur ces tribus (ou fractions).

Ida-ou-Blal (arabe Doui Belâl). Ils s'appellent eux-mêmes également Dâoublal, d'où ils forment le singulier Dâoublali. Ils sont indubitablement arabes de langue et de race, cependant leur dialecte est souvent très corrompu, par suite de leur long contact avec les Chleuh et les Brêber. Leur pays propre est situé entre celui des Aït-ou-Mrîbet à l'ouest, les Ouled Yahia, Aït Alouân (fraction des Aït Atta) et Arib au nord-est, à l'est et au sud-est, et le grand désert; cependant leurs ghezou (1) ainsi que leurs escortes vont jusqu'au Tafilelt, au Touat, même à Timbouctou. Jadis eux et les Aït Atta etaient très recherchés pour convoyer les caravanes, comme étant les tribus les plus puissantes du désert; mais leurs guerres éternelles contre d'autres tribus ou entre eux-mêmes les ont affaiblis. Même l'ancienne alliance qu'ils ont avec les Brêber proprement dits n'est plus guère estimée par ceux-ci, par suite de la décadence des Ida-ou-Blal. Cependant ils ont encore beaucoup de tribus vassales, comme les Aït Djellal, Ounzin, Aguinan, Tatta, Tissint, etc. Ils étaient régis autrefois par deux chioukh; le titre s'est bien transmis dans les familles de ceux-ci, mais non la puissance réelle (chiakha); les chioukh sont surtout des chefs sur le champ de bataille. Les Ida-ou-Blal sont très irreligieux; cependant Ali ben Hiba de la zaouia Djebaïr et le Djakâni Hamed Digna ben el-Moukhtar, marabout de Tindouf, ont de l'influence chez eux comme kadis (juges). Ils possèdent un des plus importants mader (V. page 140) de l'Oued Draa, qui porte leur nom; la plus grande partie a coutume de nomadiser dans la région

(1) On appelle « ghezou » les troupes de partisans qui se réunissent pour exécuter un coup de main appelé « ghazia » (razzia). Leur but est de piller tantôt les caravanes et les voyageurs, tantôt les tribus ennemies.

de Tissint où se trouve également ce mader (1). Très nombreux autrefois, leurs guerriers doivent être réduits aujourd'hui à environ 2,000, presque tous jeunes, dont 100 environ sont à cheval ; les hommes plus âgés sont presque tous tombés dans leurs luttes innombrables. Les Ida-ou-Blal se divisent en deux groupes principaux : Haïan et Mekrès, dont chacun se partage à son tour en deux fractions avec de nombreuses subdivisions : Haïan : Attara (Soualeb, Behenni, Aït el-Hasseïn, Oulêd Abd Allah, Mdahi, Oulêd Bella, Iguertat, Aït Mhammed, Soukkan) et Hain el-Bali (Ferarma, Djedân, Imoulaten) (2). Mekres : Mekres el-Hadjer (Aït Moussi, Aït Hamed, El-Ksîbat, Meskîs, El-Chlet, Aït Oudjâna, Aït Boudder) et Yannout (Aït Bou-Haman, Aït Hars-Allah, Oulêd Doudoun).

Amsguin. Oulêd Yahia (V. plus haut).

Arib. Tribu nomade du désert, autrefois puissante, aujourd'hui très affaiblie, évoluaut surtout au sud de la Debâïa. Ils n'ont qu'un ksar, Zaîr, avec environ 500 hommes capables de porter les armes. Parlent arabe et sont vraisemblablement d'origine arabe, comme ils le prétendent.

Tadjakant (arabe Djakâna ; d'après Lenz : Tazzerkant). Tribu religieuse (merabtines) qui nomadise sur la Ham-

---

(1) R. Basset (*l. c.* p. 720, note 6) fait observer ce qui suit au sujet de cette tribu : Barth cite les Ida-ou-Belal (*Reisen und Entdeckungen in Nord-und Central-Afrika in den Jahren* 1849-55, Gotha 1857, 5 Theile) dans la 5e partie, p. 513, comme une des tribus libres et pacifiques (!) (Merablines) qui habitent le pays d'El-Hodh et celui de Baghina. Ils appartiennent à la grande famille des Teghdaoust, mélangée d'Arabes et de Berbères. Selon Moulaï Ibrahim, les Idda-ou-Belal forment une partie des Ouled-Delim-Cheraga (de l'Est) (Faidherbe, *l. c.* p. 133).

(2) La fraction des Imoulaten (arabe Oulêd Moulat) s'est depuis longtemps séparée de la tribu mère et nomadise dans la partie méridionale du Tafilelt. Dans leur isolement ces Ida-ou-Blal sont restés Arabes très purs. J'ai déjà parlé (page 169) d'autres branches présumées de cette tribu.

mâda (1). Le ksar de Tendouf ou Tindouf, dans lequel se trouve un petit mellah, en fait partie; Lenz nous en a laissé une description détaillée. Cette localité est une importante place commerciale : le principal commerce du Soudan occidental se dirige actuellement non plus sur les oasis d'Akka et de Tatta, qui, dans la première partie de ce siècle, étaient les lieux de réunion de caravanes les plus importants, mais sur Tindouf, ville qui n'est fondée que depuis quelques dizaines d'années. L'étendue que les anciennes cartes donnent au district de Tadjakant (2) n'est nullement proportionnée à sa faible importance numérique. Le voyageur anglais Davidson fut assassiné en 1836 par un Aribi, alors qu'il était accompagné de gens de cette kabîla ; d'après toutes les circonstances de l'affaire, il faut admettre, bien que ce ne soit pas absolument prouvé, que ce meurtre fût commis sans la complicité de l'escorte.

Après avoir parlé des tribus nomades de la région, il faudrait que j'ajoute encore quelques mots sur les plus importantes oasis qu'on y rencontre. Elles sont toutes situées sur les Kheneg (V. ce qui a été dit à propos du « Bani ») ou dans les mader de l'Oued Draa. La plus occidentale est voisine du Sahel.

Tamanaght (ou Tamanakht), avec une population toujours révoltée autrefois, aujourd'hui soumise à l'Empire, composée de Chleuh mélangés de quelques Haratines.

---

(1) El-Hammâda signifie ici le haut plateau pierreux situé au sud de l'Oued Draa inférieur ; c'est le nom générique bien connu pour désigner toute partie déserte rocheuse ou pierreuse dans le nord du Sahara, tandis que les plaines couvertes de sable sont appelées el-areg.

(2) La lettre arabe *djîm* (ج) dans le mot « Tadjakant » ainsi que dans beaucoup d'autres mots maghribins tels que « djebel », « Aït Djellal », etc., se prononce comme le *j* français dans « jardin », « jeu », sans faire entendre le *d*, mais peut-être plutôt avec une ressemblance insensible au *ch*. Dans certains mots cette dernière prononciation est très nette, comme « Oudjda » (pr. Ouchda), « hadj » (pron. hach), etc., bien que ces mots s'écrivent également avec un *djîm*.

Un marché; un mellah. Dans le chef-lieu, Aguerd, se trouve une tour fortifiée où sont stationnés les soldats envoyés là pour le maintien de l'ordre.

Im-Ougadir, très grand ksar au milieu d'une oasis fertile, avec un marché permanent. Pas de mellah. Appartient à la fraction Idguich (ou Indsgui?) des Aït-ou-Mrîbet dont il forme un important Agadîr. C'est là que le Dr Lenz franchit le Bani en 1880 (1).

Icht, riche et puissante oasis gouvernée par un cheikh, habitée par des Chleuh et un petit nombre de Haratines; tributaire des Aït-ou-Mrîbet. A un marché permanent.

Tizounine ou Touzounine, grand village isolé dans une palmeraie, où résident les cheikhs des Aït-ou-Irane (fraction des Aït-ou-Mrîbet). Pas de mellah.

Tizgui el-Haratîn, grande oasis au débouché du kheneg du même nom, à l'intérieur duquel se trouve l'oasis des Aït Oumendil qui en dépend. Peuplées toutes deux de Chleuh et de Haratînes; ces derniers en majorité. Tributaires des Idguich (fraction des Aït-ou-Mrîbet).

Akka ou Akka-ou-Chaïb (2), très grande oasis ne formant à proprement parler qu'une forêt de palmiers. Habitée par des Chleuh et surtout par des Haratines. Chaque ksar est indépendant, avec un cheikh particulier, héréditaire, ayant des pouvoirs étendus. Les familles qui exercent le pouvoir sont Chleuh; El-Kebbala seule a un cheikh des Aït-ou-Mrîbet (qui est en même temps un

---

(1) « Imi » = bouche, « Ougadir » = génit. de « Agadir », lieu fortifié. Ainsi « Im-Ougadir », accompagné du mot « Indsgui », signifie : bouche de la forteresse des Indsgui. Le Dr Lenz ne cite pas ce nom berbère, il parle seulement de « Foum el-Hossan » ; le mot arabe « Foum » équivaut à « Imi ». V. la description dans Lenz, *l. c.* 2e partie, page 9. Ce voyageur donne aussi à cette localité les noms de « Tizgui Ida Selam » ou « Aït Selam ». Tizgui est un nom donné souvent aux localités situées dans une vallée étroite.

(2) « Akka » est une dénomination fréquente qui semble avoir une signification analogue à « oasis » ; c'est pourquoi un autre nom est généralement accolé à ce mot.

des chefs de ceux-ci) auquel toute l'oasis est soumise depuis quarante ans. Deux marchés ; un mellah.

Tatta. Se compose de quelques ksour ruinés dans la vallée de l'Oued Tatta ; habité par des Chleuh et des Haratines (ces derniers en minorité). Le langage courant est le chilha, bien que l'arabe soit connu partout. Cette oasis, la plus grande du bassin inférieur du Draa, bouleversée par des dissensions intestines, est devenue tributaire des Ida-ou-Blal qu'elle avait appelés à l'aide ; ceux-ci se sont également emparés de vive force de points fortifiés dans beaucoup de ksour. Outre la debiha des Ida-ou-Blal, les villages du nord de l'oasis ont encore un traité avec les Aït Djellal. Un mellah à Tintazart, où se trouve également une zaouia de Sidi Mohammed Meloud el-Djakâni. Celui-ci n'est pas aussi influent qu'Ali ben Hiba de la zaouia Djebaïr, que Sidi Mohammed-d-Aït Ouzeggar (1) de la zaouia Adis et que la famille maraboutique des Aït Hasseïn dans la zaouia Afra (ou Ofra). Dans chacune des deux dernières se trouve un marché. Le plus grand pouvoir dans ce district appartient à une djemma qui, pour faire exécuter ses décisions, élit un cheikh ; mais celui-ci dépend complètement du bon ou du mauvais vouloir de la djemma et conserve son poste tantôt pendant des années, tantôt pendant peu de temps. On trouve une organisation politique tout à fait semblable, à :

Tissint, grande oasis peuplée en majeure partie de Haratines mélangés à un petit nombre de Chleuh ; ses cinq principaux ksour s'administrent indépendamment les uns des autres. Autrefois soumise aux Zenaga, cette oasis s'est affranchie de ces maîtres cruels, il y a environ 30 ans, avec l'aide des Ida-ou-Blal ; depuis cette époque elle paie à ces derniers un faible tribut. Depuis cette époque aussi, les combats entre les différents ksour

---

(1) « Ouzeggar » = génitif marquant la dépendance, du mot « azeggar » signifiant en chilha « bœufs ».

sont moins fréquents qu'autrefois. — Les Haratines sont ici de teint plus foncé qu'ailleurs ; quoiqu'ils soient en majorité, on n'a pas coutume de choisir les chioukh parmi eux, et on ne peut considérer que comme une exception ce fait que, au moment du passage de Foucauld, un hartani était cheikh à Agadir-Tissint. La langue est un chilha irrégulier ; cependant la connaissance de l'arabe est très répandue. — Des zaouias vénérées sont celles de Bou-Moussi (V. Ouled Yahia) et « ez-Zaouia » avec Sidi Abd-Allah-ou-Mhind, qui est surtout honoré par les Aït Atta. — Un marché permanent à Agadir Tissint. On ne tolère pas de Juifs fixés dans le pays ; quelques-uns seulement (environ 10) sont acceptés pour faire le commerce de détail pour le compte des grands négociants de l'oasis à la solde desquels ils sont. Ils demeurent à Akka, Tatta, ou dans le pays des Zenâga, où se trouvent leurs patrons.

Dans l'oasis de Tissint on voit les ruines de quatre anciens ksour dont l'origine est inconnue et qu'on attribue aux chrétiens.

Tanzîda (qu'il ne faut pas confondre avec Tanssita, sur le Draa moyen, que Rohlfs appelle Tanzetta) sur l'oued Tanzîda, affluent de l'oued Tissint. Petite oasis avec une population de Haratînes, se gouvernant elle-même, mais placée sous la protection des Ida-ou-Blal.

Il faut encore citer trois ksour plus importants, isolés sur le cours inférieur de l'oued Draa :

El Mhazel avec une importante zaouia des marabouts Aït Sidi Abd-en-Nebi.

Ksar Khsâ, sur la rive droite du Draa, avec environ 400 hommes susceptibles de porter les armes, appartenant à la fraction de même nom des Oulêd Yahia.

Mrimima. Petit village habité par des marabouts et leurs esclaves et serviteurs (nègres et haratines). Les marabouts appartiennent à la zaouia de Sidi Abd Allah-ou-Mbarek, célèbre et influente depuis l'Océan jusqu'au Tafilelt, issue de la zaouia de Tissint, et qui n'est pas

encore indépendante parceque, pour cela, il faudrait que son chef compte au moins sept ancêtres postérieurs à la fondation de la zaouia (1). Bien que les Seketâna, Aït Bou-Yahia, et plus loin les Ouled Yahia, Aït-ou-Mrîbet, Ida-ou-Blal et beaucoup d'autres honorent grandement ces saints, ceux-ci semblent pourtant assez pauvres; les offrandes pécuniaires de ces nomades ne peuvent pas être très riches. Foucauld dit que les marabouts de Mrimima, d'après leur type, doivent être des Haratînes; seuls les fils du cheikh auraient un teint plus clair. — J'aurai encore l'occasion de parler du célèbre marché de Mrimima (Mrimima er-Redjeb).

2) Dans le Sahel, le Beled es-Sidi Hecham (qui y appartient en partie), pays jadis indépendant, et la région de Tékena.

Le nom de « Sahel », comme le mot « Rîf », signifie simplement côtes ou rivage et se rencontre souvent dans tous les pays arabes. Au Maroc, il semble qu'on l'emploie plus spécialement pour désigner une côte plate, sablonneuse (ou tout au moins qui n'est pas formée par des montagnes élevées et abruptes). En effet tandis que la côte septentrionale, qui présente ces derniers caractères, est appelée « Rîf », on désigne sous le nom de « Sahel » toute la côte occidentale, sur l'Océan Atlantique, et un habitant de cette côte est appelé du mot dérivé « Souaheli ». Dans la province de Chaouya, par exemple, on oppose le « Souaheli » au « Tirsi » qui habite les lourds terrains noirs plus loin dans l'intérieur des terres. Le « Sahel » au sens le plus large, comprend les districts côtiers aussi bien au nord qu'au sud de l'Atlas; cependant on désigne plus particulièrement sous le nom de « Sahel » la côte comprise entre l'embouchure de l'Ouèd Sous et de l'Oued Draa. Je men-

(1) D'après Foucauld, à qui sont empruntés, je le déclare encore, beaucoup des renseignements donnés ici.

tionne ici à part les tribus du Tékena, bien qu'elles appartiennent proprement au Sahel, parce qu'elles nomadisent toujours et qu'elles parlent arabe; elles ne sont placées ici que pour que l'énumération soit complète. Elles sont tout à fait indépendantes, tandis que la région de l'Oued Noun, ainsi que l'ancien Beled es-Sidi Hecham ont été incorporés au Makhzin par le sultan actuel. L'énumération des tribus que j'ai pu connaître est donnée à peu près selon le rang qu'elles occupent du nord au sud.

Au nord du Petit Atlas, sur la rive gauche de l'Oued Sous, se trouve le district de Tidsi avec quelques ksour pouvant mettre en ligne 1,200 hommes armés. Quoique soumis, il n'est pas sous la puissance du Makhzin, mais est gouverné indépendamment par son cheikh, un marabout. Un marché; pas de Juifs. Les habitants sont Chleuh; le pays est d'une fertilité peu commune.

Oulêd Amira, kabîla arabe au sud d'Agadir-Igher, que j'ai également entendu appeler Oulêd Hamira.

Stouka ou Chtouka. Cette tribu englobe un territoire important sur la côte occidentale et se partage en nombreuses subdivisions. Elle obéit au caïd Ould ben-Dleïmi (ou Delimi), cheikh indigène, qui s'est soumis avant tous les autres au sultan et vit en bonnes relations avec lui, et dont la renommée s'étend au loin à cause de son hospitalité. — Les Aït Ilougaïm, grande fraction des Chtouka, possèdent environ 100 ksour, ayant chacun une djemma autonome avec un cheikh particulier. — Les Aït Ouadrîn (Aït-ou-Adrîn) en sont une importante sous-fraction. Un marché existe chez eux, ainsi qu'un mellah : il n'y a que deux mellahs dans tout le territoire des Chtouka : le deuxième se trouve dans la ville de Massa ou Masset (Massat), appartenant à la fraction des Chtouka qui porte le même nom et déjà mentionnée par Léon (p. 92) sous le nom de Messa, comme se trouvant au sud de l'Agadir. Le territoire de la tribu comprend 7 ksour avec 1,700

guerriers et 140 chevaux. C'est à Massat que se rapporte cette ancienne tradition très répandue dans le Sous et au-delà (V. Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères*, trad. par Slane, t. II, p. 290), que de ces régions sortira le nouveau « Mahdi » qui doit régénérer le monde corrompu. (Cf. Louis Rinn, chef de bataillon d'infanterie hors cadres, etc., *Marabouts et Khouan, étude sur l'Islam en Algérie*. J'aurai l'occasion de citer encore cet intéressant ouvrage) La ville de Massa se trouve à l'embouchure d'un cours d'eau peu important, l'oued Oulghas (et non Oued er-Râs), sur lequel résident, très en amont, les Aït Oulghas, fraction des Chtouka, ayant environ 100 villages dans lesquels n'existent ni marchés ni Juifs, ni cheikh, ni djemma. Toutes ces fractions, comme les Chtouka en général, possèdent beaucoup de chevaux; leur pays est d'une extraordinaire fertilité. Les autres fractions de cette kabîla qu'on m'a encore nommées sont les Aït Beko, Akhnabib (El-Khanabib), Beni Mader, Tiznit (tribu avec une ville du même nom nouvellement peuplée par le Sultan il y a quelques années), Aït Bou-Lefa (1), Aït Bou-Taïb ; ces derniers parlent cependant l'arabe (d'après Gatell également le chilha). Plus loin dans l'intérieur habitent les Ida-ou-Mohammed (un marché), Aït el Garani, Ida-ou-Bouzia, Aït-Mezal, Kounka (berb. Ikounken), Aït Amr, Ida-ou-Garan et autres. Mardochée estime à un chiffre beaucoup trop bas, 40 environ, le total des ksour des Chtouka ; dans les chiffres donnés ci-dessus, sont compris même les plus petits hameaux. Sur le territoire des Chtouka se trouve la koubba du

(1) El-Lefâ est au Maroc le nom usuel d'un serpent venimeux très commun dans les régions du Sous et du Noun et, en général dans tous les pays au sud de l'Atlas (Echidna rhinoceros Schleg.). La présence de cette bête n'a pas encore été constatée au nord de l'Atlas ; tous les Aïssaoua du Sous indiquent seulement les pays situés au sud de l'Atlas comme patrie de la vipère ; la relation de Ball (*l. c.* p. 340) semble donc tout-à-fait invraisemblable, quand il prétend en avoir vu une près de Saffi.

saint Sidi Bîbî, nom qui est une corruption de l'arabe « habîbî », « mon ami » (1).

A l'est, ou au sud-est de cette grande kabîla, habitent un certain nombre de tribus qui faisaient autrefois partie

(1) Lenz (*l. c.* 1[re] partie, p. 306) donne en ces termes une classification complètement inexacte et insuffisante des tribus du Sous et du Sahel : « L'oued Sous proprement dit, dont la limite vers le sud est formée par l'oued Raz, aussi bien vers le pays de Sidi Hecham que vers l'oued Noun situé au sud-ouest, présente surtout deux grandes kabylas qui se partagent en beaucoup de petites familles : la kabyla Chtouga et la kabyla Haouara. La première se compose de 16 familles : El Mezeguina, El Ksima, Oued Amira, Aït Bou Taïb, Aït Boukou, Aït Bou Leza, Aït Yaza Elgarani, Ida Oulad Bouzea, Aït Lougan, Aït Mouza, Aït Amer, Aït Melek, Aït Adrim, Konza, Ida Garan. Les Haouara se composent de sept familles : Oulad Karroum, Oulad Taïzna, Oulad Zaïd, Oulad Arrou, El Kofaïfat, Oulad Chelouf, Aït Iqaz ». Il faut considérer que Lenz n'a traversé le Maroc qu'en courant et qu'il ne connaissait pas l'arabe ; cependant il aurait pu éviter, à l'aide des textes qui s'y rapportent, beaucoup d'inexactitudes et d'erreurs qui se trouvent dans la 1[re] partie de son ouvrage (le contenu de la 2[e] partie échappe à ma critique), Lenz a emprunté les noms de tribus qu'il donne, sans aucun renseignement sur leur origine, à Gatell (*Description du Sous. Bull. de la Soc. de Géogr.* Paris, 1871) et n'a cherché qu'à traduire selon la prononciation allemande l'orthographe française (ou espagnole) des noms, qui est souvent incorrecte. — R. Basset (*l. c.*) avance déjà que les Aït Bou-Leza de Gatell sont probablement identiques aux Aït Bou-Lefa cités antérieurement par Mardochée (v. plus haut). Cet Israélite, dans son voyage que j'ai déjà mentionné (p. 267), a traversé tout le Sahel, etc. H. Duveyrier en a publié un récit sous le titre : *De Mogador au Djebel Tabayont*, par le rabbin Mardochée Abi-Serour. *Bull. de la Soc. de Géogr.*, Paris, 1875 (déc.). — Un voyage tout semblable, mais en sens opposé, fut accompli en 1860-61 par Bou-el-Moghdad, un nègre du Sénégal, intelligent et instruit, qui fit la route du Sénégal à Mogador par terre, en se tenant toujours dans le voisinage immédiat de la côte. V. *Revue Maritime et Coloniale*, Paris, 1861 (mai) : *Voyage par terre entre le Sénégal et le Maroc.* Ce voyageur nomme encore (p. 292) dans les environs de Tiznit (Tiznint) les Aït le-Kram, qui peuvent être identiques aux Aït el-Garani de notre liste, puis les Aït el-Hadj Eli (nos Aït el-Hadj Ali, v. plus bas), Aït Izahal (Sahel ?), puis, au nord de Glîmîm, les Aït Zemouren (nos Aït Izimour) et les Zaouiit Sidi-Sulimân ; ces derniers peuvent bien être non pas une tribu spéciale, mais seulement la population d'une zaouia.

de ce qu'on appelait le « Beled es-Sidi Hecham ». Les plus importantes sont :

Aït Hamed, vers les sources de l'oued Oulghas, voisins des Ida-ou-Eltit, grande tribu qui obéit au cheikh des Ida-ou-Garsmougt. Dans le pays des Aït Hamed se trouve la ville d'Ouizan (ou Oudjan), que Rohlfs suppose par erreur être identique à Tazeroualt. Un marché s'y trouve, ainsi qu'un mellah. Il n'existe pas de cheikh héréditaire ; le pouvoir est exercé par une enfâliz. On y voit beaucoup de chevaux.

Plus à l'est, dans le Beled es-Sidi Hecham, habitent les tribus suivantes :

Mesguighla.

Ida-ou-Zemlal (Zemlâla ou Timlâla).

Aït Ifran (ou Ofran) ; sédentaires. Pas de Juifs.

Tazeroualt (v. plus bas). Un mellah à Ilegh. 1,400 combattants en 9 ksour. Un marché permanent. Le nom de Tazeroualt signifie (d'après Basset) « hase (?) » (1).

Les trois dernières sont soumises au caïd Hadj Taher ben-Sidi Hosseïn, ainsi que les

Ida-ou Ba akil (ou Bou akil), riche et puissante tribu possédant beaucoup de chevaux, qui était souvent en guerre avec Sidi Hecham. Pas de marché ; pas de Juifs.

Aït Imdjatt-n-Tizelmi, puissante tribu ayant environ 3,000 hommes pouvant porter les armes. Soumis autrefois à Sidi Hecham, ils avaient secoué sa domination avant d'être assujettis par le Sultan. Aujourd'hui ils sont commandés par deux kaïds dont l'un, comme nous l'avons déjà dit, réside à Tamaght, l'oasis la plus occidentale et la seule qui appartienne au makhzin. Pas de Juifs.

Aït Milik.

En raison du pays qu'elles occupent, nous avons déjà cité parmi les populations du Petit-Atlas quelques-unes

---

(1) En tachilhaït, le mot « Tazeroualt » signifierait, à ma connaissance, « les gens aux yeux bleus ».

des tribus qui étaient autrefois sous la domination des marabouts indépendants de Tazeroualt, p. ex. les Aït Zouab, Ida-ou-Aïssi, etc. (1).

Comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, le pays de Tazeroualt est soumis, de temps immémorial, aux marabouts de la descendance de Sidi Hamed-ou-Moussa, qui doivent avoir amassé une fortune prodigieuse. Le siècle dans lequel ce saint vivait n'est pas déterminé ; un des premiers descendants célèbres de ce marabout s'appelait Sidi Ali Bou-Dmia : à la fois guerrier et religieux, il étendit au loin la puissance de la zaouia de Tazeroualt. Les destinées de la dynastie furent très variables depuis cette époque, cependant le canton a su maintenir son indépendance jusqu'au règne du sultan actuel du Maroc. Le père de Sidi Houssein qui est mort à un âge très avancé en 1886, le marabout Sidi Hecham (on dit aussi Hachem ou Hicham) avait su, comme ses aïeux, employer la bonté et la force pour soumettre toutes les tribus voisines à sa domination. Après sa mort, il est vrai, quelques-unes des tribus les plus puissantes firent défection ; cependant Sidi Houssein resta assez fort pour pouvoir braver le prince Moulaï Hassan lorsque celui-ci lui fit la guerre par ordre de son père. Moulaï Hassan s'arrêta avec sa faible troupe sur la rive septentrionale de l'Oued Oulghas ; Sidi Houssein se porta au devant de lui jusqu'à la rive méridionale avec des forces importantes et lui fit dire qu'il lui donnait trois jours pour se retirer, sinon il lui anéantirait toute son armée. Après cette humiliation, le prince dut battre en retraite ; mais

(1) Sidi Brahim (Basset, l. c. p. 533 sq.) donne la nomenclature suivante des tribus qui formaient autrefois le Beled Sidi-Hecham : « Imeddjad de Tazlim (Imdjatt-n Tiselmi), Aït Onan Kidha (?), Ida ou Bàkil, Ida Gar Semoukt, El Mâdar (v. parmi les Chtouka : Beni Mader), Anoddjan (= Ouizan ?), Aït Ibrahim (dans l'Oued Noun), Aït Abdalla, Aït Rakha (?), Ifran, Ida Oultit, Ida ou Semlal ». Il désigne comme chef-lieu Talant (= Talahint, un des ksour du district de Tazeroualt). Cet exposé n'est naturellement plus exact aujourd'hui.

il n'a jamais oublié cette circonstance. Aussi n'est-ce pas trois ans après, comme il l'avait fait répondre alors à Sidi Houssein, mais bien en 1882 qu'il s'avança avec une forte colonne pour soumettre Tazeroualt. J'ai déjà raconté que le résultat de cette harka ne fut cependant pas tout-à-fait tel que l'aurait désiré le Sultan. La soumission effective ne fut obtenue que dans une deuxième harka, en 1886, après la mort de Sidi Houssein (1). On racontait partout au Maroc, il y a deux ans, que le marabout avait été empoisonné selon les instructions du Sultan. Cependant, étant donné le grand âge de ce personnage, il est vraisemblable que sa mort fut naturelle ; mais au Maroc il semble toujours que toutes les morts qui surviennent dans les grandes familles doivent être attribuées à une cause violente. Souvent aussi les Israélites indigènes et les Européens vivant dans le pays se font les colporteurs de ces bruits le plus souvent dénués de fondement et les lancent directement ou indirectement dans la presse européenne. — Je parlerai encore, en lieu utile, des autres particularités du district de Tazeroualt, p. ex. du grand marché qui s'y tient.

Au Sud-Ouest de celles dont il vient d'être parlé, habite la grande kabila, parlant arabe, des Aït Djerrar, commandée par son kâïd ; à l'Ouest de celle-ci, sur la côte, est installée la tribu, puissante également, des Aït Ba-Amran (ou Bou-Amran), sur le cours inférieur de l'Oued Tazeroualt (2). Souvent déjà des Européens ont

(1) Le renseignement donné par Rohlfs (*Mein erster Aufenthalt*, etc. p. 311) n'est donc pas tout-à-fait exact lorsqu'il dit que déjà après l'année 1860 l'état de Sidi Hecham n'existait plus.

(2) Basset dit (*l. c.* p. 707, note 2) que les Aït Bâmuran (= Aït Ba-Amran) se partageaient en dix-huit fractions dont il cite (d'après Gatell) les suivantes : Aït Brahim, Soggan. Aït Sebt, El-Koraïma, Ida-ou-Souggoum, Aït Bou-Bekr, Aït Youb (Aït Djoub), Aït Mestiten, Isabrina, Mousakna. Smehra (= Smahera), Aït Izimour, Ida-Sougou, Aït Ali, Sebouya (= Isbouïa). La plupart de ces « fractions » m'ont été indiquées comme étant des tribus

cherché à nouer des relations commerciales avec ces tribus, tel, au commencement de la présente période décennale, l'Anglais Curtis. La présence de chrétiens dans cette région doit avoir poussé le Sultan à hâter sa harka en 1882 et à installer un kaïd avec des forces suffisantes. — Hadj Ali Bou-Amrâni, qui a succédé à Hadj Mennou dans le commandement de son tabôr, est également originaire de cette tribu. Ce dernier était, lui aussi, un Chilh, et le meilleur soldat que le Maroc ait eu. J'ai raconté ailleurs sa tragique destinée (1).

Assa (un kâïd).

Aglou (2), ville côtière, dans le territoire de la tribu du même nom, 900 maisons environ, résidence d'un kaïd. La tribu d'Aglou possède 19 ksour et compte plus de 3,000 guerriers. Un contrefort montagneux, sur cette côte, porte également ce nom.

El Akhsas (un kâïd).

Aït Braïm (ne pas confondre avec les Aït Brahim, v. pl. bas), un kâïd.

Aït Abdallah. Egalement un kâïd.

Assaka (de même); à l'embouchure de l'Oued Noun.

Aït Sahel.

Aït Bou-Bekr.

Aït El-Hadj Ali.

Aït Ikhelf.

Aït Djoub.

Aït Ins.

Aït Izimour.

Imstiten (Ifini) ou Ifni (à l'Espagne depuis 1887).

---

indépendantes; quelques-uns de ces noms sont visiblement défigurés et impossibles à identifier.

(1) *Mittheilungen aus Marokko und dem nordwestlichen Saharagebiete* (Ext. des Actes de la Société de Géographie, Greifswald 1888).

(2) Le mot Aglou, d'après Reclus (p. 892) est une autre forme de « Ogla » ou « Oglal » et signifie : « puits » ou « sources dans le sable ».

Smahera.

Isbouia (un kâïd).

Plus à l'Est, au sud du district de l'Oued Noun habitent les tribus suivantes :

Aït Youssa (à l'entrée du grand désert), comprenant 18 fractions. Chez eux se trouve un des trois grands marchés annuels du Sahara, durant plusieurs jours, le Souk el-Mouloud.

Un peu plus au Nord, les Aït (Id) Brahîm. Tribu importante comprenant les 8 fractions suivantes: Ida-ou-Leggan, Aït Herbil, Aït Ouadaï, Aït Zekrî, A/t Illoul, Aït Moussa-ou Daoud, Aït Bou-Achra, Aït Bouhou. Sous le commandement du kâïd de Tamanaght; le pouvoir local est exercé par leur cheikh héréditaire. Leur territoire s'étend jusqu'à l'Oued Draa.

Aït Bella (ou Belâ), 5 fractions: Aït Hamed, Aït Messaoud, Aït Assouafit, Aït Djazin, Aït Bou-el-Haouilat; un kâïd. Aït Tennos? (d'après Gatell).

Oued Noun, district fertile avec plusieurs ksour dans un pays dépourvu d'arbres. Le chef-lieu est Aglimîm, 5,000 habitants environ (Gatell), voir à ce sujet la note 1 de la page 147. Un mellah. kâïd Sidi Dahman ben-Birouk

Aït Djemel. Se divisent en un grand nombre de fractions dont quelques-unes obéissent au kâïd Dahman. Aït Moussa-ou-Ali, Aït Cheggat (ou Djaggout, Aïgout), Aït El-Hassen, Aït Zaïd, Aït El-Houssein, Aït Chergount, Aït Medjat, Aït Tedrarin, Oulêd Bou-Aïta, Oulêd Izenkad, Oulêd Taoubbalt. Les dernières fractions sont composées de nomades indépendants, qui évoluent au sud de l'Oued Noun (dans le Tékena et plus loin vers le Rio de Oro).

C'est avec le district de l'Oued Noun que cesse actuellement le Beled-el-Makhzin. Toutes les tribus habitant plus au Sud et au Sud-Est sont absolument indépendantes; cependant le Sultan cherche, avec l'aide du kâïd de l'Oued Noun qui lui est très dévoué, à amener

à lui ces tribus, en employant un peu la bonté et un peu la force (1).

Quelques fractions des tribus citées, contrairement au plus grand nombre d'entre elles, sont nomades, ainsi que les suivantes. Ici aussi la langue arabe commence à être employée d'une façon générale, et il en est ainsi jusqu'à l'oasis d'Adrar située au nord du Sénégal, où on trouve de nouveau une population berbère sédentaire. Il est intéressant de noter que ces tribus, comme je l'ai moi-même appris au cap Jubi, outre l'arabe usité au Maroc, parlent encore une sorte de jargon dont elles se servent lorsqu'elles ne veulent pas être comprises des autres.

Gatell (2) cite comme appartenant au Tékena, les tribus suivantes parmi lesquelles il y en a quelques-unes que je n'ai jamais vues mentionnées ailleurs; je n'ai pu compléter ces renseignements que par les informations que j'ai moi-même recueillies pendant mon voyage au Tarfaîa ou au cap Jubi (3) en 1887. Sous leurs noms, il y en a aussi quelques-unes que j'ai déjà citées plus haut comme des fractions des Aït Brahîm, Aït Belâ et Aït Djemel.

« Les autres kabilas de Tekna, de la circonscription des Aït-Yemel (Aït Djemel), sont : Izarguiîn (Azerguiîn), 400 tentes ; Larusiîn (Ej-Arossiîn), 400 (4) ; Oulad-Dlim (Oulèd Delîm), 100; Oulad-Idrani (Ifran ?), 200 ; Filela, 40 ; Arguibat (Er-Regîbat), 800 ; Aït-Usa (Aït Youssa), 600 ; Yagut (Aït Cheggout ou Djagout), 400 ; Skarna (Chkarna),

(1) C'est également à l'influence du Sultan qu'il faut attribuer ce fait qu'on a signalé de Tanger, qu'actuellement le commerce des Anglais du cap Jubi avec les tribus voisines est complètement paralysé.

(2) Dans l'ouvrage *El Ouad-Noun y Tekna*, etc.

(3) Cf. mes *Mittheilungen aus Marokko*, etc.

(4) Cette tribu nomadise maintenant entre la Seguiet el-Hamra et le Rio de Oro, c'est-à-dire plus au sud que Gatell ne l'indique ici.

80; Ulad-Bu-Aïta, 90; Ulad-Ganduz (Oulêd Khandouch), 50; Aït-Turkuz (?), 160; Taubbalt (Oulêd T.), 70, soit un total de 13 kabilas qui possèdent 3,390 tentes ou kheimas. — Toutes celles-là subissent plus ou moins directement l'influence des chefs de l'Ouad Noun ou de celui d'Azouafit (1). — En outre, d'autres tribus indépendantes parcourent le pays, et y vivent comme si elles étaient de ce territoire. Telles sont : Ida-U-Luggan (Ida-ou-Leggan), Aït Buku (Aït Bouhou), Aït Yasin (Aït Djazin), Aït Moussa-U-Dâud, Ulad-Bou-l-Hanilat, Aït Bu-Axera (Aït Bou-Achra), Aït Tezkeri (Aït Zekrî), Aït Hannus (?), Aït Mehen (?) et Ulad Yahia-Ben-Othman (?). — Le nombre total des kabilas du territoire de l'Ouad-Noun et de Tekna, s'élève à plus de 30 avec 7,700 tentes, sans compter les maisons ou habitations fixes de l'Oued Noun proprement dit et d'Azuafit. »

Gatell ajoute plus loin qu'on lui a dit que ces tribus pouvaient mettre sur pied 10,000 guerriers ; mais il cherche à prouver que ce chiffre est exagéré. Ces données numériques paraissent très problématiques, car la nomenclature de ces tribus est incertaine ; souvent de simples fractions y figurent comme tribus indépendantes et leur force militaire y est comptée à part, tandis qu'elle a déjà été comprise dans le dénombrement des forces de la tribu mère. Il est très difficile, presque impossible d'obtenir des indigènes des renseignements exacts sur les noms des tribus, leurs divisions ou fractions, les noms des familles, etc., car les indigènes mélangent continuellement ces notions et les confondent.

Nous trouvons aussi un document à ce sujet dans les communications de Sidi Brahim. Celui-ci, quoiqu'originaire du pays même, donne des renseignements très peu clairs, dont la conclusion est que, dans cette région,

(1) A l'époque où Gatell voyageait dans le Noun et le Tékena (1864-65), les parents des kaïds actuels de l'Oued Noun etc., exerçaient le pouvoir comme chefs de tribus (chioukh) complètement indépendants.

il y a encore beaucoup de tribus dont les noms sont inconnus de l'auteur. Il cite, comme habitant l'Oued Noun et le Tekena : Azouafit (fractions : Aït Hanîd, Aït Tennos, Aït Brahim et Aït Messoud. Tous nomades, environ 2,000 tentes ; 3 ksour : Tigmert, Asserir et Ouaroun. Gatell). Izarguin (d'après Barth Zergueïn, doivent être une branche des Tikkena. Fractions : Ouetouza et Yegout [Gatell : Yaggout, tribu particulière de 400 tentes]. Basset). Oulêd Bou Aïta (90 tentes. Basset). Mouddjadh en chilha, en arabe El Koura (peu nombreux ; se nourrissent de leur pêche. En face des îles Canaries, vers Puerto Causado. Faidherbe et Basset). Teroua, Ellabras, Arguibat (se disent Cheurfa ; ont le teint très foncé. 800 tentes. Gatell. Leur nom vient peut-être du cheikh Rguebi dont la koubba se trouve au nord d'Aglîmîm. Basset). Afran (en chilha ; en arabe El-Ghiran. Selon une tradition locale, il doit y avoir eu ici autrefois des chrétiens. Basset [d'après Duveyrier]). Aït Mouzakna, Imtakna (c'est le nom berbérisé des habitants de Tekena. Ils forment les fractions des Azouafit et Aït Djemel. Basset). Ida-ou-Belal, Oulêd Bou Sebâ, Oulêd Dellim (fractions : Oulêd Dellim Cheraga et Gharba. Faidherbe. Oulêd Maref, Dellim el-Ahmar. Barth). Ladnia (corruption de Oulêd Yahia ben Otman, nomades de l'Adrar. Basset). Tadjakant (à l'est des Reguibat avec lesquels ils vivent toujours en guerre. Doivent aller jusqu'à Timbouktou. Prétendent, comme tous les Berbers, être d'origine himyarite (1). 5 fractions avec des subdivisions. 2,000 guerriers à l'époque de Barth, 4,000 d'après des estimations ultérieures [Sabatier, *La question du Sud-Ouest*, Alger, 1881]. Chez eux, les vieillards seuls parlent le berbère. Les Tadjakant ont été très affaiblis par une guerre avec les Kountah, autre tribu voisine du Tagant.

(1) Je n'ai jamais rien entendu dire dans le pays même au sujet de cette prétention des Berbères, que leur race vient de l'Arabie méridionale.

Basset, *l. c.,* p. 721, note). Toutes ces tribus vivaient sous la tente. Basset ajoute que ces gens sont sobres et moins fanatiques que ceux de l'Oued Noun. A l'exception des Arozin et Arguibat, ils sont tous monogames (d'après Faidherbe et Bou el-Moghdad).

Comme on le voit en comparant ces renseignements avec les autres, une confusion inextricable règne ici, et parfois il n'est pas possible de fondre ensemble des données aussi contradictoires. On ne peut affirmer qu'une chose, c'est que tous les nomades, comme on l'a déjà dit, parlent arabe et ne sont très vraisemblablement pas d'origine berbère. Ils prétendent même descendre des Arabes qui vinrent au Maghrib lors de la première invasion ; mais cela est très douteux. Beaucoup de tribus de langue arabe, qui prétendent également être venues dans l'Afrique occidentale avec les premiers conquérants, n'y sont certainement arrivés qu'à la deuxième grande invasion, au XI[e] siècle.

Le rapport déjà cité de Sir Jos. C Lee (1) (dans les actes de la Soc. de Géogr. de Manchester, 1886) contient relativement aux tribus de cette région, le passage suivant qui renferme beaucoup d'inexactitudes ; cependant nous le reproduirons littéralement pour augmenter la quantité de matériaux, généralement faible, du présent travail (p. 159 sq.) :

« Les tribus qui revendiquent le pays entre l'Oued Draa et la Saguiet-el-Hamra, connu sous le nom de Tekna, sont les Aït-el-Jamel. Cette confédération est divisée en cinq familles ou clans. Les Aït-el-Hassan et

(1) Cet auteur n'est du reste pas allé personnellement au cap Djubi ou n'y est allé qu'en passant. La plupart des renseignements qu'il donne ont été fournis par Mr Donald Mackenzie (auteur d'une étude intéressante : *The flooding of the Sahara.* London, 1877), fondateur de la factorerie qui se trouve là, puis Mr. Tempest, manager de la Compagnie, ou Mr. Morris, récemment assassiné par les soldats du sultan, et d'autres employés de la Compagnie qui se trouvaient sur les lieux.

les Aït-Moussa-ou-Ali (famille de Beyrouk) occupent la côte voisine du cap Noun et de l'Oued Noun, au nord de l'Oued Draa, dans le pays soumis au sultan. Les Mojats, Azzurjiins et les Yakouts (1) sont au sud du Draa et au nord de la Saguiet-el-Hamra. Les deux premiers groupes ont des habitations bâties en bois et en briques séchées au soleil, les trois autres sont nomades. Ces cinq clans sont subdivisés en familles dont chacune a son chef ou porte-parole. La tribu a été autrefois très nombreuse ; mais ses habitants ont diminué pendant les vingt dernières années, à cause de deux famines désastreuses et de guerres incessantes. Elle paraît être profondément dégénérée et ne pas compter actuellement plus de 8,000 à 10,000 habitants dont le tiers est capable de porter les armes. Les tribus au sud de la Seguiet-el-Hamra sont les Oulad Tidrariins, El Amyar, Tobalet, Oulad Ben Aïtah et les Jyrouseyan (2). On les dit pacifiques ; elles sont d'origine berbère ; les Aït-el-Jamel sont hassan ou guerriers. »

3) Les oasis sur le Draa supérieur et à l'est de ce cours d'eau, avec leur population.

La vaste contrée que je vais décrire maintenant a une population encore plus mélangée, et est par conséquent encore plus difficile à traiter que les districts dont il a été parlé auparavant, en y comprenant même les oasis du Draa inférieur. La foule qui constitue la population des oasis orientales ne se compose pas seulement d'éléments de races pures vivant les uns au milieu des autres : Arabes (Cheurfa et Merabtines), Brêber (Aït Atta, etc,), Chleuh, Haratîn (Draoua), juifs et nègres nombreux (Haoussa, Bambara, Songhraï, etc.) ; mais

(1) Ces noms s'identifient à ceux déjà cités des Aït Medjat, Azerguiîn et Djeggout ou Cheggout.

(2) Dans notre orthographe : El-Arosiîn. Lee estime la population totale de ces tribus à 45,000 âmes seulement.

des croisements de toute espèce ont souvent eu lieu, de sorte que les types originaux paraissent souvent effacés jusqu'à être méconnaissables. Pour ces raisons, il est à peu près impossible d'établir une classification des oasis d'après l'origine de leur population ; cependant je veux en donner un aperçu général assez complet, c'est pourquoi je mentionne ensemble toutes celles qui me sont connues. Nous sommes encore bien loin d'en avoir une connaissance exacte ; les rares voyageurs qui ont cherché à explorer cette partie du Nord-Ouest de l'Afrique ont été bien gênés par le fanatisme des habitants, et encore davantage par la crainte qu'ils ont que des émissaires politiques et des espions des Chrétiens puissent se glisser sous un masque quelconque dans leur pays. Les habitants des oasis de l'Est, notamment, vivent dans la crainte permanente d'une annexion par la France. Cependant, à l'exception des allemands Rohlfs et Schaudt, c'étaient presque exclusivement des Français qui nous avaient communiqué quelques renseignements sur ces régions, et il faut spécialement nommer ici Caillié, Soleillet qui a visité Ain-Salah (Touat) (v. pl. haut) et Foucauld ; en outre quelquefois des « colonnes volantes » françaises, parties du Sud des provinces d'Oran et d'Alger, se sont avancées jusqu'au Tafilelt, etc., en poursuivant des rebelles algériens. Deux expéditions de ce genre, entre autres celles du colonel de Colomb (1) et du général de Wimpffen (2) ont donné des résultats scientifiques : plus tard le lieutenant-colonel Dastugue (3) est allé au Tafilelt, et récemment le duc de Castries a

(1) Dans les années 1860 et 1866, V. *Notice sur les Oasis du Sahara*, etc. Rev. Alg. et Colon., 1866, et *Exploration des Ksour et du Sahara dans la province d'Oran.*

(2) En 1870. V. Bulletin de la Soc. de Géogr. de Paris, 1871.

(3) *Quelques mots au sujet de Tafilelt*, etc. Par C. Dastugue, col., dans le Bulletin de la Soc. de Géogr. de Paris, avril 1867. Avec deux cartes dont une spécialement pour le Tafilalet (1859-61).

publié un ouvrage (1) dans lequel il divise en six parties principales le pays conquis entre l'Atlas et le désert, du Nord au Sud, l'Océan et l'Oued Saoura (Touat), de l'Ouest à l'Est, c'est-à-dire toute la contrée qui nous intéresse ici.

L'Oued Dâdes, qui prend sa source sur la pente méridionale du Grand-Atlas (entre les 12e et 13e degrés à l'Est de Ténériffe), se réunit à l'Oued-Idermi (du pays des Glaoua), dont nous avons déjà étudié la population, pour former l'Oued Draa. Foucauld appelle « bassin supérieur du Draa, le canton arrosé par les deux cours d'eau qui sont les sources du Draa ; Rohlfs, au contraire, appelle « Draa supérieur » la région que Foucauld nomme « bassin moyen du Draa ». J'adopte le système de Rohlfs et je traiterai séparément, comme il est juste, le district du Dâdes.

Celui-ci, géographiquement situé en partie dans la grande montagne même, en partie dans le haut plateau compris entre le grand et le petit Atlas (Djebel Zagro), ne devrait pas être rattaché aux « Oasis » ; mais, par sa population, il leur appartient complètement. Elle comprend, en effet, à côté de nombreuses fractions berbères, une grande quantité de Haratîn dont le nom, sur le Draa supérieur, est complètement synonyme de « Draoua » (2).

Les sous-districts placés le plus en amont sur l'Oued Dâdes, Imdrar, Aït Atta et Aït Sedrât, sont habités uniquement par des Brêber (Aït Meghrad, etc.). Ensuite vient le district proprement dit du Dâdes, dont la population comprend des Aït Meghrad, Aït Sedrât et une majorité de Haratîn (Draoua). Ce grand district comprend les subdivisions suivantes : Aït Temoutet, Aït Ounigh,

---

(1) *Notice sur la région de l'Oued Draa*, par H. de Castries, avec une carte ; dans la même revue, année 1880.

(2) Le nom de « Draoua », doit indubitablement être identifié avec l'ancien nom de « Daratites » désignant une peuplade qui, selon Pline (Hist. nat. l. V. I. 10), était une fraction des Ethiopiens ; le fleuve « Darat » du même auteur est l'Oued Draa. Il devait y avoir autrefois des crocodiles dans ce fleuve.

Aït Hammou, Aït Bou-Allal, Yourtegiou, Arba Mia, qui renferment au total plus de soixante ksour sur les deux rives du fleuve et, indépendantes les unes des autres aussi bien que du Sultan, sont régies par une djemma ayant à sa tête un cheikh el-Am. Trois marchés. Deux mellahs. Le district peut bien mettre sur pied environ 3,000 guerriers ; il a encore complètement le caractère des pays de haute montagne avec un climat frais et peu d'arbres.

Dans le sous-district suivant, celui des Aït Yahia, habitent également dans chaque ksar une foule de Draoua mélangés aux Aït Sedrât; mais ils n'ont aucune influence sur le pouvoir politique, qui est entre les mains d'une djemma avec son cheikh el-Am. Dans les villages au nombre de plus de vingt, qui peuvent fournir environ 1,500 hommes armés, on ne trouve pas un mellah ; il n'y a pas, non plus, de marché hebdomadaire.

Les districts voisins, Izhihen, Imeghran et Bou-Delal avec un grand nombre de ksour appartiennent à des fractions de Brêber (Aït Sedrât et Imaghran) (1).

Au-dessous du dernier district les deux cours d'eau cités plus haut se réunissent pour former l'Oued Draa (au Kheneg Tarea) ; sur le cours supérieur de celui-ci, qui prend alors une direction presque exactement nord-sud, on rencontre successivement les oasis et les districts suivants. — Il faut encore ajouter ici cette constatation faite par les plus récents voyageurs, que les oasis situés sur les fleuves du désert (Oued Draa, Oued Zìz, Oued Guer, etc.), forment toujours d'étroites bandes, larges de 2 kilomètres au maximum, le long des deux rives, sans atteindre cette largeur que les anciennes cartes leur attribuaient.

(1) Les Imeghran se partagent, d'après Foucauld, en des fractions ou districts suivants : Imegran, Tourza Aït Sekri, Ahel Ouâd Isserki, Iguernan, Ikandoul (ou Kandoula), Aït Yahia-ou-Ali, Aït Hammou-ou-Ali, Aït Zerrouk, Aït Outfaou, Iguelmouz, Targanada, Igli Aït Zarar, Timicha et Tindout.

La plus septentrionale et la plus grande oasis est Mezguîta (1) dont la population se compose de Draoua et est appelée en berbère Imzguitten. Les villages au nombre d'environ 45, avec à peu près 3,000 combattants, sont gouvernés avec sévérité mais avec justice par un cheikh de très ancienne famille (actuellement Cheikh Abd er-Rahman ben El-Hassen el-Mezguîti), qui a beaucoup de considération pour le sultan, comme chef religieux, mais est complètement indépendant au point de vue politique. Les grands chioukh du sud (ez-Zanîfi, el-Azdîfi, el-Mezguîti, etc.), selon l'observation caractéristique de Foucauld, considèrent le sultan du Maroc, au point de vue politique en général, uniquement comme le cheikh d'une tribu éloignée, avec qui ils n'ont pas de rapports particulièrement amicaux. — Mezguîta et les oasis voisines, en raison de l'ordre qui y règne, sont désignées comme Beled el-Makhzin par les tribus qui habitent aux environs. Cinq marchés hebdomadaires y ont lieu ; la localité la plus importante est Tamnougalt (ou Tammenougalt), c'est la résidence du cheikh. On y trouve un mellah ; il y en a deux autres à Mezguîta. Mines nombreuses.

Oasis d'Aït Sedrât. Draoua et Aït Sedrât (Brêber). 24 ksour avec environ 1,200 guerriers dont 30 à cheval. Les habitants vivent mélangés et sont indépendants. Un marché ; un mellah.

Aït Zerî. Cette oasis porte le nom de ses habitants qui sont une fraction de la tribu arabe des Oulêd Yahia (V. plus haut, p. 103). Un mellah ; pas de marché. Plus au sud, l'oasis de Tinzoulin (ou Tounzoulin) est habitée

(1) Selon quelques auteurs, le nom de cette oasis serait une forme altérée du mot arabe « Mesdjid, mosquée ». Reclus *(l. c.,* p. 892) dit, d'après de Castries : Mezguita, Mezguida, Timezguida, formes berbères de l'arabe, Mezdjed : Mosquée. Cette étymologie me semble très contestable, d'autant plus que ce mot est tout à fait inusité dans le Maghrib pour mosquée. Marmol désigne cette oasis par le mot de forme berbérisée « Timesquit ».

par des membres de la même fraction; elle contient deux mellahs et deux marchés qui se tiennent au chef-lieu, Rbat-n-Tinzoulin. Les deux districts réunis ont plus de 20 ksour, environ 1,300 guerriers, dont 30 à cheval.

L'oasis de Ternâta vient ensuite; ses habitants, appelés en berbère Iternaten, comprennent des Draoua, beaucoup d'Ouled Yahia et la tribu des Roha. Cette dernière domine dans le district; par sa langue et par son origine, c'est une tribu arabe qui est localisée dans cette région (les Roha sont tous sédentaires) et y possède beaucoup de ksour. Tous les villages de Ternâta sont complètement indépendants les uns des autres et ont une constitution purement démocratique.

(*A suivre*) Capitaine H. SIMON.

BULLETIN

La bibliothèque de l'Escurial, moins riche par le nombre que par la qualité des manuscrits arabes qu'elle renferme, a subi au cours des temps divers accidents, notamment le grand incendie de 1674, dont les suites ont été graves. On sait notamment que nombre de ces volumes ont souffert du feu, mais aussi du zèle maladroit de bibliothécaires qui ont ramassé au hasard et fait relier pêle-mêle des fragments de toutes provenances, pendant que de leur côté les relieurs ne négligeaient pas de rogner consciencieusement des marges souvent couvertes de notes intéressantes ou précieuses.

M. Codera a commencé un travail qu'il déclare ne pouvoir songer à poursuivre et terminer, mais qui rendrait de grands services et pourrait même, en partie. être fait en quelque sorte par n'importe qui : il consiste à relever la mesure exacte. en hauteur et en largeur de la portion écrite de chaque feuillet ainsi que le nombre de lignes à la page, et ces premiers indices formeront un tableau dont se servira un arabisant pour faire les rapprochements convenables des divers fragments ou feuillets aux divers points de vue du papier, de l'encre et du sujet traité, en s'aidant aussi non seulement des réclames des feuillets ou des cahiers, mais encore de la foliotation indigène lorsqu'elle existe.

Le savant professeur insiste également sur les difficultés qu'on éprouve à travailler dans cette bibliothèque, et se prononce résolument dans le sens favorable au prêt des manuscrits. On sait que cette question est actuellement à l'ordre du jour et qu'on cherche à étendre, dans la mesure du possible, les prêts internationaux de ce genre (*Boletin de la R. Ac.*, t. 33, p. 465).

V. Chauvin, *La récension égyptienne des Mille et une Nuits*, (Bruxelles, 1899, 121 p. 8°). Partant du fait. généralement admis, qu'un grand nombre des récits sont d'origine égyptienne, l'auteur, serrant la question de plus près, distingue dans ce fonds deux parties, dont l'une a pour auteur un esprit original, doué de talent littéraire, ne recourant que peu au merveilleux et tirant ses développements du sujet même ; la seconde, d'une valeur littéraire moindre et présentant de nombreuses traces d'influences juives aurait vraisemblablement pour auteur un juif converti.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

V. WAILLE.

UNE INSCRIPTION ARABE

DE

CONSTANTINE

Par suite du don qui lui en a été fait, le Musée des Antiques installé à Mustapha a augmenté sa collection épigraphique d'une inscription arabe sculptée en relief sur bois de cèdre, ayant la forme d'un demi-polygone de neuf côtés et d'un diamètre de 1 m. 215 sur 0 m. 85 de hauteur.

Cette inscription était autrefois placée au-dessus de la porte d'une zaouïa ou petite mosquée de Constantine connue sous le nom de « Zaouïa ben Mahdjouba. » A cette zaouïa était adjacent un petit cimetière, et le tout, visité par les dévots musulmans, était situé sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la maison portant le n° 13 de la rue Nationale et par une partie de la dite rue. Cet établissement disparut vers 1865 à l'époque de l'ouverture de la rue Nationale.

M. Cherbonneau, dans une étude sur les inscriptions arabes de la province de Constantine (1), signale celle qui nous occupe comme passant dans le pays « pour un des plus jolis échantillons de l'art musulman. » Il en donne le texte et une traduction un peu sommaire, mais sa lecture contient quelques légères erreurs, une adjonction et deux omissions, dont la neuvième ligne tout entière. Erreurs et omissions proviennent peut-être de ce que l'inscription, sans doute placée à une certaine

(1) *Annuaire de la Société Archéologique de Constantine*, Années 1856-57, page 88.

hauteur, ne lui permettait pas de bien distinguer les détails des caractères, et la même cause a pu lui faire prendre pour des ornementations les traces de coufique quadrangulaire employé comme genre d'écriture de la neuvième ligne(1). Quoi qu'il en soit, il ne peut y avoir aucun inconvénient à rectifier ces quelques défectuosités : c'est ce que je fais plus bas. Par suite d'une cassure et des éclats de bois qui en sont résultés, le texte de la cinquième ligne a à peu près disparu; mais nous avons la lecture qui en a été faite par M. Cherbonneau bien avant l'accident, et les lettres ou fragments de lettres qui subsistent encore permettent de reconnaître qu'elle a été exacte dans cette partie.

On comprend que les habitants de Constantine professassent pour leur inscription une certaine admiration. L'homme qui l'a conçue ne manquait certainement pas de goût et les entrelacements des lettres avec des feuillages en rendent l'aspect agréable. Le choix des caractères coufiques indique aussi l'intention de faire une œuvre d'art, car ce type est très ornemental, Cependant il faut reconnaître que le calligraphe qui les a dessinés était loin d'être un artiste habile; la forme qu'il a donnée à certaines lettres, aussi bien dans le coufique cursif que dans le quandrangulaire, manque de pureté, et on voit qu'il n'a pas su s'inspirer des beaux modèles qui existaient dans grand nombre de mosquées. En outre dans les mots شيطان et سلام il semble avoir d'abord oublié les ا et ne les avoir inscrits qu'après coup, là où il a trouvé de la place, en les greffant, sous forme de crochets, l'un à la corne du ط et l'autre sur le ل, mais celui-ci du côté opposé où il aurait dû être. On ne s'explique pas non plus le motif qui a provoqué le dessin assez bizarre qui s'élève du bas de l'inscription et la

(1) Cette partie du texte très avariée par le temps et par suite fort difficile à lire, fut déchiffrée par le regretté M. E. Ricot, interprète principal de l'armée, très versé dans la connaissance du coufique et mort à Paris en 1892.

divise en deux jusqu'à la quatrième ligne. Il ne l'embellit pas et il occupe une place qui, semble-t-il, aurait pu être beaucoup mieux utilisée en donnant plus d'aisance au développement des caractères. Ces imperfections, qu'on ne remarque qu'à la suite d'un examen attentif, n'empêchent pas l'ensemble d'être à première vue fort gracieux.

En ce qui concerne le texte on peut faire les remarques suivantes. A part les trois premières lignes qui renferment une formule et une citation coranique, la rédaction est en prose rimée et toutes les lignes sont terminées par le pronom ها. — Le mot أمنحمه de la 7e ligne semble le résultat d'une erreur et être là pour أمنحه qui, lui, a un sens concordant parfaitement avec le restant de la phrase. M. Cherbonneau, sans faire d'observation, a lu أمنحه et du reste, la racine منحم n'existe pas dans les dictionnaires. Ce serait donc un م malencontreux qu'on a omis de faire disparaître et qui se trouve ici en plus, comme deux ا paraissent avoir été tout d'abord oubliés. — On peut encore relever les mots مظا لظا et رظا ainsi écrits pour مضى لظى رضى. — Ces incorrections, qui ne se produisent pas en Orient, sont assez fréquentes dans les pays du Moghreb, et indiquent que le rédacteur devait être originaire de l'Ouest. Peut être était-ce Yahia ben Mahdjouba lui-même, car il était très lettré et ses contemporains le consultaient souvent, principalement sur les questions de droit. Il existe encore à Constantine quelques uns de ses descendants (1).

Je crois, bien que la même observation ait été faite très souvent, devoir signaler encore une fois l'indifférence avec laquelle on procède à la démolition des anciennes constructions arabes, et au peu de soin que l'on prend de tout ce qui pourrait servir à nous faire connaître l'histoire du pays ou le sentiment artistique

(1) Le Chikh Abd el Kerim el Iegoun de Constantine, dans son ouvrage intitulé منشور الدراية في كشف حال من ادعى العلم والولاية donne une notice sur ce personnage.

des diverses époques : notre inscription en fournit un millième exemple. En 1878, ayant fait des recherches à Constantine pour savoir ce qu'elle avait pu devenir, il me fut impossible d'obtenir aucun renseignement à son sujet, personne ne savait rien, car personne, ni européen, ni indigène, ne s'en était inquiété. J'appris cependant quel était l'entrepreneur qui avait procédé à la démolition du lot de constructions dans lequel la zaouïa était comprise et, étant allé le voir, il se montra très obligeant. A défaut de souvenirs personnels, car la chose remontait déjà à 12 ou 13 ans, il me mit en présence d'un monceau de débris provenant des bâtiments démolis par ses ouvriers, m'autorisant à y faire toutes les recherches que je voudrais et à y prendre ce qui me conviendrait. Je profitai naturellement de cette gracieuse permission et fus assez heureux pour retrouver l'inscription, en piteux état il est vrai, mais pouvant encore être reconstituée. Elle fait aujourd'hui assez bonne figure dans la salle où elle a été placée.

TEXTE (1)

اعوذ بالله من الشيطان الرجيم
ڢي بيوت اذن الله ان ترڢع ويذكر
ڢيها اسمه يُسبح له ڢيها بالغدو والاصال رجال
بيت مرڢعة بالذكر عامرة لله فايمة يغڢر لمن ڢيها
وللذى فد انشاها وافام لها البنا يحيى ابن محجوبه لله مهديها
اغڢر له ما مظا وفه حرّلظا وادخله دار السلام منعمًا ڢيها
هبه الرظا والامان من هول يوم الزحام وامنحه اعلى الجنان يا ڢوز من ڢيها
ڢي عام جش كمل منها البنا وانمّ بالله يا فارى ادعوا لمنشيها
بالعڢو والمغڢرة بجاه خير الورى اجعلها دايمة يُتلا للحج حديث بها

(1) Aux lignes 6 et 7, corrigez مضى — لظى — الرضى — امنحه.



TRADUCTION

1re ligne Je cherche en Dieu [un refuge] contre Satan le lapidé

2e ligne *Dans des maisons que Dieu a permis d'élever pour qu'on y rappelle*

3e ligne *son nom et que, le matin et le soir, des hommes le glorifient.* (*Coran*, chap. XXIV, v. 36-37).

4e ligne Maison honorable, par la prière remplie, pour Dieu édifiée. [Dieu] pardonnera à qui-conque l'occupera

5e ligne et [spécialement] à celui qui l'a fondée, s'est employé à sa construction : Yahia ben Mahdjouba, qui à Dieu l'a offerte. —

6e ligne [O mon Dieu !] pardonne-lui ce qui est passé (ses péchés), préserve-le de l'ardeur des flammes de l'enfer, introduis-le dans la maison de paix (le paradis), qu'il y soit dans le bien-être.

7e ligne Accorde-lui la protection et la sauvegarde contre les terreurs du jour de la résurrection et donne-lui place au plus haut du paradis. Oh ! quel bonheur pour celui qui s'y trouve.

8e ligne C'est pendant l'année جثس (1003 de l'H., commence le 16 septembre 1594, finit le 15 septembre 1595) que se termina la construction [de cette mosquée] et qu'elle fut complètement achevée avec [l'aide de] Dieu. O lecteur, forme des vœux en faveur de celui qui l'a élevée.

9e ligne [O mon Dieu !] par la miséricorde et le pardon, en considération du meilleur des hommes (Mahomet) laisse-la toujours [un lieu] où seront lues à la foule les traditions [du prophète].

E. BIGONET.

Le petit mémoire qui précède constitue la dernière contribution de notre très regretté Vice-Président, mort dans sa soixante-douzième année, le 29 décembre 1903, sans en avoir même pu corriger les épreuves.

Il y a près de quarante ans qu'il était venu dans la Colonie continuer sa carrière commencée en France, au service du P. L. M. Son esprit ordonné et méthodique, son labeur et son intelligence l'avaient peu à peu élevé au rang de chef d'exploitation du réseau algérien de la Compagnie, et c'est en cette qualité qu'il avait pris sa retraite, il y a cinq ans. Mais il s'était en outre mis rapidement au courant des mœurs, des coutumes et de la langue des indigènes ; l'histoire de l'Algérie française lui était connue dans tous ses détails. Il laisse inachevé un plan du vieil Alger, que peu à peu, à force de recherches et de renseignements recueillis, en grande partie, oralement, il avait reconstitué, à bien peu près, en entier. Serviable aux petits, il s'était depuis longtemps constitué l'avocat bénévole des indigènes, qui trouvaient auprès de lui conseils et secours, et qui regrettent vivement sa perte.

La Société historique voit disparaître en lui un de ses membres les plus actifs, à qui son caractère conciliant sans cesser d'être toujours ferme avait valu une très haute considération, et dont les causeries, vivifiées par de nombreux souvenirs, constituaient un attrait de ses séances.

(N. de la R.)

LE MONUMENT DE FROMENTIN

On sait, par l'appel fait naguère aux souscripteurs (1), qu'il est question d'élever un monument à Eugène

(1) Une commission s'est formée à Alger (composée de MM. Barbedette, Bouvagnet, Dubois, De Galand, Gastu, Mesplé et Waille). Les organisateurs de ce sous-comité avaient reçu du Comité d'initiative de La Rochelle la lettre suivante :

« La Rochelle, le 13 décembre 1902.

» Monsieur,

» Les nombreux admirateurs d'Eugène Fromentin souhaitaient depuis longtemps voir élever un monument à la mémoire de ce grand artiste.

» La Rochelle, sa ville natale, s'inspirant des mêmes pensées généreuses, vient de décider que la consécration de ce beau talent se ferait chez elle, et, à cet effet, a ouvert une souscription publique, à la tête de laquelle elle s'est inscrite pour une somme de 10,000 francs.

» Vous penserez, sans doute, comme nous, que l'illustration d'un citoyen français ne rejaillit point seulement sur son lieu d'origine, mais sur la France entière, et qu'Eugène Fromentin ne fut point seulement un illustre Rochelais, mais que, soit comme peintre, soit comme écrivain, il fut une de nos gloires nationales les plus incontestées. Vous conclurez donc avec nous, que tous ceux qui en France s'intéressent aux créations de l'esprit, aussi bien qu'à la grandeur de la patrie, auront à cœur de participer à cette œuvre éminemment française, qui doit nous unir tous dans un même sentiment de sympathie et d'admiration ».

A. d'Orbigny,
Maire de La Rochelle,
Président du Comité de La Rochelle.

W. Bouguereau,
Membre de l'Institut,
Président du Comité de Paris

Fromentin, le peintre élégant et le maître écrivain, dont les tableaux et les descriptions séduisantes ont tant contribué à faire connaître les paysages, les types, les costumes, les mœurs et la gracieuse architecture de l'Algérie.

Le monument sera érigé à La Rochelle, ville de marins et d'explorateurs, où Fromentin, qui explora à sa manière un monde alors nouveau et vierge, d'une couleur biblique, celui de l'Algérie pittoresque, naquit en 1820.

Si ce coin de l'Aunis lui a donné le jour, l'Algérie, où il vint à trois reprises (en 1846, en 1848, en 1852-1853) rassasier ses yeux de spectacles qui avaient du caractère et de la couleur, et goûter l'effet de la solitude et du silence « sous le plus beau soleil qui puisse éclairer le monde », fut son champ d'observations et d'études, la patrie de ses rêves et sa grande passion.

L'auteur d'*Un Été dans le Sahara* (1856) et d'*Une Année dans le Sahel* (1858) y a conquis le plus pur de sa gloire.

Aussi, de même que nous voyons les généraux réputés avoir leur statue à la fois dans les cités qui furent leur berceau et dans les régions où leurs vertus militaires se sont déployées (1), de même il est à souhaiter qu'un double de l'image de bronze qui se dressera dans sa ville natale soit attribué à la ville d'Alger, dont il célébra le premier et amoureusement le ciel plein de caresses.

Les Algériens, qui déjà, par gratitude, ont donné son nom à un de leurs centres de colonisation, (du côté de Ténez), n'ont pas moins le droit de s'enorgueillir de Fromentin que ses compatriotes, et de l'honorer. Il a été le révélateur du charme de leur pays. Que de milliers de touristes se sont décidés à passer la mer et à visiter

---

(1) Exemples : les statues de Bugeaud à Périgueux et à Alger (tirées du même moule), celles du général Travot, pacificateur de la Vendée, à Poligny (Jura) et à Laroche-sur-Yon, etc.

cette *Hespéride enchantée*, uniquement déterminés et entraînés par les prestigieuses visions de ce poétique évocateur !

Quel sera le monument destiné à glorifier ce chantre de l'Algérie? En attendant que les architectes et les sculpteurs soumettent à un jury leurs projets, il est permis d'en rêver un, par manière de fantaisie, et d'en esquisser la silhouette, histoire d'arrêter un instant notre attention sur cette noble figure, et de l'étudier en tant que physionomie africaine.

Tout d'abord, pas de personnage debout, en pantalon, gilet et redingote : représentation prosaïque, sans intérêt, trop souvent hideuse, qu'il convient d'abandonner aux champs de sépulture de la moderne Italie. Nos sculpteurs, du reste, si l'on se reporte aux récents monuments d'Augier, de Dumas père ou de Delacroix, ont le bon goût de renoncer de plus en plus à ces mannequins de baraques foraines.

Un médaillon ou un buste suffirait, flanqué de figures emblématiques et de bas-reliefs résumant et symbolisant l'œuvre de l'homme.

Le médaillon montrerait cette tête sérieuse et pensive de Fromentin, avec son front chauve, son regard aigu d'observateur (il était fils de médecin et avait, dit-il lui-même, des yeux de paysan, c'est-à-dire des yeux parfaits), son nez en bec de faucon et sa barbe de fakir.

Sous ces traits, reflétant une vie intérieure intense, le sculpteur laisserait deviner quelque chose de la modestie loyale et mélancolique de *Dominique*, héros d'un roman subtil, publié par Fromentin en 1863, et qui a tout l'intérêt d'une autobiographie.

Ce *Dominique*, ami de la nature et de l'isolement, dont la passion pudique brûle comme un feu d'autel, épris de perfection, ayant pour devise : *Excelsior !* (toujours plus haut !), dédaigneux des faciles succès et continuellement défiant de lui-même, en vient, quoique comblé des dons de la nature, à s'abstenir de toute velléité ambi-

tieuse, à rentrer volontairement dans les effacements de la vie de province, à s'exagérer le sentiment de sa médiocrité et à en jouir, comme un sage. Cet homme d'élite craignait d'être accusé de vouloir cambrioler le temple de la gloire !

Près du buste de cet artiste délicat et consciencieux, on placerait deux Muses, analogues à celles qui se tiennent debout derrière Virgile composant l'*Énéide*, dans la mosaïque récemment découverte à Sousse. Elles rappelleraient son double talent de peintre et de styliste.

L'une serait la Peinture, tenant d'une main la palette, et de l'autre la branche de palmier ou de laurier-rose, réservée à ses élus.

Outre ces emblèmes cueillis dans nos oasis et sur le bord de nos oueds, quelques détails du costume et de la parure dénoteraient en elle la Muse spéciale de l'orientalisme. La foule qui connaît vaguement le nom de Fromentin a surtout entendu parler de lui comme d'un compositeur de tableaux. C'est ainsi que son nom a été attribué à une ruelle de Mustapha, comprenant deux maisons, (il eût mérité un boulevard), proche de la rue d'Ornans, qui fait songer à Courbet.

Sur quels sujets s'est exercé le pinceau de Fromentin ? A part une ferme aux environs de la Rochelle (Salon de 1847), et une vue du grand canal de Venise (postérieure à 1870), il n'a guère fait que des paysages d'Afrique (Gorges de la Chiffa, montagnes de l'Aurès, femmes au bord du Nil, etc.), et traité que des épisodes brillants de la vie arabe, dont il avait été particulièrement impressionné et ébloui, comme la fantasia, la chasse au faucon, la danse des bateleurs nègres, etc.

C'est l'amour de la belle lumière et de la couleur qui l'entraîna en Afrique où il admirait dans les coussins, les tapis, les armes et les harnachements, ces tons vifs, bariolés, étranges, et qui toujours s'harmonisent, les Orientaux étant pour lui, comme pour Delacroix (comme il en fait la remarque à propos des chameaux porteurs

d'*ataliches*) les premiers coloristes du monde. Dans son *Journal* (I, p. 329), Eugène Delacroix raconte que M. Cournault lui dit avoir vu à Alger un ouvrier « qui taillait des morceaux de cuir ou d'étoffe pour des ornements, regardant avec grande attention un bouquet de fleurs pour le guider. » Ils ne doivent probablement, ajoute Delacroix, « qu'à l'observation de la nature l'harmonie qu'ils savent mettre dans les couleurs. Les Orientaux ont toujours eu ce goût, il ne paraît pas que les Grecs et les Romains l'aient eu au même degré, à en juger par ce qui reste de leur peinture. »

Chose surprenante, Fromentin, qu'on appelle le peintre de l'Algérie, n'est même pas représenté à Alger par une seule toile! Lui, dont la production fut presque trop abondante, ne brille guère dans nos collections publiques, la plupart de ses tableaux appartenant à des particuliers, ou ayant émigré au dehors, comme au XVIIIe siècle les Lancret et les Watteau. La ville de La Rochelle en possède quatre, le Louvre seulement deux ou trois — auxquels viennent de s'ajouter, il est vrai, ceux de la donation Thomy-Thierry (*Halte de cavaliers*, et *Fauconniers arabes*). Au château de Chantilly, dans la galerie du duc d'Aumale (par lui léguée à l'Institut), à côté de toiles nombreuses qui rappelaient au duc de chers et brillants souvenirs de jeunesse (comme l'attaque du col de Mouzaïa, en 1840, où il gagna la croix de chevalier de la Légion d'honneur, ou la prise de la smala d'Abd el-Kader, à Taguin, en 1843), on voit un grand tableau de Fromentin, qui montre des cavaliers arabes, très décoratifs, chassant au faucon, au bord d'un étang.

Le musée Rath, de Genève, vient d'acquérir un petit tableau de Fromentin d'une tonalité rousse, avec le vernis de distinction et d'élégance que Fromentin, comme autrefois Van Dyck, répand uniformément sur tous ses sujets, et qui a pour titre : *La Prière arabe*. (Seulement une suscription en caractères et chiffres

d'or le fait naître en 1820 et mourir en 1896, alors qu'il est mort en réalité en 1876, à l'âge de cinquante-six ans). Ce tableau de dimensions exigües (groupe d'arabes debout, les bras en l'air, ou prosternés, leurs montures derrière eux, dans l'or du couchant), retraçant un acte grave, gravement interprété, ne produit pas moins d'effet que la grande toile de Guillaumet: *La Prière arabe au désert* (qui du reste est postérieure).

Comme peintre des choses d'Orient, Fromentin a eu des précurseurs depuis Gentile Bellini (auteur d'une Réception d'un ambassadeur vénitien au Caire), ou Jacques Carrey, le dessinateur des frontons du Parthénon (qui a peint le marquis de Nointel, ambassadeur de Louis XIV reçu par le sultan à Constantinople), jusqu'à ses trois grands contemporains Marilhat, Decamps et Delacroix (dont le tableau intitulé: *Femmes d'Alger dans leur appartement,* le seul où Delacroix ait mis une jolie femme, est de 1834). Mais pour s'être confiné dans les paysages algériens qu'il idéalise, pour avoir peint avec amour et mille fois les formes fines du cheval arabe qui rappellent ceux de Phidias, pour avoir joint à un dessin précis et élégant une couleur chatoyante et harmonieuse, pour avoir marqué tous ses sujets de sa personnalité aristocratique, — quoi qu'on ait pu dire de ses ciels de Normandie, de ses gris argentés empruntés à Corot et de ses coursiers dessinés parfois plutôt de souvenir que d'après de minutieuses études anatomiques — il a une note qui est bien à lui, et qui le classe, sinon au rang des novateurs et des chefs d'école, du moins parmi les peintres orientalistes qui ont eu quelque chose à dire.

L'autre figure de femme accotée au monument et penchée vers le médaillon serait Calliope, la muse de l'éloquence, celle qui inspire, et à beaucoup d'autres qu'aux harangueurs de profession, les belles et persuasives paroles. Elle tiendrait le style à écrire et un papyrus déployé sur lequel on inscrirait une réflexion typique

de Fromentin, comme celle-ci par exemple — heureuse parodie du mot de Térence — que je glane dans son livre sur le Sahel et qui me paraît résumer son appétit du noble et du grand, et ses continuels élans vers les cimes de l'idéal : « *Rien de ce qui est divin ne m'est étranger.* » Pour cet observateur doublé d'un poète, qui dans le recueillement fait subir une sorte de métamorphose à la réalité observée dont il distrait délibérément les éléments laids et vulgaires pour ne retenir que les grandes lignes caractéristiques et harmonieuses, le divin, c'est la beauté que sa sympathie méditative s'applique à dégager de la matière, c'est l'âme des choses qui circule dans le monde, et que sa sensibilité devine derrière les apparences changeantes et les phénomènes.

Quand il pénètre dans Aïn-Madhi, la ville sainte et mystérieuse, où le marabout Tedjini soutint contre Abd-el-Kader un siège mémorable : « *Je sentis*, dit-il, que l'*âme* de cet homme vaillant *animait* encore cette ville à l'air si hautain et si recueilli ».

Décrit-il la danse des femmes du Sud qui s'avancent gravement, comme des prêtresses, glissant sur le sol, par saccades ? il reconstruit le drame d'amour (amant invisible parlant à la femme par la voix des flûtes, gestes par lesquels elle l'attire ou le repousse, etc.) qu'enveloppent et supposent ces oscillations rythmées et cette mimique, petit drame qui forme le fond et l'âme de ce spectacle.

Dans son analyse subtile des procédés et de la philosophie des peintres flamands et hollandais (*Les maîtres d'autrefois*, 1876) — où l'on a le plaisir d'entendre un peintre habile discourir sur la peinture, comme Cicéron sur l'art oratoire, Napoléon sur la guerre ou Berlioz sur la musique — arrivé à l'énigmatique Rembrandt, à l'œil de noctiluque, il atteint jusqu'à son âme pour expliquer l'étrangeté lumineuse de ses visions :

« Ce prétendu homme de matière, dit-il, ce trivial, ce laid, c'était un pur spiritualiste, disons-le d'un seul mot,

un idéologue, je veux dire un esprit dont le domaine est celui des idées et la langue celle des idées. La clef du mystère est là. »

Quoique Fromentin se soit tourné vers les lettres assez tard et n'ait pas même eu le temps d'être de l'Académie, où sa place était marquée, quoiqu'il ne se présente devant la postérité qu'avec un tout petit bagage (quatre volumes seulement, mais hors de pair), il apparaît plus grand aujourd'hui, plus créateur, plus merveilleux comme écrivain que comme peintre. Le narrateur parle encore mieux à l'âme que le coloriste aux yeux.

En s'évertuant à traduire des impressions, des nuances que son pinceau était impuissant à rendre, il a comme renouvelé le genre descriptif.

C'est amusant de le voir dans ses préfaces, parler de sa prétendue inexpérience et s'excuser d'écrire, lui dont le métier est de peindre. Il feint de croire que les critiques n'ont été indulgents pour ses débuts que parce qu'ils ont jugé avec une extrême complaisance une excursion accidentelle dans un domaine qui n'était pas le sien. « Le métier de l'auteur n'était pas d'écrire, dit-il dans la Préface de la troisième édition d'un *Été dans le Sahara ; on lui sut gré de s'en tirer convenablement*. On lui tint compte aussi de la bonne foi, de la déférence et même des ingénuités dont il donnait la preuve en touchant à un art qui n'était pas le sien et ne devait pas l'être ».

Ailleurs, dans un avant-propos de *Dominique*, dédié à Georges Sand (qui goûtait sa conversation colorée et admirait ses yeux magnifiques), il dit : « Je le publie (ce petit livre) sans y rien changer, c'est-à-dire *avec toutes les inexpériences* qui peuvent trahir une œuvre d'essai ».

Or, cet ingénu ne s'est pas contenté de faire d'excellentes humanités, puis son droit. Il a préludé par des vers. Nourri des poètes antiques auxquels il emprunte mainte heureuse comparaison, très au courant des ressources infinies de la langue usuelle, il a beaucoup réfléchi sur

l'art d'écrire, dont il connaît tous les secrets, j'allais dire toutes les roueries, si ce mot, impliquant une habileté de mauvais aloi, n'était pas impropre, appliqué à un artiste aussi probe que Fromentin, et d'une aussi haute valeur morale.

Il sait tous les procédés qui peuvent donner au style du relief et de l'éclat, notant la forme et la couleur des paysages (Alger, *triangle blanchâtre* sur des plateaux *verts*), indiquant de quelle matière *choisie* sont faits certains objets (selle en *velours violet*, djebira en *peau de lynx*), flairant les odeurs, comme lorsqu'il constate que trois mauresques, ses voisines de corricolo, « sentaient le musc et la pâtisserie », écoutant et interprétant les bruits, le roucoulement des tourterelles dans les palmiers, le frémissement de l'air au-dessus du sol embrasé, et le murmure indéfinissable de la nuit « qu'on eût dit produit par la palpitation des étoiles ».

Il additionne les sensations, pour arriver à rendre son impression totale. Il n'ignore pas l'effet heureux qu'on peut tirer des contrastes, et manie l'antithèse comme les écrivains de race, sans en abuser (« une foule *paisible*, ce sont les Arabes; une foule *turbulente*, ce sont les Européens ». Ou bien opposant les paysages du Tell à ceux du Sahara, il dira que d'un côté « la montagne est *noire* et *couleur de pluie*, et de l'autre *rose* et *couleur de beau temps*, etc. »).

Il ne dédaigne même pas le cliquetis de l'allitération, puisqu'il parle des chameaux aux genoux « cagneux et calleux » et, dans sa correspondance, du goût public « *éperdu*, sinon *perdu* », au relèvement duquel il voudrait travailler.

D'un mot usuel et terne, il sait faire, par les alliances, un mot presque phosphorescent et perçoit subtilement les nuances entre vocables qui paraissent synonymes e ne le sont pas. Parlant d'un lieutenant qui le guida très obligeamment dans Laghouat, et qui était le compagnon de ses promenades et son ami, il dit : « C'est une brave

et bonne nature que le lieutenant N... Un esprit bien fait, clair, exact, rigide, *peu sentimental* et, au fond, *très sensible* ».

Par surcroît, il a l'émotion et le sens dramatique, qui le fait mêler au récit d'une fantasia ou d'un assaut sinistre comme celui de Laghouat, des épisodes touchants comme ceux auxquels se rattachent les noms de Haoua, Fathma et M'riem. Aussi, ses deux chefs-d'œuvre lentement élaborés et sobrement écrits sont-ils restés d'une étonnante fraîcheur, malgré tant de changements survenus.

Quels changements ? D'abord une part du mystère qui planait sur l'extrême Sud, dont il entendait parler avec émerveillement par un chasseur d'autruches venu d'Ouargla, et dont il rêvait comme d'un domaine fabuleux, s'est évaporée. L'énigme que le continent noir, ce sphinx, posait aux imaginations est en partie déchiffrée, depuis que nos soldats ont occupé le M'zab, El-Goléa, Tombouctou, Insalah, le lac Tchad. D'autre part, la colonisation a transformé le paysage, substituant à la brousse, aux lentisques, aux palmiers nains, les beaux ceps de Bourgogne bien alignés.

Fromentin n'a pas vu les coteaux et les plaines se tapisser de vignes, ni le soleil se coucher derrière des rideaux d'eucalyptus : l'eucalyptus n'était pas encore introduit en Algérie.

L'exploration archéologique de l'Afrique romaine n'ayant pas encore donné non plus sa riche moisson d'inscriptions et d'objets d'art, s'il s'aventure dans les ruines de Tipaza « qui ressemble à toutes les villes détruites », c'est pour tirer des lapins et des perdreaux rouges parmi les voies antiques et les tombeaux entr'ouverts (1).

(1) Fromentin dit avoir tué des perdreaux qui picoraient des graines dans le tombeau d'une Hortensia regrettée et pleurée par un Tullius. Je n'ai pas retrouvé dans le *Corpus inscriptionum latinarum* l'inscription de Tipaza à laquelle il fait allusion et qui probablement a disparu.

Il n'a pas connu les sarcophages sculptés et les mosaïques qu'on devait y découvrir plus tard, ni les belles statues de Cherchel, ni les ruines imposantes de Timgad, la Pompéi africaine, comme Gaston Boissier l'a dénommée justement, dont la résurrection date d'hier.

Dans Alger même, que d'aspects se sont modifiés ! La ville charmante, dont le caractère oriental n'avait pas encore été gâté par des édilités insoucieuses, il la reconnaissait à son odeur de benjoin. Aujourd'hui n'est-ce pas comme une odeur de caroubes fermentées qui se dégage du port et des quais ? Comme les quartiers européens ont leurs maisons couvertes en tuiles rouges, vue d'un balcon, Alger, autrefois surnommée *El Bahadja*, la blanche, la brillante, prend peu à peu la couleur de l'Alhambra. Que devient le bloc d'albâtre sur lequel ont été exécutées tant de variations ? Le champ de manœuvres de Mustapha, dont les sonneries de clairons montaient jusqu'à la maison mauresque habitée par Fromentin et lui faisaient battre le cœur, n'est plus « enclos d'aloès et d'oliviers », mais bordé de constructions. Et les corricolos, « petits omnibus au coffre large assis sur des roues grêles, menés par des rosses barbes à tous crins », et qui portaient des noms joyeux, les voilà remplacés par des tramways à traction électrique.

Fromentin admirait la rapidité des bateaux à roues, et s'étonnait de débarquer à Alger *deux jours seulement* après avoir salué les côtes de Provence : « J'ai quitté la France il y a deux jours, comme je te l'écrivais de Marseille en fermant ma lettre par un adieu, *et déjà* je t'écris d'Afrique ». La traversée est aujourd'hui abrégée des deux tiers. Où sont aussi les belles chasses à courre sur les bords du lac Halloula, où rien n'était à ménager « *ni le terrain qui n'appartient à personne,* ni le gibier très abondant ? »

Enfin que d'allusions, transparentes pour les contemporains, ont cessé de l'être pour nous ! Les écrits de Fromentin auraient déjà besoin d'être annotés. Et je ne

songe pas seulement à sa digression sur Marilhat, Decamps et Delacroix, trois peintres orientalistes, si célèbres alors, qu'il emploie plusieurs pages à analyser ingénieusement leurs talents respectifs sans même les nommer. Mais quel Algérien sait aujourd'hui que le Louis Vandell *d'une année dans le Sahel,* cet explorateur bizarre, à la mémoire encyclopédique, surnommé *Bou-Djâba* (l'homme au canon de fusil) parce qu'il ne se mettait jamais en route sans porter en bandoulière son baromètre, n'est autre que cet excellent M. Mac-Carthy, géographe et fils de géographe, venu en Algérie en 1849 avec les colons parisiens, et que nous avons connu, vers la fin de sa vie, conservateur de la bibliothèque-musée de la rue de l'État-Major? Ce Vandell, que Fromentin reconnait de loin à sa casquette jaunâtre « la même qu'il portait il y a quatre ans » s'en allait seul de Blidah à Laghouat, respectueux envers les indigènes, aimé d'eux et toujours bien accueilli. Il emportait son marteau de géologue, bourrait ses poches de cartes manuscrites et de cailloux, avait des carnets de notes sur le débit des sources, l'altitude et la température de chaque village. Il espérait tirer un jour un livre de tant de matériaux accumulés. « Voyez-vous, disait-il à Fromentin, ce pays est le mien : il m'a adopté, je lui dois une indépendance sans exemple, une vie sans pareille. Voilà des bienfaits que je payerai, si je le puis, par un petit travail qui sera l'œuvre de mon repos. Communément on croit que je flâne, mais peut-être prouverai-je un jour que je n'ai pas tout à fait perdu mon temps. » Ce livre qu'il rêvait de faire, où il aurait consigné le résultat de ses investigations, il ne l'a pas fait, pas plus qu'il n'a effectué le voyage de Tombouctou, en vue duquel il avait commandé un approvisionnement de biscuits qui restèrent pour compte au boulanger. Plus hardi voyageur qu'écrivain, tête un peu confuse, dépourvu d'ordre, il se dispersait trop et ne se concentrait sur rien. Mais son érudition était réelle et son

obligeance inépuisable. Il était précieux à feuilleter, et tous lese xplorateurs qui sont passés par Alger en savent quelque chose, et l'on peut saluer avec respect ce type disparu, qui fut avec Berbrügger, un des premiers défricheurs du domaine archéologique algérien. Eh bien, malgré tant de changements et de métamorphoses, les deux livres de Fromentin sur l'Algérie et la mentalité variée des divers groupes ethniques qui s'y meuvent, sont d'une telle justesse d'observation que non seulement ils n'ont pas vieilli, mais que tous ceux qui écrivent sur ce pays (sur lequel il y a autant à faire, dit Flaubert dans une de ses lettres, que Walter Scott a fait sur l'Écosse) s'en inspirent.

Hier encore, un compagnon du commandant Lamy, le capitaine Alexis Métois, un de ces Argonautes qui s'aventura bravement avec lui jusqu'au lac Tchad, dans une relation de cette extraordinaire odyssée, *(Au desert)* faisait cet aveu : « Au départ, je ne connaissais guère du Sahara que les poétiques descriptions de Fromentin et les alertes récits du général Daumas. *L'expérience m'a démontré depuis que c'est encore à ces deux auteurs qu'il faut s'adresser pour avoir une impression nette et vivante de ces régions mystérieuses.* »

Tous relèvent de lui, et lui ne relève de personne. C'est Fromentin qui le premier a insisté sur la beauté patriarcale de l'Arabe, et comparé les tribus en marche aux migrations d'Israël. « Ce peuple fait involontairement et souvent penser à la Bible... Il y a toujours en lui du Lazare et du Job. » Dans un roman de Feydeau, dont l'action se passe à l'oued Dahmouss *(Le Secret du bonheur* 1864) le héros se demande s'il ne joue pas un rôle à son insu « dans quelque scène tirée de la Bible. » Guillaumet *(Les Chameaux de l'aga Eddin)*, à propos de chameaux se régalant d'orge tendre dans les environs de Laghouat, en un temps de famine, montre un lieutenant pensif « devant ce drame biblique ».

Masqueray (*Souvenirs et Visions d'Afrique*), donnant

une description de la danse hiératique des Ouled-Nayl visiblement inspirée de Fromentin et complétée par d'ingénieux détails d'érudition sur les origines lointaines et religieuses des marques de tatouage que ces femmes portent sur le visage et sur les mains, s'écrie : « J'en ai vu, depuis deux jours, des Abrahams, des Agars, des Rébeccas, des Jacobs et des Esaüs ! »

Sous cette même influence, Tissot, dans son originale *Vie du Christ*, adoptera le costume arabe, ainsi que Bida, dans son illustration du Cantique des Cantiques, pour faire converser la Sulamite avec son fiancé près du puits, sous la treille ou à l'ombre du figuier. Nous voilà loin de l'étonnement dédaigneux de Joinville décrivant le costume des Sarrazins, leurs gandouras, leurs haïks et leurs barbes d'ébène avec l'aversion instinctive de l'homme blond du Nord pour les races brunes du Midi : « Presque tous sont vêtus de surplis, aussi comme les prêtres... de toile sont entortillées leurs têtes, qui leur vont par dessous le menton, dont *laides gens et hideuses sont à regarder*, car les cheveux des têtes et des barbes sont tout noirs. »

Qu'il s'agisse du costume arabe, de la tente rayée des nomades, de la diffa, de la fantasia, de la prière, du fou, qu'on laisse circuler comme un être sacré, du chameau à l'allure sacerdotale ou de l'humble bourricot à la croupe endolorie et saignante (comme au temps d'Apulée) (1), de l'olivier au pâle feuillage, du cyprès noir, au

(1) Apulée, romancier de Carthage, avait eu l'occasion d'observer le genre de vie de ces bourricots d'Afrique qu'on voit déjà figurer sur des peintures égyptiennes de la douzième dynastie, et ce genre de vie n'était pas sensiblement différent de ce qu'il est aujourd'hui : mêmes corvées, mêmes supplices, même admirable endurance. Il avait entendu le cri fauve de leurs conducteurs : *arri, arri !* Il en avait vu, comme nous en rencontrons ici, submergés sous une masse de fagots, charge qui siérait mieux à un éléphant. L'âne des *Métamorphoses* (liv. VII), raconte qu'un mauvais garnement lui ratissait l'échine de mille coups de bâton, s'adressant toujours à la cuisse droite *(coxæque dextræ semper ictus incutiens)*,

feuillage en pointe, du bétoum (pistachier du désert), à tête ronde, ou de l'action dissolvante de ce climat *(dangereux à la vertu,* comme dit Chateaubriand du site enchanteur de Naples), qui incline à la volupté et à la paresse, et détend quelquefois les ressorts du sens moral, tous les contemporains — prosateurs et poètes — doivent à Fromentin quelque chose, et lui ont emprunté quelque subtile réflexion, ou quelque belle image. Mais tous ne se distinguent pas, comme lui, par le sentiment de la mesure et le discret emploi des couleurs. S'il a plus de pénétration et de grâce que ses disciples, s'il est plus poète, cela tient peut-être à ce que son émotion fut plus sincère, les spectacles qui s'offraient alors à lui étant plus nouveaux : *novitas tum florida mundi.*

Fromentin délimite avec beaucoup de justesse les deux domaines très distincts de la littérature et de la peinture, qui ont un but et des modes d'expression différents, et qu'il se garde bien de confondre, quand il prend la plume ou le pinceau, l'une s'adressant à l'intel-

---

si bien qu'à force de dauber le même point *(unum feriendo locum)* et d'en faire disparaître le cuir *(dissipato corio)* il avait produit là un grand trou, une vaste blessure saignante, sur laquelle il frappait de préférence.

Fromentin *(Sahara*, p. 152) montre les petits ânes de Laghouat soumis au même régime de cruauté. « Quelquefois la corvée est faite par un petit âne de maigre échine, poilu comme une chèvre, qu'un enfant mis en surcharge entre deux outres, *stimule en lui piquant les plaies du cou.* »

Jean Aicard, le poète provençal, qui dans son recueil de poèmes intitulé : *Au bord du désert*, a jeté un regard de pitié et de sympathie sur le monde vaincu de l'Islam, demande protection (p. 189) pour ces petits ânes d'Alger si utiles « les maçons moins qu'eux ont bâti la ville », et si maltraités :

> Pauvre plaie en sang, saigne sur la croupe !
> Ils sont mal payés, les bons travailleurs !

Et sa protestation semble avoir été entendue Du moins nous rencontrons plus rarement qu'autrefois de ces pauvres bêtes à la chair mise à vif par l'ingéniosité de leurs bourreaux.

ligence et au cœur, l'autre aux yeux. Toutefois comme ce rêveur, comme cet écrivain analyse avec un œil de peintre les divers aspects de la vie arabe, comme il retient les lignes et les tons des paysages, et note volontiers les attitudes sculpturales de l'homme drapé, ses confrères en peinture se montrent naturellement curieux des descriptions d'un observateur aussi fin, et s'en inspirent plus encore peut-être que les littérateurs. Ils trouvent dans la relation si plastique de ses impressions une mine de sujets qu'ils n'ont plus qu'à transposer dans une autre langue. On est étonné, en parcourant nos musées, de voir que presque tous les motifs, — d'ailleurs un peu restreints et monotones — abordés par les orientalistes, par les Guillaumet, les Dinet et leurs émules, correspondent à une page émue de Fromentin, qui les a probablement suggérés et pourrait leur servir de commentaire.

Il faudrait énumérer les fileuses de Laghouat, dont la vision repasse souvent dans ses souvenirs de voyage, les tisseuses accroupies comme des formes fantastiques, derrière une charpente bizarre, rayée de fils tendus, les danseuses de Boghari, en robes rouges à fleurs d'or, les cimetières arabes, avec un godet ménagé sur les tombes où les oiseaux du ciel viennent boire, le tribunal du cadi, les cafés arabes, avec les fumeurs installés sur leurs talons, devant un jeu de dames, les effets de lune sur une terrasse, les défilés de dromadaires au cou tendu, les petits ânes revenant du marché, comme ceux de Friant et de Boutet de Monvel, etc.

Pour ne parler que d'un récent tableau qui vient d'entrer au Luxembourg, *Le port d'Alger au crépuscule*, de Besnard, fait dans la note ancienne de l'Orient tapageur et incandescent, où l'on voit les bâtiments de l'Amirauté s'empourprer et les embarcations de plaisance flotter sur l'eau violette et jaune de la darse, illuminée de reflets multicolores, on sent que l'œuvre est comme un écho du cri d'admiration de Fromentin contemplant du haut

de sa villa ce coin de la rade : « les bâtiments de la marine, jolie ligne architecturale animée de couleurs vives, se réflétant avec des miroitements infinis dans les eaux du bleu le plus tendre, et je puis dire que je ne perds pas un seul trait regrettable de cette silhouette exquise. »

Et les deux Muses qui encadreraient son médaillon, je les représenterais strictement drapées, pour rappeler la pudeur de Fromentin, son goût de la vie intime et recueillie, son amour du mystère (ce mot même de *mystère* revient souvent sous sa plume). Il est chaste dans la description de danses qui ne le sont guère, et s'il risque une visite à une mauresque, il a comme peur de reproches de l'aube : « nous sortîmes avec précaution, comme si nous avions craint de déplaire aux yeux chastes du jour naissant ». Il fuit les immodesties de langage et les curiosités impudentes, poussant la réserve et le scrupule jusqu'à s'abstenir de chercher à voir un harem ou même d'en connaître l'emplacement, ou de pénétrer dans une mosquée.

Par pudeur d'écrivain, il tait les détails vulgaires ou répugnants dont se composent les incommodités de la route, d'ailleurs acceptées gaiement, faisant grâce au lecteur des odeurs qu'exhalent les immondices surchauffées ou des démangeaisons dont son corps est envahi quand il est logé « dans la maison des hôtes ». En certains points de l'extrême sud, la rareté de l'eau rendant les ablutions presque impossibles, beaucoup d'enfants ont aux coins des yeux, des mains et des lèvres des paquets de mouches, et rapportant ce détail réaliste, pourtant observé et juste, il s'en excuse : « *me permettras-tu ce détail?* etc.

Ballotté par quarante-six heures de fort roulis, et amené à parler du mal de mer, il le fait discrètement, se bornant à rappeler que Salluste appelait déjà la Méditerranée *mare sævum*, une mer souvent en colère, et résumant le côté déplaisant de cette souffrance d'un

seul mot : « autour de soi, *des scènes d'hôpital* ». A cet égard il est plus idéaliste qu'André Chénier lui-même, qui fit un voyage en Angleterre en 1787 et garda de la traversée de la Manche un souvenir plutôt maussade, comme l'attestent ces vers :

Le passager languit, malade et chancelant...
Il croit sentir sous lui fuir la planche légère,
Triste et pâle, il se couche et la nausée amère
Soulève sa poitrine, et sa bouche à longs flots
Inonde les tapis destinés au repos...

Quand il décrit une diffa, qui est un acte pieux — l'hôte étant un envoyé du Seigneur — il parle de moutons rôtis empalés dans de longues perches, et de la permission qu'a l'hôte de témoigner qu'il a l'estomac plein et satisfait, Cette reconnaissance se marque par des éructations que Fromentin n'ose même pas nommer. Pas une fois il ne se résout à employer le mot d'ordre physiologique, dont son idéalisme est effarouché, mais que Dorine, dans *Tartufe*, avec son franc parler, ne mâche point :

« Et s'il vient à *roter*, il lui dit : Dieu vous aide !

Fromentin jette des voiles sur les réalités grossières que l'école naturaliste, décidée à tout comprendre et à tout dire, fouillera de préférence. Mais comme c'est par le sens du divin que les écrivains survivent, la postérité n'étant guère composée que de délicats, il arrive que la gloire de Zola, qui se plait à la description des débâcles d'égoût et dont les personnages font volontiers retentir l'écho des vallons de leurs flatuosités sonores, décroît déjà, quoique appuyée sur une énorme pile de volumes, tandis que celle de Fromentin va grandissant.

Outre le buste et les figures allégoriques, le monument comprendrait quelques bas-reliefs évoquant quelques-uns des spectacles éclatants dont Fromentin fut surtout

charmé, dont il s'est le plus avidement imprégné, et qu'il s'est appliqué le plus volontiers à rendre par le pinceau et la plume, comme la fantasia et la chasse au faucon.

Bien qu'il prétende que Delacroix seul aurait assez de fantaisie ingénieuse et de puissance pour avoir le droit d'essayer de rendre cette scène tumultueuse et éblouissante qu'est une fantasia, il en a fait l'objet de nombreux dessins et d'une description parfaite, donnant la sensation exacte du pêle-mêle de cette action joyeuse comme une fête, enivrante comme la guerre, par un soleil étincelant « sur des armes, sur des baudriers, sur des orfèvreries ». Un des bas-reliefs reproduirait donc ce divertissement indigène, qui ne serait qu'un prétexte à exhiber le cheval arabe, sobre, endurant, merveilleux coureur et qui se plaît au chant des balles, pour lequel Fromentin avait de la prédilection. On sait comme il analyse avec amour les formes et les robes de ces « douces et vaillantes bêtes », nées d'une poignée du vent du Sud, qu'il compare, pour la rapidité, à des hirondelles, dont il admire le pied sûr, l'œil qui s'allume et le frisson courant dans les jarrets. Il a pour le cheval la même tendresse que les poètes épiques du moyen-âge. L'œil d'une jument lui rappelle celui d'une musulmane agrandi par le koheul. Il écoute son hennissement, le comprend et l'interprète.

Pour lui, le galop d'un cheval bien monté est d'une plastique incomparable. Le cavalier, intelligent et courageux, soudé au cheval rapide, c'est comme un être plus complet et plus harmonieux, doué à la fois de volonté et de promptitude, et il loue les Grecs d'avoir eu cette conception heureuse des centaures, fils de la nuée, moitié hommes et moitié chevaux. Lui-même a peint des centaures et des centauresses, au torse nu, à la croupe blanche, à la crinière rousse. La plupart de ses dessins (gravés par Montefiore) reproduisent des cavalcades. Ceux qui appellent irrévérencieusement son œuvre « le

cirque Fromentin », rendent encore hommage, par cette boutade même, à une spécialité où il excelle.

Si l'alliance de l'homme et du cheval le ravit, l'alliance plus extraordinaire pour la chasse au lièvre et à la perdrix de l'homme et de l'oiseau de proie l'a singulièrement ému. La chasse au faucon, vantée par Abd-el-Kader comme un spectacle splendide, fait le sujet de plusieurs de ses tableaux, et des plus superbes, les personnages étant en habits de fête, aux tons de saphir et d'émeraude. Elle mériterait d'être gravée sur un second bas-relief.

A Djelfa, des cavaliers arabes à manteau rouge,montés sur des chevaux blancs, le faucon au poing, lui rappelaient les mœurs féodales et ce qui se passait dans les anciens manoirs.

L'art de la fauconnerie, mis à la mode en Europe, sinon inventé, sous Constantin le Grand, réservé au moyen-âge aux gentilhommes, sur lequel on a écrit tant de traités et même des poèmes en vers latins (comme celui de Thou), dont Louis XIII fut un très fervent et très intelligent adepte (V. Hugo lui fait dire avec tristesse dans *Marion Delorme* que cet art *se perd*), est aujourd'hui un art perdu, au moins en France. Aussi les sculptures des cathédrales (comme à Amiens), qui y font allusion, ne sont-elles plus comprises de leurs plus récents et doctes interprètes (qui prennent, par exemple, le capuchon de cuir rouge pour une fleur !). Peut-être même disparaîtra-t-il d'Algérie où les équipes de fauconniers se font de plus en plus rares.

Il n'en existe plus guère qu'à Djelfa et à Biskra, où ce spectacle est offert de temps à autre à des visiteurs de marque. Dès que le faucon, aux yeux flamboyants, qui suffiraient à éclairer l'homme dans l'obscurité de la nuit, dit un poète arabe, est décapuchonné et recouvre sa vue perçante, on le voit s'élever dans les airs, puis fondre sur le lièvre comme une flèche, en ligne droite, le culbuter de ses ailes, lui crever les yeux et du bec

l'éventrer et lui vider les entrailles, puis revenir se placer sur le poing du fauconnier.

Fromentin aura eu du moins le mérite de comprendre l'intérêt et la sauvage beauté de ce divertissement, d'en suivre avec passion toutes les phases, et d'en fixer brillamment les principaux épisodes.

Les deux autres bas-reliefs rappelleraient l'effort obstiné des colons pour transformer en vergers et en jardins de farouches solitudes. Mais, dira-t-on, Fromentin concentre son attention sur l'homme du pays, sur l'Arabe. De propos délibéré, il élimine de ses tableaux et de ses livres l'européen, pour garder l'unité de couleur et éviter les dissonances. Sans doute la superposition de la civilisation française à ce pays biblique ne le retient guère. Elle n'était pas bien visible encore. Il faut dire qu'il effectua ses voyages au temps de la conquête (prise de Laghouat), à cette époque héroïque où les Français passaient aux yeux des indigènes pour des dompteurs de lions. « La paix est faite en apparence... Durera-t-elle et que produira-t-elle ? » Il a sous les yeux des terres *cultivables*, il voudrait pouvoir dire *cultivées*. Des arbres comme l'olivier et le caroubier ne l'intéressent qu'à cause de leur port, et du plaisir qu'il peut avoir à les contempler et à les peindre. La question de savoir à quelle altitude et sur quels versants il conviendrait de les cultiver pour obtenir un bon rendement ne le préoccupe pas. Cependant la colonisation presque absente, il la pressent et l'espère. Après l'épée viendra le tour de la charrue. Et il se représente l'étonnement du colon de la plaine des Hadjoutes qui, comme le laboureur de Virgile, exhumera des sabres et des casques.

Quand la charrue viendra, dit-il, « *quand enfin la pioche ouvrira cette terre* où l'on a semé tant de fer et si peu de blé, on trouvera là aussi les restes de nos légionnaires, des épées, des boulets et de grands ossements. » Parcourant une lande inculte, il songe avec mélancolie à l'énorme labeur qui sera nécessaire pour la transfor-

mer, quand il rencontre ces indestructibles oignons « mêlés aux indestructibles palmiers nains, *le désespoir des colons à venir.* » Les miracles de la colonisation naissante le frappent. Il admire l'essor et la prospérité de Boufarik qui n'a plus ni malades ni fiévreux, mais au prix de combien d'efforts et de sacrifices ! Ce résultat merveilleux était dû à quantité d'héroïsmes individuels et obscurs « dont pas un, dit-il, n'a été inutile. » Le bas-relief symboliserait ce rude travail de défrichement et d'assainissement, en montrant la charrue et la locomotive, les deux agents de la transformation économique, ou bien le forage d'un puits, et la cueillette des oranges.

Fromentin va plus loin. Comme poète, malgré les brutalités inévitables de la conquête, — « le présent a besoin d'être excusé — » et bien qu'il soit convaincu que la loi des inimitiés humaines est plus puissante que les combinaisons de la politique, il semble apercevoir dans le lointain comme l'avènement et l'épanouissement d'une nouvelle civilisation franco-arabe. D'abord il examine avec curiosité le bizarre mélange de populations qui se pressent sous ses yeux et finiront par s'agglomérer : « Mon voisinage est des plus singuliers et peut faire imaginer de quoi se compose une colonie qui naît. De toutes les maisons qui m'entourent, il n'y en a pas deux qui se ressemblent, ni dont les habitants soient de même race. On y parle à peu près toutes les langues. »

Puis, rencontrant un joueur d'orgue de Barbarie du Cantal dans la plaine de la Mitidja, dont la présence le choque presque comme une tache dans un tableau, il entrevoit le jour où les nègres du Bornou, avec leurs musettes incrustées de nacre et leurs guitares formées d'une carapace de tortue se réuniront à cet auvergnat pour jouer ensemble « des airs nègres et des airs parisiens, *au milieu d'une ville arabe devenue française.* »

Le quatrième et dernier bas-relief symboliserait cette vision lointaine, ce rapprochement si souhaitable de races que l'on comparaît naguère aux fils de Jocaste, à

Etéocle et Polynice, se détestant dès le ventre de leur mère, et qui peu à peu se supportent, s'entr'aident et collaborent. Cette conciliation de races réfractaires au mélange et irréductiblement hostiles en apparence, s'est opérée autrefois sous la protection des armes romaines, et le génie de la France dont le large drapeau couvrirait de son ombre également tutélaire, églises, mosquées et synagogues, peut renouveler le miracle. Malgré l'absence de sens politique de beaucoup de nos compatriotes, trop prompts aux paroles étourdiment offensantes, qui s'imaginent faire de l'ironie et de l'esprit et ne font que des blessures, d'heureux symptômes se manifestent déjà, qui font espérer l'extinction de tant de ressentiments aigus. On rencontre dans nos villages des écoliers indigènes et européens jouant ensemble. Les membres de nos chorales sont fiers d'arborer comme insignes une chéchia ornée du croissant.

A la campagne, après le retour des travaux, européens en bras de chemise, coiffés d'un sombrero, ne fument-ils pas leurs pipes sur le pas de leurs portes, côte à côte avec des indigènes accroupis, dans la paix et la sérénité du soir ?

Le bas-relief pourrait représenter ce futur tableau d'union et de concorde, ou tel autre qu'on voudra, comme par exemple une nouba de tirailleurs et une fanfare de chasseurs défilant sous le regard également sympathique des indigènes et des européens, rapprochés et fusionnés par la communauté d'efforts et de peines, par l'espérance de communes gloires, et par l'orgueil de participer à la préparation d'un avenir meilleur pour tous.

V. WAILLE.

KITAB EN-NASAB

(Suite. — Voir les nos 244 à 247*)*

Vie de Sidi 'Abd el-Kâder el-Djîlânî

L'auteur du hadith a dit : (1)

Je vais vous parler du seigneur des seigneurs de celui qui possède de nombreuses qualités, du descendant de Sîdî Ah'sen ben Çaleh', (que Dieu nous soit utile par son intercession ! Amîn !).

Il possède la preuve évidente et la lumière qui s'élève et rayonne ; il connaît les secrets de Dieu et possède les connaissances éternelles.

Ses enfants

Le cheïkh Sîdî 'Abd-el-Kâder el-Djîlânî, le flambeau des savants, le pivot des saints, le chéri du Maître des mondes, a laissé seize garçons et trois filles. L'aîné est Sîdî 'Abd er-Rezzâk', après lequel viennent Sîdî 'Abd el-Wahhâb, Sîdî Moh'ammed ben 'Aïsâ, notre seigneur,

---

(1) L'aufeur du *Kitab en-Nasab* est '*Abd-es-Salâm* ben Aboû 'Abd-Allah, né à Fez en 1058 Hég. Il l'a composé à Fez en 1089 en compilant des généalogies qui se trouvent dans d'autres auteurs. Mais la seconde moitié de ce travail lui est personnelle et traite des descendants de Sîdî 'Abd-el-Kader el Djîlânî, son ancêtre.

notre maître, notre intercesseur auprès de Dieu, Sîdî 'Abd er-Rah'mân, Sîdî Moh'ammed ez-Zâhed, Sîdî Çaleh', Sîdî Moh'ammed el-Djoûnî, Sîdî 'Alî, Sîdî Dja'far, Sîdî Ah'med, Sîdî l-H'asen, Sîdî Aboû l-Kâsem, Sîdî l-H'oseïn, Sîdî 'Abd Allah, Sîdî Moh'ammed ben 'Abd el-Ha'lîm et Sîdî Djemâl ed-Dîn.

Les filles sont : Sitta Çâwia connue à Bagdad, Sitta Fât'ma connue en Syrie, et Sitta D'âmra el Waçlîa connue à Tlemsen.

Sa généalogie

Sîdî 'Abd el Kâder el Djîlânî suivait le rite des *H'anbalia.* Son *cheïkh* était Sîdî Aboû l-Oufâ'.

Son père s'appelait Sidî H'oseïn ben Çâleh ; il avait pour mère la libre, la noble, distinguée par ses mérites et son rang élevé, la chaîne d'or, Fât'ma, qui fut surnommée Omm el-Kheïr (mère du bien). Elle avait une grande bonté, beaucoup de noblesse, et de nombreuses qualités. Elle aimait tout croyant et toute croyante, tout musulman et toute musulmane, et Dieu lui avait accordé ses dons précieux en récompense de son amour pour Dieu et pour son Prophète.

Généalogie du saint, du bon, du pivot (قطب), du bedâlî (1) (بدالى) Sîdî 'Abd el-Kâ'der el-Djîlânî. Il était fils de Çâleh' ben Moûsâ ben Yah'ya ez-Zâhed, ben 'Omar ben Dâoûd ben Moûsâ l-Djoûzî ben Moh'ammed, ben 'Abd Allah l-Moh'zî (المحطي), ben Moh'ammed ben Moûsa ben 'Abd Allah l'-Kâmel, ben el-H'asan second ben el-H'asan es-Sab'ti ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu (2).

(1) Bedâlî, le bedîl est un derviche ou walî (ami de Dieu) qui suit immédiatement le pôle (قطب) dans la hiérarchie des derviches.

(2) Plus loin l'auteur donne une biographie plus complète de Sîdî 'Abd el-K'âder el Djîlânî.

Aboû Dhoû en-Noûr

Aboû Dhoû en-Noûr Miçri (égyptien) descendait de Dja'far ben Moh'ammed, fils de Sîdî 'Abd el-K'âder el Djîlanî.

Les Oulad Cha'îb, etc.

Les *Oulad Cha'îb* et les *Oulad Lok'mân Zemmour* ont une fraction dans le *Sah'ara;* une autre à *Walhâça,* nommée Oulad Sîdî Moh'ammed el Achhab; une autre également à *Walhasa* (والهاسة) nommée les Oulad Moh'ammed ben Cha'îb. Une fraction est à *Aïn Sefra,* les *Oulad Sîdî Moh'ammed Bou Dkhîl* (دخيل) (1), une fraction chez les *Beni Ysnas* (2), et une autre à *Aslâ* (3) chez les Refa' (اسلا مع الرفاء). Leur ancêtre est *El-H'oseïn* ben Cha'ïb, ben 'Ali ben 'Abd el-Kâder, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Lok'mân, ben Moh'ammed, ben *'Abd el-K'âder el Djîlanî*, ben Çâleh', ben Moûsâ, ben Yah'ya ez-Zâhed, ben Moh'ammed, ben Dâoûd, ben Moûsâ el-Djoûzî, ben Moh'ammed, ben Abd-Allah l-Moh'z'î, ben Moûsâ, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben El-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Telle est la généalogie du cheïkh parfait, qui appartenait au rite h'anbalite et avait pour cheïkh (maître spirituel) le très savant Aboû l-Oufâ'.

Il fut revêtu de la khirka (خرقة habit de pauvreté) par Aboû Sa'îd el-Makhzoûnî.

---

(1) Cette fraction compte des familles dans le ksar des Arbaouat, non loin d'El-Abiod' Sîdî Cheïkh, dans la province d'Oran, cercle de Géryville.

(2) Beni Ysnas, ou Beni Snasen, ou Beni Znata, habitent les montagnes qui sont au nord de la plaine d'Angad : djebel Beni Iznaten.

(3) *Asla*: cercle de Géryville.

Le père du cheïkh s'appelait Sîdî Aboû l'H'oseïn ben Çâleh'; son nom à lui était Sîdî 'Abd-el-K'âder el-Djîlânî; sa mère se nommait Fât'ma bent Sîdî 'Abd-Allah Eç-Çoûma'; elle fut surnommée Omm-el-Kheïr.

Voilà la généalogie du saint, du pieux, du bedâli et du pôle divin Sîdî 'Abd-el-K'âder el-Djilânî.

Ahl Sousa

Les Ahl Soûsa (Soûs) ont pour ancêtre *Moh'ammed ben Abd-'Allah* ben Naçeur, ben Moh'ammed, ben 'Alî, ben Abd-el-Halîm, ben 'Abd-el-H'alîm *(sic)* ben 'Abd er-Rezzâk', ben 'Abd el-H'ak'k', ben 'Abd el-'Az'îm, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Aboû Dja'far ben Abd Allah l-Kâmel, ben El-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fat'ma, fille de l'envoyé de Dieu.

Sîdî Moh'ammed ben Soleïmân el Djezoûli

Le saint, le pieux, le pôle solide, Sîdî Moh'ammed ben Soleïmân el-Djezoûli, l'auteur du *guide des bonnes actions* (دليل الخيرات) célèbre dans la ville de *Marrâkech*, s'appelait Moh'ammed ben 'Abd-er-Rahmân, ben Aboû Bekr, ben Soleïmân-el-Djezoûli, ben Sa'îd, ben Yalâ, ben Ykhlef, ben Moûsa, ben 'Alî, ben Yoûsof, ben 'Abd Allah l-K'andoûz (Guendouz), ben 'Abd-er-Rah'mân, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben H'asan, ben Ismâ'îl, ben Dja'far, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Postérité de Yah'ya ben 'Abd Allah l-Kâmel

L'auteur du h'adîth a dit :

Je vous parlerai des enfants de notre Maître Yah'ya ben 'Abd Allah l-Kamel, maître de l'Hidjàz, par lesquels s'est répandue la noblesse dans le pays du *Soudan*.

Ils ont une fraction au *Bornou* (برنو) une autre au *Bazak'Aoûb* (بازف أوب); une autre à *Timbouktou* (تنبكت) une autre dans le *Bornou*, une autre dans le *H'asakhtân* (الكسخنان); une fraction à *Ak'îba Aw'afrou* (عقيبة أوعفرو), une fraction à *Adoub Awoudazen* (ادوب اودزن) une fraction à *Daroua* (دروا), une fraction près de *Mak'raoua* à Djouzâb Noustakhtân (جذاب نستخنان), une fraction également à *Tinbouktou*, une fraction à *El-Anbaourou* (الانباورو) et une fraction dans la ville de *La Mecque*. Leur ancêtre se somme *Alî ben 'Abd er-Rah'mân*, ben Ah'med, ben Aboû l-Kâsem, ben Moh'ammed, ben 'Abd Allah, ben Barkât, ben Faïlal (فيلال) ben Ah'med, ben 'Aïsa, ben 'Abd er-Rahmân, ben 'Abd-Allah, ben Yah'ya, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'envoyé de Dieu.

AHL 'OK'BA

Les Ahl 'Okba ont pour ancêtre *Ah'med ben el-Kheïr*, ben Belâl, ben Mas'oûd, ben Sa'id, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben 'Alî, ben 'Abd er-Rah'man, ben 'Abd eç-Çâdek, ben 'Abd er-Rah'mân, ben Aboû l-K'âsem, ben 'Abd Allah, ben 'Aïsa, ben Moûsâ, ben Yah'ya, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

AHL BEZWA

Les Ahl Bezwa (اهل بزوا) ont pour ancêtre *Moh'ammed*, ben Ah'med ben 'Othmân' ben Ibrâhîm, ben Mançour, ben Ah'med, ben 'Abd Allah, ben 'Othmân, ben Moh'ammed, ben 'Abd el-Mâlek, ben 'Alî, ben Moh'ammed, ben Ibrâhîm, ben 'Aïsa, ben Moûsâ, ben Yah'ya, ben Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Ahl Hawça اهل هَوْصَة (1)

Les *Ahl Hawça* ont pour ancêtre *Ghânî* (غاني) ben Ibrâhim, ben Ah'med ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'i, ben Fat'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Ahl Ak'dâmes (*Ghadamès* اقداٌمس)

Les *Ahl Ak'damès* ont pour ancêtre *'Abd Allah*, ben Ibrâhîm, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Sa'îd, ben Moûsâ, ben 'Aïsâ, ben Safyân, ben Younes, ben Moûsa, ben 'Ali, ben Ah'med, ben Yah'ya, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î ben Fat'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Ahl Bedrî اهل بدري

Les *Ahl Bedrî* ont pour ancêtre *Alî*, ben el-H'asan, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben 'Abd Allah, ben Aboû l-Kàsem, ben 'Othmân, ben 'Abd er-Rah'mân, ben 'Abd el-H'ak'k', ben 'Abd el-Karîm, ben Sa'îd, ben 'Alî, ben 'Abd el-'Alâ, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Yah'ya, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fàt'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Ahl Tinbouctou اهل تِنْبُكْتُو

Les *Ahl Tinbouctou* ont pour ancêtre *'Abd el-Kerîm*, ben 'Abd el-Khâlef, ben Ah'med, ben Aboû l-K'âsem, ben Moh'ammed, ben 'Alî, ben 'Abd el-Djabbâr, ben Ibrâhîm, ben Ah'med, ben Moûsâ, ben Yah'ya, ben 'Abd Allah

(1) Haoussa, tribu du Soudan, dans le pays de Kong. Ses habitants parlent un dialecte spécial.

l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

MOH'AMMED 'AMÂLÎ

Le narrateur a dit : » Je vais vous parler de *Moh'ammed Amâlî*, l'âme pure النفس الزاكية. Une fraction de ses descendants est dans le pays du *Soudan*, une autre au *Tafilâla* (Tafilalet) et une autre à *Yanbou'* (Jambo) (1).

AHL EL-YAMBÔÛ' اهل الينبوع

Les *Ahl el-Janboû'* ont pour ancêtre *Moh'ammed*, ben Yoûsof, ben 'Abd Allah, ben Moh'ammed, ben 'Awf (عوف), ben Isma'îl, ben Moh'ammed, ben Aboû l-K'âsem, ben Moh'ammed, ben el-H'asan, ben 'Abd Allah, ben Aboû Bekr, ben el-H'asan, ben Ah'med, ben Isma'îl ben Ah'med, ben Aboû l-K'âsem, ben Moh'ammed el-Wàlî (الوالي), ben A'bd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

AHL ES-SOUDÂN اهل السودان

Les *Ahl es-Soudân* ont pour ancêtre *Moh'ammed*, ben 'Alî, ben Moh'ammed, ben Zeyn el-'Abidîn, ben Moh'ammed, ben el-H'asan, ben Abd Allah, ben 'Awf (عوف) ben el-H'asan, ben Aboû Bekr, ben el-H'asan, ben Ah'med, ben Isma'îl, ben Moh'ammed, ben Aboû l-K'asem, ben Moh'ammed ez-Zâkî (الزاكي), ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-Hasan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'envoyé de Dieu.

---

(1) Port de Médine sur la Mer rouge.

SIDI L-HASAN EZ-ZÂKÎ الحسن الزاكي

Notre Maître Sidi l-H'asan ez-Zâkî, que l'on peut comparer au lingot d'or, à l'or natif, et à l'escarboucle véritable, tire son origine de El-Yanbou'. La cause de son départ d'El-Yanbou' fut Sidi Ibrâhîm el-Filâlî (الفلالي). Lorsqu'il marchait, la lumière marchait au-dessus de sa tête ; et lorsqu'il s'arrêtait, la lumière se reposait sur sa tête. Cela dura jusqu'à son arrivée au *Tafilâla* (Tafilalet). On vit alors la pluie tomber, les fleuves couler à pleins bords, les feuilles se multiplier et les fruits mûrir sur les arbres. Cela arriva par la bénédiction de son ancêtre Moh'ammed, l'Élu de Dieu.

Par ses descendants se perpétua la noblesse dans le Tafilalet. Leur ancêtre se nomme *El-H'oseïn* ben Aboû Brekr, ben el-H'asan. ben Ah'med, ben Ismâ'îl, ben Moh'ammed, ben Aboû l-Kâsem, ben Moh'ammed ez-Zâkî, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-Hasan es-Sabt'i, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

OULÂD SOLEÏMÂN : AHL 'AÏN EL-H'OUT AHL ABDJÂYA

Le narrateur a dit : Je vais vous parler des fils de notre seigneur *Soleïmân* enterré à Tlemsen, par lesquels la noblesse s'est répandue à *'Ayn-el-H'oût*. Ils ont une fraction à Bedjâya البجاية *(Bougie ?)*.

Les Ahl 'Ayn el-H'oût ont pour ancêtres 'Abd Allah ech-cherîf, ben Moh'ammed, ben Aboû-l-K'âsem, ben 'Alî, ben Dâoûd, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben 'Alî (1), ben 'Abd Allah, ben Ah'med, ben Soleïmân, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

(1) L'auteur ou le copiste a omis ici les noms des deux Edris, qu'il met dans le paragraphe suivant.

Les *Ahl Abdjâya* (Bougie ?) et les *Ahl es-Sah'ra* (habitants du Sahara) ont la même origine. Leur ancêtre est Moh'ammed, ben 'Abd Allah, ben 'Aïssa, ben Moûsâ, ben Ibrâhîm, ben Khâled, ben Ibrâhîm, ben 'Abd-Allah, ben 'Abd-er-Rahmân, ben Moh'ammed, ben 'Alî, ben Edrîs, ben Edrîs, ben Ahmed, ben Soleïmân, ben 'Abd-Allah l-Kâmel, ben el-Has'an second, ben el-H'asan es-Sabtî, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

AH'MED BEN EDRÎS

Sîdî Ah'med ben Edrîs, enterré au djebel *Azwâwa*, était fils dEdrîs, ben Moh'ammed, ben 'Abd (Allah) (1), ben 'Aïssa, ben Moûsâ, ben Ibrâhîm, ben Khâled, ben Ibrahim (ben 'Abd Allah) ben 'Abd er-Rahmân, ben Mohammed, ben Ali, ben Edrîs, ben Edrîs, ben Ah'med, ben Soleïmân, ben 'Abd Allah l-Kamel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Complément de la généalogie d'Abd-Allah el-Kâmel (2)

'Abd-Allah el-Kâmel, notre maître et seigneur, d'après les paroles bien connues et le récit d'Ibn Ish'âk' et de Alî ben Ferh'oûn (علي بن فرحون) laissa six enfants, dans la presqu'île du *Soûs* et à *Zerhoun*, où est enterré notre maître Edrîs. Le troisième de ces enfants était notre maître Soleïman, dont le tombeau est dans la place forte de *Tlemsen* (الينبوع), et à *Yanbou* est enterré notre maître Moh'ammed; notre maître Moûsa est (enterré) dans le pays de l'Inde ; notre maître Yahya est (enterré) dans le pays du Soudan.

Notre récit est certain et appuyé sur des preuves. Ainsi parlent les auteurs suivants : El-Djezouli Moh'am-

(1) Le texte dit Abd... sans ajouter d'autre nom ; lisez : Abd-Allah.
(2) Cf. année 1902, page 131, l'énumération de ces enfants.

med, l'auteur du Dalil el-Kheïrât ; Moûsa est mentionné dans son récit ; — Salah el-Djilâni, qui nomme Alî le second ; Ibn 'Anân, l'auteur de la Ghazâla, qui nomme Soleïmân le premier, et Edrîs le second ; et place leurs tombeaux dans le Zerhoun.

O Dieu ! place-nous sous leur protection, eux qui sur la terre n'ont eu de mérite qu'à cause de leur ancêtre, le seigneur Prophète, qui avait la perfection en partage.

Descendants de Zeyn el-Abidîn

Le narrateur a dit : « Je vais vous parler des enfants du maître des secrets précieux, des brillants titres de noblesse, des corps purs, des chaînes nombreuses, et de la pure escarboucle, je veux désigner par là les Oulad *Zeyn el-'Abidin*, ben 'Alî, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu. Ils ont une fraction dans le *Turkman*, une fraction dans l'*Irak'*, une fraction à *Tunis*, une fraction à *Aslef* (1) اسلف, et une fraction à Fez. Tous ont même origine.

Ahl Mekka *(La Mecque)*

Les habitants de La Mecque ont pour ancêtre, Ah'med ben 'Alî ben Moh'ammed, ben 'Abd er-Rah'mân, ben Edrîs, ben Isma'ïl, ben Moûsâ, ben 'Abd-Allah, ben-Aboû Dja'far ec-Çâdek, ben Moh'ammed el-Baghir (البغير) ben Zeyn el-'Abidin, ben 'Alî, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Ahl el-Turkmân اهل التركمان

Les Ahl el-Turkmân ont une fraction dans la ville de *Tlemsen*, et une fraction à *Tesâlat* (2) (تسالة), appelée les Oulad 'Alî, ben 'Aïsâ.

(1) Lire Achelef, ou Chelef (Chelif ?).

(2) Djebel Tessala, montagne au nord de Tlemcen.

Leur ancêtre se nomme *'Aïsâ* ben Aboû l-K'âsem el Moh'taram, ben Ah'med el-Mokarram, ben Moh'ammed el Askourî (العسكوري), ben 'Ali er-Râd'î, ben Moûsâ el Mortad'â, ben Aboû Dja'far eç-Çâdek', ben Moh'ammed el Baghîr, ben Zeyn el-'Abidîn, ben 'Alî, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fat'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Et-Taher es-Saklî (الطاهر السفلي)

Notre maître Et-Taher es-Sakli est enterré dans la ville de *Tlemsen*. Une fraction de ses descendants se rendit dans la ville de *Fez*; une autre fraction est dans la ville des *Beni Mat'har* (بني مطهر). Leur ancêtre se nomme *Et-Taher* es-Saklî ech-chérif, ben 'Alî, ben el-H'asan, ben Moh'ammed, ben K'âd'î el-Djemâ'a (قاضي الجماعة) ben Aboû Dja'far eç-Çâdek', ben Moh'ammed el Baghîr, ben Zeyn el-'Abidîn, ben 'Alî, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Ahl Achlef اهل اشلو

Les *Ahl Achlef* comptent parmi eux des descendants de notre maître *'Abd-el-Kaou'î*, enterré à *Tak'demt* (1) (تقدمت).

Le narrateur a dit : Nous allons vous parler de notre maître 'Abd-el-K'aouî et de ses frères.

Après la mort de son père, 'Abd-el-K'aouî resta à Tak'-demt. Quant à ses frères, l'un, Moh'ammed ech-Charrât' resta à *Tadjert* (تاجرت) comme roi; et l'autre, Zyân, resta dans la ville de *Tiaret* (اتيارت)

'Abd el-K'aouî laissa huit enfants : Moh'ammed, Ah'med, 'Alî, 'Abd es-Selâm, 'Abd er-Rezzâk', Zyân,

(1) Tak'demt, non loin de Mascara ; ville qu'occupa Abdelkader.

Mohammed second et Abd-el-K'aoui le jeune (الصغير). Tous ont la même origine. 'Abd-el-K'aoui, lequel reçut la succession de son père, était un cavalier terrible à la guerre, prompt à se mettre en colère.

Zyân et *Ah'med* s'en allèrent du côté de *Tunis*.

'Alî se dirigea du côté d'*Achlef*. — *Moh'ammed* second, 'Abd-es-Salâm et 'Abd er-Rezzâk' s'en allèrent à *Fez*. La nouvelle de leur arrivée s'étant répandue arriva jusqu'au Prince des Croyants, le berbère *'Afia*. Celui-ci envoya vers eux l'un de ses généraux (caïd) lequel, comme un ennemi de Dieu, s'empara traîtreusement de Mohammed et le mit à mort.

Sîdî Moh'ammed laissa un enfant de vingt jours. Il fut sauvé par une servante nommée *Hamila* (حاملة), qui l'emporta dans les plis de sa robe. Que portes-tu là ? lui dit l'un des serviteurs (du sultan). — Je porte, répondit-elle, un peu de pain et quelques prunes sauvages pour soutenir la vie de ta servante, qui est consacrée à Dieu. — Ensuite elle l'emporta à *Bat'ïout* (بطيوت), près du *djebel el-Hadîd*.

'Abd er-Rezzâk, 'Abd es-Salâm, Moh'ammed second, et les Oulad 'Abd el-K'aouî, habitent le *djebel el-H'adîd*, et le *Rif*. On les appelle Oulad Hamâma (حمامة). — Leur ancêtre se nomme 'Abd el-K'aouî, ben 'Abd Allah, ben 'Abd er-Rah'mân, ben Edrîs, ben Isma'îl, ben Soleiman, ben Moûsâ, ben 'Abd-Allah, ben Aboû Dja'far eç-Çâdek', ben Moh'ammed el-Baghîri, ben Zeyn el 'Abidîn, ben 'Alî, ben el-H'asan second, ben el H'asan es-Sabti, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

'ALÎ BEN YAH'YA

Sidi 'Alî ben Yah'ya laissa douze enfants : Sidi Akhlef (اخلف) qui est l'aîné, El-Azrek', 'Abd el-'Aziz, Ah'med, Moh'ammed, Yah'ya, 'Abd er-Rah'mân, Aboû l-K'âsem, 'Aïssa, 'Abd Allah, 'Omar et 'Amrân ben el-Djaria. Ils

ont une même origine, et leur ancêtre se nomme *'Alî ben Yah'ya*, ben Râched, ben Ferk'ân, ben Hoseïn, ben Soleïmân, ben Aboû Bekr, ben Moûsâ, ben Moh'ammed, ben 'Abd el K'aouï, ben 'Abd er-Rahmân, ben Edrîs, ben Soleïman, ben Moûsâ, ben 'Abd Allah, ben Aboû Dja'far eç-Çâdek, ben Moh'ammed el-Baghîrî, ben Zeyn el-'Abidîn, ben 'Alî, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Sîdî *'Amrân* et Sîdî *Khalîfa* (Akhlef) se retirèrent dans le djebel *'Amoûr* (1) (عمور). Sîdî Khalîfa laissa quatre enfants : Moh'ammed, 'Abd el-'Azîz, Ah'med et 'Alî.

Sîdi Moh'ammed ben Khalîfa laissa Sîdi Hallâl ben Moh'ammed ben Khalîfa.

Sîdì Hallâl eut dix enfants : Moh'ammed, Ah'med, Edreîs, 'Alem, Moh'ammed es-Seghîr, 'Alî, 'Othmân, Hallal, Moûsâ et 'Abd Allah. Ils habitent près de *Kayrwân*, dans la province d'Ifrik'iyya (Tunisie). Leur ancêtre se nomme Moh'ammed ben Hallâl, ben Moh'ammed, ben Khalîfa, ben Alî, ben Yahy'a, ben Râched, ben Ferk'ân, ben H'oseïn, ben Soleïmân, ben Aboû Bekr, ben Mohammed, ben 'Abd el-Kaoui, ben 'Abd er-Rahmân, ben Edrîs, ben Isma'il, ben Soleymân, ben Moûsâ, ben Aboû Dja'far eç-Çâdek', ben Moh'ammed el-Baghîrî, ben Zeyn el-'Abîdîn, ben Alî ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Râched ben Ferkân

Râched ben Ferk'ân est enterré chez les *Beni Oulîd* (بني وليد). Pendant les douze ans qu'il passa à s'instruire dans le mysticisme il avait le privilège de s'élever et de se transporter en l'air, car il étudiait en Égypte, il allait faire à la Mecque la prière du *Z'ohor* et il rentrait ensuite aux Beni Oulîd. Il mourut ensuite en laissant trois gar-

(1) Djebel 'Amoûr, Sud de la province d'Oran.

çons et une fille : Sîdî Yah'ya, l'aîné, Sîdî Y'ak'oûb, Sîdî 'Alî et Sitta Fât'ma.

Sîdî Yah'ya se rendit dans le pays des *Traras;* Sitta Fât'ma se maria à Sîdî Moh'ammed el fakîh, chez les Benî Oulîd.

Leur ancêtre se nomme Râched, ben Ferk'ân, ben H'oseïn, ben Soleïmân, ben Aboû Bekr, ben Moh'ammed, ben Soleimân, ben Aboû Bekr, ben Moh'ammed, ben 'Abd el-K'aouî, ben Edrîs, ben Isma'îl, ben Soleïman, ben Moûsâ, ben 'Abd Allah, ben Aboû Dja'far eç-Çâdek', ben Moh'ammed el Baghîrî, ben Zeyn el-'Abîdîn, ben 'Ali, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabtî, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

'Abd Allah ben Saffâna (بن سفانة)

Sîdî 'Abd-Allah surnommé ben Saffâna, se fixa à *Ras el-Aïn* chez les Oulad Dâoûd el H'omeïdî (الحميدي) el-H'asan, dans les tribus des *Beni Mat'har*. Leur ancêtre appartient aux Oulad Sîdî 'Alî ben Yah'ya, ben Rached.

Moûsâ ben Mohammed el-Berîsî (البريسي)

Sîdî Moûsâ ben Moh'mmed el Berîsî tire son origine de *Takdemt*, et est célèbre dans les tribus des *Benî 'Amer*. Son nom est Moûsâ, ben Moh'ammed, ben 'Alî, ben Ah'med, ben 'Abd Allah, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Aboû l-K'âsem, ben 'Alî, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Abd el K'aouî, ben 'Abd er-Rahmân, ben Edrîs, ben Isma'îl, ben Soleïmân, ben Moûsâ, ben Abd Allah, ben Aboû Dja'far eç-Çâdek', ben Moh'ammed el Baghîrî, ben Zeyn el-'Abîdîn, ben 'Ali, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabti, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Descendants de Moh'ammed ben Hallâl

Sîdî Moh'ammed ben Hallâl, et Sîdî Alî ben Hellâl, et Sîdî Edrîs ben Moh'ammed ben Hellâl.

Sîdî Hellàl ben Moh'ammed, ben Hellâl se rendit dans le *Sah'ara* puis se dirigea vers l'Ouest, près d'*Angâd* (1), dans les tribus d'El-Chedja '(الشجع). Edrîs ben Moh'ammed ben Hellâl se rendit dans l'Extrême-Ouesl (Maroc).

Sidi Moh'ammed ben Hellâl et Sidi 'Alî ben Hellâl, lesquels habitent *K'ayrwân*, ont pour ancêtre Sidî *Moh'ammed ben Hellâl* ben Edrîs, ben Ghâleb (غالب) ben Moh'ammed el-Mekni (مكني) ben Isma'ïl, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Aboû l-Kâsem, ben 'Alî, ben Moh'ammed, ben 'Abd el-Kaouî, ben 'Abd er-Rah'mân, ben Edrîs, ben Isma'ïl, ben Soleïmân, ben Moûsâ, ben 'Abd Allah, ben Aboû Dja'far eç-Çadek', ben Moh'ammed el-Baghîrî, ben Zeyn el-'Abidîn, ben Alî, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabtî', ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Oulad Ghânem, de Médine اولاد غانم

L'auteur du h'adith a dit: Je vais vous parler des *Oulad Ghânem* notre maître, habitants de la ville du Prophète (Médine). Une de leurs fractions est à *La Mecque* ; une fraction est dans une ville de *Syrie*, une autre à *Bagdad*, et une autre à *Koûfa*.

Les *habitants de Médine* ont pour ancêtre *Ah'med* ben Moh'ammed, ben 'Alî, ben Aboû l-K'âsem, ben 'Abd Allah, ben Ibrâhîm, ben 'Othmân, ben ech-Cheïkh, ben 'Abd er-Rah'mân, ben Ah'med, ben Mançour, ben El-'Abbâs, ben 'Abd Allah, ben *Ghànem*, ben el-H'asan second, ben el-H'asan er-Sabti, ben Fathma, fille de l'Envoyé de Dieu.

(1) Plaine d'Angad, à l'Ouest d'Oudjda.

Les *Ahl Koûfa* ont pour ancêtre *'Ali*, ben Aboû l-Kâsem, ben 'Abd er-Rah'mân, ben 'Abd er-Rahîm, ben Moh'ammed, ben 'Alî, ben Moh'ammed, ben Aboû l-K'âsem, ben Ahmed, ben 'Abd Allah, ben 'Omar, ben Mançoûr, ben El-'Abbâs, ben Moh'ammed, ben 'Abd Allah, ben 'Ali, ben *Ghânem*, ben el-H'asan second, ben el-H'asan er-Sabti, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les *Ahl Bagdâd* ont pour ancêtre *Moh'ammed*, ben Ibrâhîm, ben Moh'ammed, ben el-Abbâs, ben Aboû l-Kâsem ben Nâcer, ben Ah'med, ben Moûsâ, ben 'Ali, ben 'Aïsâ, ben Mas'oûd, ben Ibrâhîm, ben Ah'med, ben Aboû l-K'âsem, ben Mohammed, ben el-'Abbâs, ben Moh'ammed, ben *Ghânem* ben el-H'asan second, ben el-H'asan er-Sabt'i, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

AHL EL-'IRÂK اهل العراق

Les *Ahl el-'Irâk* ont une fraction dans le *Nedjed* نجد, une fraction dans l'*Yémen*, fraction qui habite Hedjra (هجرة) Tet'ri, (1) (تَطري) ?, et qui a pour ancêtre 'Alî ben 'Abd-Allah, ben Ah'med, ben 'Abd er-Rahmân, ben 'Abd eç-Çamed, ben 'Abd eç-Çâdek', ben Moh'ammed.

Leur ancêtre se nomme *Ah'med* ben Moh'ammed, ben Omar, ben 'Abd el-Madjîd, ben 'Alî, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Alî, ben 'Abd Allah, ben Ahmed, ben Edrîs, ben Edris, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

KATHÎR BEN EDRÎS كَثير

Kathîr ben Edris. De lui descendent les nobles qui habitent l'*Andalousie*, à *Malaga* et à *Grenade*. Leur ancêtre se nomme *Moh'ammed*, ben Moûsâ, ben Aïsâ,

(1) Titteri ? ancienne province d'Algérie, ayant un bey.

ben Yah'ya, ben 'Abd Allah, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Abd el-Kader, ben Sa'ïd, ben Yoûsof, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'i, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Oulâd Moh'ammed ben Abd Allah-Oulàd Yoûsof. Les Oulad Moh'ammed ben Abd Allah, et les Oulad Yoûsof, el-Bacîrî, nommé Ba Nekerf' (البصيري المكني با نكرف) se retirèrent dans les tribus des *Beni Kellâl*, près de *Ouezzân*. Leur ancêtre se nomme *Mohammed* ben 'Abd Allah, ben Mas'oûd, ben 'Aïsâ, ben 'Othmân, ben Isma'îl, ben 'Abd Allah, ben Yoûsof el Bacîrî, ben Aïsâ, ben Yah'ya ech-Châdhlî, ben 'Abd Allah, ben Moh'ammed, ben Edrîs, ben Abd Allah l-Kâmel, ben el H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

AGHÎK' — EL-DJOUT'ÎOUL — AHL FÂS

Sidi Aghîk', enterré à Soûs, El Djoût'îoul (الجوطيول) et les *Ahl Fâs*, ont une de leurs fractions à *Marrâkech* et une autre chez les *Benî 'Amer*. Leur ancêtre se nomme Mas'oûd, ben 'Aïsâ, ben Moûsâ, ben 'Azoûz, ben 'Alilâl, ben 'Amrân, ben Sâlem, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben Aboû l-Kâsem, ben Ah'med, ben 'Abd Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-S'abt'î, beu Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

AMGHÂR (1) امغار

Amghâr le cherif est l'ancêtre des nobles qui se trouvent dans le djebel *Mghrara* (مغرارة). Une de leurs fractions, nommée Oulad Sidi A'fîf (اعفيف), est dans le lieu d'habitation des K'anâîm (قنايم) (2), une autre est à

(1) C'est le nom de Zyân ben Ya'koûb, cf. page 369, *infra*.

(2) Ce nom qui est ici écrit مسكني الغنيم, est orthographié plus loin, page 368, مسكك الغنايم.

Eghrîs (1)(أغريس), nommée Oulad Sidi K'arrâï el-Djenoûn (قرايي الجنون) ; une autre dans le pays de *Tlemsen*, nommée Oulad Sidi Ah'med ; une autre dans le djebel *Trâra*, chez les tribus des Beni Çamîr (2) (صمير), appelés Oulad Sidhom (أولاد سيدهم), une fraction dite Oulad Sidi Yoûsof el-H'adj est dans la montagne des *Beni Ysnâs* ; dans cette même montagne des Beni Ysnâs, du côté du Nord, il y a une autre fraction nommée Oulad Sidi Moh'ammed ben Zyân Rd'i' el-H'anech el-Mesmoûm (3), leur mère était Moghâ'at (مغاعة), fille de 'Alî el-'Amoûri et mère de Ben Ferh'oûn. Ils ont une autre fraction dans la montagne des *Beni Ysnâs*, à l'Ouest ; une fraction à *Tâza* (تازة) appelée Oulâd Moh'ammed ben Ah'med ; une fraction dans l'Extrême-Ouest (Maroc, المغرب الاقصى) ; une fraction à *Wah'lâsa*, appelée Oulâd 'Aïcha, de la postérité de Sidi Ibrâhim el-Gharaouî (4) (غروي) ; une fraction dans le *Çamab* (صمب), laquelle mène la vie nomade dans le Sud, dans le pays des *H'arâr* (بلاد الاحرار). Tous sont de la postérité de Sidi Moh'ammed ben Zyân Rad'î' el-H'anech. Leur ancêtre se nomme Ya'k'oûb, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Abd Allah, ben 'Abd el-Khâlek' ben 'Alî, ben 'Abd el-K'âder, ben 'Amer, (عامر) ben Rah'h'ou (رحّ). ben Dah'h'ou (دحّ), ben Miçbâh', ben Çâleh', ben Sa'ïd, ben Moh'ammed, ben 'Abd Allah, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

'Abd Allah ben Ah'med

Sidi 'Abd Allah ben Ahmed se rendit à la montagne des *Beni Ysnâs*, qui est une haute montagne du côté du

(1) *Egrîs*, plaine d'Egris, près de Mascara (?), ou bien Gheris, au Nord du Tafilalet.

(2) Lisez Beni Mounîr, ainsi porte la leçon du même passage, p. 83.

(3) Qui suce le serpent venimeux.

(4) Ou bien Mok'râouî.

Sud. Leur ancêtre se nommait *'Abd Allah*, ben Ah'med, ben Soleïmân, ben 'Alî, ben Ismâ'ïl, ben Moh'ammed, ben Zyân, ben Ya'koûb, ben Moh'ammed, ben 'Abd Allah, ben 'Abd el-Khâlek', ben 'Alî, ben 'Abd el-Kâder, ben 'Amer, ben Rah'h'ou, ben Dah'h'ou, ben Miçbâh', ben Çâleh', ben Sa'ïd, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Abd Allah, ben Moh'ammed, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Beni Oukîl (1) (بني وكيل)

Les *Beni Oukîl* — Oukîl connu à *Oumm Rebi'* (2) (امّ ربيع) s'appelait Mes'aoûd ben 'Aïsâ. Il eut vingt-quatre enfants : Mohammed, Ah'med, 'Alî, 'Abd Allah, Aboû l-K'âsem, Ibrâhîm, Yah'ya, 'Abd el-K'âder, Dja'far, 'Abd eç-Çamed, Aboû Bekr, Khad'ir خضير, Abd el-Alâ, Aboû Merwân, 'Abd er-Rah'mân, 'Abd er-Rah'îm, 'Abd el-'Az'îm, el-H'asan, 'Aïsa, Oukîl, Kâsem et Mohammed. Ils habitent l'oued *Oumm Rebi'* (واد امّ ربيع). Ils ont une fraction à *Zeïz* (3) (زيز) et une fraction chez les Benî Ysnâs à *'Aïn Mouloûk* (4) (عين ملوك) appelée Oulad Sidi *Madjoûdj* (ماجوج). Ce dernier tire son origine de *Zeiz*, près du Tafilalet, et a pour nom 'Aïsa ben Moh'ammed, ben Oukîl. Il laissa deux enfants, 'Alî et Moh'ammed. — *'Alî* s'en alla près de *Touzin* (توزين) et laissa deux enfants, Moh'ammed et Ah'med.

Moh'ammed s'établit près du tombeau de son père et

(1) *Beni Oukîl*, tribu sur la Mlouïa.

(2) Oumm Rebi' fleuve, du Maroc central : se jette dans l'Océan au nord du Cap Blanc.

(3) L'Ouad Ziz descend du Haut Atlas Marocain et va dans le Tafilalet.

(4) Serait-ce Aïoun Sidi-Mellouk, dans la plaine d'Angad ?

laissa quatre enfants : Moh'ammed, Moûsà, 'Alî et 'Abbâd.

Leur ancêtre est *Aïsâ ben Moh'ammed Oukîl*. Son nom est Mas'oûd, ben 'Aïsâ, ben Moûsâ, ben Ma'roûf, ben 'Abd el-'Azîz, ben Sâlem, ben Ah'med, ben Hellâl, ben Djâber, ben Moh'ammed, ben Mohammed 'Abbâd, ben Aboûl Kâsem ben Edris,... ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Oulâd Zakkariya' (اولاد زكرياء)

Les *Oulad Zakkariyâ'* habitent *Fez*. Ils ont une fraction à *Idjtâda* (اجتادة), une fraction à *Tripoli* (طرابلس), une fraction à *Trara* près d'*El-Hammâm* laquelle s'en alla à *Oulhasa*; une fraction au *Kaf en-Nesr* (كاف النسر) et une fraction chez les *Beni Ya'lâ* (1) (يعلا). Leur ancêtre se nomme *Zakkariyâ'* ben 'Alî, ben 'Abd Allah, ben Nâçer, ben 'Aïsâ, ben Moûsâ, ben Mançour, ben 'Alî, ben 'Abd Allah, ben Aboûn, *Djem'a* (جمعة) ben Yah'ya, ben Moh'ammed, ben 'Abd el-Kâder, ben Abd el-Djebbâr, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Khâled ben Zakkariya'

Sidi Khâled ben Zakkariyâ' Makhzen ech-chahâda (مخزون الشهادة) laissa quatorze enfants qui habitent le *Djebel 'Amoûr*. Ils ont une fraction à *Chat't'a* شطة dans *l'Oued Mokra* مكرة. Leur ancêtre est Khâled ben Zakkariyâ' ben Moh'ammed, ben Yah'ya, ben Zakkariyâ', ben H'asan, ben Mançoûr, ben Dja'far, ben Moh'ammed, ben 'Abd Allah, ben 'el-'Afîa (عافية) ben Mohammed, ben Ah'med, ben 'Alî, ben Mohammed, ben Kathîr, ben Edris, ben Edris, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second,

(1) Beni Yala : tribu du nord du Maroc. — Le Djebel Beni Yala fait partie de l'Atlas Tellien.

ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

OULÂD 'ABD EÇ-ÇAMED اولاد عبد الصمد

Les Oulad *'Abd eç-Çamed* habitent *Maçmoûda.* Leur ancêtre se nomme Aboû l-Kâsem, ben 'Abd eç-Çamed, ben 'Abd Allah, ben Nâcer, ben Abd el-H'ak'k', ben 'Abd er-Rezzâk', ben Abd eç-Çâdek', ben 'Alî, ben 'Abd er-Rah'mân, ben 'Abd el-'Azîz, ben Moh'ammed, ben Ah'-med, ben 'Abd Allah, ben Edrîs, ben Edrîs... ben Fâtma, fille de l'Envoyé de Dieu.

OULAD SÎDI 'OTHMÂN BEN 'OMAR

'Othmân connu à *Egrîs*, s'appelait 'Othmân, ben 'Omar, ben Mas'oûd, ben 'Abd Allah, ben Sa'ïd, ben Aboû l-K'âsem, ben Djâber, ben 'Othmân, ben 'Omar, ben Sâlem, ben 'Abd el Djabbâr, ben Bordj, ben Moh'am-med, ben Ah'med, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

OULAD MÂLEK

Les Oulâd *Mâlek* habitent *Sakiat-el-H'amra* (1). Ils ont une fraction dans le pays de *Souïd* (2) سويد, et une autre à *Tâwhazâït* (تاوهزايت) près de *Chafa'* (شافع). Leur ancê-tre se nomme Ibrâhîm et-Tâzî, ben Mâlek, ben 'Abd el-Mâlek, ben Ah'med, ben Mâlek, ben 'Aïsa el-Mortad'â, ben 'Abd Allah, ben Aboû Dja'far ec-Çâdek, ben Moh'am-med en-Nât'ek, ben 'Alî, ben Zeyn el-Abidîn) ben' Abd Allah, ben H'amza, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah

(1) *Saguiat el-H'amra*, vallée de ce nom, au Sud du Maroc, au cap Juby, d'où sont sortis beaucoup de chorfa.

(2) Les *Souïd*, tribus dans la vallée du Chélif.

l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

'ABD EL AZÎZ BEN SOLEÏMÂN

'Abd el-'Azîz ben Soleïman, connu à *Tlemsen*, épousa quarante-huit femmes, dont il eut douze enfants, comme Edrîs son ancêtre. Ce sont Moh'ammed, Dja'far, Yah'ya, Khâled, El-Mo'tacem bi-lah, Ahmed, El-K'athîr, 'Othmân, 'Ali, El-'Abbas, 'Abd el-H'ak'k' et En-Nâçer (1).

Moh'ammed, Yah'ya, Dja'fer, Khâled, En-Nâçer et El-Mo'tacem billah s'en allèrent en *Ifrikiyya*, près de *Tunis*. — Ahmed, Abd-el-H'ak'k', el-Kathîr, 'Othmân et Alî s'en allèrent en *Syrie* (شام).— El-'Abbas se fixa à *Tlemsen*.

Une de leurs fractions, les *Oulad Aboû Mas'oûd*, mène la vie nomade avec les tribus des *Beni-T'alh'a*. Leur ancêtre se nomme *El-'Abbâs*, ben 'Abd el-'Azîz, ben Soleïman, ben Sâlem, ben Ibrâhim, ben 'Abd el-H'alîm, ben 'Abd el-Karîm, ben Moûsâ, ben Aïsâ, ben 'Abd es-Salâm, ben Moh'ammed, ben 'Abd el-Djabbâr, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben 'Abd Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabtî, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

BENI H'ARFED'A بنى حرفضة. BENI H'ANÂD'A (حناضة)

Les Beni *H'arfd'a* et les Beni *H'anad'a* habitent le *Sah'ara*. Ils ont pour ancêtre 'Abd Allah, ben 'Abd er-Rah'mân, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben 'Aïsâ, ben el-H'asan, ben Moûsâ, ben 'Omar, ben 'Amrân, ben 'Abd Allah, ben Ibrâhîm, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Râbeh', ben 'Abd Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

---

(1) Il manque deux noms, que nous avons ajoutés en les prenant dans l'énumération qui suit : Moh'ammed et 'Abd-el-H'ak'k'.

OULAD SÎDI RAH'MOÛN

Les *Oulad Sîdi Rah'moûn* habitent *Gara* (1) (قارات). Une de leurs fractions est dans le djebel *Beni Ysnoûs* (2), une autre dans le djebel *Beni Ysnâs*. Ils tirent leur origine du *Sah'ara*, de Châla (شالّة). Leur ancêtre se nomme *Rah'moûn*, ben Moh'ammed, ben 'Abd Allah, ben Alî, ben Ah'med, ben Moh'ammed, ben el-H'asan, ben Moûsâ, ben 'Omar, ben 'Amrân, ben 'Abd Allah, ben Ibrâhîm, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben Râbeh', ben 'Abd Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sebt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

MOH'AMMED ES-SENOÛSÎ

Le saint, le vertueux, la lumière éclatante, le savant, le très-docte Sîdî Moh'ammed es-Senoûsî possédait la noblesse parfaite, car il la tenait de son père et de sa mère. Il tire son origine de *K'ad'ia*, célèbre dans les tribus d'*Aboû 'Abd-Allah*. Il était connu dans la ville de Tlemsen, et se nommait Moh'ammed, ben Yoûsof, ben 'Alî, ben Aïsâ, ben Moh'ammed el-Kermânî (الكرماني), ben el-H'asan, ben 'Aïsâ, ben Moûsâ, ben Omar, ben 'Amrân, ben Abd Allah, ben Ibrâhîm, ben Moh'ammed, ben Mas'oûd, ben H'amza, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabti, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

---

(1) El-Gara, kçar du district de Missour, situé au confluent de l'Oued Souf ech-Cherg et de la Mlouïa ; ce kçar se compose de trois tours construites sur une éminence (De Foucauld).

(2) Beni Snous : monts de l'Atlas, non loin de Tlemsen.

Oulad en-Nâcer ; noblesse d'En-Nâcer

Les Oulad en-Nâcer ben Abd-er-Rah'mân, enterré à Mazoûna. C'est de lui que parle *El-Gab'oûd* (القبعود) quand il dit : la noblesse d'en-Nâcer ben 'Abd er-Rah'mân, ressemble à l'argent, à l'or, et à l'or natif.

Aboû Ysh'âk' a dit : la noblesse d'en-Nâcer, ben 'Abd er Rah'mân ressemble à la perle (لؤلؤ), au t'ernîch (طرنيش) (1) et au myrte (ريحان). *El-Moghrî* (المغري) a dit : la noblesse d'en-Nâcer ressemble à ce qui est élevé, à ce qui est bon, à ce qui est excellent. *Ibn-el-Khat'îb* a dit : la noblesse d'en-Nâcer ressemble à ce qu'il y a de meilleur en fait de pierres précieuses et de corail.

Vie d'En-Nâcer

Le narrateur a dit : Il habita d'abord l'Extrême-Ouest (Maroc) et fut le chef du pays de *Sedjlamâsa* pendant quatre ans. C'était un homme riche. Il lisait le K'orân et était versé dans toutes les sciences ; il surpassa tous les savants et tous les gens de bien.

Science et ouvrages de Sîdî en-Nâcer ; Sa puissance : prodige du bâton

Il composa plusieurs ouvrages. Parmi eux il y a un livre, utile à transcrire, dont la lecture est très profitable et qui renferme des choses très importantes à connaître ; les hommes intelligents et les hommes de bien ont beaucoup de peine à le comprendre. Il a pour

---

(1) Peut-être de ترنج, cédrat.

titre : *Kitâb en-Nawâlih' fi t'alb el-Djawarih'* كتاب النوالح في طلب الجوارح (1).

Il composa un autre ouvrage sur la *voie de la religion* extérieure (مذهب اهل الظاهر) (2). Il lui donna pour titre : « Explication qui concilie la tradition avec le Coran البيان الجامع بين الحديث و القران ».

Il se rendit célèbre dans l'art d'administrer ses sujets (مملكة). Il entra aussi dans la réunion des *chefs des mystiques* (قطبانية) (3).

On raconte que se trouvant un jour avec ses amis, il vit arriver un homme très savant et grand poète. Celui-ci le questionna sur le sens de douze cents versets. Il les expliqua tous jusqu'au dernier sans aucune hésitation. Ce savant, plein d'admiration, revint une autre fois et lui demanda l'explication de neuf cents versets du Coran ; il l'interrogea également sur le sens de cinq cents versets. Il répondit à toutes ces questions. Ce savant et poète dit alors : « Jamais parmi les rois anciens ou modernes je n'ai rencontré de roi aussi savant que en-Nâcer ben Abd er-Rah'mân ». Alors Sîdî en-Nâcer prenant mille dinars, les donna à ce savant poète ; une autre version dit qu'il lui en donna dix mille.

On raconte aussi que, se trouvant un jour avec les maîtres de la science (savants docteurs) il fut interrogé par eux sur sept mille versets, sur le hadith (tradition) et sur trois cents autres versets, jusqu'à ce qu'il ne trouvèrent plus rien à lui demander. Il répondit à tout, et aucun d'eux ne pouvait lui répondre.

---

(1) Le livre des..... (noulih') à la recherche des animaux carnassiers ?

(2) مذهب الظاهر, la religion de l'extérieur, c'est-à-dire qui consiste dans le culte extérieur, ou bien qui consiste à suivre le sens extérieur des paroles du Coran ; comme le fait l'école des *Z'aheris*. C'est dans ce dernier sens qu'il faut comprendre le titre de cet ouvrage.

(3) قطبانية, réunion des chefs des mystiques, ou اقطاب.

Il leur dit alors : « O maîtres de la science, lorsqu'on donne pour chef à un peuple, un homme qui ignore les lois du K'orân, qui ne sait pas expliquer le h'adîth, qui n'est pas pieux et détaché du monde, le peuple qu'il commande marche à sa ruine; car les tribus ne doivent être commandées que par un serviteur de Dieu. » Il ajouta : « ô maîtres de la science, si un chef ne combat pas la religion des infidèles en faveur de la religion de l'Islam, jusqu'à ce que les infidèles quittent leur infidélité pour l'Islam, ce chef ne mérite pas de commander. »

Il dit aussi : « O maîtres de la science, si vous mettez à la tête d'un peuple, un chef qui ne connaît pas les lois du K'orân, qui ne sait pas expliquer la tradition, qui n'est point pieux et dévot, ce peuple périra. Mais s'il reçoit pour chef un homme pris dans les tribus (ignorant), mais qui est dans cet état de piété, si le peuple lui obéit, Dieu les protègera tous, dans ce monde et dans l'autre. Sinon ils périront, à cause de la malédiction qu'il leur enverra. »

La promptitude avec laquelle il avait répondu à tout, mit dans l'admiration tous ceux qui se trouvaient à cette réunion, les savants et les autres.

On raconte à son sujet, qu'un jour il sortit de sa maison pour se rendre au tribunal, tenant à la main un bâton de bambou. En levant le pied, il leva en même temps son bâton et regarda vers le ciel. Or, à ce moment son bâton monta au ciel et traversa les sept cieux. Il dit en lui même en s'humiliant devant Dieu : « Voilà que le bâton a traversé les sept cieux, lui qui n'a pas prié, n'a pas jeûné, et n'a pas prononcé de formule dans une langue comme la nôtre. » Et il ajouta : « Ceci est un prodige. » Il ne prononça ces paroles que pour exprimer l'étonnement dans lequel l'avait jeté l'élévation prodigieuse de ce bâton dans le ciel, où il entrait comme s'il était un homme comme nous. Il dit ensuite « O prodige ; et comment moi-même pourrais-je

m'approcher de lui et le rejoindre, tant que je serai dans cet état! »

Son départ pour Mazouna — il est nommé roi

Le Seigneur (En-Naceur) (1) retourna à sa maison, où il resta trois jours sans en sortir. Le troisième jour, à la tombée de la nuit, il monta sur son cheval, accompagné de six de ses vizirs, dont le premier se nommait Moh'ammed ben Djenâh'. Tous se dirigèrent en toute hâte vers l'Est, et parvinrent à *Oumm el-Ah'kâm el-maknouna* ام الاحكام المكنونة qui est la ville de *Mazoûna* (2). Ils la trouvèrent sans chefs; il n'y avait personne qui s'occupât de la direction de la ville et des intérêts des habitants. Il y trouva Fât'ma bent 'Abd Allah, dont le mari 'Amer ben el-'Arîf était mort.

Tous les habitants de la ville vinrent le trouver et avec eux beaucoup d'imams (savants). Ils lui demandèrent d'être leur roi; mais ils lui posèrent d'abord des questions sur l'explication de sept cents versets du K'orân. Il y répondit sans même hésiter un instant. Les docteurs en h'adîth l'interrogèrent sur mille hadith; et il leur répondit sur tout.

Il leur dit alors: « O maîtres de la science (que Dieu vous bénisse!) comment la science, la piété et l'intelligence des textes pourraient-elles se trouver parmi vous, alors que votre pays est sans chef? » Puis il leur cita plusieurs passages très-clairs du K'orân et des h'adîth, qu'ils ne connaissaient pas. — Il ajouta : « O maîtres de la science, le pays qui ne possède pas de savant qui sache expliquer le K'orân, de médecin habile, de gouverneur, de saint au cœur éclairé ; un pays qui n'a pas

(1) A plusieurs reprises on donne à Sidi En-Naceur le titre isolé de *Seyyid* سيّد.

(2) *Mazouna*, dans le *Dahra*, département d'Oran (?).

de chef, je le compare à un champ où paissent des ânes. »

Il leur dit encore : « O maîtres de la science, vous ressemblez à une perle qui n'a pas d'écrin, et votre ville ressemble à un prunier; et ses habitants ont la plupart la langue aigre. » L'un des assistants lui répondit : « Ton discours porte sur trois choses dont nous ne comprenons pas le sens; veuille bien, Seigneur, nous les expliquer. » Il leur dit : « Oui, vous êtes une perle sans écrin, car l'écrin c'est le chef qui s'occupe des affaires de votre ville. Ainsi a parlé le Prophète quand il a dit : « Je suis la ville de la science, Ali en est la porte. » En effet, les chefs dignes de ce nom sont les successeurs de l'Envoyé de Dieu, et les savants sont les successeurs d'Ali ben Aboû Tâleb.

« Votre ville ressemble à un prunier. Cet arbre, en effet, a un feuillage qui plaît et un bois noir qui déplaît. Aussi votre ville est très belle, mais elle est toute noire par l'absence de chefs.

« La plupart des habitants de la ville sont aigres (ressemblent à un fruit aigre). La cause en est l'ignorance qui a gâté votre ville, le manque d'autorité, la rareté de ceux qui écoutent les savants. Voilà ce que j'appelle aigreur. En effet, personne n'est docile aux maîtres de la science. Or, l'ignorance régnera sur eux jusqu'à ce que Dieu vienne les délivrer, ce qui arrivera bientôt. Mais parce qu'ils ont haï les savants, le premier chef qu'ils auront leur paraîtra dur et semblable à un fruit aigre; le second servira à les conduire ». Et l'un des maîtres de la science répartit : « Seigneur, toute vérité se traduit par une expression : nous ne connaissons pas cette expression, parce que nous ignorons la vérité et que nous manquons de docteurs pour nous l'enseigner ».

Le narrateur ajoute : « Les habitants de la ville se réunirent, ainsi que les notables et les savants. Ils se consultèrent, et leur avis fut unanime. Alors ils allèrent vers lui et le prièrent d'être leur chef. Il refusa. Ils

retournèrent vers lui une deuxième fois, avec leurs enfants et leurs femmes et lui firent la même demande. Il leur répondit: « O peuple, je vais consulter Dieu, pour moi et pour vous. »

Le narrateur dit : « Cette nuit-là, le *Seigneur* ne dormit pas. Il veilla jusqu'à ce qu'une voix du ciel vînt lui dire de la part de Dieu : « Je l'ai nommé khalife sur la terre, oui khalife. » Lorsque le jour se fut levé, les habitants de la ville vinrent le trouver avec les maîtres de la science. Il leur rapporta la vision qu'il avait eue. Ils se réjouirent tous de cette bonne nouvelle, et ils lui remirent le commandement et procédèrent à son installation.

Il se maria avec la servante de Dieu Fât'ma bent 'Abd Allah, veuve d' 'Amer ben el-'Arîf. Il resta avec elle dans la ville de Mazoûna pendant seize ans, elle lui donna un enfant qui fut appelé Moh'ammed.

Il se retire dans la solitude; merveilles qu'il opère

Ensuite il abandonna son commandement et ayant quitté la ville il se dirigea vers l'Est. Son ministre Sidi Moh'ammed boû Djenâh' se chargea de son enfant, Sidi Moh'ammed ould Nacer ben 'Abd-er-Rah'mân.— Il entra donc, alors qu'il était chef de Mazouna, dans la société des grands chefs mystiques (قطبانية).

Le narrateur dit: Un jour un homme entra chez lui et le trouva occupé à écrire un ouvrage qu'il avait composé et qu'il avait intitulé : « La perle de l'ami traitant du secret et de la rencontre de l'ami » (درة الحبيب في السر ولقاء الحبيب). Cet homme l'ayant regardé un instant lui dit : « Seigneur, la pauvreté m'a atteint. » Le Seigneur lui dit : « Voici mille dinars.— C'est dix mille dinars que je voudrais, reprit le visiteur; je voudrais de plus que la richesse me soit donnée par Dieu. — Prends ce que j'ai, reprit le Seigneur; prends tout le trésor; je te le donne. — Non, Seigneur, je voudrais que la richesse me vienne de Dieu.—

O homme, dit le cheïkh, veux-tu que Dieu t'accorde la richesse ici ou bien dans ta maison ? — Dans ma maison, dit-il ; je voudrais la richesse dans ma maison. — Va en paix, lui dit le cheïkh, que Dieu te protège dans ta maison ! »

Le narrateur dit : Rentré dans sa maison cet homme y trouva quatre monceaux d'or, d'une très grande valeur. Il retourna aussitôt vers le Seigneur et lui dit en se plaignant : « Seigneur, la crainte de la perdition est entrée en mon âme, à cause de l'infidélité dans laquelle je peux tomber». Le Seigneur leva la main vers le ciel et ne la baissa que lorsque Dieu eut fait disparaître le bien qu'il avait accordé à cet homme. Celui-ci dit alors : « Seigneur, je désire ta bénédiction pour ce qui me reste. — Que Dieu te bénisse pour un dirhem ». Cet homme prit ce dirhem, lequel lui suffit pour ses dépenses, durant dix années.

On raconte que la cause de sa démission fut celle-ci. Un jour qu'il faisait ses ablutions, un homme appartenant aux soldats de la garde vint à lui et lui dit : « Tu as perdu le droit de commander ; » et il continua à lui parler de cette manière. Le narrateur dit : « Le cheïkh leva les yeux vers cet homme, lequel perdit l'usage de la vue à partir de ce jour. L'on raconte qu'un homme pieux, l'ayant vu en songe, le pria de le renseigner sur son état : « Je suis en enfer, répondit-il, à la suite d'un regard du cheïkh en-Nacer ben 'Abd-er-Rah'man. J'avais eu l'audace de lui adresser des paroles insolentes, et il m'a jeté un regard de colère. »

A la suite de cet incident il quitta la ville de Mazoûna pendant la nuit. Il se mit à voyager à travers le monde, sans que personne le connût. Il arriva enfin à la maison sacrée de Dieu (La Kaaba), où il fit la rencontre de l'Yéménide Sîdî 'Abd er-Rezzâk, fils de notre maître 'Abd el-Kâder el-Djîlânî.

Il retourna dans l'Ouest et arriva à l'Ouad el-K'açab (واد القصب) près du Djebel 'Amoûr. On dit que pendant

une seule année un parti de brigands s'empara de lui six ou même sept fois avec la permission de Dieu.

A son retour, ses disciples s'étant plaints à lui, il leva les yeux au ciel et dit : « Mon Dieu, tu vois devant toi ton serviteur rebelle couvert de crimes et de péchés. Je me tourne vers toi, et par ton nom admirable et sublime je te prie de me préserver du mal que veut me faire ton peuple et des embûches qu'il médite en son cœur. » Puis tournant ses mains vers la terre, il dit : « Prends-les, ô terre de Dieu. » Et la terre les engloutit tous. Remarquez donc les faveurs que Dieu accorda à ce Seigneur.

Ses enfants et ses descendants

Notre seigneur laissa vingt-trois enfants(1). L'aîné *'Alî l'aîné*, puis 'Omar, Moûsâ, Moh'ammed l'aîné Moh'ammed le cadet, Sâlem, 'Amrân, 'Abd er-Rah'mân, Mançoûr, Çâleh', 'Alî le cadet, 'Abd-Allah, Ah'med, Ghânem, Mah'ammed, A'bd-el-'Azîm, 'Abd el-Karîm, 'Amer, Kathîr, El-'Abbâs, Ibn el-K'âsem, Mou'men ben el-Djarïa, lequel Mou'men resta à *Wahdâwa* (وهداوة), dans le Sah'ara.

Ils ont une fraction à l'Ouad *Chelef* (le Chelif), dans les tribus des Souïd, laquelle est nommée Oulad Moh'ammed ; il s'agit de cet enfant qui fut confié aux soins du vizir Moh'ammed bou Djenâh'. Il y a une autre fraction à *El Djezâïr* (Alger), les Oulâd Sidî Moûsâ ben Nâcer. Une fraction est à *El-Akouâ* (العغوى) nommée Oulad Sidi 'Omar ben Nâcer : ils vivent dans les tribus des Beni *Yarna?* (يارنا). Une fraction est dans le *Sah'ara*, chez les Nouaïl (نوايل Oulad Naïl) nommée Oulad Sidî Sâlem ben Nâcer. Une fraction est près de *Loûh'a* (لوحة) dans le pays des Souïd, appelée Oulad Sidî Moh'ammed ec-Cha'îr (الشعير) (ou es-saghîr الصغير). Une fraction est

(1) La liste n'en mentionne que vingt-deux.

près du *Kef*, en Tunisie, appelée Oulad 'lAî. Une fraction est à *Oulhâça*, appelée Oulad En-Nâcer. Une fraction est dans le pays district de *Mostaghânem?* (1) (حوز ستغانم), près de Aïn Daloûgh (عين دالوغ), dans les tribus des *H'achem* (2) (حشم), nommée Oulad Çâleh. Une fraction est dans le djebel *el-Ksal* (le Ksel), chez les tribus des *Laghouat* (3) (الاغواط) nommée Oulad Mou'men ben el-Djarïa, surnommé El-Haraoua (الهراوة). Une fraction est à *K'ayrwân* (Cairouan), appellée Oulad 'Ali ben Nâcer. Une fraction est près du tombeau de leur père et porte le nom de Oulad 'Abd er-Rah'mân, ben Nâcer. Une fraction est à *Tlemsen*, elle s'appelle Oulad Çâleh' ben Nâcer. Le tombeau de leur ancêtre est illustre dans les tribus des *Beni Ouk'ran* (وفراة ?).

Leur ancêtre se nomme *En Nâcer* ben 'Abd er-Rah'mân enterré à Mazoûna (صاحب مزونة) ben Moh'ammed, ben 'Alî, ben 'Omar, ben Aboû l-K'âsem, ben 'Abd Allah, ben H'amza, ben 'Aïsa, ben Moûsâ, ben Mançoûr, ben Ah'med, ben Moh'ammed el-'Askoûrî, ben 'Aïssa er-Râd'î, ben Moûsa el Mortad'â, ben 'Abd Allah, ben Aboû Dja'far eç-Çâdek', ben Moh'ammed en-Nât'ek', ben 'Ali, ben Zeyn el-'Abîdin, ben 'Abd Allah, ben H'amza, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Oulâd Sidî 'Abd er-Rah'mân ben Alî

Les Oulad Sidî 'Abd er-Rah'man ben 'Alî, enterré à *Iskandria* (Alexandrie) ont pour ancêtre : 'Abd er-Rah'mân ben 'Alî, enterré à Alexandrie, ben 'Abd er-Rahman, ben Abou l-Kâsem, ben 'Abd el-H'ak'k', ben 'Abd er-Rezzâk', ben 'Abd Allah, ben 'Alî, ben 'Abd el-

(1) Cf., p. 351, le même nom écrit différemment.

(2) Les Laghouât' du Ksel, cercle de Géryville.

(3) Tribus des *H'achem*, province de Mascara.

Azîz, ben 'Abd er-Rah'mân, ben Moh'ammed, ben Ah'med, ben 'Abd Allah, ben Edrîs, ben Edrîs, ben 'Abd Allah l-Kâmel, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

ABOÛ YA'K'OÛB ET SES DESCENDANTS

Le saint, le pieux, le noble, le chérif h'asanite notre maître Aboû Ya'koûb, célèbre dans le djbel Mok'râra (1) a laissé dix enfants : Moh'ammed, 'Abd Allah el-Merrâkechî, Ah'med, Zyân, Ibrâhîm, Aboû l-K'âsem, 'Abd er-Rah'mân, 'Omar et Mas'oûd (2).

'Abd Allah el-Merrâkechî el Mobark'ich laissa deux enfants : Yoûsof et Ya'koûb.

Mohammed laissa huit enfants: 'Abd Allah, Ah'med, 'Alî, 'Abd el-'Az'îm, 'Abd el-H'ak'k', Ibrâhîm el-'Irâk'î, Aboû l' K'âsem et 'Othmân.

Mohammed (3) laissa six enfants : 'Abd er-Rah'mân, Yoûsof, Moh'ammed, Khalîf, 'Abd Allah et 'Ali.

Zyân laissa dix enfants : Moh'ammed, Ah'med, Aboû l-K'âsem, 'Abd Allah, Ibrâhîm, 'Alî, Mançoûr, Moûsâ, Ya'k'oûb, Yoûsof. Voilà ceux qu'a laissés Zyân *Rad'î' el-H'anech* (qui suce des serpents).

Ibrâhîm laissa quatorze enfants: Ya'k'oûb, Çâleh, Moh'ammed, 'Abd Allah, Moh'ammed es-Saghîr, Yoûsof, 'Abd er-Rah'mân, Ibrâhîm, Moûsâ, 'Aïsâ, Alî es-Saghîr, el-Khad'îr, Aboû l-Kâsem et Mançoûr.

'Alî laissa trois enfants : Ibrâhîm, Ah'med et Moh'ammed.

Aboû l-K'âsem laissa sept enfants: Ya'k'oûb, en-Nâcer, Moh'ammed, 'Abd Allah, Ah'med, H'amza et Daoûd.

---

(1) Moghrar ? sud Oranais. — Lisez un peu plus loin 'Abd Allah el-Mobark'ich مبرقش.

(2) Un nom manque : c'est *'Alî*, que l'on retrouve dans l'énumération qui suit.

(3) Lisez *Ahmed*, le troisième enfant de Aboû Ya'koûb.

Ils habitent *Makra* مكرة *(? la vallée de la Mekerra, en Oranie)*.

'Omar laissa deux enfants. Leurs descendants habitent *Tlemsen.*

Mas'oûd laissa six enfants : 'Alî, Moh'ammed, Ah'med, 'Abd er-Rah'mân, Aboû l-K'âsem et Moûsâ. Ils habitent la ville de *Tara* (تارة).

'Abd er-Rah'mân laissa deux enfants : 'Alî et Ah'med.

'Abd Allah ben Moh'ammed (1) ben Ya'k'oûb laissa six enfants : Moh'ammed, Moûsâ, 'Abd el-Djabbâr, Moh'ammed el Mod'î (?) (المضى) Zyân et Çâleh'. Ils habitent *Gharîch* غريش.

Les *Oulad Sîdî Ibrâhîm* el-Mok'râouï (المقراوي) et les *Oulad Abd Allah* ben Moh'ammed sont à *Eghrîs* (اغريس).

Voilà les descendants de Sidi Aboû Ya'koûb ech-charîf. Par eux la noblesse s'est perpétuée dans le *Djebel Mokrâra.* Ils ont une fraction dans le territoire de *Misk el-Ghanaïm* (2) حوز مسك الغنايم, nommée Oulad Sîdi 'Afîf اعفيف ; une fraction à *Eghrîs* (اغريس) nommée Oulâd Sidî Ibrâhîm el-Mokrâouî ; une autre fraction à *Eghrîs* également nommée Oulâd Sidi Mohammed ben Yah'ya K'arrâï el-Djenoûn ; une fraction à *Oulhâça,* nommée Oulad 'Aychà ; une fraction dans la ville de *Tlemsen,* nommée Oulad Sidi Moh'ammed ; une fraction à *Tazara* (3) (تزارة) nommée Oulad Seyydhom (اولاد سيدهم oulad de leur seigneur) dans la tribu des *Beni-Mounîr* (بنى منير) ; une fraction chez les *Beni Yznâs*, du côté du Sud, nommée Oulad Sîdî Yoûsof el-H'adjdj ; une autre fraction chez les mêmes *Beni Yznâs*, à l'Ouest, près des Oulad 'Abd el-H'ak'k', nommée Oulad Sidi 'Abd-Allah el-Mobark'ich (المبرقش l'adonisé, qui fait le

(1) Le premier enfant de Ya'koûb. Voir la liste plus haut.

(2) Cf. p. 351 le même nom avec une orthographe différente, on y parle de cette même fraction des Oulâd 'Afif, et de la fraction des Oulâd Sidi Mohammed K'arrâï el-Djenoûn.

(3) Lisez Trara, cf., p. 351, au passage correspondant. Les Traras, monts au nord de la Tafna.

beau) ; une fraction près des Beni Yznâs chez les Oulad Abba (اولاد عبّ) ; une fraction près d'*Oudjda* nommée Oulad 'Omar el-K'ot'b (القطب) ; une fraction dans l'Extrême-Ouest (Maghrib el ak'ça) : une fraction à *Fez*, et une fraction dans le pays des *Ah'rár* (ou Adjrâr) nommée Oulad Zyân.

Mohammed ben Ziân (1)

Mohammed ben Ziân Rad'i' el-H'anech, se retira au djebel '*Amoûr* (عمور) et s'y maria avec une femme (2) (فلانة), fille de 'Alî el-'Amoûrî, laquelle lui donna trois enfants : Khaiifa, Mohammed et Ah'med. Ceux-ci s'en allèrent ensuite vers le Nord et atteignirent rapidement *Angad*. On les reçut avec joie à cause de leur noblesse, car ils étaient les enfants de Moh'ammed ben Zyân Rad'î' el-H'anech, le cheïkh Amghâr (3) (امغار) ben Ya'k'oûb.

Ibrâhîm el Moghraouî

Ibrâhim el Moghraouî es-Çaghîr alla vers le djebel *Beni Yznâs* du côté de l'Ouest. Il était de la postérité de 'Abd Allah el-Mobark'ich.

Moh'ammed ben Yah'ya K'arrâï el-Djenoun

Moh'ammed ben Yah'ya K'arrâï el-Djenoun, connu à *Eghrîs*, laissa trois enfants : Sidi Moh'ammed el-Kabîr, Sidi Moh'ammed eç-Çaghir et Sidi Zyân.

---

(1) Cf. p. 352 ; c'est le petit-fils de Aboû Ya'k'oûb.

(2) Le copiste a mis ici le mot فلانة, son nom était مغاعة ; cf. page 352.

(3) Amghâr, nom de Zyân, cf. *supra*, page 351.

Sidi Moh'ammed el-Kabîr alla vers l'*Oued Arnân* (ارنان) dans les tribus des Benî Kellâl.

Sidi Moh'ammed eç-Çaghir alla dans le Sahel, près de *Mesìrda*.

Ils ont tous même origine et sont frères. — Tels sont les descendants de Sidi Mohammed ben Yah'ya *K'arrâï el-Djenoûn*. Leur ancêtre se nomme Aboû Ya'koûb ben Ah'med, ben Moh'ammed ben 'Abd Allah l-K'hâlek', ben 'Ali, ben 'Abd el-K'âder, ben ' Amer, ben Rah'h'ou, ben Dah'h'ou, ben Miçbâh', ben Çâleh', ben Sa'îd, ben 'Abd el-Karîm, ben 'Abd el-H'ak'k', ben 'Abd er-Rahîm, ben Moh'ammed, ben 'Abd Allah, ben Ghânem, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu (1).

Oulad Hâroûn

Les *Oulad Hâroûn* descendent de notre maître Hâroûn, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Ils ont une fraction déjà mentionnée, à *Koûfa* (2); une autre à *El-Alwa* (علوة) et une autre à *el-K'açba el-Khad'râ'*.

Le habitants *(ahl) de Koûfa* ont pour ancêtre *Sâlem*, ben Ah'med, ben 'Othmân, ben 'Alî, ben Moh'ammed, ben Sa'îd, ben Moûsâ, ben Ah'med, ben 'Aïsâ, ben Mas-'oûd, ben el-H'asan, ben Aboû l-Kâsem, ben 'Othmân, ben 'Alî, ben Ibrâhîm, ben el-H'san, ben Alî, ben 'Abd-er-Rah'mân, ben Moh'ammed, ben *Hâroûn* ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

Les *habitants de la ville d'El-Alwa* (علوة) ont pour ancêtre *'Aïsâ*, ben Moûsa, ben Aboû l-Kâsem, ben Ibrâhîm,

(1) Comparer cet arbre généalogique avec celui de la page 352.

(2) Cf. page 350 : Ahl Koûfa.

ben el-H'asan, ben 'Alî, ben 'Abd er-Rahmân, ben Dja'-far, ben Mançour, ben 'Othmân, ben 'Abd el-Kâder, ben Çâleh', ben 'Alî, ben Moh'ammed, ben 'Abd Allah, ben ben *Hâroûn*, ben el-H'asan second, ben el-H'asan es-Sabt'î, ben Fât'ma, fille de l'Envoyé de Dieu.

(A suivre) A. GIACOBETTI.

DIVISION ET RÉPARTITION

DE

LA POPULATION BERBÈRE AU MAROC

par M. Quedenfeldt

(Suite. — Voir les n°s 244 à 250)

Au nombre de plus de 50, ils peuvent au total (selon Foucauld) mettre en ligne environ 6,000 guerriers, parmi lesquels 50 seulement sont à cheval. Cinq marchés hebdomadaires, dont le plus important est le Rba d'Akhellouf ; 6 mellahs.

Oasis de Fezouâta (nom berbère des habitants : Ifazouatten). Environ 20 ksour, complètement peuplés de Draoua, avec environ 4,000 hommes susceptibles de porter les armes. Un marché ; un mellah. Tous les villages sont indépendants les uns des autres ; mais chacun a la protection d'une fraction des Aït Atta (sauf l'unique exception des Sefalat, 800 guerriers environ, qui forment une fraction des Roha complètement autonome). Les tribus de Brêber en question, quoique purement nomades, possèdent aussi des maisons dans les divers ksour ; mais ces habitants de la tente ne s'en servent que comme de magasins et les visitent de temps à autre. Le « grand village d'Alaoudra » cité par Rohlfs, est peut-être identique au troisième grand ksar de la liste de Foucauld, Arla Oudrar. Dans le district de Fezouâta se trouve le grand village de Tamegrout avec a célèbre zaouia du saint Sidi Ahmed ben Nassr, marabout qui, selon la tradition, doit avoir compris le lan-

gage des oiseaux, et qui passait en général pour être particulièrement béni de Dieu. L'influence de cette congrégation religieuse s'étend très loin ; on rencontre de ses affiliés appelés Nouasser (sing. Nasseri) dans une grande partie de l'Afrique du Nord ; j'ai déjà eu l'occasion de parler de son chef actuel, Sidi Mohammed ou-Bou-Bekr. — Tamegrout est considéré comme un lieu tellement saint que même la fréquentation du très important marché qui se tient en dehors de la ville est sévèrement interdite aux Juifs, à plus forte raison l'entrée de la ville elle-même (1).

Ktaoua ou El-Azrar (d'après Marmol entre autres, Quiteoa), habitée par des Draoua (Ilektaouan). Cette grande oasis (la plus grande du Draa supérieur, d'après Rohlfs) commence à la sortie du Kheneg Foumm Takkat, où l'Oued Draa, rompant le Bani, entre dans le grand désert. Celui-ci ne tarde pas à tarir l'importante masse d'eau du fleuve, et le district El-Mhamid qui fait suite à celui des Ktaoua au sud, est la dernière contrée habitée sur l'Oued Draa même. De là le lit du fleuve se tourne subitement vers l'ouest ; il permet seulement aux tribus nomades de cultiver encore les céréales dans les mader sablonneux, ainsi que je l'ai déjà spécifié antérieurement.

Les deux dernières oasis, Ktaoua et El-Mhamid, contiennent beaucoup de grands et de petits villages qui peuvent fournir ensemble environ 4,000 hommes armés. Les localités les plus importantes sont Beni Haïoun et Beni Sbih, ainsi que Insrad, toutes trois à Ktaoua. Les deux premières rivalisent entre elles ; ayant à peu près le même nombre d'habitants et étant en hostilité fréquente, elles ont toutes deux un marché permanent, ainsi que deux marchés hebdomadaires qui se tiennent

---

(1) Cf. Rohlfs, *Mein erster Aufenthalt*, etc., p. 445. Le voyageur donne aux pages 430-450 de ce livre un tableau assez détaillé des oasis du Draa supérieur, auquel je pourrais renvoyer. Foucault (entre autres, pages 285-295) donne aussi beaucoup de détails sur cette région.

le même jour. Chacune a également un mellah ; il s'en trouve encore un dans le district El-Mhamid, qui a aussi un marché hebdomadaire. A Insrad, qui est la plus grande localité avec environ 1,000 guerriers, vit une très pieuse population de Draoua dans laquelle on rencontre une proportion exceptionnellement forte de Hadjâdj et de tolba. La ville ne possède qu'une seule porte que nul étranger ne peut franchir sans avoir déposé ses armes. — Dans ces oasis également, les habitants sont presque toujours vassaux de fractions des Aït Atta. Au contraire, les familles de la kabîla arabe des Beni Mhammed répandues partout, même dans les oasis du Draa citées plus haut, sont indépendantes ; elles ne vivent pas dans des maisons de pierres, mais dans des huttes en branches de palmiers, semblables à des tentes ; elles sont surtout nombreuses à El-Mhamid. — G. Rohlfs (*l. c.*, p. 443) estime à plus de 250,000 personnes le nombre total des habitants de la région du Draa supérieur.

Au moment où j'arrive aux oasis qui appartiennent à la région de l'Oued Zìz, je rappelle brièvement que ce cours d'eau vient du djebel Aïachi, reçoit l'Oued Ghers (ou Oued Nezâla) et l'Oued Todra (et quelques autres affluents sans importance) et arrose toute la contrée habituellement désignée dans son ensemble sous le nom de « Province de Tafilelt » avant de finir dans la Dâïa ed-Daoura, lac salé situé au pied du Djebel Adrar(1) à la frontière de la zône désertique.

Sur l'Oued Todra qui coule de l'ouest à l'est, on trouve les oasis suivantes :

Imitegh, sur un affluent du même nom, avec plusieurs ksour peuplés d'Aït Atta.

Todra, ou Todgha d'après Foucauld (Tedrout), grande oasis comprenant 50 à 60 villages occupés par quelques Brêber (à peu près 350 guerriers) et surtout par la tribu

(1) J'emploie ici la dénomination géographique usuelle, quoique « Djebel » et « Adrar » soient proprement des synonymes exacts, le premier arabe, le second berbère, signifiant tous deux « montagne ».

indépendante de Chleuh des Todra. Celle ci se décompose en deux fractions, les Aït Saleh et Aït Guenad qui n'habitent pas séparément, mais réunies, et qui comptent environ 3,500 combattants. Aucun des ksour n'a de debiha; le cheikh el-Am qui existe dans chacun est complètement indépendant. Quatre mellahs; deux marchés dans la grande localité de Tinghir. Il n'y a pas de haratîn dans l'oasis. — Ces gens doivent leur indépendance à leur grand nombre et à leur esprit guerrier; mais celui-ci les engage également dans des luttes intestines ininterrompues. C'est pourquoi l'usage des aguéddim (1) est très florissant ici; tous les ksour sont construits dans une situation aussi dominante que possible et sont protégés par de fortes murailles et par des fossés.

Sur la route de caravanes très fréquentée, qui va de Todra à Termâta sur l'Oued Draâ (v. pl. haut) on rencontre au milieu du désert la grande oasis de Tazarin ou Tessarin, habitée en partie par des Aït Atta, en partie par des Chleuh indépendants ; on n'y trouve pas de Juifs. Un marché permanent, très fréquenté, s'y tient.

Sur l'Oued Todra, plus à l'Est, se trouve Ferkla ou Ferkala. Cette importante oasis est habitée par des Cheurfa et des Merabtines (3 Ksour), des Haratines (1 village), des Aït Meghrad (4 Ksour) et la tribu libre de Chleuh des Ahel Ferkla qui possèdent 4 villages avec plus de 900 hommes susceptibles de porter les armes. La situation y est semblable à celle de Todra, et tous les éléments de population de l'oasis sont complètement indépendants les uns des autres. Un mellah ; deux marchés hebdomadaires.

Foucauld (2) cite comme se trouvant à l'Est de Ferkla, dans le bassin de l'Oued Todra, une ligne de Ksour isolés avec des oasis particulières. Comme quelques-

(1) Cf p. 55.
(2) V. Foucauld, *l. c.*, p. 357.

uns seulement de ces Ksour étaient désignés comme tribus particulières et que je les ai moi-même inscrits sur la carte comme tribus, sur la foi d'un pèlerin (1) que je connaissais comme possédant une mémoire des lieux très développée, je donne également ici leurs noms: Taguerbalt (Tadafals, au sud de Todra), Hassia, Fezou ; Izelf Aït Meghrad (habité par ces derniers); Igli Aït Khelîfa, grande localité de 300 hommes armés ; les habitants sont des Merabtines, des Haratines et des Aït Khelîfa (Aït Atta); Mellâb Aït Yaza (fraction des Aït Atta), Ould-Touroug (idem); Tilouin (grande oasis, près de laquelle eut lieu en 1883 la bataille dont il a été question, entre les Aït Atta et Aït Meghrad; Fezna (fraction des Aït Yafelman). L'Oued Todra, qui porte dans son cours inférieur le nom d'Oued Khrîss, se jette dans l'Oued Ziz à El-Djerf (Idjirf) au Tafilelt, région où se trouve la fraction des Ouchchan (Aït Atta).

Un affluent important de l'Oued Todra est l'Oued Gheris, qui descend vraisemblablement de la pente occidentale du Djebel Ayachi et arrose les districts d'Amtrous, Aït Meghrad et Semgat (tous habités par des Aït Meghrad et Aït Hadido, par conséquent par des Brêber ; ni marché ni Juifs); ensuite Taderoucht, dont la population se compose de Brêber (1 Ksar), Merabtines (5 Ksour) et Kebâla (3 villages avec 250 guerriers).

Au sujet du nom de Kebâla, que je n'ai moi-même jamais entendu prononcer au Maroc, Foucauld (page 349, Note) donne l'intéressante explication qui suit :

(1) Ce Chilh qui a beaucoup voyagé, se nomme El-Hadj Omar ben Mohammed ; il est originaire de Talekdjount dans le district de Râs el-Oued (vallée du Sous). Non seulement il a parcouru, soit seul, soit avec une troupe d'autres acrobates (Oulèd Sidi Hamed-ou-Moussa) tout le Nord-Ouest africain jusqu'à la Sakiet el-Hamra, mais il a accompli par terre une grande partie du pèlerinage vers La Mecque, à travers le Maroc méridional et l'Algérie jusqu'à Tripoli. Comme acrobate, il a encore voyagé dans toute l'Europe, l'Amérique, l'Inde, etc. Je l'ai rencontré à Tanger en 1886, et, au commencement de cette année, à Berlin.

« C'est en approchant de l'Oued Ziz que j'ai entendu ce nom pour la première fois. Il est employé sur tout le cours du Ziz et dans le bassin supérieur de la Mlouïa. Il ne désigne point une race, mais l'état d'une partie de la population. Une portion des Imaziren sédentaires de cette contrée n'a pas su conserver son indépendance et a été réduite par des tribus nomades voisines à l'état de tributaires : ce sont ces tributaires qu'on appelle Qebala. Ils sont presque tous Chellaha, de même race, par conséquent, et de même couleur que la plupart de leurs dominateurs. Par extension on désigne quelquefois du nom de Qebala des Chellaha sédentaires, mais indépendants, lorsque ces Chellaha vivent isolés sans aucun lien avec personne. Ainsi les Chellaha du Reris et de quelques autres oasis sont souvent dits Qebala, bien que libres. »

Les Ksour de Taderoucht sont indépendants les uns des autres, sous leur cheikh annuel. Un mellah ; pas de marché hebdomadaire.

L'oasis de Gheris comprend une population mélangée de Brêber (5 Ksour), de Cheurfa et Merabtines (7 Ksour) et de Chleuh indépendants, 12 Ksour avec 750 hommes armés, formant les fractions suivantes : Aït Mouch (1), Bou-Tnefit, Ifzahen, Aït Yakoub, Amtos, Aït Moh (2)-ou-Yahia, Khelil, Ireghrer, Tinanin, Zerrara, Aït Ketto, Aït Hart. Tous se gouvernent eux-mêmes, dans la forme démocratique généralement usitée dans ce pays. Deux mellahs ; deux marchés.

Sur l'oued Ziz même, en commençant par le cours supérieur, on distingue les districts suivants, qui ne sont pas séparés par des espaces déserts, mais forment une zône d'un seul tenant :

Aït Hadido (habité par les indigènes du même nom),

(1) Aït Mouch : « fils de la chatte. »

(2) Moh est une abréviation ou un diminutif de Mohammed, très fréquent dans la partie du Maroc située au sud de l'Atlas ; mais les Berbères seuls l'emploient et jamais les Arabes.

Zîz (appartenant aux Aït Izdigg), Guers (habité par des Aït Izdïgg mélangés à des Kebala, en tout environ 400 guerriers ; cependant ce sont les Brêber qui sont la trlbu dominante. Pas de marché ; pas de Juifs). Les districts suivants, Tiallalin (Telalaïn) et El-Kheneg (1), appartiennent uniquement aux Aït Izdigg ; Ksar es-Sôk appartient en commun aux Aït Izdigg et aux Cheurfa.

A Metghara (ou Mdaghra), grande oasis avec plus de 20 villages, habitent des Cheurfa, qui forment la classe dominante, mélangés à beaucoup de Kebâla. Plus de 3,300 hommes armés ; l'administration des divers Ksour est extrêmement indépendante. Dans la Zaouia Gaous (2) habite le célèbre Sidi Mohammed el-Arbi Derkaoui, que j'ai déjà souvent mentionné. La langue employée ici est surtout arabe. Pas de Juifs ; quatre mar chés.

Reteb ou Ertib est une grande oasis d'environ 30 ksours, peuplée de Cheurfa, de Mrabtînes et de Kbâla. Le langage est surtout arabe. Un mellah. Rohlfs (3) qui a visité deux fois cette oasis, donne comme étant les habitants propres d'Ertib, à côté de 200 familles de juifs, les Aït-Atta qui y ont pénétré il y a cent ans et sont devenus sédentaires. Cependant le sang serait très mélangé, à cause de l'importation des négresses et on verrait presque autant de gens à teint cuivré que de blancs. Les mœurs et les vètements sont ceux des Arabes.

---

(1) Rohlfs écrit (p. 42 in « Reise durch Marokko » etc.) avec une grande conviction, que l'accent dans le mot El-Kheneg est placé sur la dernière syllabe, tandis que la première est brève, « Lakhnick, Ce mot signifie littéralement en Tachilhaït du Nord de l'Atlas « collier ».

(2) V. page 270 de ce travail, et Schaudt qui, comme nous l'avons dit, a fait un long séjour dans cette zaouïa.

(3) Op. cit. p. 49. Cette observation de Rohlfs ne concorde pas avec les coutumes de tous les autres Brêber, qui ne se mélangent aux nègres que dans des cas très rares. Les habitants cuivrés d'Ertib pourraient donc être plutôt des Haratîn ou des Arabes dégénérés.

Tissimi, la première oasis de la grande plaine du Tafilelt, a plus de 30 ksour avec 2 mellahs. D'après Rohlfs, les indigènes sont exclusivement arabes. Le costume, les habitations, les usages. etc., ressemblent cependant à ceux des autres habitants des oasis du désert. Peu d'habitants comprennent le Chilha.

Enfin, la plus méridionale de ces oasis du Zîz est Tafilelt. Cette très grande et très importante oasis est le berceau de la dynastie qui règne actuellement au Maroc, fondée par Moulaï Ali Cherif de Yanbo en Arabie, dont le tombeau se trouve à 4 kilomètres au sud-est du chef-lieu de l'oasis, Abouam. Les Arabes appellent un homme de cette province « Filâli » au pluriel « filâla » ; ce nom est également porté per la famille régnante des Alaouin, deuxième dynastie des Cheurfa (1). La population se compose des mêmes parties essentielles que dans les oasis décrites antérieurement ; mais les Cheurfa ont pénétré ici en plus grand nombre et exercent une influence prédominante. Le Tafilelt sert aussi de lieu de retraite aux parents du souverain que celui-ci n'aime pas et ne supporte pas. Le kaïd que ce souverain entretient à Rissani, bien qu'il soit souvent un proche parent du Sultan, est cependant presque incapable de lutter contre les résolutions de toute la population. — Le nombre des

(1) Je ne puis pas m'étendre ici sur l'origine et l'histoire de cette famille. On consultera à ce sujet divers historiens anciens et modernes et d'autres écrivains ayant traité du Maroc, entre autres Schlözer : *Summarische Geschichte von Nord-Afrika*, Gottingen 1775, qui a surtout pris ses renseignements sur cette question dans Diego de Torres, *Relacion del origen y sucesso de los Xarifes*, Sevilla 1586. — Le général espagnol Badia y Leblich, qui est connu pour avoir voyagé sous le nom d'Ali Bey el-Abassi, au commencement de ce siècle, dans une grande partie des pays mahométans, donne dans son ouvrage : *Travels of Ali Bey in Marocco, Tripoli, etc.*, London 1816, d'après les papiers originaux que le Sultan Solîmân lui a laissé consulter, une généalogie de la dynastie actuellement régnante (T. I, p. 174). Il estime à plus de 2.000 le nombre des Cheurfa qui vivent au Tafilelt et qui prétendraient tous avoir plus ou moins de droit au trône.

ksour est très élevé ; les habitants l'estiment à environ 360, ce qui n'est pas très exagéré, si l'on compte les plus petits hameaux. Le district est partagé en six groupes : les provinces de Sfalet (plus de 20 grands villages), Ghorfa (plus de 10 grands villages), Oued Ifli (beaucoup plus de 50 ksour), Siffa ou Chiffa (avec un petit nombre de ksour) et Tamedjout (avec plus de 20 grandes localités), enfin, à quelque distance du groupement de ces oasis, Oulêd Sahara qui, d'après Rohlfs, peut fournir plus de 300 combattants. Cet auteur évalue la population totale de l'oasis proprement dite du Tafilelt, à plus de 100.000 personnes ; cinq mellahs très peuplés.

La ville d'Abouam (ou Abou-Am) est le centre commercial le plus important du sud-est du Maroc. Ses relations s'étendent jusqu'au Soudân occidental. Le marché permanent qui s'y tient a amené une foule de marchands et d'artisans à s'y fixer, de sorte que cette ville est de beaucoup la plus peuplée de toute la région, tandis que Rizani, qui n'en est pas éloigné, n'a d'importance que comme siège du Gouvernement. A peu de distance à l'ouest de ces localités s'étend un vaste espace couvert de ruines que les indigènes appellent Amra ou ville (Medinat-) el-Amra. Sans doute ces ruines sont les vestiges de l'ancienne Sidjilmassa ou Sedjelmessa, jadis célèbre et importante, qui a cessé d'exister comme ville depuis 150 ans, mais qui figurait encore il y a quelques dizaines d'années, dans les ouvrages géographiques, à côté du Tafilelt (1). On peut admettre que cette ville a été détruite

(1) Du temps de Léon (après ce qui a été dit ci-dessus, naturellement, concernant l'origine du mot Tafilelt), la seule expression employée était Sedjelmessa (ou, comme Léon et son traducteur l'écrivent : Segelmesse et Sedchelmesse), qui désignait en premier lieu la ville et plus tard tout le district. Il est difficile d'affirmer avec certitude si les limites de celui-ci étaient exactement les mêmes que celles du Tafilelt actuel. Cf. également Renou, p. 84, sq., qui cite les recherches très précises de d'Avezac et de Walckenaer sur l'identité de l'ancienne Sedjelmassa et du Tafilelt actuel. Sur l'étymologie de ce mot Léon dit ce qui suit (p. 457) : « La ville même de

par l'invasion des Brèber (proprement dits) qui s'est produite à cette époque. Ceux-ci, vivant sous la tente et méprisant les demeures fixes, n'eurent pas souci de reconstruire la ville après sa destruction.

Au sud du Tafilelt, en deçà de l'Adrar, ainsi qu'au sud-est, commence le grand désert qui forme ici une hammada (v. ce qui a été dit plus haut au sujet de hammada et de areg ou erg).

En franchissant le grand Atlas aux sources de l'Oued Zîz, on arrive directement dans la région de l'Oued Moulouya, qui arrose d'abord un pays habité par des Brêber purs, possède ensuite, dans le district de Ksâbi ech-Cheurfa, une population mélangée, et qu'il faut citer ici à cause des Kebâla et des Haratîn qui s'y trouvent. Par sa situation, cette localité appartient complètement au pays des Brêber. Aussi bien à Ksâbi ech-Cheurfa même que dans un certain nombre de ksour situés sur la Moulouya et sur les versants des vallées formées par ses affluents (Oued Ouizert, Oued Tinant, Oued Chegg el-Ard), vivent une grande quantité de Chleuh (Kebâla) dont un petit nombre sont indépendants, tandis que la plus grande partie est alliée aux grandes tribus arabes de la vallée basse. Obligés de conserver des relations commerciales avec ceux-ci (Oulêd el-Hadj, etc.), ils ont partagé dans toutes les guerres le sort de leurs alliés et protecteurs.

A l'Est de ces districts, presque immédiatement à la frontière algérienne, se trouve la grande oasis de Figuîg qui, étant peuplée de Chleuh et de Haratîn, doit être

Sedchelmesse fut fondée, comme le rapportent quelques uns de nos écrivains, par un général romain ; celui-ci, disent-ils, venant de Mauritanie, entra en campagne, conquit toute la Numidie et arriva dans l'Ouest jusqu'à Messe : il construisit cette ville et l'appela Sigillum Messæ, parce qu'elle était la dernière du district de Messa, et qu'en même temps elle était le sceau de sa victoire ; ce nom fut par la suite transformé en Segelmesse. » — L'orthographe moderne doit être « Tafilelt » ou « Tafilalet » et non, comme on l'écrit souvent aussi, « Tafilet. »

également étudiée ici ; la majeure partie de la population appartient à la kabîla des Amer. Figuîg n'est pas, comme on le voit dans d'anciens ouvrages, une grande ville de 4 à 500 maisons ou de 2.000 à 2.500 habitants berbères ; c'est un groupement de 8 ou 9 grands villages fortifiés, situés dans une palmeraie entourée d'un mur ininterrompu de 15 à 16 kilom. de longueur et pouvant avoir 10 à 15.000 habitants ; en outre, deux villages situés en dehors de l'enceinte appartiennent encore à cette oasis : Beni Ounîf et Tarla, qui sont connus ensemble sous le nom de « Djali ». Le plus grand village s'appelle Zenâga ; nous rencontrons de nouveau ici l'ancien nom de tribu souvent cité, Zenâga ou Senhadja. Un autre ksar porte le nom de Maïz, qui revient souvent comme nom de lieu ; ce mot, qui est le pluriel de « Maza », signifie « chèvres ». L'eau n'est pas abondante à Figuîg ; les rares sources qui y existent sont pourvues d'établissements. Dans ce nombre se trouvent deux thermes qui ont donné aux ksour bâtis en ce point le nom générique « Hammam » (bain chaud). Parmi les habitants de l'oasis, on trouve, comme parmi les Berbères du Rîf, un grand nombre d'individus à cheveux blonds et aux yeux bleux. Des Juifs habitent dans les deux ksour de Zenâga et de Maïz. Il leur est interdit à Figuîg, sous peine de mort, de prêter de l'argent.

L'Oued el Hallouf (il porte encore plusieurs autres noms) passe auprès de l'oasis, mais est presque toujours dépourvu d'eau ; il appartient au bassin de l'Oued Guir (Guehr). Celui-ci prend sa source non loin de l'Oued Zìz et forme avec ses affluents le grand fleuve désertique de Saoura, dont le cours inférieur au sud du Touat n'est pas exactement connu.

(*A suivre*) Capitaine H. Simon.

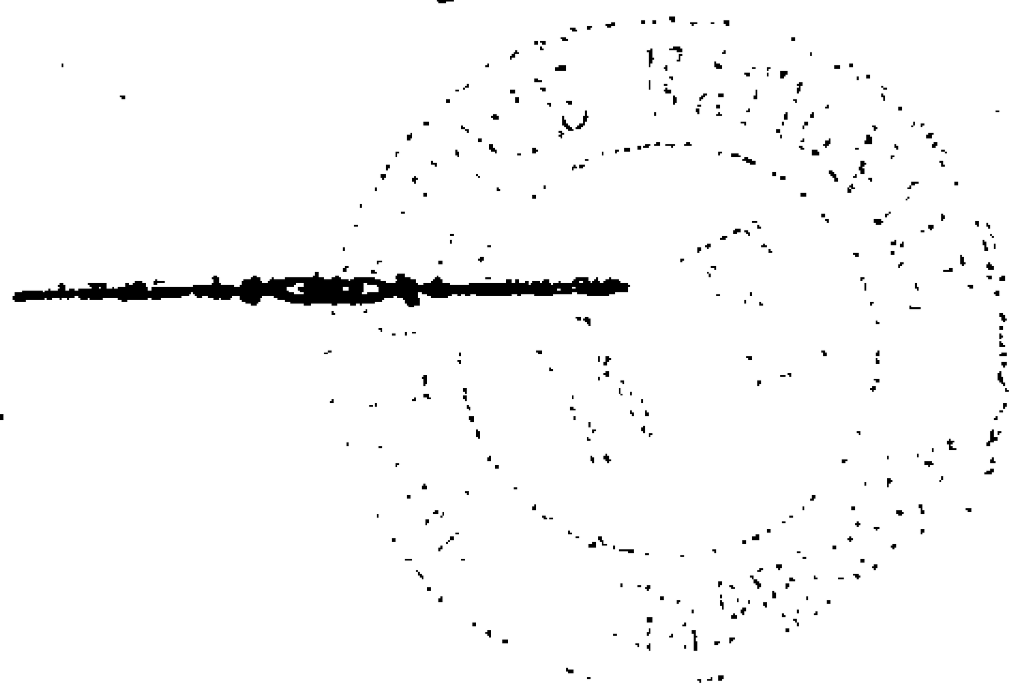


TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-SEPTIÈME VOLUME

DE

LA REVUE AFRICAINE

— 1903 —

ALGER. — TYPOGRAPHIE ADOLPHE JOURDAN.

AVIS

S'adresser *(franco)* à M. V. Waille, 30, rue Dupuch, Alger, Président de la Société, pour toute communication relative à la rédaction ou à l'administration.

Le montant de la cotisation des Membres résidents et correspondants est fixé à la somme de douze francs par an, payable par semestre et d'avance, entre les mains du Trésorier de la Société. Les personnes qui reçoivent la *Revue africaine* à un autre titre que celui de membre, sont astreintes à un versement fixé comme il suit :

France et Algérie, 12 francs par an, frais de poste non compris, et 2 francs en sus à l'étranger.

Le ce versement doit être remis à M. Ettori, Trésorier de la Société historique Algérienne (au palais du Gouvernement, à Alger).

Art. 23. — Tout membre qui n'aura pas acquitté sa cotisation de l'année courante, sera considéré comme démissionnaire, après avis préalable.

Les membres de la Société et les abonnés qui changeraient de résidence ou de domicile, sont instamment priés d'en donner avis au Président ou au Trésorier, afin de ne pas éprouver de retard dans la réception de la *Revue*.

Les numéros simples de la *Revue*, pris isolément chez le libraire-éditeur, se paient 3 fr. 50 c.

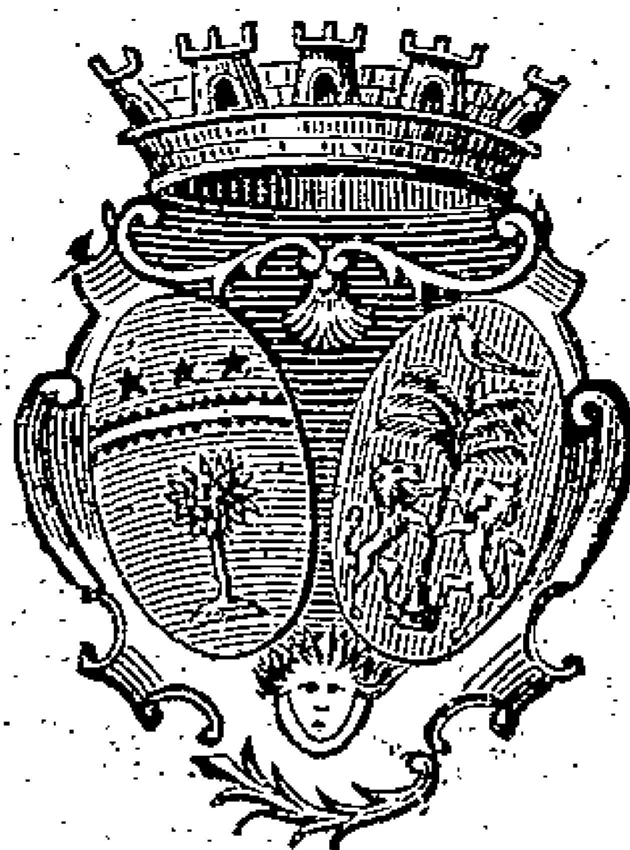
Alger. — Typ. A. Jourdan

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE

NUMÉRO 249. — 2e TRIMESTRE 1903

SOMMAIRE :

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1903

La Société décline toute responsabilité dans les opinions et appréciations émises dans les articles signés, qui n'engagent que l'auteur.

DIPLOME

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme peuvent le réclamer au Président, qui le tient à leur disposition. Le droit de diplôme est de 5 fr.

AVIS

Les séances ordinaires de la Société historique algérienne ont lieu le premier mardi de chaque mois, à 5 heures du soir, à la Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, ou à la Bibliothèque universitaire, palais des Écoles supérieures.

La collection des Mémoires publiés par la Société historique algérienne se compose de quarante-sept volumes grand in-8°, dont le prix est de 5 francs par volume pour les Membres de la Société ayant moins de cinq ans d'ancienneté, de 2 francs pour ceux qui les ont, et de 1 franc pour ceux qui appartiennent depuis dix ans à la Société : pour chacune des années 6, 8 et 13, le prix est de 15 francs, et pour les années 5, 10 et 12, de 10 francs. Ces prix de faveur ne sont accordés que pour la série complète des volumes parus antérieurement à l'admission dans la Société. La Table est du prix de 2 francs pour les membres de la Société.

Il a été décidé, dans la séance du 7 décembre 1893, que les numéros non distribués de la *Revue africaine* pourraient être répartis entre les auteurs des articles insérés aux numéros, sous la réserve d'un prélèvement de cent exemplaires conservés par la Société pour la constitution de collections.

Tout ouvrage dont un exemplaire sera déposé aux bureaux de la *Société* sera signalé aux lecteurs de la *Revue*.

AVIS

S'adresser *(franco)* à M. V. Waille, 30, rue Dupuch, Alger, Président de la Société, pour toute communication relative à la rédaction ou à l'administration.

Le montant de la cotisation des Membres résidents et correspondants est fixé à la somme de douze francs par an, payable par semestre et d'avance, entre les mains du Trésorier de la Société. Les personnes qui reçoivent la *Revue africaine* à un autre titre que celui de membre, sont astreintes à un versement fixé comme il suit :

France et Algérie, 12 francs par an, frais de poste non compris, et 2 francs en sus à l'étranger.

Le montant de ce versement doit être remis à M. Ettori, Trésorier de la Société historique Algérienne (au palais du Gouvernement, à Alger).

Art. 23. — Tout membre qui n'aura pas acquitté sa cotisation de l'année courante, sera considéré comme démissionnaire, après avis préalable.

Les membres de la Société et les abonnés qui changeraient de résidence ou de domicile, sont instamment priés d'en donner avis au Président ou au Trésorier, afin de ne pas éprouver de retard dans la réception de la *Revue*.

Les numéros simples de la *Revue*, pris isolément chez le libraire-éditeur, se paient 3 fr. 50 c.

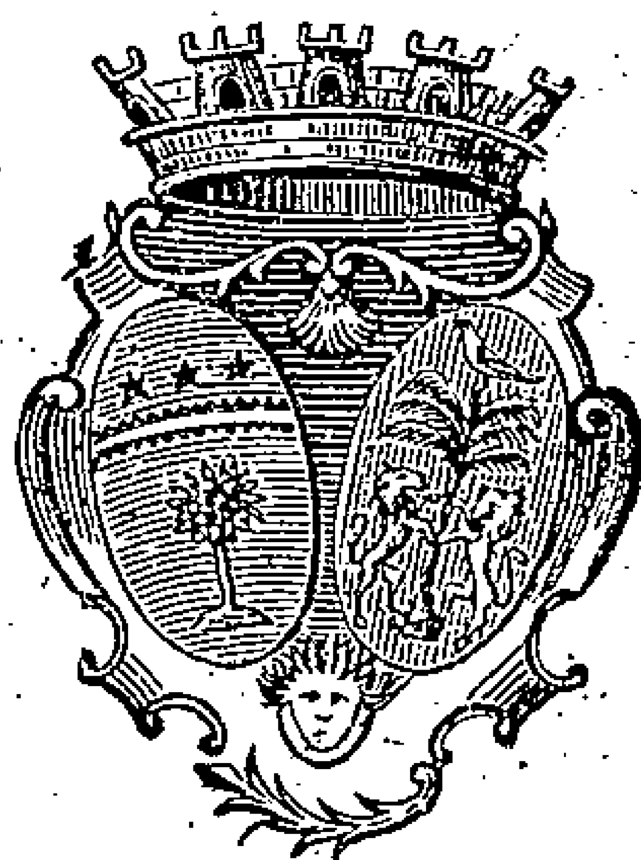
ALGER — TYPOGRAPHIE A. JOURDAN.

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE

NUMÉRO **250**. — 3e TRIMESTRE 1903

SOMMAIRE :

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1903

La Société décline toute responsabilité dans les opinions et appréciations émises dans les articles signés, qui n'engagent que l'auteur.

DIPLOME

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme peuvent le réclamer au Président, qui le tient à leur disposition. Le droit de diplôme est de 5 fr.

AVIS

Les séances ordinaires de la Société historique algérienne ont lieu le premier mardi de chaque mois, à 5 heures du soir, à la Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, ou à la Bibliothèque universitaire, palais des Écoles supérieures.

La collection des Mémoires publiés par la Société historique algérienne se compose de quarante-sept volumes grand in-8°, dont le prix est de 5 francs par volume pour les Membres de la Société ayant moins de cinq ans d'ancienneté, de 2 francs pour ceux qui les ont, et de 1 franc pour ceux qui appartiennent depuis dix ans à la Société : pour chacune des années 6, 8 et 13, le prix est de 15 francs, et pour les années 5, 10 et 12, de 10 francs. Ces prix de faveur ne sont accordés que pour la série complète des volumes parus antérieurement à l'admission dans la Société. La Table est du prix de 2 francs pour les membres de la Société.

Il a été décidé, dans la séance du 7 décembre 1893, que les numéros non distribués de la *Revue africaine* pourraient être répartis entre les auteurs des articles insérés aux numéros, sous la réserve d'un prélèvement de cent exemplaires conservés par la Société pour la constitution de collections.

Tout ouvrage dont un exemplaire sera déposé aux bureaux de la *Société* sera signalé aux lecteurs de la *Revue*.

AVIS

S'adresser *(franco)* à M. V. Waille, 30, rue Dupuch, Alger, Président de la Société, pour toute communication relative à la rédaction ou à l'administration.

Le montant de la cotisation des Membres résidents et correspondants est fixé à la somme de douze francs par an, payable par semestre et d'avance, entre les mains du Trésorier de la Société. Les personnes qui reçoivent la *Revue africaine* à un autre titre que celui de membre, sont astreintes à un versement fixé comme il suit :

France et Algérie, 12 francs par an, frais de poste non compris, et 2 francs en sus à l'étranger.

Le montant de ce versement doit être remis à M. Ettori, Trésorier de la Société historique Algérienne (au palais du Gouvernement, à Alger).

Art. 23. — Tout membre qui n'aura pas acquitté sa cotisation de l'année courante, sera considéré comme démissionnaire, après avis préalable.

Les membres de la Société et les abonnés qui changeraient de résidence ou de domicile, sont instamment priés d'en donner avis au Président ou au Trésorier, afin de ne pas éprouver de retard dans la réception de la *Revue*.

Les numéros simples de la *Revue*, pris isolément chez le libraire-éditeur, se paient 3 fr. 50 c.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE A. JOURDAN

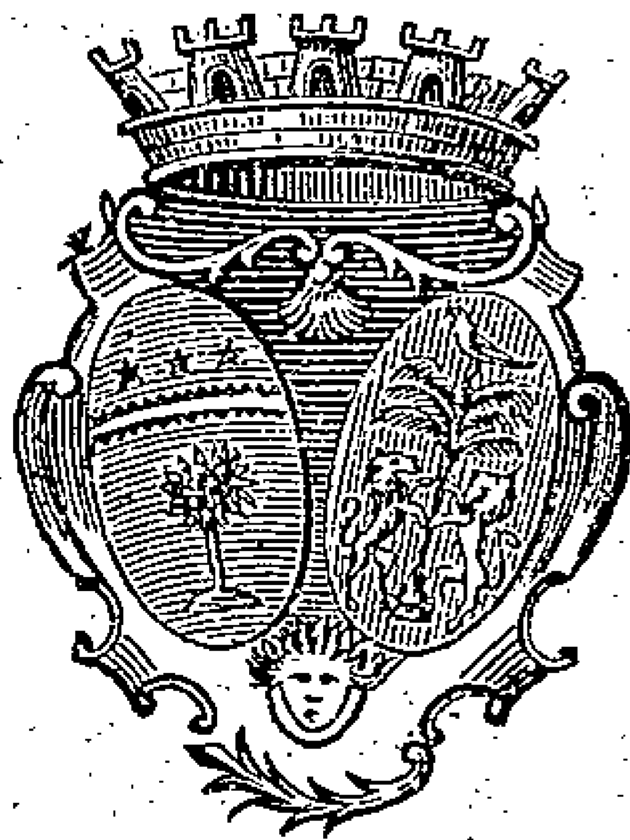
ALGER — TYPOGRAPHIE A. JOURDAN.

REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE

NUMÉRO 251. — 4e TRIMESTRE 1903

SOMMAIRE :

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1903

La Société décline toute responsabilité dans les opinions et appréciations émises dans les articles signés, qui n'engagent que l'auteur.

DIPLOME

MM. les Membres de la Société qui n'ont pas encore reçu leur diplôme peuvent le réclamer au Président, qui le tient à leur disposition. Le droit de diplôme est de 5 fr.

AVIS

Les séances ordinaires de la Société historique algérienne ont lieu le deuxième jeudi de chaque mois, à 5 heures du soir, à la Bibliothèque-Musée, rue de l'État-Major, ou à la Bibliothèque universitaire, palais des Écoles supérieures.

La collection des Mémoires publiés par la Société historique algérienne se compose de quarante-sept volumes grand in-8°, dont le prix est de 5 francs par volume pour les Membres de la Société ayant moins de cinq ans d'ancienneté, de 2 francs pour ceux qui les ont, et de 1 franc pour ceux qui appartiennent depuis dix ans à la Société : pour chacune des années 6, 8 et 13, le prix est de 15 francs, et pour les années 5, 10 et 12, de 10 francs. Ces prix de faveur ne sont accordés que pour la série complète des volumes parus antérieurement à l'admission dans la Société. La Table est du prix de 2 francs pour les membres de la Société.

Il a été décidé, dans la séance du 7 décembre 1893, que les numéros non distribués de la *Revue africaine* pourraient être répartis entre les auteurs des articles insérés aux numéros, sous la réserve d'un prélèvement de cent exemplaires conservés par la Société pour la constitution de collections.

Tout ouvrage dont un exemplaire sera déposé aux bureaux de la *Société* sera signalé aux lecteurs de la *Revue*.

AVIS

S'adresser *(franco)* à M. PAYSANT, 6, rue Clauzel, Alger, Prés den de la Société, pour toute communication relative à la rédaction ou à l'administration.

Le montant de la cotisation des Membres résidents et correspondants est fixé à la somme de douze francs par an, payable par semestre et d'avance, entre les mains du Trésorier de la Société. Les personnes qui reçoivent la *Revue africaine* à un autre titre que celui de membre, sont astreintes à un versement fixé comme il suit :

France et Algérie, 12 francs par an, frais de poste non compris, et 2 francs en sus à l'étranger.

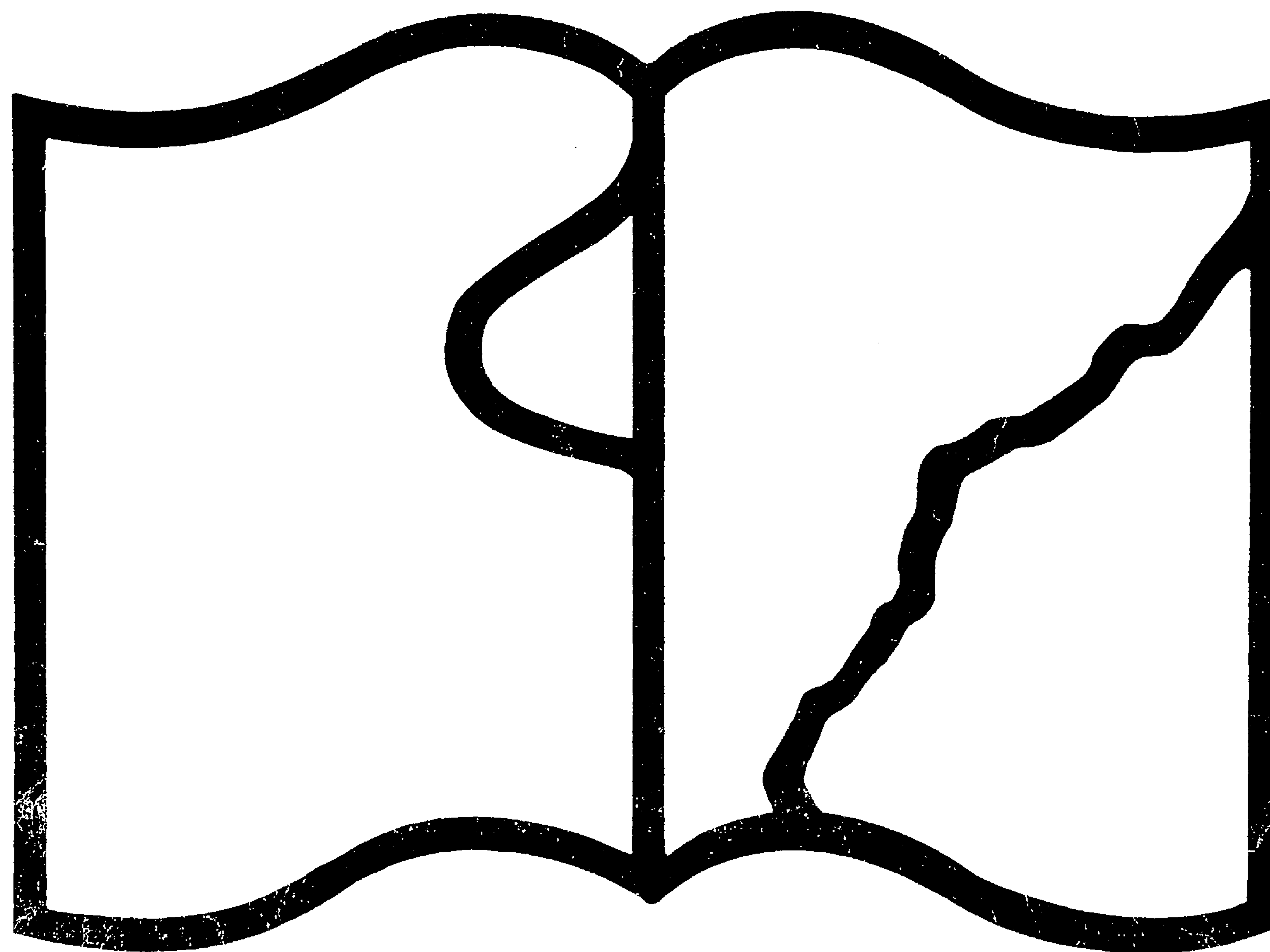
Le montant de ce versement doit être remis à M. ETTORI, Trésorier de la Société historique Algérienne (au palais du Gouvernement, à Alger).

ART. 23. — Tout membre qui n'aura pas acquitté sa cotisation de l'année courante, sera considéré comme démissionnaire, après avis préalable.

Les membres de la Société et les abonnés qui changeraient de résidence ou de domicile, sont instamment priés d'en donner avis au Président ou au Trésorier, afin de ne pas éprouver de retard dans la réception de la *Revue*.

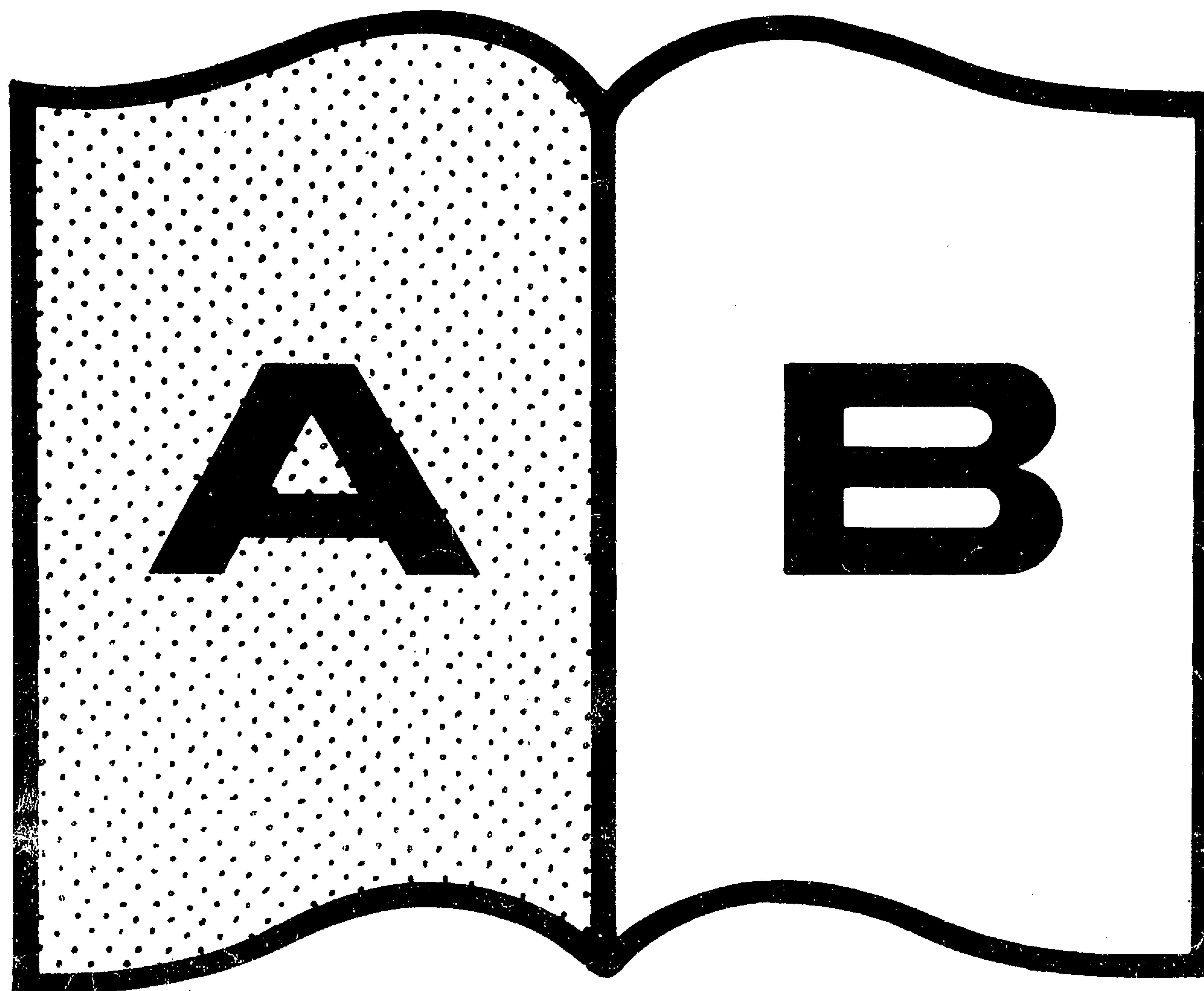
Les numéros simples de la *Revue*, pris isolément chez le libraire-éditeur, se paient 3 fr. 50 c.

ALGER — TYPOGRAPHIE A. JOURDAN.



Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11



Contraste insuffisant

NF Z 43-120-14